

Les épaves de Gruissan [sous la direction de Yves Solier] sous la direction de Yves Solier

Yves Solier, Max Guy, G.F. Lavagne, Cécile Morrisson, Yves Chevalier, Maryse Sabrié, Raymond Sabrié, André Bouscaras, Georges Depeyrot, Rémy Marichal

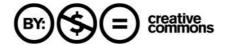
Citer ce document / Cite this document :

Solier Yves, Guy Max, Lavagne G.F., Morrisson Cécile, Chevalier Yves, Sabrié Maryse, Sabrié Raymond, Bouscaras André, Depeyrot Georges, Marichal Rémy. Les épaves de Gruissan [sous la direction de Yves Solier]. In: Archaeonautica, 3, 1981. pp. 7-264.

doi: 10.3406/nauti.1981.1080

http://www.persee.fr/doc/nauti_0154-1854_1981_num_3_1_1080

Document généré le 28/09/2015



LES ÉPAVES DE GRUISSAN

sous la direction de Yves SOLIER

SOMMAIRE

Introduction	, par Yves Solier	ð
Essai de rec	onstitution du rivage antique au nord-est de Gruisson, par Max Guy	12
Les gisemer	nts du Grazel	23
I. —	Grazel A, par Yves Solier	23
II. —	L'épave byzantine Grazel B	26 26 35
Les épaves	du Grand-Bassin	53
I. —	Le gisement Grand-Bassin A, par Yves Solier	53
II. —	L'épave Grand-Bassin B, par Yves SOLIER	59
III. —	L'épave Grand-Bassin C	85
	 Les vestiges de la coque, par Yves CHEVALIER Les mortiers, par Maryse et Raymond SABRIÉ Les lampes, par Maryse et Raymond SABRIÉ 	86 88 94
IV. —	Le gisement Grand-Bassin D, par André BOUSCARAS	114
Les épaves	de l'étang de Mateille	176
I. —	L'épave Mateille A 1. Le mobilier céramique 2. Objets en bronze 3. Mobilier en fer et en plomb, par Yves Solier 4. Les monnaies, par Georges DEPEYROT	176 177 182 205 208
II. —	L'épave Mateille B, par Yves CHEVALIER et Yves SOLIER	224
III. —	Mobiliers divers du gisement Mateille C, par Yves Solier, Raymond Sabrié et Rémy Marichal	227
Conclusions	nar Yves Souter	252

INTRODUCTION

Lorsqu'on dresse le bilan des restes de navires naufragés qui jalonnent les côtes de l'ancienne « Provincia » narbonnaise, on ne peut que constater un net déséquilibre entre le rivage du Languedoc et celui de la Provence ¹. La relative pauvreté en épaves antiques du littoral languedocien ² est à coup sûr la conséquence de sa morphologie : bas et sablonneux, il est soumis constamment à des actions de colmatage qui ont favorisé l'enfouissement des gisements. Cet état de chose n'est nulle part plus manifeste que dans l'ancienne rade narbonnaise, où les sédiments de l'Aude ³ ont puissamment contribué, avec les dépôts marins, à l'extension progressive des atterrissements et au développement du cordon littoral, qui ont recouvert entièrement les vestiges du port de Narbonne et les témoins de son important trafic. Si bien qu'aujourd'hui seul le hasard de travaux d'aménagement, réalisés à l'emplacement du golfe antique, drainage profond des secteurs émergés ou dragage des étangs, peut amener la découverte d'installations portuaires ou d'épaves de navires.

Tel fut le résultat des travaux entrepris dans le complexe lagunaire de Gruissan, qui coïncide avec l'extrémité orientale de la rade narbonnaise (fig. 1). Il en subsiste en ce point les étangs de Gruissan, de Grazel et de Mateille, délimités, en arrière du cordon littoral, par le Massif de la Clape (214 m) et l'île Saint-Martin (72 m). Entre eux s'élèvent deux îlots, le Pech Maynaud (32 m) et le Pech de Gruissan (35 m) qui est occupé par un village de pêcheurs. Selon l'hypothèse proposée par H. Pineau ⁴, ces deux îlots et l'île Saint-Martin formaient avec l'île Sainte-Lucie, plus au Sud, le groupe des *îles Piplas* que mentionne Aviénus. Ils servent aujourd'hui de piliers au cordon littoral.

C'est pour désenclaver le port de pêche de Gruissan qu'avait eu lieu en 1893 un premier dragage destiné à dégager des sables la passe, dite grau du Grazel, qui met en communication l'étang de Gruissan et la mer. Cette opération exhuma deux gisements, dont une épave d'époque byzantine.

Beaucoup plus considérables furent les travaux exécutés de 1969 à 1974 pour doter d'un grand port de plaisance la nouvelle station touristique de Gruissan. Ils ont entièrement remodelé le paysage entre les anciens îlots et la plage : là où s'étendaient le grand étang de Mateille et deux

^{1.} Voir R. Lequément et B. Liou, Les épaves de la côte de Transulpine, Essai de dénombrement, suivi de quelques observations sur le trafic maritime aux ll'et les siècles avant J.-C., dans Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, 24, 1975, p. 76-82.

^{2.} Ibidem, p. 77. En 1975 les auteurs avaient recensé 103 épaves, dont 15 seulement venant du Languedoc. La majorité des épaves languedociennes se situent dans deux secteurs privilégiés, Agde et la basse vallée de l'Hérault (5), la côte rocheuse du Roussillon à Port-Vendres (5). Pour la côte Narbonnaise, les auteurs n'évoquaient que 3 épaves: Grazei A et B. Mateille B. dont les restes sont étudiés dans la présente publication, auxquelles on aurait pu ajouter peut-être une épave chargée d'amphores de type Dressel 20, et une autre (?) contenant des amphores de type Dressel 2-4, découverte fortuitement au large du cap Leucate.

^{3.} Ce fleuve charrie annuellement en moyenne quatre millions de tonnes de sédiments. Cf. P. Verdeil, Données nouvelles sur le quaternaire de la Basse vallée de l'Aude, dans Bull. de la Soc. géologique de France, 7º série, XII, 1970, p. 413 à 425.

^{4.} H. Pineau, L'étude topographique des anciens rivages du golfe Narbonitique appliquée à la détermination du niveau moyen de la mer vers l'époque historique et au début de notre ère. Les golfes et les îles d'Avienus, dans Actes du 90° Congrès national des sociétés savantes, Nice, 1965, p. 63-77.



1. Les étangs de Gruissan avant les travaux d'aménagement.

étangs annexes, plus modestes, entourés de marécages, apparaissent aujourd'hui deux plans d'eau de profondeur variable 5: le port principal qui englobe dans son périmètre les deux petits étangs et l'extrémité Sud de l'étang de Mateille, et un bassin secondaire qui correspond à la partie Nord-Est de celui-ci. Les sables extraits des bassins artificiels ont servi à remblayer toutes les parties abandonnées du plan d'eau primitif et ses pourtours 6.

Au cours du creusement la drague a rencontré et éventré plusieurs épaves, aspirant et rejetant avec les sables de nombreux éléments, souvent mis à mal par une fraise, placée en avant de la suceuse 7.

^{5.} Grand Bassin: 4 mètres maximum. Plan d'eau de Mateille: 7,5 mètres.

^{6.} Renseignements donnés par la Direction des Ponts et Chaussées à Narbonne. Voir les précisions de R. Cairou, Observations et hypothèses sur les épaves antiques de Gruissan, dans le Bull. de la Commission archéologique de Narbonne. 36, 1974, p. 41-44, fig. 1.

^{7.} Cette fraise est destinée à mettre en émulsion les matériaux à draguer, avant qu'ils ne soient aspirés et rejetés.

Notre étude se propose de présenter les mobiliers recueillis qui, malgré les conditions très regrettables de leur découverte, conservent tout leur intérêt. Ne nous apportent-ils pas des images insignes du commerce maritime de Narbonne, dont l'importance jusqu'ici était surtout attestée par les textes et les données de l'archéologie terrestre *?

A vrai dire, nous n'avons mesuré cet intérêt qu'avec retard. De prime abord, alors qu'aucun contrôle efficace n'avait pu être assuré sur les travaux de dragage, entrepris à l'insu de la Direction des Recherches archéologiques sous-marines, nous avions l'impression qu'après le pillage systématique des premières trouvailles, le reliquat ne méritait pas d'être publié. En effet, on pouvait penser que des mélanges s'étaient produits dans les rejets , qu'il serait impossible de déterminer sans arbitraire l'origine des divers matériaux et de faire la part exacte de ce qui revenait à chaque épave ou à des dépotoirs. Mais les choses se débrouillèrent peu à peu, en multipliant les enquêtes auprès des témoins des travaux et les prospections sur le terrain, en rapprochant les renseignements obtenus du plan des dragages et remblaiements établi par les services des Ponts et Chaussées. Très rapidement il devint possible de distinguer parmi les rejets, les simples tessons épars provenant de dépotoirs ou entraînés dans Mateille par les torrents qui dévalent de la Clape et ceux, nettement plus nombreux et mieux conservés, rapportables à des gisements homogènes 10. Le meilleur auxiliaire des prospecteurs fut le Cers, vent dominant de Nord-Ouest, qui souffle dans la lagune avec une rare violence. Il fit apparaître, dans les mois qui suivirent les travaux, des amoncellements d'objets et de céramiques jusque là cachés sous les épandages de sable et passés inaperçus 11. Séparés les uns des autres par de grands espaces et remarquablement cohérents, ces amas représentaient visiblement les restes de cargaisons déversés massivement par la suceuse. On put ainsi, à la longue, établir une carte de répartition des vestiges, et sa confrontation avec le plan des Ponts et Chaussées et avec les données des enquêtes permit de situer approximativement l'emplacement de certaines des épaves détruites 12.

La quasi-totalité des lots d'objets décrits dans cette étude provient des neuf groupements principaux que l'on a reconnus sur le terrain. Il va sans dire que ces mobiliers ne constituent qu'une faible part des rejets. En sus de ceux qui sont aujourd'hui dispersés dans des collections anonymes — nous souhaitons que cette publication incite leurs possesseurs à faire connaître leurs trouvailles

^{8.} Nous pensons surtout aux fouilles de La Nautique conduites aux abords d'un des principaux avantports de Narbonne. Sur ce site, voir J.-L. Fiches, M. Guy et L. Poncin, Un lot de vases sigillés des premières années du règne de Néron dans l'un des ports de Narbonne, dans Archaeonautica, 2, 1978, p. 185-219.

^{9.} Cette impression de mélange se retrouve dans les deux articles préliminaires qui ont été consacrés aux découvertes de Gruissan, mis au point pendant la période même des travaux ou juste à leur issue : Y. Solier, Fouilles et découvertes à Narhonne et dans le Narhonnais, Années 1968, 1969, 1970, dans Bull. Com. Arch. de Narhonne, 32, 1970, p. 120-130. R. Cairou, I.c., p. 70-73. Quelques lignes ont été également consacrées aux épaves de Gruissan par A. Bonnery, La Clape antique, Gruissan, Salles d'Aude, 1975, p. 53-54. A noter que le masque reproduit par l'auteur n'est pas antique. Nous ne ferons donc pas état de cette trouvaille isolée d'origine africaine.

^{10.} L'aspect des tessons de provenance terrestre est très différent de celui des céramiques arrachées aux gisements marins. Outre qu'ils sont de dimensions nettemment plus réduites, ils sont caractérisés par des cassures anciennes, une surface très usée. Beaucoup ont visiblement été roulés par les eaux de ruissellement.

^{11.} Ce dégagement des vestiges par le vent favorisa aussi, bien sûr, les ramassages clandestins, au hasard des promenades. Ils furent nombreux dans l'été qui suivit les travaux, en raison de l'afftux des touristes dans les parages. C'est ainsi que disparurent sans laisser de traces de nombreux objets, par exemple un lot de vases grecs (Grand Bassin A). Parmi ceux que des circonstances favorables permirent de retrouver, citons un lot de monnaies byzantines (Grazel B), les 4 000 monnaies du trésor de Maxence (Grand Bassin D), le casque du Grand Bassin B.

^{12.} Plusieurs ouvriers de la succuse et le conducteur des travaux M. Lecœur ont fourni sur ce point de précieux renseignements. Les contrôles a posteriori opérés par des plongeurs narbonnais et A. Bouscaras ont été dans l'ensemble décevants, l'emplacement des épaves ayant été très rapidement colmaté (voir note ci-dessous).

—, il est manifeste que nombre de pièces sont encore noyées dans les couches de remblais les plus profondes 13.

L'interprétation de cet ensemble de gisements concentrés à l'une des entrées de l'ancien golfe de Narbonne ne pouvait pas ne pas nous conduire à nous poser le problème de la topographie portuaire, intimement lié à celui de la configuration du rivage dans l'Antiquité. C'est Max Guy qui a bien voulu se charger de sa reconstitution à partir de l'examen de la photographie aérienne, complété par des forages. Parallèlement, un recensement des gisements terrestres voisins des épaves s'est avéré indispensable : si pratiquement tous les abords du rivage antique sont jonchés de débris de poteries gallo-romaines, il convient de mettre en évidence l'existence de deux très importants habitats, occupés jusqu'au ve siècle de notre ère, qui s'élevaient à l'emplacement et sur les pourtours des domaines du Bouis et de Tintaine. Chacun d'eux est marqué sur plusieurs hectares par des tessons d'amphores, de tegulae et de céramiques fines, au milieu desquels il n'est pas rare de recueillir des monnaies du Haut et du Bas Empire 13 bis. Il s'y ajoute pour le second site des ruines bien apparentes: à Tintaine-le-Bas, un bâtiment à abside orné d'une mosaïque 14 et divers pans de murs, bâtis sur un promontoire rocheux qui s'avance entre deux anses ensablées, — à Tintainele-Haut, au fond de l'anse nord, une énigmatique construction en opus caementicium, de plan rectangulaire (10 × 9,50 m), conservée sur une hauteur d'1,50 m au-dessus du sol. L'épaisseur des parois et la présence de contreforts trahissent un édifice élevé, dont il serait intéressant de préciser la destination 15. Quoi qu'il en soit, la situation de tous ces vestiges en bordure d'une zone d'anciens marécages invite fortement à attribuer au site de Tintaine une fonction portuaire. Mais nous sommes dans l'impossibilité de dépasser le stade de la pure hypothèse, faute d'avoir pu conduire une fouille d'envergure avant la publication.

Celle-ci doit d'avoir vu le jour à toute une équipe de prospecteurs et de chercheurs. Sans nul doute le concours le plus précieux a été apporté par E. Mignard, qui n'a cessé pendant près de 10 ans d'arpenter avec perspicacité et opiniâtreté les lagunes de Mateille. Il est l'auteur des principales trouvailles. D'autres ont été le fruit des prospections d'A. Bouscaras, H. Barbouteau, R. Cairou, J. Pauc, R. Sabrié. Qu'il nous soit permis de signaler aussi ceux qui à des titres divers nous ont fourni des renseignements sur certains des objets découverts: J.-C. Richard (monnaies), D. Rouquette (lampes), A. Vernhet (sigillées), Y. Chevalier (bois), G.F. Lavagne (balance), G. Rancoule et R. Marichal (métal). Nous devons à ce dernier la restauration des objets métalliques et une partie de l'illustration photographique à laquelle ont contribué également P. Bouscarle, J. Lepage, conservateur des Musées de Narbonne. A. Lerouge, R. Sabrié. Les dessins sont dus aux auteurs, à Y. Rancoule et F.Caelen. Nous tenons enfin à manifester notre gratitude à ceux qui sont les principaux rédacteurs de ce mémoire: M^{mes} C. Morrisson et M. Sabrié, MM. A. Bouscaras, G. Depeyrot, M. Guy, R. Sabrié.

^{13.} Enfin un nombre considérable d'objets est resté au fond des bassins. A. Bouscaras a pu observer au moment des travaux que la suceuse n'aspirait qu'une partie des fragments. Une quantité plus importante se trouvait dispersée et recouverte rapidement par les sables vascux, qui, mis en émulsion par la fraise, se redéposaient aussitôt.

¹³ bis. Ces vestiges avaient été mentionnés succinctement par H. Rouzaud, Petites notes sur d'anciens noms locaux, dans le Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, XIV, 1918, p. 282. Le secteur de Tintaine primitivement Quintaine, a été longuement prospecté par le regretté L. Ribero qui nous l'avait signalé. C'est à A. Bonnery et J. Pauc que nous devons la connaissance du Bouis. Ces deux sites ont fait l'objet, récemment, de recherches clandestines à l'aide d'un détecteur : près de cent monnaies ont été ramassées sur le promontoire de Tintaine (Renseignement J.-L. Palomo).

^{14.} Dégagé en partie par un fouilleur clandestin.

^{15.} L'interprétation de cette ruine se heurte, d'une part, au démantèlement de l'édifice dans sa partie orientale — victime peut-être des embruns — et, d'autre part, à sa réutilisation comme cabanon. L'éventualité d'un phare est à exclure pour des raisons topographiques: une colline, cote 31, l'aurait caché du côté N.Est; plus vraisemblablement il s'agissait d'un fortin ou d'un monument. La question s'est posée de savoir sì l'eau du rec voisin n'avait pas pu être canalisée vers l'édifice: mais aucun vestige de citerne n'est visible.

ESSAI DE RECONSTITUTION DU RIVAGE AU NORD-EST DE GRUISSAN

La découverte d'une importante série d'épaves, en place à plusieurs mètres sous le niveau actuel de la mer, situées à terre entre 500 m et 1 km du rivage actuel, a posé d'une manière aiguë le problème de la morphologie de la côte narbonnaise dans l'Antiquité.

P. Verdeil ¹⁶, puis M. Guy ¹⁷ avaient déjà attiré l'attention des archéologues sur la nécessité de reconstituer très précisément le littoral qui avait pu être, à chaque époque, assez différent de l'actuel et même de ce qu'il était à un moment assez voisin : il a existé des changements « d'apparence climatique » brusques, à l'échelle historique-géologique (50 à 100 ans). Dans les zones très sensibles telles que la côte, la haute montagne ou les zones deltaïques le paysage a pu être géographiquement très différent de celui que nous connaissons quoique très ressemblant pour la perception individuelle. A l'époque romaine il y avait sur notre littoral des étangs, du sable et des rochers ; les pins, les chênes verts, la garrigue, la vigne et le blé le peuplaient comme aujourd'hui ; mais ils n'étaient pas aux mêmes endroits avec la même densité et nous allons voir, par exemple, que la côte Nord de Gruissan vers Saint-Pierre était rocheuse et découpée.

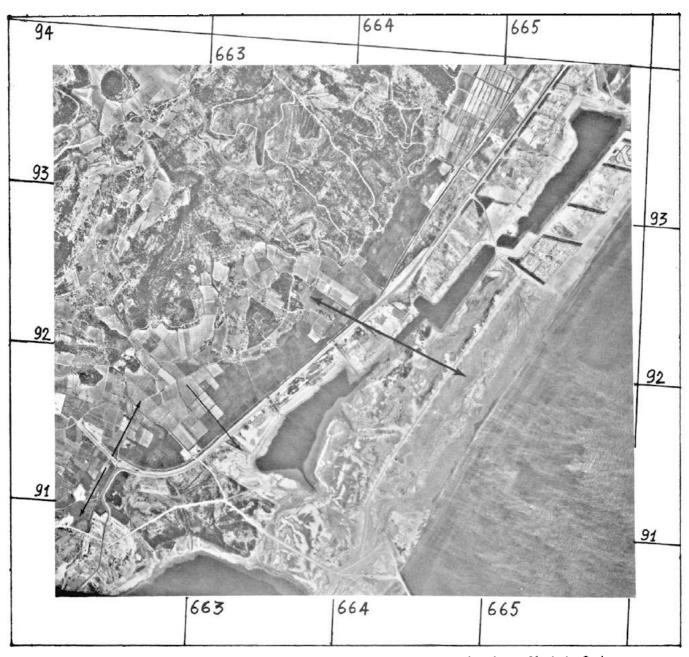
Méthode de travail.

Pour étudier ce rivage, j'ai interprété plusieurs jeux de photographies aériennes dont trois extraits sont présentés ici : l'un datant de 1935 (fig. 3), époque à laquelle la côte n'avait pas subi d'aménagements qui puissent en masquer les caractères naturels, l'autre de 1976 (fig. 2), alors que les bassins des ports de plaisance de la nouvelle station balnéaire étaient creusés. Une photographie de 1962, dont l'échelle et le cadrage convenaient mieux (fig. 4), a servi à reporter la synthèse des observations. Ces photographies ont été munies des amorces du quadrillage kilométrique Lambert (zone III) pour faciliter les repérages et les comparaisons. Leur échelle a été uniformisée au 1:25 000.

L'interprétation des photographies a été guidée par des explorations sur le terrain et une centaine de sondages à la tarière jusqu'à 2 m de profondeur, dont une partie est calée en altitude par nivellement. Celui-ci n'a malheureusement pas été encore rattaché au nivellement général de la France (N.G.F.), dont les repères sont trop éloignés, mais au niveau des deux plans d'eau, Mateille et le Grand Bassin, de la station.

^{16.} P. Verdeil, Introduction à l'étude de l'hydrologie des bassins de l'Aude et de l'Agly, Thèse, Bordeaux, 1967. Idem, Essai de Paléohydrographie de l'Aude, dans Bull. de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude, 67, 1967, p. 61-105.

^{17.} M. Guy, Le cadre géographique et géologique de Montlaurès, dans Narbonne, Archéologie et Histoire, 46º Congrès de la Fédération Historique du Languedoc-Roussillon, 1973, p. 27-43; Idem, Changement dans les voies d'eau naturelles: variations climatiques et variations du niveau moyen des mers, dans Caesarodunum, 10, 1975, p. 95-101.



2. Photographie aérienne prise en juillet 1976 montrant l'état de la plaine littorale au Nord de Gruissan après les travaux de creusement des bassins. La flèche grasse indique l'emplacement de la coupe stratigraphique de la fig. 5, les flèches fines celui des zones sondées pour rechercher le tracé du rivage au Sud-Est du Bouis.

L'état actuel (fig. 2).

La photographie de 1976 montre dans la plaine littorale, à l'Est de la montagne de la Clape et au Nord de Gruissan, l'extension des travaux de dragage, et la localisation des épandages du sable retiré des bassins artificiels (points blancs ou taches diffuses). Il est remarquable que l'extension



3. Photographie aérienne, prise fin juillet 1935, montrant l'état de la plaine littorale avant le début des aménagements. 1: Cordon littoral actuel;

2 : Cordon littoral antérieur fermant l'étang 3; 3 : Formation argileuse de fond d'étang temporaire asséché;

4: Cultures sur colluvions;

5 : Collines rocheuses de la Clape.

des travaux ne corresponde pas du tout à la répartition des découvertes archéologiques toutes concentrées au Sud de l'étang de Mateille, dans le grand bassin creusé au droit du Pech Maynaud et dans le grau de Grazel.

J'ai parcouru les tas de rejets qui sont au Nord. On y trouve des tessons, mais pas de véritables amas comparables à ceux que l'on a observés du côté Sud. On remarque aussi, notamment dans les rejets du canal qui joint l'étang de Mateille aux bassins creusés plus au Nord, dans la zone des campings, que les tessons sont souvent roulés (transport « lointain » ou action des vagues) et de provenance peut-être terrestre (tuiles à rebord). Le sédiment qui les emballe est plus argileux et contient des galets. Il s'agit sans doute en partie de déjections du torrent de la combe de Tintaine.

On notera que la zone draguée ne représente qu'une très petite partie de la zone qui paraît « intéressante », d'après les découvertes déjà faites, et donc que d'autres découvertes peuvent être attendues des travaux à venir.

C'est ainsi que tous les travaux ont eu lieu au SE de la voie rapide Gruissan-Narbonne Plage et qu'une zone d'anciens marécages incultes existe encore sur 250 m de large entre cette voie et les garrigues de la Clape. A la limite des garrigues et de la plaine sont implantés les habitats de grosses exploitations agricoles, le Bouis, Tintaine et Pech Rouge. C'est au voisinage des deux premiers que l'on trouve des débris antiques en surface.

Autour du Bouis, au Sud d'une ligne joignant les bâtiments actuels et le petit pech coté « 21 » sur la carte, sur 100 à 150 m de large jusqu'à l'ancienne route de Gruissan-Narbonne Plage, les tessons d'amphores, tuiles, céramiques fines sont abondants.

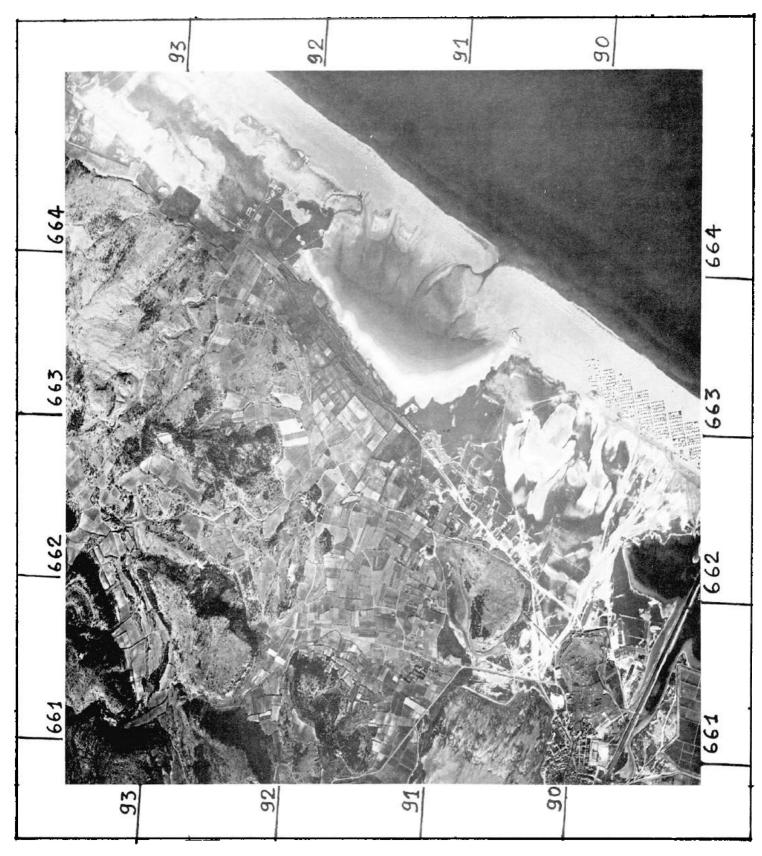
A Tintaine-le-Bas, le promontoire rocheux sur lequel est bâtie la maison actuelle est jonché de tessons antiques sur 300 m vers le Sud-Ouest; vers le Nord-Ouest, les tessons abondent jusqu'à la limite des vignes près de Tintaine-le-Haut. Dans la vallée à fond plat en arrière, vers l'Ouest, de Tintaine-le-Haut, des taches claires, géométriques, sont visibles en permanence sur les photos aériennes et font penser que les ruines s'étendent jusque là. Le site s'étendrait donc sur une vingtaine

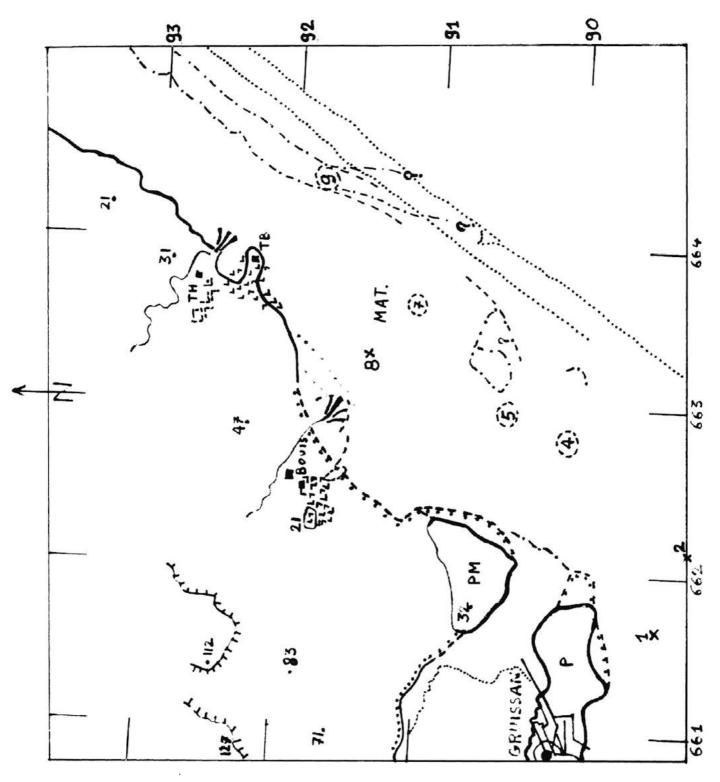
Illustration des pages suivantes (fig. 4):

La fig. 4 A est une photographie aérienne (à l'échelle de 1:25 000° (4 cm = 1 km environ) de la côte au Nord-Est de Gruissan, prise en 1962. On y distingue le cordon littoral sableux de couleur gris clair, sur lequel est établi (près du bord inférieur de l'image) le lotissement de Gruissan-Plage. Immédiatement à l'Ouest de ces constructions, l'étang de Grazel, puis au N.O. le Pech (P) et le village de Gruissan, bâti en rond autour du rocher. A l'Est de l'étang de Gruissan, le Pech Maynaud (PM), au Nord duquel s'étend vers le Bouis une plaine cultivée. Enfin, au Nord, les collines abruptes de la Clape. Entre la plaine cultivée et les collines, d'une part, et le cordon sableux, d'autre part, on distingue une surface de teinte très sombre dans laquelle se découpent les auréoles claires des étangs. La surface sombre correspond à une couche d'argile plastique horizontale peuplée d'une végétation basse de salicornes du côté de la mer et de graminées lorsque, du côté de la terre, les apports d'eau douce sont suffisants. Elle a parfois été cultivée, après avoir été draînée, puis recouverte de sable et de vase ramassés alentour (rectangles en relief à l'Est de Pech Maynaud). Cette zonc correspond à l'étendue d'un système d'étangs compris entre le cordon littoral sableux et la « terre ferme ».

La fig. 4 B est un calque dessiné sur la photographie aérienne. On y voit dessiné en pointillé fin les limites du cordon littoral actuel, en tireté les limites d'un cordon sableux, sans doute un cordon littoral plus ancien. Le trait épais, qui court du NE au SO, marque, lorsqu'il est plein, la reconstitution d'une côte rocheuse; lorsqu'il est interrompu et pointé, la reconstitution d'une côte basse qui bordait la chaîne d'étangs ou la mer (au Sud) du côté de l'Ouest. Le passage entre le Pech Maynaud (PM) et le Pech de Gruissan (P) n'est pas assuré.

Les vestiges antiques du Bouis et de Tintaine (TH = Tintaine le Haut, TB = Tintaine le Bas) sont indiqués par des L enchevêtrés. Les nombres accolés à un point sont les altitudes en mètres. Dans la zone des étangs, on a marqué par des x les épaves trouvées en place, et par des cercles tiretés les positions probables d'épaves d'où proviennent des rejets de débris identifiés. D'autres rejets de débris n'ont pas été localisés. Les chiffres dans la marge sont les coordonnées Lambert, approximatives,





d'hectares. D'importantes ruines de murs existent en plusieurs points à Tintaine-le-Haut comme à Tintaine-le-Bas 18. D'après les témoins de surface, l'occupation de tous ces habitats a été fort longue depuis au moins le premier siècle avant notre ère jusqu'au Moyen Age (au Sud du Bouis).

Morphologie.

La figure 3, assemblage de deux photographies aériennes prises en 1935 et la figure 4, déjà citée, montrent l'état du littoral tel qu'il était avant les travaux. Les seules modifications importantes de l'état naturel étaient les créations de champs par drainage du fond de l'étang asséché (Est du Bouis par exemple) ou surtout par prélèvement de sable et d'argile à la surface de l'étang et construction de plate-formes quadrangulaires rehaussées de 40 à 50 cm, rarement plus. Un grand nombre de ces constructions existent à l'Est du Pech Maynaud, dans le carreau 662-90.

D'autre part, un intense reboisement, spontané mais encore discret, quoique bien visible de 1935 à 1962, volontaire et général de 1962 à 1976, change complètement l'aspect des collines de la Clape.

L'agriculture est au contraire très stable pendant cette période : les limites de parcelles sont presque toujours identiques aux trois dates (sauf évidemment dans la zone des travaux actuels).

En allant de la mer vers l'intérieur, on trouve les unités morphologiques suivantes (repérées par des numéros sur la fig. 3):

- 1) Une bande de sable, large de 180 m, du cordon littoral actuel dans lequel le grau de l'étang de Mateille est plus ou moins apparent. Ce cordon recoupe par une discordance très nette sur la fig. 3 en « 664,5-91,3 », un cordon sableux moins rectiligne.
- 2) Cette deuxième bande de sable, fixée par la végétation surtout sur son front vers la mer, sauf dans quelques zones de dunes vives (665,2-92,7), constitue un deuxième cordon littoral, percé de plusieurs graus. Des dunes anciennes fixées forment des buttes de 2 à 3 m de haut dans sa partie centrale (chiffre 2 au point 664,5-91,5).

Au Sud du grau de Mateille, on voit réapparaître un cordon sableux qui en est peut-être la suite. Cependant, plus au Sud (voir fig. 4), à hauteur du village sur pilotis de Gruissan-plage, le cordon actuel est au contact de la formation d'apparence sombre des « argiles » (n° 3). Il faut donc imaginer que le deuxième cordon a été complètement érodé dans cette zone et se trouvait plus au large, ou à l'emplacement du cordon actuel.

3) Une zone de couleur uniformément sombre apparaît ensuite, soit en arrière du cordon littoral n° 2, soit en arrière de l'étang de Mateille ou des étangs situés au Sud. C'est une vaste étendue argileuse, couverte d'une végétation monotone de salicornes, sauf dans la partie où les apports d'eau douce permettent l'implantation d'une pelouse, utilisée en prairie naturelle. La forme des rives sur les étangs et l'observation au sol laissent voir que cette couche argileuse continue a été érodée par l'étang qui y a creusé son lit. L'évolution sur les 30 ans qui séparent les photographies montre une quasi-stabilité de la ligne de rivage : le phénomène doit être « ancien » et actuellement stabilisé. On sait d'autre part que ces couches d'argile à salicornes se déposent sur des fonds d'étang temporaires très plats, éloignés ou coupés de l'énergie marine (ce qui implique ici un cordon littoral continu), qui n'ont d'eau qu'après les pluies ou les coups de mer d'automne et sont desséchées tout l'été.

^{18.} Voir supra, p. 11.

- 4) Les cultures sont implantées en arrière de cette zone, ou artificiellement au-dessus par apport d'un matériau fait du mélange de l'argile et du sable. Souvent le ravinement des pentes des collines proches a donné un colluvion, limoneux en aval vers la mer, plus grossier en amont. Les sondages montrent que la couche d'argile 3 s'étend presque partout sous le colluvion cultivé, ce qui révèle que l'extension de l'étang a été plus vaste qu'actuellement. En 662,4-90,8, le chiffre 4 indique le colluvion reposant directement sur une ancienne terrasse quaternaire, le chiffre 3 immédiatement voisin, que la couche d'argile passe sur la même terrasse, dans l'étang de Pech Maynaud puis dans celui de Gruissan.
- 5) Les collines rocheuses couvertes de garrigues ou de bois ferment l'horizon à l'Est. On note entre 663-92 à l'Est du Bouis, et Tintaine-le-Bas, puis plus au Nord en allant vers Pech Rouge, une falaise marine morte, dont les sondages ont montré qu'elle était vive il y a peu, juste avant le dépôt de l'argile 3. Là se situe, nous allons le voir, une partie du rivage antique.

D'autres détails morphologiques sont interprétables sur ces photos, mais il vaut mieux, à ce stade, parler du résultat des sondages.

Etude par sondages à la tarière.

Une série de sondages à la tarière avait été entreprise aux abords immédiats des ruines de Tintaine-le-Bas pour voir si ces ruines, fort étendues, ne correspondaient pas à un ancien port. Par la suite la même opération a été tentée à l'Est et au Sud du Bouis, puis immédiatement au Nord de l'étang de Pech Maynaud.

Cette centaine de sondages a apporté de précieux renseignements stratigraphiques mais dont toute l'information ne peut être interprétée, faute d'un nivellement précis rattaché au N.G.F.

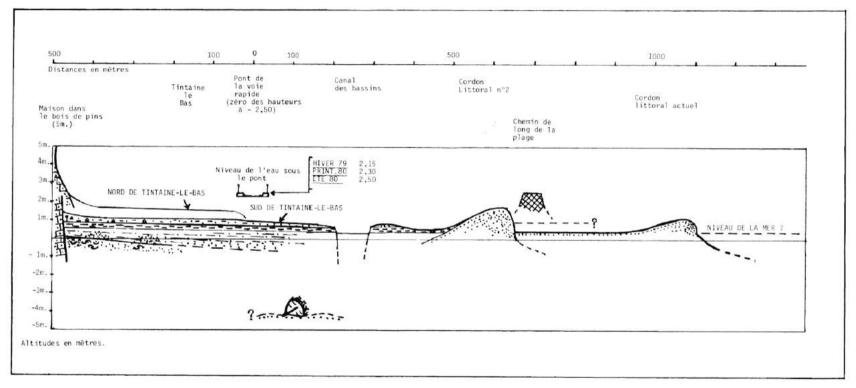
Je vais donc simplement décrire deux résultats :

- La stratigraphie simplifiée et une coupe Ouest-Est de l'anse de Tintaine vers la mer (grosse flèche sur la figure 2).
- Le tracé de la côte dans la zone où elle n'est pas rocheuse, en fait au Sud du Bouis (tracé sur la figure 4 B).
- 1) La figure 5 est une coupe topographique et stratigraphique basée sur une vingtaine de sondages dont quelques-uns sont représentés pour fixer les idées. Les principales informations qu'on peut en tirer sont les suivantes :

Tout d'abord l'extension des vestiges légers (tessons...) autour de Tintaine est celle des colluvions qui entraînent ces débris. L'extension en profondeur est différente soit qu'on trouve seulement du sable marin sous le colluvion riche en débris (ex. n° 1, 5, 15, 17, ...), soit qu'un limon stérile cache un limon colluvial ou l'argile d'étang contenant des débris (ex. n° 11, 151, 152, 155, ...).

Ensuite, sauf peut-être très près des ruines (14) ou du rivage (n° 141 près du Bouis), on n'a jamais touché le fond de la mer antique, c'est-à-dire que, si l'on a une couche marine (sable ou sable coquiller) sous le colluvion ou l'argile de fond d'étang, l'épaisseur de sable excède la capacité de la tarière (2,20 m). Donc le profil de la côte était assez abrupt.

L'argile de fond d'étang est un niveau très continu sur toute la zone. Près de Tintaine, son sommet est situé vers 0,75-0,80 m au-dessus du « niveau de l'étang en été » pris comme zéro; elle a très régulièrement 0,60 m d'épaisseur dans les sondages comme sur les bords érodés des bassins artificiels. Vers le large, l'altitude du sommet descend jusqu'à 0,60 m (rivage du « Grand Bassin ») Ce niveau contient lorsqu'il est voisin des ruines, des tessons et des débris organiques nombreux : il est donc post-romain. En fait, il scelle le remplissage d'une lagune isolée en arrière du cordon littoral n° 2.



5. Coupe perpendiculaire au rivage, suivant la double flèche de la figure 2, au niveau de Tintaine-le-Bas. Le fond de l'anse au Nord de Tintaine-le-Bas est à l'altitude de 1,7 à 1,5 m par suite d'un colluvionnement important. L'étang asséché qui est au Sud se trouve à une altitude de 0,90 à 1,20 m. Mais le premier niveau géologique repérable, l'argile plastique d'étang, se suit à la même altitude dans les deux sites. Les altitudes ne sont pas rattachées au NGF. Le zéro est à — 2,50 sous le trottoir du pont de la voie rapide, sur la culée Nord.

Au-dessous, un sable vaseux fin, gris bleuté, à rares débris de coquilles fines, suggère le remplissage d'un étang ouvert sur la mer. Son épaisseur est de 40 à 50 cm, près des rivages mais peut atteindre 1,30 m. Ce remplissage est en grande partie post-romain comme le montrent les sondages (n° 18, p. ex.) où il y a des tessons.

En général, on entre après 0,50 à 1 m, soit dans un sable fin beige d'arrière-plage, soit dans des sables jaunes grossiers, parfois coquillers qui peuvent représenter des niveaux où l'énergie de la houle se fait sentir (flèches ou sommets de cordons sableux).

En résumé, il y a eu au pied des falaises mortes des environs de Tintaine, tout d'abord la mer ouverte, puis une plage qui s'est étendue peu à peu. A un moment, un cordon littoral (n° 2) a isolé, partiellement (sables vaseux coquillers), puis totalement (argile), un étang, dont le niveau d'assèchement en été se situait vers 0,60 m au-dessus du niveau actuel.

Par la suite, l'étang s'est creusé et ouvert à nouveau sur la mer, pour former l'étang de Mateille, isolé à nouveau par le cordon littoral actuel.

Toute cette séquence est post-romaine, car on y trouve des tessons. Le dernier niveau atteint vers le bas est certainement marin, donc la falaise était vive à l'époque romaine dans cette zone. On ne peut pas prouver que les ruines du rivage correspondent à un port de commerce, car les sondages n'ont jamais encore touché le fond sous la mer. Il est en tout cas vraisemblable, vu l'ampleur du site, que le fond de l'anse entre les deux Tintaine a été utilisé comme débarcadère.

2) A quelque 800 m au Sud-Ouest de Tintaine, en allant vers le Bouis, la falaise morte disparaît, d'abord, sous des colluvions cultivés, puis complètement, car la roche, calcaire ou grisée, formant substratum, est remplacée par une terrasse d'argile à galets. Une série de sondages a permis de corréler les indications morphologiques données par l'interprétation des photos aériennes et de retracer la ligne de rivage antique (voir fig. 4 A et 4 B).

Immédiatement à l'Est du Bouis, la côte devait être assez abrupte, car on passe brusquement d'un sous-sol de grès sous 1,25 m de colluvions à une série qui comprend toujours l'argile de fond d'étang temporaire, puis 0,80 m de sable vaseux d'étang, puis un sable brun de plage. De là vers la côte les sondages confirment l'existence de pointes sableuses (« spits »), dont on voit bien la trace sur les photos aériennes : ils montrent des sables grossiers gris clair à marbrures jaunes avec des coquilles marines.

Au Sud du Bouis on reconstitue le tracé de la côte parallèlement à l'ancien chemin de Gruissan; en plusieurs points, des tranchées faites pour des travaux agricoles montrent des amas de coquilles marines et du sable sur la terrasse quaternaire ancienne : on est sur le rivage. Au voisinage immédiat le sondage 142 montre des faciès marins au-dessus et au-dessous de l'argile plastique, indice d'une baie ouverte : l'étang de Mateille était alors une baie ouverte à l'Est et s'étendait sur 800 m plus à l'Ouest. Au centre de la plaine, l'argile est plus épaisse et les sables vaseux de fond d'étang ouvert sont monotones jusqu'à 2 m.

Enfin on arrive à l'étang de Pech Maynaud qui assurait la communication des étangs de Gruissan et de Mateille à l'époque des argiles, car elles sont continues de part et d'autre du Pech Maynaud. Mais comme elles reposent directement sur la terrasse ancienne à galets, on est assuré que le passage était fermé antérieurement, en particulier à l'époque romaine.

Il semble qu'il en ait été de même pour le passage possible entre le Pech Maynaud et Gruissan. Donc la présence de navires au centre de l'étang de Mateille ne peut pas s'expliquer par une route directe vers les étangs et Narbonne : il fallait passer au Sud par le Grazel. Ainsi, de même que pour Tintaine, on peut soupçonner les vestiges étendus autour du Bouis d'être la partie visible d'un port, d'où l'attirance des navires pour cette zone. Mais là encore les sondages trop peu profonds, compte tenu du fort alluvionnement dans le cône de déjection du torrent du Bouis (voir fig. 4, 663-91,8), ne permettent pas d'étayer cette hypothèse pour le moment.

La stratigraphie superficielle et le tracé de la côte étant reconnus, un examen des figures 3 et surtout 4 A montre à la pointe sud de l'ancien étang de Mateille (663,3-90,8) une zone de sable, de teinte plus claire que l'argile dont elle semble émerger. L'érosion du niveau argileux lui donne une forme de pointe dirigée vers ce lieu, comme serait un tombolo en arrière d'une île. Ce qui suggère une autre hypothèse, celle d'un haut fond rocheux (19) support du banc sableux puis de la forme en tombolo, sur lequel les navires auraient fait naufrage. Cette zone se trouve en grande partie dans la courbe au Nord du grand bassin de la station.

Conclusion.

L'interprétation des photos aériennes jumelée avec les sondages permet de reconstituer l'évolution du rivage après l'époque des naufrages qui ont suscité cette recherche.

On a la certitude qu'avant la formation du cordon littoral, la côte de Gruissan était rocheuse au Nord du Bouis, puis en talus de plage à galets au Sud jusqu'au Pech de Gruissan. La transformation étant à coup sûr post-romaine, puisqu'on découvre des tessons dans le niveau argileux ou juste en dessous, on peut estimer que l'emplacement du rivage à l'époque romaine est le même, à très peu de choses près. Mais faute d'avoir pu sonder assez profondément, on n'a nulle part touché le fond de la mer sur lequel reposent, quelques centaines de mètres au large, les épaves découvertes. D'ailleurs, des témoignages concordants indiquent que l'épave marquée 8 sur la carte 4 B apparaissait, dans le talus du bassin, par 4 m d'eau 20, ce qui donne le fond à 800 m à l'Est de la côte reconstituée. La suite des travaux va consister à rechercher avec des moyens adéquats le fond de la mer aux diverses époques, entre les épaves et les deux sites portuaires possibles, Le Bouis et Tintaine.

Les causes possibles de la présence des épaves, une fois admis le profil de la côte, peuvent se résumer à deux:

- Présence d'un port au Bouis et/ou à Tintaine;
- Navigation le long de la côte pour gagner le Grazel, avec échouage sur des hauts fonds ou des rochers, dont un au moins peut être soupçonné.

Le groupement des épaves ne permet pas de trancher. Compte tenu de l'immense surface encore inexplorée, un nombre d'épaves triple ou quadruple de celui qui a été découvert existe sans doute. Une prospection au magnétomètre suivie de sondages à la tarière permettra d'étudier leur répartition et sans doute de découvrir le port, s'il existe.

Max Guy.

^{19.} Cette observation recoupe une indication du conducteur des travaux : la drague a été entravée dans son action par la présence en plusieurs points d'un banc rocheux rencontré à 4 m de profondeur. Cf. Y. Solier, *l.c.*, p. 127, note 46.

^{20.} Cf., infra, l'épave de Mateille B.

LES GISEMENTS DU GRAZEL

C'est dans le « Grazel », petit grau, qui relie l'étang de Gruissan et la mer, tout en desservant le port de pêche local, qu'ont eu lieu les premières découvertes (fig. 6). Pour remédier au colmatage progressif de la passe par les alluvions et les sables, il s'était avéré nécessaire en 1893 de la surcreuser et d'aménager, à l'aide des vases extraites par la drague, des digues de protection contre les coups de mer. La destruction de l'une des berges endiguées durant les hivers 1904 et 1905, s'accompagna de la mise au jour en deux endroits différents d'une masse importante d'objets. A 500 m environ de la plage, « quantité de monnaies byzantines corrodées par la mer » et divers objets de bronze. A quelque 300 mètres plus vers l'Ouest, des amoncellements de débris d'amphores italiques. Des diverses trouvailles qui furent faites, sont connues celles que J. Yché et H. Rouzaud consignèrent dans leurs notes ²¹. Au dire même des auteurs, elles ne représentent qu'une faible partie du butin ²².

En 1974, un nouveau dragage a touché les mêmes gisements, et rejeté successivement dans les sables un supplément d'objets métalliques et de monnaies byzantines, puis des débris d'amphores. On doit leur sauvegarde partielle à A. Bouscaras et à l'abbé Pauc qui ont pu repérer l'emplacement des épaves présumées. Aucun sondage n'a pu être pratiqué.

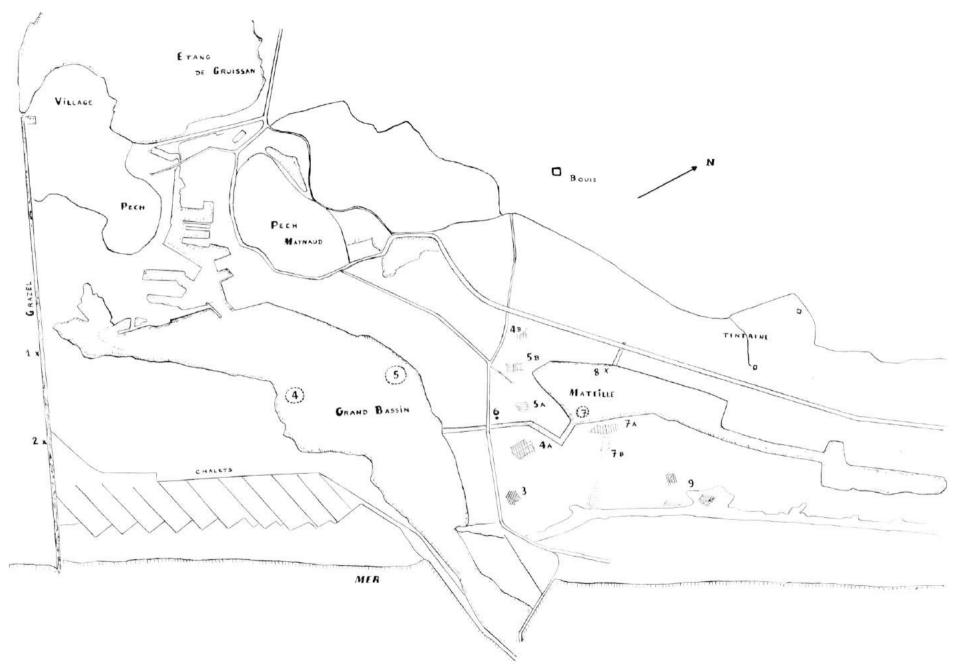
I. — Gisement du Grazel A (Point 1).

Grâce aux indications de J. Yché et d'H. Rouzaud, on sait que ce gisement était constitué, au moment de sa découverte en 1905, par d'abondants amas d'amphores ²³. Mais il est impossible aujourd'hui de déterminer s'il s'agissait réellement des restes d'une cargaison, comme l'ont soutenu ces chercheurs, ou d'un dépôt marin. L'importance même du gisement, que le dernier dragage

^{21.} Cf. Julien Yché, Une déconverte d'objets antiques au Grau du Grazel, dans Bull. de la Com. Arch. de Narbonne, IX, 1907, p. 466-470. H. Rouzaud, Cahiers (manuscrit), notamment I, p. 66-67; V, p. 7-8 et p. 79-80. D'après les indications de H. Rouzaud, les trouvailles s'échelonnèrent sur une dizaine d'années. En 1917 encore on trouvait des monnaies à l'emplacement de l'épave byzantine. Sur les découvertes du Grazel, on peut voir aussi le Répertoire archéologique du département de l'Aude, par P. Courrent et Ph. Héléna, 1935, p. 31-32, et d'A. Grenier, la Carte archéologique du département de l'Aude, Forma, XII, p. 148.

^{22.} J. Yché, I.c., p. 467; H. Rouzaud, I.c., V, p. 7-8.

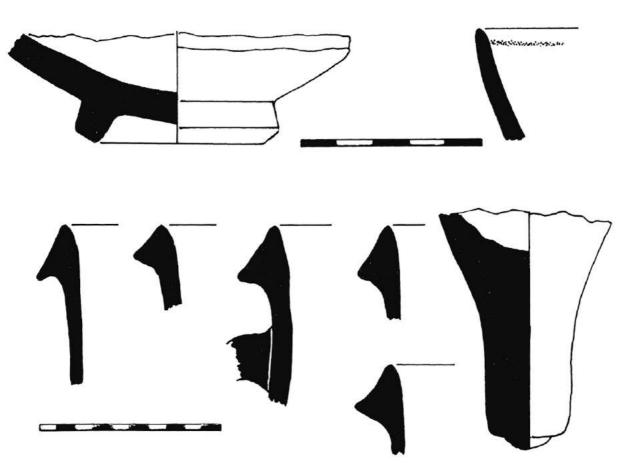
^{23.} J. Yché, p. 467. L'auteur signale « quantité de débris d'amphores extraits du grau. Cette quantité permet de supposer qu'un bateau porteur d'une cargaison de ces vases fit naufrage à cet endroit... La drague a d'ailleurs remonté non loin du même endroit des pièces de bois ayant appartenu à la carène d'un navire antique... ». Quant à Rouzaud, il observe « qu'en amont de Gruissan, des deux côtés du lit du canal se voient deux îlots dépassant le niveau des eaux moyennes; ils sont entièrement constitués par des débris d'amphores romaines. L'étude de ces amphores prouve que ce sont des amphores italiques du Haut Empire. Il me semble bien que le point de naufrage du bateau à amphores n'a rien de commun avec le point de naufrage du bateau chargé de bronze » (épave byzantine).



6. Les nouveaux plans d'eau de Gruissan: localisation des principales trouvailles. La position des épaves est indiquée par des × (épaves en place) ou des cercles tiretés (position probable). Les chiffres seuls correspondent aux principales zones de rejets.

aurait simplement effleuré, nous échappe totalement. Nous ne pouvons que nous en tenir à une rapide description des rares éléments significatifs connus, attribuables à première vue au 1er siècle avant notre ère.

- Fragments d'amphores: nous avons examiné une trentaine de fragments de panses, formant un lot homogène, d'origine italique. Cinq hauts de cols (fig. 7) se rapportent à la catégorie Dressel 1 A: lèvres courtes, faiblement inclinées, pâte dure bien cuite, rouge pâle, dégraissant sableux peu apparent. Le seul pied présent a des flancs concaves et un plan de pose convexe. Les caractères de la pâte ne sont pas les mêmes que pour les bords: de ton brun, elle renferme un abondant dégraissant de sable volcanique noir. Aucun des fragments étudiés ne présente de traces de poix à l'intérieur.
- Céramiques à vernis noir (fig. 7): un fragment de coupelle de style A tardif, à pied bas, plan de pose réduit, pâte rouge-marron, vernis mat; un bord de bol de forme 31/33, souligné à l'intérieur par un filet blanc, pâte rouge pâle, vernis noir mat luisant.
- As d'Ampurias ²⁴: D/ Tête à droite, devant C.N.C.P.C.MA, dessous Q. R/ Pégase à droite au-dessus, une couronne; à l'exergue, légende en partie effacée EMPO .. Poids: 8,93 gr;



7. Grazel A: céramiques à vernis noir et fragments d'amphores de type Dressel 1 A.

^{24.} Monnaie identifiée par J.-C. Richard.

mod: 27 mm; ép. 2 mm; direction des coins: 8 (fig. 8) Réf: Vives 25 pl. 123,4 — L. Villaronga 26 série 24 nº 95. Datation: entre 27 av. J.C. et 30 ap. J.C.

Cette chronologie est plus basse que celle qui s'attache en général aux amphores de type Dressel 1 A et aux vases campaniens tardifs. Faut-il penser que la monnaie et les céramiques n'appartiennent pas au même gisement, ou bien que celui-ci correspond à un dépotoir? Il serait sans doute vain de chercher à être affirmatif.



8. Grazel A: As d'Ampurias, droit et revers.

II. — L'épave byzantine Grazel B (Point 2).

Nous nous attarderons plus longuement sur ce gisement qui n'a pour l'instant aucun équivalent en extrême Occident. De ce fait, même s'il est très incomplet, l'inventaire des trouvailles — plus particulièrement du lot monétaire — devrait apporter une intéressante contribution à l'histoire des relations commerciales de la Gaule et de la Méditerranée orientale durant le Haut Moyen Age. Selon toute vraisemblance, à s'en tenir à l'homogénéité des mobiliers, on a bien affaire à une épave de navire encore enfouie sous le bord du chenal. Elle mériterait une fouille d'envergure.

1. — Les objets métalliques.

Hormis les pièces 7-8-10-13-18, énumérées ci-dessous ²⁷, rien ne subsiste des objets recueillis en 1905, coffret en plomb, statuette, tortue, lampe chrétienne en forme de nef munie d'une anse

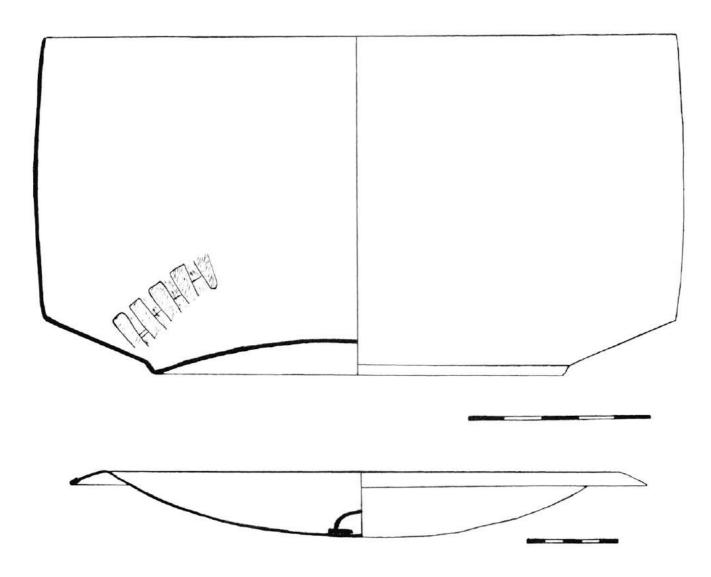
^{25.} A. Vives y Escudero, La moneda hispánica, Madrid, 1924-1926, pl. 123, 4.

^{26,} L. Villaronga, The aes coinage of Emporion, Londres, 1977, p. 31 et 69.

^{27.} Il s'agit d'éléments secondaires provenant de la collection Rouzaud (Musée de Narbonne). Les principales trouvailles ont disparu

décorée d'une croix et d'une colombe 28. La majeure partie des pièces en bronze que nous décrivons ont été recueillies sur un espace restreint par A. Bouscaras, associées à des monnaies.

1. — Couvercle en tôle de bronze embouti (fig. 9). Complet, H. 32 mm — Diam. 320 mm. Il forme une cuvette convexe cernée par un bord incliné de 25 mm de largeur. Son pourtour porte l'empreinte d'une soudure à l'étain, qui suggère l'existence d'une bande de renforcement large d'environ 9 mm, aujourd'hui disparue. Au centre, se dresse une poignée de préhension, constituée par une mince plaque (largeur: 32 mm) assez grossièrement soudée. Elle ne semble pas d'origine. Dans son premier état, ce couvercle était recouvert d'une mince pellicule d'argent dont des vestiges très nets sont encore visibles au revers.



9. Grazel B : couvercle et vase caréné en bronze.

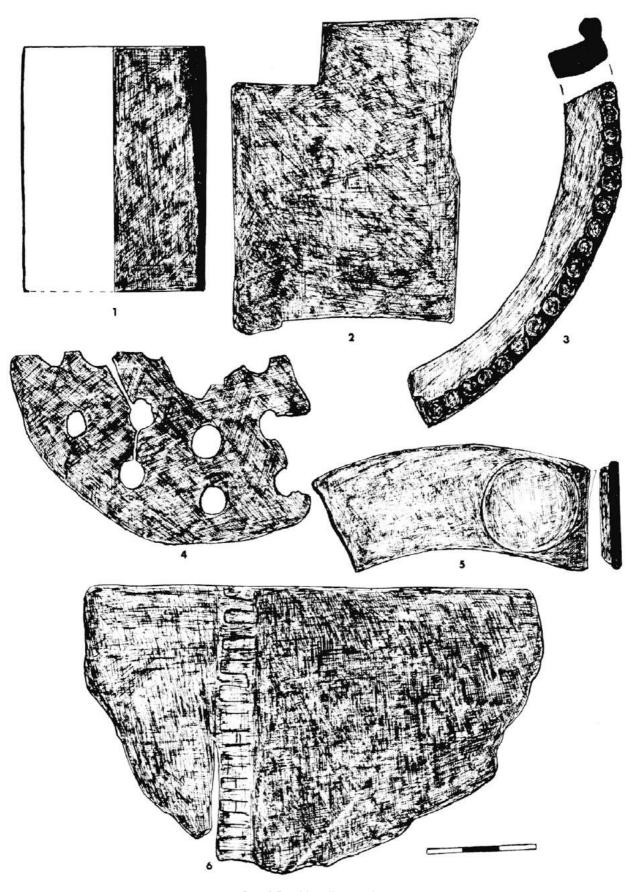
^{28.} Cf. J. Yché, I.c., p. 468-470.

- 2. Vase caréné à fond concave (fig. 9). H. 85 mm. Diam. max. 175 mm. Diam. base 112 mm. Aux 3/4 complet, après restauration. Il est fait d'une mince tôle de bronze martelée sur laquelle on distingue aisément le procédé utilisé pour l'assemblage du fond et de la paroi. La bordure raccordable de chacun de ces éléments a été découpée en « créneaux », de manière que la languette pleine de l'un vienne s'imbriquer dans la partie vide correspondante de l'autre. Ces points de raccord furent ensuite soigneusement ajustés par martelage pour assurer la solidité de l'ensemble. Cette technique se retrouve sur un chaudron de bronze découvert dans l'épave byzantine de Yassi Ada ²⁹.
- 3. Moitié d'un fond de vasc martelé (fig. 10, 6) (123×72 mm) présentant le même procédé d'assemblage.
- 4. Petite boîte cylindrique (fig. 10, 1). H. 62 mm. Diam.: 50 mm. Elle se ocmpose d'une mince plaque de bronze, longue de 170 mm, dont les extrémités recourbées sont soudées à l'étain. Le fond, absent, était fixé selon le même procédé (traces très nettes de la soudure).
- 5. Fragment (80 \times 48 mm) d'un fond d'écumoire à gros trous. Onze d'entre eux subsistent. Travail assez grossier (fig. 10, 4).
- 6. Plaque de tôle quadrangulaire (75×60 mm), martelée et cisaillée avec soin. Elle offre une échancrure en angle droit. La destination de cette pièce est imprécise (fig. 10, 2).
- 7. Fragment (105×115 mm) de bandeau circulaire, massif, de 7 à 8 mm d'épaisseur, surmonté du côté extérieur par une rangée de perles. L'ensemble, de fonction incertaine, a été fondu en une seule fois (fig. 10, 3).
- 8. Fragment $(75 \times 27 \times 5 \text{ mm})$ d'un bronze coulé. Il reste un bandeau orné d'un mamelon arrondi (fig. 10, 5).
- 9. Petit plateau de balance. Diam.: 115 mm. Prof.: 21 mm. La tôle de bronze, extrêmement mince, est en partie déchirée. Trois trous de suspension sont visibles près du bord. En raison même de ses dimensions très réduites et de sa faible épaisseur, il est exclu que ce plateau puisse appartenir à la balance de grand modèle que nous examinons plus loin (n° 20) (fig. 11, 12).
- 10. Plaquette rectangulaire de section tronconique, mesurant 16×18 mm, pour un poids de 10 grammes (fig. 11, 5). On peut se demander s'il ne s'agirait pas d'un poids de l'époque byzantine durant laquelle se sont répandus les poids aplatis en forme de plaquettes rondes ou carrées 30 . Mais en l'absence de signe à la surface de l'objet cette hypothèse reste sujette à caution.
- 11. Bande plate incomplète ($156 \times 16 \times 3,5$ mm), dont l'extrémité conservée se rétrécit pour former un crochet (fig. 11, 11).
- 12. Fragment d'anse en ruban, terminée par un appendice en forme de feuille. H.: 88 mm. Larg. max. 39 mm. Belle patine verte. Cette pièce évoque une anse-réflecteur de lampe à huile. On peut la rapprocher de l'anse d'une lampe de forme allongée du Musée de Besançon (n° 206), de chronologie incertaine ³¹ (fig. 11, 7).
- 13. Extrémité d'un manche rubanné de section rectangulaire, surmonté d'un appendice discoïdal, Longueur conservée : 48 mm. Largeur : 23 mm (fig. 11, 6).
- 14. Garniture de coffret, comportant deux éléments symétriques reliés par une charnière. Seul l'un d'eux est complet. Long de 80 mm, il comprend une plaquette rectangulaire mesurant 15 mm de large et 1,5 mm d'épaisseur, et terminée par un disque ovale (30 mm). Le second élément

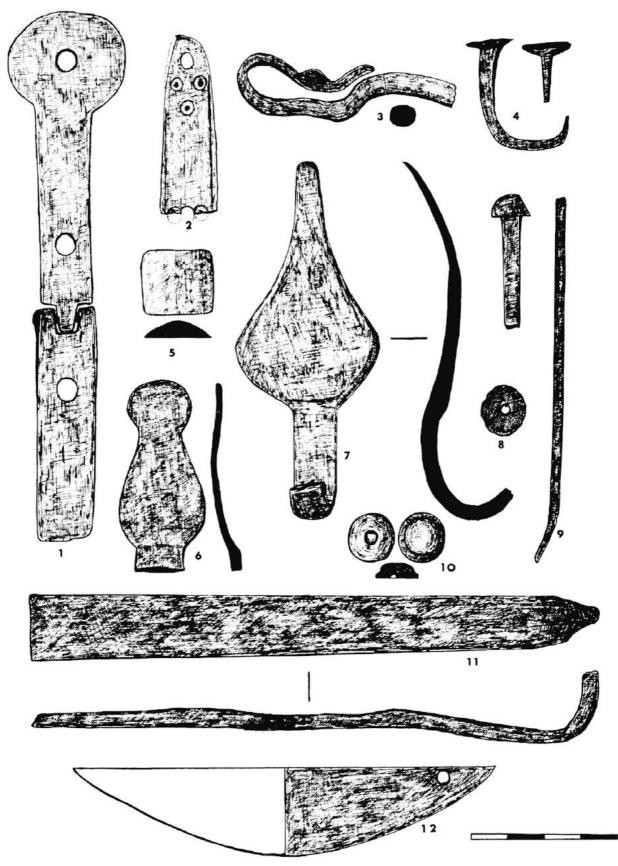
^{29.} G.F. Bass, A Byzantine Trading Venture, dans Scientific American, 224, 1971, p. 23-33.

^{30.} Des exemples nous sont offerts par l'épave de Yassi Ada, ibidem, p. 30.

^{31.} Cf. L, Lerat, Catalogue des collections archéologiques de Besançon, I, Les Lampes antiques, dans Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1954, p. 34, pl. XXIV.



10. Grazel B: objets divers en bronze.



11. Grazel B: objets divers en bronze.

est amputé de cette partie. L'ensemble offre un décor ocellé fait, semble-t-il, avec une mèche : sur la plaquette, des cercles concentriques pointés alternent avec des petits cercles. La même ornementation se retrouve sur le disque autour d'une perforation centrale utilisée pour river l'objet. Un autre trou de fixation apparaît dans la partie inférieure. Le revers est entièrement lisse (fig. 12). Le sens du fonctionnement indique que la charnière était placée à l'intérieur du coffret (fig. 11, 1).



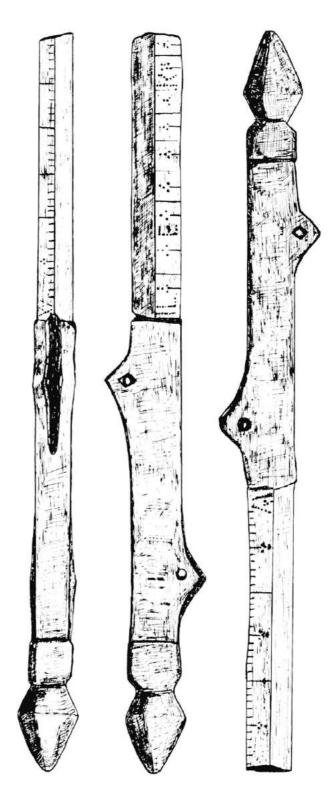
12. Grazel B: charnière de coffret en bronze (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage),

- 15. Fragment de plaquette à sommet vaguement arrondi (44 × 17 mm), ayant servi, elle aussi, de garniture. L'avers montre un fin sillon longitudinal, parallèle au bord, un décor de cercles pointés et deux trous de rivets (fig. 11, 2).
- 16. Fragment d'anse (long. 60 mm), comprenant une tige de section ronde, dont le bout s'aplatit et se recourbe en forme d'un col et d'une tête de cygne (fig. 11, 3). Cet élément servant de crochet de suspension appartenait très certainement à l'extrémité d'un simpulum ou peut-être d'une anse de situle 32.
- 17. Petite rondelle de bronze n'excédant pas 12 mm de diamètre (fig. 11, 10). Dessus arrondi, surface extérieure plane percée d'un trou. Il pourrait s'agir d'un bouton.
 - 18. Petite rondelle plate sans décor. Diam. 12 mm (fig. 11, 8).
- 19. Restes de plusieurs clous de bronze de section quadrangulaire à tête aplatie ou tronconique (fig. 11, 4).
 - 20. Balance byzantine en bronze (fig. 13):

a) Caractéristiques.

Le seul élément conservé est un fléau fragmentaire mesurant 185 mm de longueur. Il se divise en deux parties de section quadrangulaire : d'un côté, une tige épaissie (11 mm), dont l'extrémité, terminée par un renflement, présente une gorge où pouvait se placer éventuellement un anneau supportant les chaînes de suspension d'un plateau. Cette portion de tige est pourvue de deux trous servant à maintenir deux crochets (absents), utilisables, l'un pour la suspension de la balance, l'autre pour l'accrochage de la marchandise à peser; de l'autre côté, une tige plus mince (9 mm),

^{32.} Les parallèles sont nombreux. A titre d'exemple, mentionnons les exemplaires du Musée des Antiquités Nationales: S. Tassinari, La vaisselle de bronze romaine et provinciale au Musée des Antiquités Nationales, 29^r supplément à Gallia, Paris, 1975, pl. X-XI et XXVI-XXVII.



13. Grazel B : fléau de balance en bronze.

d'aspect losangique, graduée sur deux faces opposées. Nous sommes donc en présence d'une balance à double sensibilité 33.

On observe, d'emblée, que les marques pondérales sont indiquées non pas avec des chiffres romains, mais avec des lettres grecques, ce qui est la règle pour les balances byzantines. Sur la face correspondant aux pesées faibles se distinguent la lettre A, équivalent de 1, et les indications des onces (traits courts), des demi-livres (traits moyens flanqués de points) et des unités (traits longs). Sur la face réservée aux pesées lourdes, des traits semblables indiquent les livres et demi-livres, les signes I \(\Gamma\) (gamma renversé), E³⁴ et K notant les chiffres 13, 15 et 20. D'après les données que nous devons à G.F. Lavagne publiées ci-dessous, la puissance de cette balance serait de 50 livres appour un fléau dont la longueur restituée serait de 292,5 mm.

Un certain nombre de balances d'époque byzantine ont déjà été signalées. Elles ont la particularité d'offrir sur le fléau, une inscription indiquant le nom du possesseur ³⁶. Tel est le cas d'une balance de Constantinople du v^e s. inscrite *Pantaleon*, dont le fléau présente un aspect très voisin de celui de Gruissan ³⁷. Mais il comporte comme la plupart des spécimens connus deux crochets d'accrochage. C'est finalement la présence d'un seul de ces crochets qui constitue l'originalité de l'exemplaire de Gruissan. Mais son intérêt tient surtout dans le fait qu'elle est la seule balance d'origine strictement byzantine qui ait été découverte en Gaule ³⁸.

Y.S.

b) Puissance de la balance.

Avant de tenter de restituer la longueur du fléau et sa puissance en livres, il est utile de rappeler le principe des balances dites romaines. Lorsque deux masses sont suspendues de part et d'autre de l'axe de suspension, il faut pour qu'il y ait équilibre que les poids respectifs soient inversement proportionnels aux distances qui les séparent de l'axe. Pour équilibrer par exemple, une masse de 2 kg suspendue à 45 centimètres de l'axe, il faut placer une masse de 6 kg à 15 centimètres de cet axe. Lorsque la balance à vide est en équilibre, les accessoires d'accrochage de la charge (chaînes, crochet, plateau) sont liés au fléau de telle sorte que leur propre poids n'intervient pas dans la pesée.

Graduation des pesées faibles.

L'examen des divisions (fig. 14) nous permet d'établir que le pas de la graduation des pesées faibles est légèrement supérieur à 22 mm. Le pied romain mesurant 296 mm, le pouce est de 24,66 mm. Il vaut 12 lignes de 2,05 mm, 11 de ces lignes faisant 22,5 mm, d'où la valeur adoptée.

^{33.} Les balances à double et triple graduation sont fréquentes. Elles ont l'avantage d'éviter d'allonger outre mesure le fléau. Daremberg et Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, article Libra, p. 1227-1228.

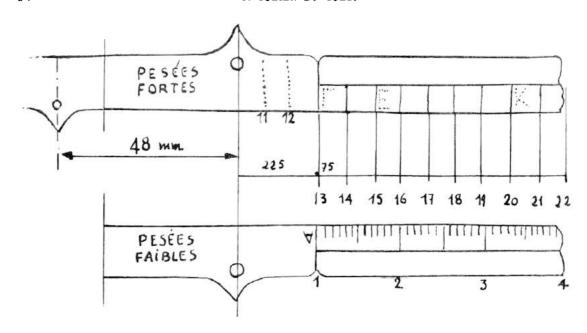
^{34.} Le E, équivalent de 5, est utilisé uniformément pour noter les demi-dizaines : 15-25-35...

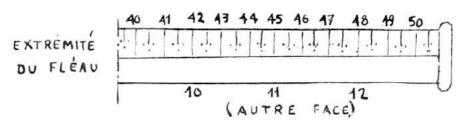
^{35.} C'est également la puissance que nous a indiquée I.T. Roper (lettre du 12-2-80). Nous le remercions ici pour cet aimable renseignement.

^{36.} Cf. Daremberg et Saglio, o.c., p. 1228. Il n'est pas impossible qu'une inscription ait figuré sur la partie manquante du fléau.

^{37.} Cf. M.C. Ross, Catalogue of the Byzantin and Early Medieval Antiquities in the Dumbarton Oaks Collection, vol. 1, 1962, p. 61, n° 71, pl. XLIV. Une balance romaine figure aussi dans l'épave de Yassi Ada (l.c., p. 31), mais, par son système d'accrochage et la forme du fléau, elle appartient à un type différent.

^{38.} Avec cependant les vestiges (peson et crochet, proches, sauf erreur de ma part, de ceux de Yassi Ada) de l'épave Saint-Gervais 2 à Fos-sur-Mer, fouillée en 1978 par Marie-Pierre Jézégou et qui est de la fin du vit ou du vit siècle (B.L.).





14. Le siéau de balance : restitution de la graduation.

Notons que le début de la graduation marquée par la lettre A (1) est obligatoirement à une distance de l'axe égale au pas de la graduation, et que chaque division de 22,5 mm entre deux traits longs coïncide avec une livre.

Remarquons encore que la distance entre le trou de suspension (axe) et le trou d'accrochage, soit 49 mm environ, est certainement l'équivalent de deux pouces, soit 49,33 mm. Mais seule sa projection horizontale, soit 48 mm, doit intervenir dans les calculs:

Si l'on appelle P' le poids du peson, l'équation de cette graduation est, pour N livres,

$$48 \times N = P' \times 22.5 \times N$$
 soit $P' = 213/100$,

ce qui donne un peu moins de 2 livres et 1 sextans ou 706 grammes.

Nous pouvons en déduire la longueur du fléau : $22.5 \times 12 = 270$ mm. A ce chiffre il faut ajouter une division de plus pour permettre les pesées entre 12 et 13 livres, soit en tout 292,5 mm ou 2 pieds. A la division 12, il existait probablement une encoche afin de maintenir en place le peson à la position 12, pour faciliter la suite de l'opération.

Graduation des pesées fortes.

Elle est marquée seulement en livres et semis (demi-livres); son intervalle étant 7,5 mm, soit le tiers de 22,5 mm, il est logique d'en inférer que le peson P" est le triple de P'.

On peut ainsi dire que le fléau est en équilibre lorsque le point d'accrochage porte 12 livres et que le petit peson est à la position 12 du fléau.

Le départ de la seconde graduation doit être à 7,5 mm de l'axe, à la ligne pointillée marquée 11, ce qui a pour résultat de placer la position 13 à l'encoche correspondant au 1 de la première échelle. L'équation de cette graduation est donc $48 \times 3 \times N = P'' \times 7,5 \times N$ soit P'' = 6,4 mm.

Au total, la longueur restituée du fféau étant de 292,5 mm, celui-ci comportait 51 divisions. La dernière utilisable était 50. C'est la puissance de la balance en livres.

Pour justifier cette interprétation et faire la preuve des calculs, appliquons par exemple une charge de 19 livres. Sur la première graduation le peson de 2,13 livres ira se fixer à la position 12; pour les 7 livres restantes, l'équation donne $48 \times 7 = 336 = P'' \times 52,5$ mm. En portant cette distance sur la deuxième graduation, à partir de la division 12, nous tombons sur la position 19.

G.F. LAVAGNE.

2. - Les Monnaies byzantines.

Nous publions ici une centaine de monnaies (101 plus précisément) actuellement connues, trouvées dans les déblais des dragages successifs du grau de Grazel à Gruissan. C'est des découvertes de 1905 que proviennent les 65 monnaies conservées au Musée de Narbonne ³¹⁹. Il s'ajoute à ce lot 28 exemplaires recueillis par A. Bouscaras à la suite du dragage de 1974, lors des prospections dont il avait été chargé par la Direction des Recherches archéologiques sous-marines. Peu de temps après que ce chercheur m'eut fait part de ses trouvailles, fut présenté pour identification au Cabinet des Médailles un autre lot (8 ex.) provenant de Gruissan. Les renseignements donnés par l'inventeur ne laissent aucun doute sur l'origine : leur découverte date de juillet 1974 ; attiré par les débris d'amphores italiques rejetés par la drague entre le canal et l'étang, M. Christmann ramassa sur la rive droite du canal, plus près de la mer, 6 exemplaires en surface et 2 exemplaires à 10 centimètres de profondeur ⁴⁰. La mise au jour de ces divers lots dans les déblais n'excjut pas d'autres trouvailles fortuites faites soit au début du siècle soit dans les années 70, qui seraient conservées chez les particuliers, que cette publication amènera peut-être à se faire connaître. Sans prétendre donc à l'exhaustivité, le présent inventaire espère du moins donner un tableau représentatif des

^{39.} Les monnaies byzantines découvertes en 1905 sont mentionnées par J. Yché, l.c., p. 467: « quantité de monnaies byzantines corrodées par la mer... presque illisibles, sauf deux follis de Justinien de l'atelier de Nicomédie ». Ces dernières monnaies ne se trouvent pas au Musée de Narbonne; ou bien il y a eu erreur d'attribution, ce qui paraît peu probable, ou bien ces monnaies ne sont pas entrées dans les collections publiques. D'autres trouvailles sont mentionnées dans les Cahiers Rouzaud (o.c., V, p. 78-80). Il en ressort que ce chercheur conservait dans sa collection personnelle une cinquantaine de pièces, et que plus de cent autres avaient été recueillies par un habitant de Gruissan, M. Dedicu; celui-ci les avait données en 1914 à des membres de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Il ne reste aucune trace de ces monnaies.

^{40.} Je remercie M. Christmann des renseignements qu'il m'a aimablement communiqués et qui ont permis de préciser l'origine des monnaies.

monnaies de bronze transportées sur le navire byzantin, échoué ou naufragé dans le grau au milieu du VII^e siècle ⁴¹.

Les monnaies ont souffert de leur long séjour dans l'eau de mer, et leur état de conservation est fort médiocre; aussi n'accordera-t-on pas pour cette raison trop d'importance aux poids relevés dans le catalogue. Ceux-ci ne sont tout au plus que des ordres de grandeur et ont été donnés ici plutôt aux fins d'identification des exemplaires. Bien qu'attaquées, la plupart des monnaies ont pu être identifiées avec une certaine précision: la raison en tient au large module (23-30 mm) du follis, la plus large dénomination de bronze byzantine qui compose, à une exception près (le demifollis de Phocas, n° 36), l'ensemble de la trouvaille.

La disparition des sous-multiples du follis est caractéristique des enfouissements postérieurs aux années 610 ⁴² et ne surprendra pas ici puisque la constitution de l'ensemble peut être datée de 630/631 environ. En effet, les dernières monnaies sont ce groupe de folles à la contremarque sicilienne du type 2, apposée exclusivement sur des folles de Constantinople des années 20 et 21 du règne d'Héraclius (629/30 et 630/1). L'absence de monnaies contremarquées du type 3, qui circulèrent en Sicile peut-être dès 632, incite donc à dater la constitution du lot des premières années de la quatrième décennie.

Sa composition chronologique (cf. tableau I, infra) est comparable à celle d'autres trouvailles de la première moitié du VII^e siècle dans lesquelles il n'est pas rare de rencontrer encore des bronzes du début du VI^e. Le lot de Gruissan remonte encore plus haut puisqu'il renferme un as de Commode. Il n'y a aucune raison d'écarter cet exemplaire comme trop loin du reste de l'ensemble : bien d'autres exemples de remise en circulation de bronzes du Haut-Empire aux v^e-VII^e siècles laissent penser que celui-ci fut réutilisé à cette époque en raison de son diamètre et de sa facture proche des folles de la fin du VI^e siècle ⁴³. Les folles les plus anciens datent de 518-522 : de même

41. Un test de la représentativité de l'ensemble est offert par la cohérence relative de composition des 3 lots ici résumée par règnes :

The contract of the contract o		1905	1974 (Christmann)	•	974 Jscaras)	Ensemble
Commode	1					1
Justin I	3	4 %	1			4
Justinien	2	3 %				2
Justin II	3	4 %		1		4
Tibère				1		1
Maurice	11	16 %	2	7	25 %	20
Phocas	7	10 %				7
Héraclius	38	58 %	5	19	67 %	62
	65	<u> </u>	8	28		101

Il est évidemment impossible de déterminer quelle part les monnaies retrouvées représentent de l'ensemble originel: le nombre de 100 folles ne constituait pas à l'époque une somme considérable. Sa valeur était bien inférieure à celle d'un solidus, vraisemblablement demeurée proche de 210 folles comme elle est attestée sous le règne de Justinien (Procope, Anecdota XXV, 12).

^{42.} Cpr. par ex. le trésor de Cyrrhus (Syrie du N), enfoui vers 604, où demi-folles et dékanoummia composent encore quelque 10 % du total (Riv. Ital. Num., 73, 1971, p. 9), celui de Tell Bisé (Syrie, près de Homs) enfoui vers 634, où ils ne sont plus que 8 % à peine, tandis que, dès 630, la trouvaille syrienne de l'ANS n'en compte plus que 3 ex. sur 131 soit une proportion infime, comme ici (Tell Bisé = E. Leuthold, Monete bizantine rinvenute in Siria, dans Riv. Ital. Num., 1952-3, p. 31-49. ANS = W. Metcalf, A Heraclian Hoard from Syria, dans Museum Notes, 20, 1975, p. 109-137). Cette disparition, liée à leur émission de plus en plus rare, est attestée également par les trouvailles isolées dans les fouilles et peut être interprétée comme le signe de l'affaiblissement de leur pouvoir d'achat (cf. Ph. Grierson, Coinage and Money in the Byzantine Empire, dans Moneta e scambi nell'alto Medioevo, Settimane del Centro italiano di Studi sull'alto Medioevo, VII, Spolète, 1961, p. 436-437.

^{43.} Voir les exemples et la littérature cités par C. Morrisson, Circulation revival: the case of Roman Imperial bronzes engraved at the end of the Fifth Century, dans Mélanges P. Grierson (à paraître).

les trésors syriens de Tell Bisé ou de l'ANS comprenaient des monnaies d'Anastase de 512-517. L'absence complète des folles datés de Justinien n'est pas non plus sans parallèles : dans beaucoup de trésors orientaux enfouis à la même époque on constate le même « trou », sinon pour toute la période 538-550 env. 44, date de l'émission des plus lourds folles de Justinien. L'évolution de la métrologie du foilis explique le phénomène : c'est en effet, à partir de 550 que le follis abandonne la taille lourde de 12 ou 15 à la livre pour retrouver la taille au 18e et le poids des folles non datés antérieurs à 538 46. L'affaiblissement ultérieur du poids du follis, frappé au 24e de livre dès le règne de Tibère II (578-582), rendait certainement profitable le retrait et la fonte de ces grands bronzes. Une autre absence relative est celle des folles d'Héraclius postérieurs à 616 : sur 53 folles orientaux, 4 seulement sont au type d'Héraclius, Héraclius Constantin et Martine, datés respectivement de 615/6, 616/7 et 624/5. Le même phénomène peut être constaté dans les différents trésors syriens déjà cités dans lesquels les émissions des six premières années du règne constituent plus de 80 % des monnaies d'Héraclius. Cette absence n'est donc pas propre au lot de Gruissan, elle tient, ici comme dans les autres cas, à la baisse générale des émissions de bronze à Constantinople, consécutive aux difficultés créées par la guerre perse qui, par ailleurs, avait entraîné la fermeture de la plupart des ateliers provinciaux d'Asie Mineure à partir de 614/5 46. Les monnaies de Gruissan peuvent donc être considérées comme un échantillon représentatif du numéraire en circulation vers 630.

Leur répartition par ateliers (cf. tableau) est significative de l'origine géographique du lot : à l'exception des 9 folles siciliens contremarqués et d'un follis de Thessalonique, tous les autres exemplaires (90) viennent d'ateliers situés dans les provinces orientales, et la plupart de Constantinople (65). Il n'y a guère de doute, bien que les éléments de comparaison locaux fassent défaut, que le pécule provient de la capitale même ou de ses environs immédiats. Les folles contremarqués y ont été ajoutés vraisemblablement lors de l'escale du navire dans un port de Sicile 47. La composition géographique de la trouvaille permet donc de reconstituer avec vraisemblance l'itinéraire du navire échoué dans le grau, à l'entrée du port de Narbonne. La présence du navire venu de la capitale byzantine confirme que se maintiennent encore à cette époque les liens commerciaux qui expliquaient à la fin du vre siècle l'existence d'une colonie de marchands grecs et syriens dans la ville 48.

Les relations avec la Méditerranée orientale étaient-elles pour autant régulières en ce second tiers du viir siècle et quelle place tenaient-elles dans l'ensemble des échanges extérieurs de la Narbonnaise? Les découvertes de Gruissan ne permettent pas de répondre. Il faut toutefois noter à ce sujet que leur « facies » contraste avec celui, nettement plus « occidental », des trouvailles isolées de monnaies byzantines des vir-viir siècles tant en Gaule mérovingienne qu'en Espagne wisigothique. Dans celles-ci les monnaies de Carthage jouent à elles seules un rôle presque égal à celles des ateliers

^{44.} Absence complète par ex. dans le trésor du Mont Carmel (C. Lambert. A Hoard of Byzantine Coins, dans Quart. Dep. Ant. in Palestine, 1, 1932, p. 55-68); «trou» de 538 à 553 dans un autre trésor syrien publ. par G.E. Bates, «A Byzantine Hoard from Coelesyria, dans Museum Notes, 14, 1968, p. 67-109, ou de 538 à 547 dans le trésor de l'ANS, etc.

^{45.} Cf. C. Morrisson, Catalogue des Monnaies byzantines de la Bibliothèque Nationale, I, p. 61 et W. Hahn, Moneta Imperii Byzantini, I, Vienne, 1973, p. 25-26.

^{46.} Cf. C. Foss, The Persians in Asia Minor and the End of Antiquity, dans Economic Hist. Review, 90, 1975.
47. L'hypothèse d'une origine sicilienne du pécule doit être écartée: dans ce cas, en effet, on aurait dû

y trouver au moins quelques exemplaires siciliens, italiens et africains.

48. Cf. les canons IV et XIV du concile de Narbonne (589) (Mansi, 1X, col. 1015, 1017).

orientaux ⁴⁹. Notre connaissance de ces trésors et de ces trouvailles est encore trop maigre pour que nous puissions en tirer des conclusions historiques ambitieuses. Il faut souhaiter que d'autres découvertes permettent de mieux cerner les relations de la Gaule barbare avec le monde byzantin. Gruissan est en tout cas à ce jour le témoignage numismatique le plus complet et le plus important de l'activité du commerce transméditerranéen dans la première moitié du VII^e siècle.

Cécile Morrisson.

Addendum.

Après la mise au point de l'étude sur les monnaies byzantines, quatre nouveaux exemplaires ont été retrouvés dans la collection de M^{me} Ebry, à Gruissan; ils avaient été recueillis par son père, en 1905. Nous remercions M^{me} Ebry d'avoir aimablement accepté de les montrer à M^{lle} Cl. Brenot. Voici les identifications que celle-ci a bien voulu faire à ma demande, et dont je la remercie:

- 1. MAURICE. Antioche. Follis, Date illisible. Type 1 (582-590).
- 2. HERACLIUS, Constantinople, Follis, Type 2. An II/II (613/4). Off. B. Surfrappé sur un follis de Phocas, Nicomédie.
 - 3. Id. Cyzique. Follis. Type 2. An II/I (613). Off. A.
 - 4. Id. Atelier indéterminé (ex. illisible). Follis Type 2 (?).

Nous signalons pour mémoire ici la découverte d'une autre monnaie byzantine dans le secteur de Mateille : un follis d'Heraclius, Constantinople, type 4. Il s'agit d'un type frappé de la fin 629 à 640, non représenté dans l'épave du Grazel (cf. infra. p. 230).

^{49.} Pour la Gaule, voir provisoirement les indications de J. Lafaurie, Trouvailles de monnaies des VP, VIP siècles de l'Empire d'Orient en Gaule, dans Bull. Soc. Fr. Num., 27, 1972, p. 206-209. Compte tenu d'autres trouvailles isolées venues depuis à ma connaissance, sur 23 exemplaires d'Anastase à Héraclius, 9 viendraient de Carthage contre 12 des ateliers orientaux de Constantinople, Nicomédie, Cyzique, Antioche et Alexandrie. Je laisse de côté ici les 16 monnaies connues ramenées au bec d'Ambès par les dragages de la Garonne qui provenaient toutes de Carthage et attestent, au contraire de celles de Gruissan, les rapports de l'Occident atlantique avec l'Afrique byzantine (Cf. Rev. Num., 19, 1915, p. 373-374 et J. Lafaurie dans Ch. Higounet, Bordeaux pendant le haut Moyen âge, Bordeaux, 1963, p. 309). Sur l'Espagne wisigothique, voir X. Barral I Altet, La circulation des monnaies suèves et visigothiques (Beihefte der Francia, 4), Munich, 1976, p. 64-66 (Excursus: Monnayage byzantin et monnaie byzantine dans la péninsule ibérique), avec la littérature. Dans les trouvailles isolées, le follis ne domine pas comme dans le lot de Gruissan, mais cette différence tient à la fois au contexte des trouvailles (les petites dénominations étant, on le sait, plus aisément perdues et les fortes, au contraire, thésaurisées de préférence) et à la structure respective des émissions de bronze à l'Est et à l'Ouest de l'Empire. En Occident, en effet, les petites dénominations ont été frappées encore en abondance pendant tout le vir siècle et le demi-follis y jouait, ceteris parihus, à peu près le rôle d'espèce principale que tenait le foilis en Orient.

Voir aussi maintenant la thèse de M. Rouche, L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes (418-781). Naissance d'une région, Paris, 1979, p. 305-307 et, spécialement la n. 384, p. 305.

CATALOGUE

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
				C	OMMODE	- 1	
1*	15 60	26	6 h	Buste à d.	As Figure féminine debout (Fortuna ou Hilaritas)	180-192	
					USTIN 1 ^{er} ntinople – Follis		
2	_		6 h	Buste à d.	M Au-dessus une croix A g. et à d. étoiles. A l'ex. CON Au-dessous B. Etoiles *	518-522	2/Cp/AE/01
3	12,02	30	6 h		Au-dessous ∈ Etoiles *	518-522	2/Cp/AE/09
4*	14,70	30-29	12 h		Id. mais à g. *, à d. +. Au-dessous B. Ex. incertain	522-527	DO 9b
5	10,81	29	6 h		Semblable au précéd. mais off. illis.	522-527	DO 9
			٠		STINIEN 1 ^{er} ntinople – Follis		
				Buste à d.	M Au-dessus une croix A g. une étoile * A d. une croix. A l'ex. CON		
6*	14,63	28-25	6 h		Au-dessous A	532-537	DO 28a
7	12,91	29-28	12 h		Off. illis	532-537	DO 28

^{*} L'astérique indique que l'ex. est reproduit.

1. Musée de Narbonne, désormais cité "Musée", 1528. Sur la présence de cet ex. dans ce lot, cf. supra, p. 36.

^{2.} Coll. Christmann, 1974.

^{3.} Musée, 1525.

^{4.} Musée, 1523.

^{5.} Musée, 1522. Inventaire 6465.

^{6.} Musée, 1524.

^{7.} Musée, 1519, Ex. attribué à Constantinople en raison de son style.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BY sauf mentior contraire
					TIN II ople – Follis		
				A g. Justin II, à d. Sophie, nimbés, trônant	M Au-dessus une croix A g. A/N/N/O A l'ex. CON		
8*	11,05	29-28	6 h		A d. X/I Au-dessous, B	576-6	5/Cp/AE/38
				Nicoméc	lie – Follis		
				Id.	Id. mais à l'ex. NIKO		
9*	10,97	28-27	1 h		A d. G/I Au-dessous B	571-2	5/Ni/AE/19
10	10,81	28	6 h		A d. X/II/I Au-dessous A	577-8	DO 103a
				Cyziqu	e – Follis		
11	10,25	29-28	12 h	Id.	Id. mais à l'ex. KYZ A d. X. Au-dessous	574-5	5/Cp/AE/10
				TIBE.			
				Buste consulaire de f.	m Au-dessus une croix A g. A/N/N/O A l'ex. CON et lettre d'off.		
12*	10,55	32-31	6 h		A d. II Off. B	580-1	6/Cp/AE/10
				MAURICE Constantinople – Follis			
				Buste armé de f. En m. d. le gl. cr.	M Au-dessus une croix A g. A/N/N/O A l'ex. CON		
13	9,71	29,28	6 h	Couronne surmontée d'une croix Lég.] mAVRPPAV	A d. I Au-dessous,	582-3	DO 20c
14	9,28	28	12 h	Id. mais lég. ONm[A d. II Au-dessous, A	583-4	DO 22a
15	10,31	29-24	7 h	# W	Id. Au-dessous, A	583-4	

^{8.} Musée, n° 9. Découvert en 1975. 9. Musée, n° 1521. 10. Musée, n° 1526. Inv. 6456. 11. Musée, n° 1516. Inv. 6429. 12. Musée, n° 10. Découvert en 1975. 13. Musée, n° 7. Découvert en 1975. 14. Musée, n° 1511. 15. Musée, n° 1491.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
16	11,65	30	8 h		Id. Au-dessous, ∈	583-4	MIB 65C
17	_	_	6 h		Id. Off. illis	583-4	DO 22
18	8,90	30-26	5 h	Busté armé et casqué	A d. II/II Off. illis.	585-6	7/Cp/AE/08
19	8,84	28	6 h	Id.	A d. C Au-dessous, B	587-8	DO 29a
20*	11,04	29	7 h	Id.	A d. GI/II Au-dessous, □	590-1	MIB 67D
21	10,30	30-28	7 h	Id.	Ad. X/II/I Au-dessous,	594-5	DO 36c
22	9,22	30	6 h	Id.	Ad. X/G Off. illis.	597-8	DO 40
				Nicoméa	lie – Follis		
				Id.	Id. mais à l'ex NIKO		
23	9,27	29	6 h	Buste très effacé	A d. C Au-dessous, B	587-8	7/Ni/AE/04
24	9,13	27-26	7 h	Buste avec la couronne cr.	Id.	587-8	-
25*	9,58	31-29	6 h	į į	Ad. C/II Au-dessous, A	589-90	7/Ni/AE/06
26	9,55	27-24	7 h		A d. X/41 Au-dessous, A	597-8	MIB 76D
				Cvziau	e – Follis		
27	_	_	6 h	Id.	Id. A. d. X Au-dessous, A	591-2	7/Cy/AE/11
				Antioch	ne – Follis		
				Buste consulaire Lég. corrompue	m Au-dessous, une croix A g. A/N/N/O A l'ex. THŒUPS		
28*	9,78	29-28	6 h		A d. II	583-4	7/An/AE/02
29	11,00	30-29	6 h		A d. III	584-5	7/An/AE/06
30	10,30	29-28	6 h		A d. II/II	585-6	7/An/AE/11

^{16.} Musée, n° 5, Découvert en 1975.

^{17.} Coll. Christmann. Découvert en 1974.

^{18.} Musée, n° 6. Ex. découvert en 1975.

^{18.} Musée, n° 6. Ex. découvert en 1975.

19. Musée, n° 1500, Inv. 6460.

20. Musée, n° 1508.

21. Musée, n° 1518, Inv. 6405.

22. Musée, n° 1492.

23. Musée, n° 13. Cet ex. porte la trace de stries parallèles, dues au dragage (?).

24. Musée, n° 14. Découvert en 1975.

26. Musée, n° 8. Découvert en 1975.

^{27.} Coll. Christmann. Découvert en 1974.
28. Musée, n° 1535.
29. Musée, n° 1517.
30. Musée, n° 1536.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flar en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
31*	9,59	28	6 h		A d. 4/III	589-90	7/An/AE/19
32	13,44	31	6 h		Date illis.	[582-90]	Type I
					OCAS e – Follis. Type 1		
				Phocas et Léontia debout	m Au-dessus, une croix. A. g. A/N/N/O A l'ex. CON et lettre d'off.		
33*	9,87	30-28	6 h		A d. I Off. A	602-3	DO 24a
				T)	pe 2		
				Buste consulaire de Phocas	XXXX Au-dessus, ANNO A l'ex. CON et lettre d'off.		
34	10,85	30-29	2 h		Ad. Gl Off. A	608-9	DO 31a
35	10,27	29-27	12 h		Ad.? Off.∈	[603-610]	Type 2
				Den	ni-follis		
				Id.	XX Au-dessus une croix A l'ex. CON		
36*	4,00	23	1 h		Off. ? Surfrappé	[603-610]	Type 2
				Nicomé	die – Follis		
				Buste consulaire de Phocas	XXXX Au-dessus, ANNO A l'ex. NIKO et lettre d'off.	10	
37*	10,40	28	7 h	Surfrappé sur type 1 (avec Phocas et Léontia)	Ad. Gl Off. B	608-9	Cf. R.1230 (avec)
				Antioc	he – Follis		
				Phocas et Léontia debout	m Au-dessus une croix A g. A/N/N/O A l'ex. TH∈U∏		
38*	6,92	24	12 h		A d. II/II	605-6	8/An/AE/11

^{31.} Musée, n° 15. Découvert en 1975. Traces de stries parallèles. 32. Musée, n° 1534.

^{33.} Musée, n° 1532. Inv. 13500 (?).
34. Musée, n° 1533. Inv. 6412.
35. Musée, n° 1531. Attribué à Constantinople en raison de l'off. ∈ inconnue dans les autres ateliers.

^{36.} Musée, n° 1539. Atthoue a 0 37. Musée, n° 1530. Inv. 6447. 38. Musée, n° 1537.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
				A telier indéte	erminé – Follis		
39	8,61	27-25	?	Buste?	X[XXX] Ex. illis.	[603-610]	
					ACLIUS - Follis. Type 1		
				Buste armé de f.	M Au-dessus, une croix A g. A/N/N/O A l'ex. CON		
40*	8,25	30	12 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (XXXX)	A d. I Au-dessous, ∈	610-1	Cf. 10/Cp/AE/02
41	11,60	29-28	1 h	23	A d. II/I Au-dessous, A	612-3	DO 71a
42	8,96	30-29	1 h		A d. II/I Au-dessous,	612-3	10/Cp/AE/08
				Ty	pe 2		
				Héraclius et H. Constan- tin debout	Id. mais au-dessus, un chrisme		
43	10,84	29-27	12 h		A d. II/I Au-dessous, A	613	10/Cp/AE 10
44	11,94	31	7 h	Surfrappé sur un follis de Justin II et Sophie, Antioche	Mêmes date et off. Peut-être une croix au dessus	613	-
45	10,25	31-30	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (?) (XXXX)	Mêmes date et off.	613	_
46*	9,55	33	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia, Constantinople	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia, Mêmes date et off.		-
47	9,36	30	6 h	Surfrappé	Mêmes date et off.	613	-
48	8,42	33-30	6 h	Surfrappé	Mêmes date et off.	613	-
49	10,66	29	6 h	A d. II/I Au-dessous, B		613	10/Cp/AE/15
49bis	7,87	30	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas	A d. II/I Au-dessous, □	613	10/Cp/AE/17

^{39.} Musée, n° 1486. 40. Musée, n° 1503. Off. inédite (?). 41. Musée, n° 17. Découvert en 1975. 42. Musée, n° 1502. Inv. 6431. 43. Musée, n° 23. Découvert en 1975. 44. Musée, n° 1509. 45. Musée, n° 4. Découvert en 1975. 46. Musée, n° 1485. 47. Musée, n° 1514. Inv. 6442.

^{47.} Musée, n° 1514. Inv. 6442. 48. Musée, n° 1520. 49. Musée, n° 16. Découvert en 1975.

⁴⁹ bis. Découvert en 1978.

Y. SOLIER ET COLL.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm:	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers		Référence BN sauf mention contraire
50	10,42	35-31	1 h	Surfrappé sur un follis de Nicomédie (m)	A d. II/I Au-dessous, Δ	613	DO 76d
51	8,10	31	l h	Surfrappé sur un follis de Maurice (?)	A d. II/I Au-dessous, ∈	613	10/Cp/AE/18
52	11,37	31	7 h	Surfrappé	A d. II/II Au-dessous, A	613-4	10/Cp/AE/20
53	9,55	31-30	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (XXXX)	Mêmes date et off.	613-4	
54	8,87	30	6 h	Même surfrappe	Mêmes date et off.		-
55	8,97	28	1 h	Surfrappé sur un follis de Maurice (?) avec un buste consulaire	faurice (?) avec un		
56		-	7 h		Mêmes date et off.	613-4	
57	8,46	31-30	8 h		Mêmes date et off. mais au-dessus une croix	613-4	10/Cp/AE/20 var.
58	9,32	30-27	6 h	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia, an II	Id. que le précédent	613-4	(=)
59	8,93	27	6 h	Surfrappé sur un follis de Maurice, Antioche, an X	Id. que les précédents	613-4	
60	-	-	1 h		Id. que les précédents	613-4	
61	10,45	29-28	12 h	Surfrappé	A d. II/II Au-dessous, B	613-4	10/Cp/AE/21
62	-	-	12 h	Surfrappé sur un follis de Justin I, Constanti- nople	Mêmes date et off.	613-4	
63	8,92	32-29	8 h	Surfrappé	A d. II/II Au-dessous,	613-4	10/Cp/AE/25

^{50.} Musée, nº 1478.

^{51.} Musée, n° 1488.

^{52.} Musée, n° 21. Découvert en 1975.

^{53.} Musée, n° 3. Découvert en 1975.

^{54.} Musée, n° 1504.

^{55.} Musée, n° 1506.

^{56.} Coll. Christmann, Découvert en 1974.

^{57.} Musée, n° 1495. Inv. 6444. 58. Musée, n° 1493. Inv. n° 6440. 59. Musée, n° 1490.

^{60.} Coll. Christmann, Découvert en 1974,

^{61.} Musée, n° 1499, Inv. 6450.

^{62.} Coll. Christmann. Découvert en 1974.

^{63.} Musée, n° 1507.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Droit Revers		Référence BN sauf mention contraire
64	9,97	30	2 h	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia, Antioche, lui-même sur- frappé sur un follis de Tibère (?)	ocas et Léontia, che, lui-même sur- sur un follis de		10/Cp/AE/25
65	10,50	32-29	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (m)	A d. II/II Au-dessous, Δ	613-4	DO 79d
66	9,05	29	1 h	Surfrappé sur un follis (M, an y) de Constantinople	Mêmes date et off.		
67	9,68	32-29	6 h	Surfrappé sur un follis de Phocas avec XXXX. Très usé. Attribution a Constantinople incertaine	Ad. II/II Off, illis.	613-4	-
68	11,07	32	7 h	~	A d. C Au-dessous, A Au-dessus une croix	615-6	DO 81a
69	8,40	30	6 h	Surfrappé	Mêmes date et off.	615-6	_
70	_	_	-	Surfrappé sur un follis de Phocas, Nicomédie avec XXXX	A d. \mathbf{C} Au-dessous, Δ	615-6	DO 81c
71	9,37	30-27	7 h	Surfrappé sur un follis de Nicomédie	A d. C , Au-dessous, ∈ Au-dessus, une croix	615-6	DO 81d
72	7,79	33	6 h	Héraclius et H. Constan- tin debout Surfrappé sur un follis de Phocas, type 2	Date illis. Au-dessous, A Au-dessus, une croix	613-616	Type 2
73	9,90	32	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia, Nicomédie	Date illis, Au-dessous, A	613-616	_
73 bis	11,93	31	6 h	Surfrappé sur un follis de Justin II	Date illis. Au-dessous, A	613-616	=
74	9,75	32	?	Surfrappé sur un follis de Phocas et Léontia	Date illis. Au-dessous, B	613-616	-

^{64.} Musée, n° 1498, Inv. 6425, 65. Musée, n° 22. Découvert en 1975, 66. Musée, n° 1501, 67. Musée, n° 1489, 68. Musée, n° 1505, 69. Musée, n° 1484, 70. Coll. Christmann, Découvert en 1974, 71. Musée, n° 1487, 72. Musée, n° 1480, 73. Musée, n° 1496, Inv. 6467, 73 bis. Découvert en 1978,

⁷³ bis. Découvert en 1978. 74. Musée, n° 28. Découvert en 1975.

Y. SOLIER ET COLL.

		·	Axe des					
Ν°	Poids (en g.)	Diam. du fian en mm.	coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire	
74 bis	9,48	30	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas an 5, lui même surfrappé	Date illis. Au-dessous, B	613-616		
75	9,62	30-28	12 h	Surfrappé	Date illis. Au-dessous, B	613-616	-	
76	11,12	34-31	6 h	Surfrappé sur un follis d'Héraclius, type 1	Date illis. Au-dessous, B	613-616	_	
77	10,15	32	7 h	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		613-616		
78	9,18	30	1 h		Date illis. Au-dessous, □	613-616	-	
79	9,60	34	7 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (?), avec XXXX, lui-même sur- frappé	Date illis. Au-dessous, ∈	613-616	-	
80		_	12 h	3000000 9	Id. que le précédent	613-616	=	
				T_{V_i}	pe 3a			
				Héraclius, H. Constantin et Martine debout	Estate day			
81*	6,94	25	6 h	Surfrappé	Ad. C Au-dessous, A	615-6	Cf. 10/Cp/AE/4	
				Typ	ne 3b			
				Même droit	Id, mais au-dessus, ANO A g, monogramme imp.			
82*	4,85	21	7 h	Surfrappé	A d. X/4 Au-dessous, \(\Gamma \)	624-5	10/Cp/AE/51	
				Thessalonique	 - Follis. Type 2			
				Héraclius et H. Constan- tin debout	M Au-dessus, une croix A g. A/N/N/O A l'ex. T∈S			

⁷⁴ bis. Découvert en 1978.

^{75.} Musée, n° 24. Découvert en 1975. Ex. strié. 76. Musée, n° 1. Découvert en 1975. Attribué à Constantinople en raison de son style. 77. Musée, n° 1479.

^{78.} Musée, n° 1483.

^{79.} Musée, n° 1481. Attribué à Constantinople en raison de sa marque d'off.

^{80.} Coll. Christmann, Découvert en 1974.

^{81.} Musée, n° 1515. Inv. 6427. Off. inédite.
82. Musée, n° 26. Découvert en 1975.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
83*	9,36	28	6 h	Surfrappé sur un follis de Phocas (XXXX)	A d. II/I	613	_
83bis	12,08	30	6 h	Surfrappé	Ad. q Au-dessous, B	614-5	Cf. 10/Th/AE/03
				Nicomédie –	Follis. Type 2		
				Héraclius et H. Constan- tin debout	Au-dessus, une croix A. g. A/N/N/O A l'ex. NIKO		
84	11,73	30	7 h	Surfrappé	A d. II/I Au-dessous, A	613	10/Ni/AE/05
85	11,02	29	7 h	Surfrappé	Mêmes date et off.	613	-
86	9,91	29-27	12 h	Surfrappé sur un follis de Phocas, Nicomédie (XXXX)	A d. II/I Au-dessous, B Au-dessus.	613	DO 158b2
87*	9,57	29-28	6 h	Surfrappé sur un follis de Phocas	Mêmes date et off.	613	=:
88	9,72	28-25	1 h		Date illis. Au-dessous, A	[613-4]	Type 2
				Cyzique – I	Follis. Type 1		
				Buste d'Héraclius armé	Id, mais à l'ex, KVZ		
89*	9,19	29	7 h		A d. III. Au-dessous, B	613-3	10/Cy/AE/09
90	8,42	30	11 h		A d. II/II. Au-dessous, ?	613-4	
				Séleucie d'Isau	rie. Follis. Type 2		
				Héraclius et H. Constan- tin debout	M Au-dessus, un chrisme A g. A/N/N/O A l'ex. SEL'S		
91*	10,73	34-31	1 h	Surfrappé sur MC lui- même surfrappé sur XXXX, de Phocas (?)	A d. Q1 Au-dessous, B Double frappe ou sur-frappe?	616-7	DO 181b

^{83.} Musée n° 19. Découvert en 1975. Date inédite. Cet exemplaire prouve que le type 2 fut introduit à Thessalonique, dès 613, comme à Constantinople, à la suite du couronnement d'Héraclius Constantin, survenu le 22 janvier. L'existence d'un demi-follis du type 1 (Héraclius seul) encore daté de l'an 4 (Tolstoï 78), indique un contrôle plus lache des monnaies divisionnaires (cpr. DOC 74, un demi-follis de Constantinople, type 1, lui aussi daté II/II).

⁸³ bis. Découvert en 1978.

^{84.} Musée, n° 1494. Inv. 6418. 85. Musée, n° 18. Découvert en 1975.

^{86.} Muséc, n° 1497. Inv. 6414.

^{87.} Musée, n° 2. Découvert en 1975.

^{88.} Musée, n° 20. Découvert en 1975. Ce type de follis n'a été frappé à Nicomédie qu'au cours des 3e et 4e années du règne d'Héraclius.

^{89.} Musée, n° 1513. Inv. 6485.

^{90.} Musée, n° 1512. Inv. 6417.

^{91.} Musée, n° 25. Découvert en 1975. Ex. strié.

N°	Poids (en g.)	Diam. du flan en mm.	Axe des coins (selon cadran horaire	Droit	Revers	Date	Référence BN sauf mention contraire
92*	9,32	28	6 h	Méme droit que BN 10/Se/AE/04 et Grierson 0 ¹	BN Mêmes date et off.		10/Se/AE/04
				Sicile – Follis cor	itremarqué. Type 2		
				Bustes de f. d'Héraclius (barbe courte) et H. Constantin	SCL ^S	631	10/Sy/AE/27 et s.
				marqués, toutes, comme	s types de monnaies contre- il est de règle pour ces types, Constantinople, type 4		
93	9,57	31-30	7 h	M A d. X/X (629-30) Au-dessous, A	9-30) Héraclius (en cost. milit.) et H. Constantin debout		
94	8,40	32-30	12 h	Id.	Id. Surfrappé sur un follis antérieur de Constantino- ple		
95	8,39	27-24	6 h	Id.	Id.		is a
96	6,25	30	7 h	A d. X/X/I (630-1) Au-dessous, A Ex. lui- même surfrappé	Id.		
97*	8,01	25-21	7 h	Date illis. (XX ou XXI d'après le module)Au- dessous A	Id.		
98*	11,04	30-29	7 h	Date illis. Au-dessous, A	Id. surfrappé sur un follis d'Héraclius, type 2		
99*	8,10	28-25	7 h	Date peu lisible (X/X/I?) Au-dessous ?	Id.		·
100	7,51	31	?	Date peu lisible (X/X/I?) Au-dessous, A	Id. surfrappé sur un autre type	=	
101	6,29	26-23	6 h	Date et off. illis.	Id.		

^{92.} Musée, n° 1510. Il est intéressant de noter la présence dans le pécule de ces deux nouveaux exemplaires de l'atelier temporaire ouvert à Séleucie entre 615 et 618. Dans son article pionnier de 1951, Grierson citait 35 ex. de Séleucie et de l'atelier qui en prit la suite en 618 à Isaura palaia (Num. Chron., 1951, p. 56-67). A ce premier corpus, Bates (A Byzantine Hoard from Coelesyria, dans Museum Notes, 14, 1968, p. 76-81) ajoutait 35 exemplaires dont l'un du trésor syrien cité supra n. 6, et deux du musée d'Adana, de provenance locale vraisemblablement. Il n'indiquait pas l'origine des 6 ex. du Musée d'Istanbul. Cette découverte-ci est le premier ex. d'une circulation aussi lointaine des produits de cet atelier dont l'activité, pour être brève, ne fut pas aussi limitée qu'on l'a cru.

^{98.} Musée, n° 1538. Inv. 6413.

^{93.} Musée, n° 27. 94. Musée, n° 1541. 95. Musée, n° 1540. Inv. 6407.

^{99.} Musée, n° 11. Découvert en 1975.

^{96.} Musée, n° 1482.

^{100.} Musée, n° 12. Découvert en 1975.

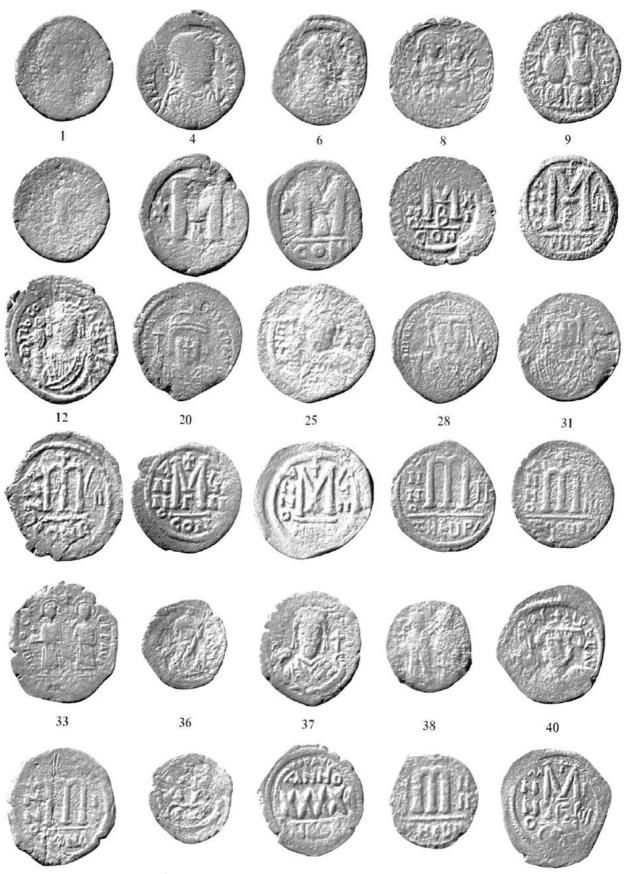
^{97.} Musée, n° 1539. Inv. 6408.

^{101.} Musée, n° 1542. Inv. 6424.

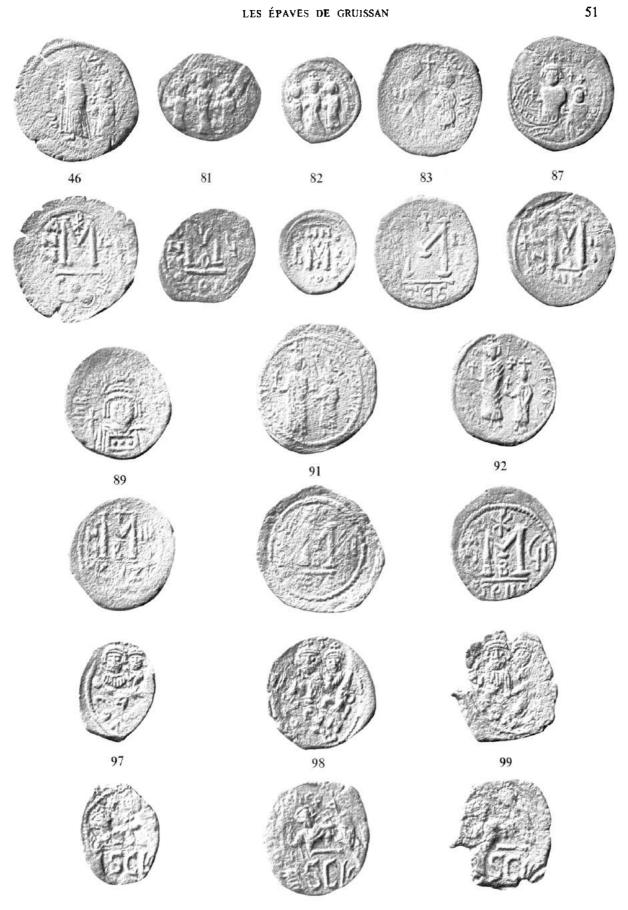
.TABLEAU I Répartition chronologique et géographique des monnaies découvertes au grau de Gruissan(*)

			Atelier							
Empereur	Date de l'exemplaire	Constantinople	Thessa- lonique	Nico- médie	Cyzique	Séleucie d'Isaurie	Antioche	Sicile	Divers ou indéter- minés	Total
Commode	(180-192)									1
Justin I ^{er} (518-527)	[518-522] [522-527]	• ⊕								4
Justinien let (527-565)	[532-537]	• •								2
Justin II (565-578)	571/2 574/5 575/6 577/8	+			•					4
Tibère 11 (578-582)	580/1	+								1
Maurice Tibêre (582-602)	582/3 583/4 584/5 585/6 587/8 588/9 589/90 590/1 591/2	+ ••+ • + •		• +	Ф		• •{582/90} +			
	594/5 597/8	:		+	43000	ā.				20
Phocas (602-610)	602/3 605/6 608/9 Phocas seul [603-610]	• • (XX)		•			•			7
I Héraclius seul	610/1 612/3	•			•					5
H II Héraclius E et R H. Constantin	613 613/4	× +++++••••••••••••••••••••••••••••••••	+	++••	•					
C L I U S	614/5 615/6 [613-616]	••• ⊕ •••• +++ ⊕ x x	×	+ (avant 614)						49
(610- 641) Héraclius H. Cons- tantin et Martine	615/6 616/7	•				• +				2
Héraclius et H. Constan- tin armés	624/5 631	+						+++		9 Tota Héra clius :
		68	2	12	4	2	6	9	2	105

Légende : • Musée de Narbonne. Découvertes de 1905 et s. • Découvertes de 1974. Coil. Christmann. + Découvertes de 1974. (A. Bouscaras). × Découvertes de 1978.



15-16. Les monnaies byzantines du grau de Gruissan (Grazel B).



Y. SOLIER ET COLL.

Concordance

Nº Musée de Narbonne	N° Catalogue	N° Musée de Narbonne	N° Catalogue
1	76	1497	86
2	87	1498	64
2 3 4	53	1499	61
4	45	1500	19
5	16	1501	66
6	18	1502	42
7	13	1503	40
8	26	1504	44
9	8	1505	68
10	12	1506	55
11	99	1507	63
12	100	1508	20
13	23	1509	44
14	25	1510	92
15	31	1511	14
16	49	1512	90
17	41	1513	89
18	85	1514	47
19	83	1515	81
20	88	1516	11
21	52	1517	29
22	65	1518	21
23	43	1519	7
24	75	1520	48
25	91	1521	9
26	82	1522	5
27	93	1523	4
28	74	1524	6
1478	50	1525	3
1479	77	1526	10
1480	72	1527	24
1481	79	1528	1
1482	96	1529	36
1483	78	1530	37
1484	69	1531	35
1485	46	1532	33
1486	39	1533	34
1487	71	1534	32
1488	51	1535	28
1489	67	1536	30
1490	59	1537	38
1491	15	1538	98
1492	22	1539	97
1493	58	1540	95
1494	84	1541	94
1495	57	1542	101
1496	73		101

Coll.	Christmann.	Découverte	fortuite,	1974	n^{os}	2	Justin I
						17	Maurice
						27	
						56	Héraclius
						60	

ÉPAVES DU GRAND BASSIN

Aménagé entre le lido et le port de plaisance, le Grand Bassin couvre une superficie d'environ 90 hectares. Sa profondeur varie de 2,50 à 4 mètres.

A ce vaste secteur se rattachent quatre gisements, ABCD, l'un en grande partie détruit, les autres simplement érafiés, tous rapidement renfouis dans la vase avant d'avoir été localisés de façon précise. Mais leur existence est attestée par des témoins du dragage et de nombreuses trouvailles provenant des déblais qui ont servi à combler les zones Sud et Ouest de l'ancien étang de Mateille. Les principaux vestiges se concentraient de part et d'autre du canal, aujourd'hui presque entièrement remblayé, reliant le grand Bassin au plan d'eau de Mateille.

L'abondance des mobiliers et surtout leur homogénéité plaident en faveur d'épaves de navires, au moins dans trois cas (BCD), mais nous ne disposons de témoignages irréfutables — à savoir des fragments de coque —, que pour le gisement C. C'est la conséquence de sa destruction. Au contraire, l'essentiel des autres épaves présumées est probablement resté en place, sauvé par la faible profondeur du dragage.

Nous étudierons les mobiliers de ces quatre gisements dans l'ordre chronologique.

I. — Gisement du Grand Bassin A (Point 3)

Il est constitué par des fragments de céramiques grecques attribuables aux IV-IIIe siècles avant notre ère, tous recueillis sur une surface réduite. La situation du gisement à moins de 500 mètres de la plage et sur les bords d'une route qui y conduit ⁵⁰ a facilité durant l'été 1970 l'action des chercheurs clandestins, attirés par la qualité de la céramique et la présence d'exemplaires quasicomplets ⁵¹. Il ne restait du lot, lors de sa localisation par A. Bouscaras, H. Barbouteau et E. Mignard, que les échantillons décrits ci-dessous, trop peu nombreux pour nous donner une idée très précise de la nature du gisement. Mais l'hypothèse d'une épave semble vraisemblable, si l'on considère la présence parmi les rares trouvailles, de deux paires de vases, notamment de deux couvercles de lékanés, de même type et de même origine ⁵² appartenant à une production faiblement

^{50.} Il s'agit de la route dite de la Redoute qui longe le côté oriental du plan d'eau, en direction de la mer. Cette route passe pratiquement au milieu des déblais.

^{51.} La présence sur un espace restreint d'un lot homogène de vases à figures rouges et son pillage a été signalé par un témoin à H. Fabre, conservateur du dépôt de fouilles de Peyriac de Mer. Les objets n'ont pu être récupérés, mais la découverte à l'endroit indiqué des restes que nous décrivons est venue confirmer la valeur du témoignage.

^{52.} Le fait que certains de ces vases étaient intacts avant le dragage renforce l'hypothèse.

diffusée en Occident, non représentée dans les gisements languedociens ⁵³. Néanmoins l'association de ces céramiques, datables de la deuxième moitié du 1^{ve} siècle, à deux vases pseudo-campaniens, eux aussi identiques entre eux, qui ne remontent guère au delà de 250, pose un problème. S'il n'est pas impensable qu'ils aient fait partie d'une même cargaison, les circonstances de la découverte ne permettent pas d'être affirmatif.

Céramiques à figures rouges.

1. — Couvercle de lékané (fig. 17,1).

Représenté par trois gros fragments jointifs, offrant des cassures fraîches, il était très certainement intact avant le dragage. Hauteur : 69 mm. Diamètre de la vasque : 162 mm. Diamètre du bouton : 70 mm.

Ce vase à pâte brun clair (proche de C/D 54) est caractérisé par un large bouton de préhension, orné d'une palmette que flanquent deux groupes de trois points, à l'intérieur d'un cercle à vernis noir mat (fig. 18,2). Un vernis identique recouvre la tige. Le plan de pose et le bord sont réservés.

La vasque, entièrement enduite d'un vernis noir luisant à l'intérieur, montre à l'extérieur un décor en partie dégradé en raison de son long séjour dans le sable. On distingue une femme assise le corps de trois quarts vers la gauche, le bras droit appuyé sur la jambe, le bras gauche dirigé vers l'arrière. Sur la poitrine nue, traces d'une parure de perles portée en écharpe. Les jambes sont recouvertes par une draperie. Très probablement une autre femme se trouvait de l'autre côté de l'autel que l'on aperçoit à gauche. Elle tenait dans sa main gauche un objet qui paraît être une phiale (fig. 18,1).

Nous sommes en présence d'une scène de gynécée — ou peut-être d'epaulia — fréquemment reproduite sur les lékanés grecques. Le spécimen de Gruissan appartient, semble-t-il, au groupe sicilien distingué par A. D. Trendall ⁵¹. Le décor du bouton comme la scène figurée ont de nombreux équivalents parmi plusieurs séries de ce groupe — notamment celles des Biancavilla painter, Mormino group, Camberra group. D'après les indications de A.D. Trendall, ce type de vase est rapportable à la phase 375-300. Compte tenu du traitement négligé des mains, nous rangerons la lékané de Gruissan plutôt dans les derniers temps de cette période (deuxième moitié du 1vº s.).

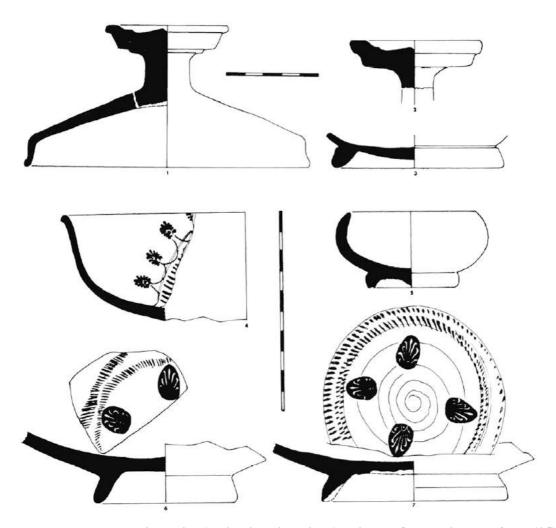
Nous ne connaissons pas de céramique strictement équivalente en Méditerranée occidentale. A Ampurias où la lékané est bien attestée, tous les exemplaires sont attiques, hormis l'un d'eux, d'origine apulienne 55.

^{53.} Les vases à figures rouges du IV° s., sortis des ateliers de la péninsule italienne, sont certes assez bien représentés à Ampurias et dans le Languedoc occidental, à Ruscino, Pech Maho (Sigean), Montlaurès, Mailhac, Ensérunc, Bessan. Mais il s'agit surtout de coupes, cratères, lécythes, oenochoés, skyphos, en provenance principalement de Campanie ou d'Apulie. Les lékanés d'Italie méridionale et de Sicile ne sont pas attestées.

Sur la diffusion des produits de l'Italie méridionale, voir I.J. Jully, Importations de céramiques, influences commerciales et ambiance culturelle en Languedoc méditerranéen et Roussillon de la fin du VII s. à la fin du IV s. avant notre ère, dans Caesarodunum, 12, 1977, p. 160-196; idem, Vases grecs en provenance de sépultures préromaines en Languedoc et Catalogne (fin du VI-IV s. avant J.-C.), dans L'Antiquité classique, XLVI, 1977, p. 5-40.

^{54.} A.D. Trendall, The Red figured Vases of Lucania Campania and Sicily, p. 632-633, n^m 302, 307, 310, 316. Voir aussi L. Bernabo Brea e M. Cavalier, Meligunis-Lipāra II, La necropoli greca e romana nella contrada Diana, Palerme, 1965: des couvercles de lékanés à bouton décoré de palmettes sont présents dans les tombes 213, 314, 406.

^{55.} Gloria Tria de Arribas, Cerámicas griegas de la península Ibérica, 1967, p. 53, nº 72, pl. XIV, 3.

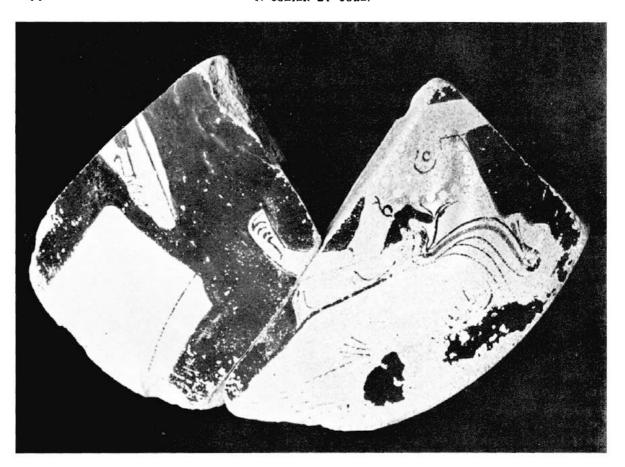


17. Grand Bassin A : couvercles de lékanés, céramiques à vernis noir, attiques (4-5) et pseudo campaniennes (6-7).

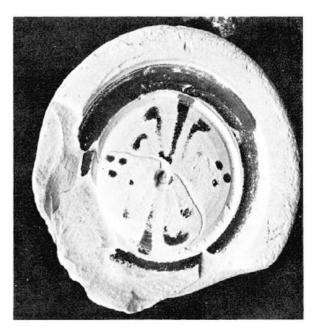
- 2. Bouton de couvercle de lékané (fig. 17,2 et 18,3). D'après le diamètre (73 mm) du bouton, le format de ce couvercle devait être légèrement supérieur à celui du précédent. La similitude du décor et de la pâte signe son appartenance au même atelier.
- 3. Fragment de vasque d'une lékané, très dégradé: le vernis intérieur a entièrement disparu; du décor extérieur ne subsiste qu'un élément incertain faisant songer à une aile. Peut-être s'agissait-il d'un Eros, fréquemment reproduit sur ce genre de vase?

Céramiques à vernis noir (fig. 17).

4. — Fond de vase (coupe-skyphos?) (fig. 17,3), à pâte brun clair (C 54). A l'intérieur, vernis mat-luisant, dilué et irrégulier, en spirale. Trace de tournage et empreinte du doigt au centre. Au revers, cercle vernissé, de facture négligée. La base est annulaire. A l'œil, la pâte et le vernis sont pareils à ceux des lékanés. Une origine commune est très probable.







18. Grand Bassin A: décors des couvercles de lékanés (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

5. — Moitié de coupelle attique. Hauteur : 39 mm. Diamètre maximum : 79 mm. Diamètre pied : 54 mm (fig. 17,5).

Pâte rosâtre, base annulaire, une rainure marquée sous le pied et une autre autour de sa jonction à la vasque. Vernis luisant couvrant la totalité de la céramique. Il a disparu sous le plan de pose usé. Analogue aux exemplaires n° 946/949 de B.A. Sparkes 56, cette coupelle est rapportable à la période 350-325.

- 6. Deux fragments jointifs d'une coupe de forme Lamboglia 22 à rebord saillant souligné par une bande réservée (fig. 17,4). Vernis mat-luisant à reflets bleutés. Restes d'un décor de palmettes en creux reliées par des arcs de cercles et au-dessous zone de guillochis. En l'absence du pied, aucune date précise ne peut être mise en avant. Mais on sait que la chronologie de cette forme se place dans les limites du 10° siècle 57.
- 7. Fond de coupe pseudo-campanienne de forme 26. Diamètre du pied : 99 mm (fig. 17,7). Pâte brun-rouge pâle, durc, renfermant de rares inclusions calcaires et de fins micas, vernis noir mat-luisant, stries et côtes de tournassage. Quatre palmettes radiales de 16,5 mm de haut à l'intérieur d'un cercle à 4 rangs de guillochis. Le détail des palmettes (pointes alternativement descendantes et remontantes, « étamines » formées de trois points, arc double pointé à la base) permet d'attribuer ce vase au groupe Nikias-Iôn. En activité dans l'Ampurdan peu avant 250, cet atelier a largement diffusé sa production dans le Languedoc durant la seconde moitié du 111° siècle ⁵⁸. Aucun indice ne permet de déterminer si le vase de Gruissan se rattache aux séries anciennes.
- 8. Fragment de fond de coupe pseudo-campanienne de forme 26. Deux palmettes conservées (fig. 17,6). Qu'il s'agisse de la pâte, du vernis ou bien du facies des palmettes et de leurs dimensions, ce spécimen est absolument identique au précédent 58168.

Amphores (fig. 19).

A proximité des importations attiques et italiotes gisaient des fragments d'amphores qui appartiennent probablement au même gisement. Voici les éléments caractéristiques :

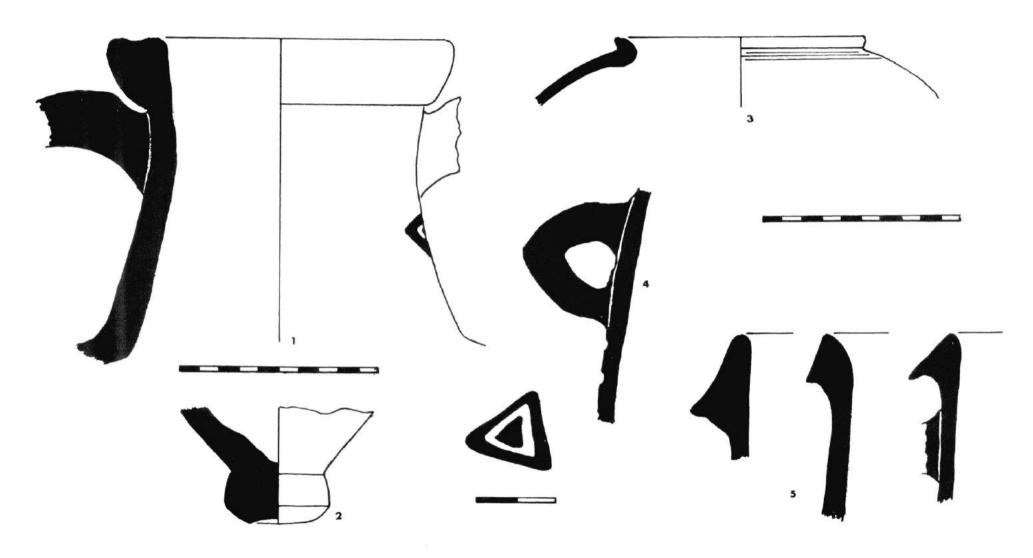
- 1. Col d'amphore de Marseille, à rebord en quart de rond, pâte rosâtre-beige, feuilletée, très micacée. L'intérieur du col est poissé. A l'extérieur marque Δ (delta). Hauteur et diamètre du col : 165 mm.
 - 2. Bouton en creux d'amphore de Marseille, rempli de poix.
- 3. Bord d'amphore de type punique, à pâte brun clair, surface gris-beige, fines stries circulaires autour du bord. Diamètre de l'ouverture : 120 mm.
- 4. Fragment de panse, offrant la même pâte que le spécimen précédent, auquel il pourrait appartenir. La surface extérieure est cannelée.

^{56.} B.A. Sparkes and Lucy Talcott. Black and plain Pottery of the 6th, 5th and 4th centuries BC, dans The Athenian Agora, vol. XII, p. 302-303, nº 906-949.

^{57.} N. Lamboglia, Per una classificazione preliminare della ceramica campana, Atti del 1º Congresso internazionale di Studi Liguri (1950), Bordighera, 1952, p. 171-172.

^{58.} Y. Solict, Note sur les potiers pseudo-campaniens Nikias et Iôn, dans Revue Archéologique de Narbonnaise, Il. 1969, p. 29-48.

⁵⁸ bis. Il faut ajouter à cette liste les fragments d'un skyphos à vernis noir, de forme Lemboglia 43, découvert lui aussi au point 3, alors que notre manuscrit était sous presse.



19. Grand Bassin A: amphores massaliètes et catalanes (1 à 4). Grand Bassin B, point 4B: amphores de type Dressel 1 (5).

Ces deux types d'amphores sont aujourd'hui bien connus. Le modèle massaliote se classe, d'après le profil de sa lèvre, dans le groupe 2 de F. Benoit ⁵⁹, largement diffusé à partir du milieu du V° s. jusqu'au milieu du III° s. L'absence de moulure sur le bord suggère de ranger notre exemplaire parmi les séries des IV^e-III° s. La marque Δ est bien attestée, dans ce groupe, notamment en Languedoc. C'est sensiblement durant la même période que se répand l'amphore « punique » à ourlet peu saillant du type B de Maña, produit pour une large part sur la côte catalane. Elle est fréquente dans tous les gisements du Languedoc occidental surtout dans les niveaux du IV° s. et de la première moitié du III° s. ⁶⁰.

II. — Epave du Grand Bassin B (Point 4)

Immédiatement à l'Est du canal, le sol est parsemé sur une surface d'une cinquantaine d'ares de débris d'amphores vinaires associés à des céramiques campaniennes et à quelques objets métalliques.

A 700 mètres environ de cette zone (4 A), en direction du N.O., on retrouve le même mobilier, mais en quantité nettement plus faible, groupé en un point (4 B) voisin de la route de Narbonne Plage.

En confrontant les données de la prospection et le plan de remblaiement des Ponts et Chaussées, on constate que les déblais déversés en ces deux endroits différents proviennent du même secteur du Grand Bassin. Il y a donc de fortes chances pour que les mobiliers des points 4 A et 4 B soient issus du même gisement. Néanmoins, étant donné la part d'incertitude, nous prendrons soin de les distinguer.

Les amphores.

Toutes les prospections ont procuré l'impression d'une très grande quantité d'amphores. Mais à l'évidence, il est inutile de chercher à l'évaluer, même de façon approximative, en raison tant de l'état des fragments et de leur dispersion sur le terrain que du nombre important des ramassages clandestins. De plus, l'émiettement des tessons, broyés par la suceuse, ne permet pas une identification et une étude morphologique valables. Dans ces conditions, nous ne ferons que signaler les éléments caractéristiques, principalement des bords qui relèvent dans leur majorité de la forme Dressel 1 A.

Amphores Dressel 1 A (fig. 20).

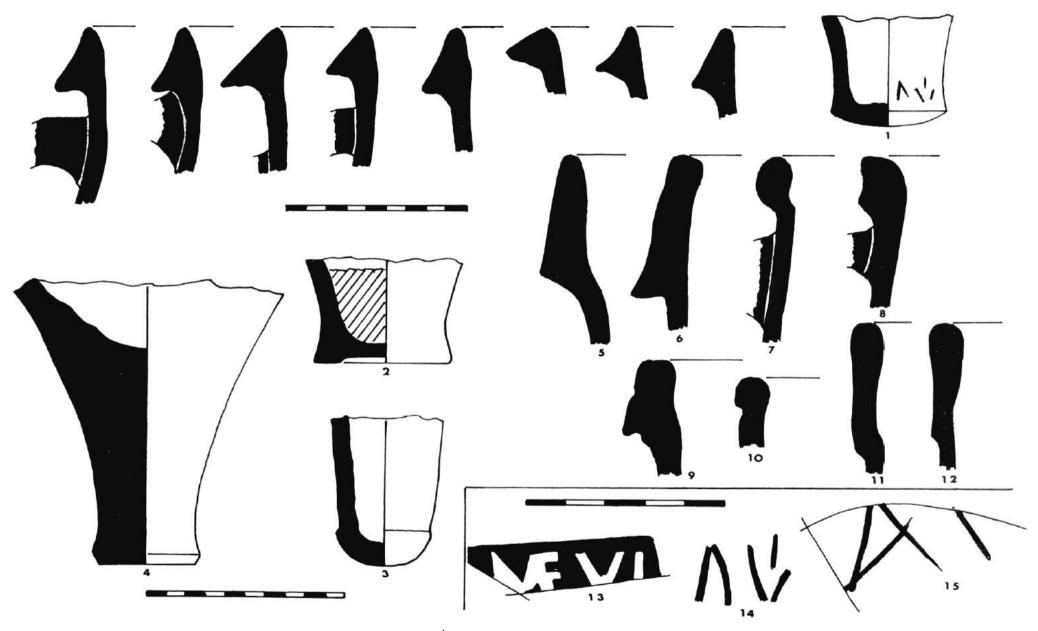
Sur les 38 exemplaires examinés (coll. A. Bouscaras, H. Barbouteau, R. Cairou, E. Mignard, A. Pauc, Y. Solier), 31 dont 4 trouvés au point 4 B, sont attribuables à ce groupe.

Le lot, homogène, est caractérisé par une pâte brun-rouge ou rosée, exceptionnellement chamois, très cuite, contenant un fin dégraissant (points noirs brillants) ou plus rarement des cristaux de quartz de dimensions inégales. L'intérieur est toujours poissé. La lèvre en général assez courte "1 a une face externe oblique ou faiblement concave qui rattache ces amphores vinaires aux séries

^{59.} F. Benoit, Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule, 1965, p. 185-186.

^{60.} Y. Solier, Céramiques puniques et ibéro-puniques sur le littoral du Languedoc du VI^e siècle au début du II^e siècle av. J.-C., dans Hommage à F. Benoit, Bordighera, 1972, II, p. 134-138.

^{61.} En moyenne 30 mm.



20. Grand Bassin B: amphores de type Dressel 1 et de type Pascual 1.

italiques les plus anciennes. Il est possible que dans le nombre soit représenté le type gréco-italique, auquel appartiennent sûrement trois des huits pieds que nous avons recueillis : deux exemplaires creux à flancs concaves, base plane, légèrement évidée ou faiblement convexe, un exemplaire creux, cylindroïde à flancs droits et base renflée (fig. 20,1 à 3). Les 5 autres pieds, massifs, ont des flancs et une base concaves. L'un d'eux (fig. 30,4) provient du point 4 B.

Tous ces pieds sauf un (fig. 20,1) sont remplis de poix. Il s'y ajoute dans un cas (fig. 20,2) des pépins de raisins.

Autres amphores.

Dans le même secteur, on a récupéré quelques fragments épars rattachables à des amphores de type Dressel 1 B/1 C, Dressel 2-4 et Pascual 1. Il est peu probable que ces tessons appartiennent au gisement du Grand Bassin B; il nous a paru nécessaire cependant, de les mentionner:

— Type 1 B/1 C — On a recensé deux fragments de type 1 C à lèvre assez haute (68 et 74 mm), face externe très faiblement concave, quasi rectiligne. La pâte du premier exemplaire, brun-rouge, surface beige renferme de petites particules blanchâtres — celle du second, rouge plus foncé, bien épurée offre un enduit blanchâtre. Les deux fragments sont poissés à l'intérieur (fig. 20,5 et 6).

Le point 4 B a livré un fragment à lèvre plus courte (fig. 20,8), épaisse et concave, pâte rougeâtre contenant de fines impuretés blanches. Il pourrait se ranger dans la catégorie 1 B.

- Type Dressel 2-4. Représenté par deux bords à bourrelet arrondi, anse bifide (fig. 20,7). La pâte en argile brun-rouge contenant des points blancs est caractéristique des amphores de Tarraconaise 62.
- Type Pascual 1. Entrent dans ce groupe deux bords de même profil, mais distincts par la pâte; l'un, à bandeau haut de 73 mm, a une pâte brun-rouge, à particules blanches très fines, caractéristiques des productions de Tarraconaise. L'autre (hauteur du bord : 62 mm) à pâte beige, dégraissant quartzeux, sort visiblement d'un atelier différent ⁶³ (fig. 20,11-12).

Marques et graffites.

Timbre figuré, de forme ovale $(14 \times 12 \text{ mm})$ imprimé sur la partie supérieure d'une anse d'amphore italique à pâte brun rouge. Il représente un joueur de flûte, debout, entièrement nu, jambes croisées, les bras ramenés au niveau de l'épaule droite pour tenir l'instrument. En exergue, à droite, on lit les lettres CCL (fig. 21).

Cette marque a été visiblement impressionnée à l'aide d'une intaille. Tout l'indique : non seulement la forme et les dimensions de l'empreinte, mais également le sujet qui se retrouve sur des gemmes connues. Les rapprochements et surtout l'attitude du personnage, jambes croisées, invitent à rattacher le motif reproduit au courant d'inspiration grecque qui caractérise la glyptique romaine aux 11° et 1° siècles avant notre ère 64. On notera la relative rareté de ces empreintes sur

^{62.} Selon les indications données par A. Tchernia, F. Zevi, Amphores vinaires de Campanie et de Tarra-conaise à Ostie, dans Recherches sur les amphores romaines, Coll. de l'Ecole française de Rome, n° 10, 1972, p. 35-67.

^{63.} Ces deux variantes sont souvent associées à Narbonne dans les niveaux urbains augustéens (dépotoir du Tassigny - dépotoir de l'Egassieral). Aucun indice ne permet de penser que la variante à dégraissant quartzeux, très abondante, était fabriquée dans la région. On notera que tous les exemplaires narbonnais comme ceux de Gruissan ont une lèvre très peu évasée, trait qui les oppose aux productions d'Aspiran. Voir infra, note 265.

^{64.} Nous nous devons de remercier Mlle H. Guiraud des renseignements qu'elle a bien voulu nous donner sur cette marque. Pour les rapprochements se reporter aux ouvrages suivants: G. Sena Chiesa, Gemme del Museo Nazionale di Aquileia, Aquilée, 1966, n° 72, et Antike Gemmen in deutschen Sammlungen, I, 2, 1970, n° 1525; IV, 1975, n° 142. Mais, dans ces trois cas, on trouve à côté du jeune homme nu, jambes croisées, un arbre ou une colonne qui sert de soutien. La trouvaille de Gruissan est due à M. Barbouteau.



21. Grand Bassin B : timbre figuré sur anse d'amphore (cliché P. Bouscarle).

céramiques 65 , en particulier sur les amphores. Pour l'extrême occident, signalons une « Victoire » estampée sur la lèvre d'une amphore du type Lamboglia 2 provenant de l'épave de Punta de Algas et, surtout, une empreinte ovale (20×13 mm), qui est probablement aussi celle d'une intaille, représentant semble-t-il un homme armé d'une lance et d'un bouclier, sur la panse d'une amphore Dressel 1 A de l'épave A de la Fourmigue à Golfe-Juan 66 .

Une seconde *marque* plus banale, offre dans un cartouche rectangulaire l'inscription [.]MEVI (ME liés); elle figure sur l'épaule très fragmentaire d'une amphore à pâte brun-rouge foncé, contenant des particules blanchâtres, et poissée à l'intérieur. Il s'agit probablement d'une amphore d'origine tarraconaise de forme Pascual 1, ainsi que le suggère, de son côté, un exemplaire de Ruscino ⁶⁷. Cette marque est attestée aussi en Espagne, à Ampurias et Palamos ⁶⁸.

^{65.} Rareté soulignée par H. Guiraud dans son étude sur les Intailles du Musée archéologique de Narbonne (à paraître dans le Bulletin de la Commission archéologique).

^{66.} Cf. J. Mas, Perspectivas actuales de la arqueólogia en Cartagena y su proyección submarina, Carthagène, 1972, p. 53 et fig. 47, et A. Pollino, L'épave de la Fourmigue dans le Golfe Juan, dans Cahiers d'arch. subaquatique, IV, 1975, p. 73, pl. II b, p. 74 et photo 3, p. 77; aimables renseignements de B. Liou.

^{67.} G. Claustres, Inscriptions antiques en Roussillon, dans le Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées Orientales, 76, 1961, p. 150. Marque n° 1022 constituée « par un cartouche rectangulaire placé sous le large bandeau d'un col d'amphore à pâte rouge ».

^{68.} Cf. M. Beltrán Lloris, Las ánforas romanas en España, Sarragosse, 1970, p. 182, nº 405 et fig. 56,227 : Q.MEVI.

Les graffites ont été tracés à la pointe après cuisson. L'un d'eux présente deux caractères ibères, gravés à l'extrémité d'un pied creux. Leur interprétation est incertaine : en se reférant à l'alphabet du Levant le plus courant on peut lire UW (fig. 20,14). Le second graffite offert par une épaule d'amphore italique est incomplet (fig. 20,15).

Céramiques campaniennes.

Notre examen a porté sur 105 échantillons, la plupart en mauvais état de conservation : outre la grande fragmentation des poteries et la multiplicité des cassures fraîches imputables à l'action de la suceuse, il faut noter l'altération des pâtes et surtout des enduits, qui ont mal résisté en général à leur long enfouissement dans les sables. Nous n'avons retenu dans l'inventaire que les fragments clairement identifiables, et reproduit uniquement les plus significatifs.

L'ensemble se partage en deux catégories d'importance inégale. La première (74 %) réunit des formes caractéristiques des productions de type A; elle est assez peu homogène à l'œil quant à la teinte des pâtes: brun-rouge, rouge pâle, rouge marron ou même beige rosée, telles sont les nuances constatées. Cette diversité n'existe pas dans la seconde catégorie qui se compose exclusivement de vases en argile de ton chamois. Les vernis et les décors conservés sont de bonne qualité et invitent à rattacher ce deuxième groupe au type B classique.

Ces deux lots ont le mérite de nous apporter quelques éléments de datation. Si aucun d'eux n'est vraiment précis, la confrontation des données permet de situer approximativement le gisement vers la fin du 11^e siècle ou au début du 1^{er} s.

On remarquera la qualité relativement bonne des décors qui agrémentent plusieurs coupes en céramique campanienne A. Les palmettes et rosettes représentées appartiennent à des types connus dès les débuts du 11° siècle. C'est le cas notamment des rosettes des nºs 1 à 4, qui se sont maintenues jusqu'au dernier quart de ce siècle, comme le confirment nettement les observations stratigraphiques faites sur l'oppidum des Castels à Nages ®. Ces motifs sont antérieurs, sans aucun doute, au début du rer siècle, qui voit la disparition des estampilles 70.

Deux éléments conduisent à ramener la datation vers le bas : d'une part, les cercles et disques peints offerts par le vase n° 8 ⁷¹, d'autre part, le décor des coupes campaniennes B, en particulier l'estampille C.V. (n° 27). Cette marque, attestée à Albintimilium dans la strate VI A (100-30 av. J.C.) ⁷², individualise un important atelier dont la production s'est prolongée jusqu'au milieu du

^{69.} M. Py, Apparition et développement des céramiques campaniennes sur l'oppidum des Castels (Nages, Gard), d'après les fouilles du dépotoir 11, dans Archéologie en Languedoc 1, 1978, p. 43-70. Nos rosettes I à 3 se retrouvent dans les différentes couches observées. Scule la rosette n° 4, qui a un équivalent exact à Nages (n° 309), semble absente des couches récentes. De même des palmettes, proches dans leur style, sinon identiques, de nos ex. 18-19-20, sont attestées dans les diverses couches.

^{70.} Date communément admise, mise en avant par N. Lamboglia: Polemiche campane, dans R. Et. Lig., 26, 1960, p. 303. Voir également J.-P. Morel, A propos des céramiques campaniennes de France et d'Espagne, dans Archéologie en Languedoc, 1, 1978, p. 158.

^{71.} C'est un décor qui se généralise au 1° siècle : cf. J.-P. Morel, Céramique à vernis noir du Forum romain et du Palatin, suppl. 3 aux MEFR, Paris, 1965, p. 112-113.

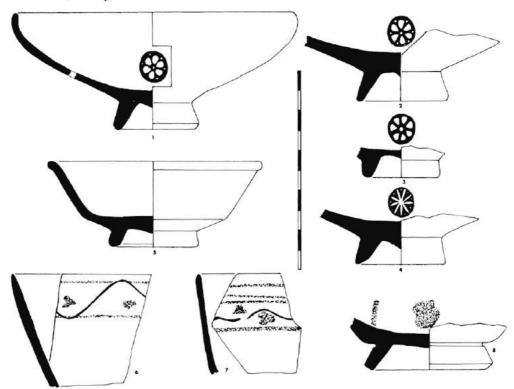
^{72.} N. Lamboglia, Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana, Bordighera, 1950, p. 65-67.

ler siècle au moins et signale, à Arezzo, le passage du vernis noir au vernis rouge ⁷³. D'après les données stylistiques, à vrai dire encore incertaines, le spécimen de Gruissan doit relever des séries les plus anciennes rapportables au premier quart du ler siècle. Les timbres de notre exemplaire sont associés à un cercle de guillochis, qui caractérise le campanien B du 11^{et} siècle et du début du 1^{et} siècle ⁷⁴.

La datation proposée est corroborée par l'analyse des formes qui restent toutes courantes dans la période considérée. Certains détails sont typiques : la faible élévation des pieds, les rainures qui les séparent de la vasque, le plan de pose réduit à une arête, autant de caractères que l'on retrouve fréquemment sur les vases postérieurs au milieu du 11° siècle 75.

I. - Céramiques de type A (fig. 22 et 23).

Forme 27 (10 fragments).



Grand Bassin B: céramiques campaniennes de type A (formes 27-28-31).

^{73.} J.-P. Morel, La céramique..., o.c., p. 159. L'auteur signale un exemplaire plus récent, trouvé dans les fouilles de la Maison de Livie: il ne comporte aucune zone de stries. Cette marque se retrouve dans les céramiques pré-arétines: Cf. C. Goudineau, Fouilles de l'école française de Rome à Bolsena (Poggio Moscini), 1962-1967, tome IV: La Céramique arétine lisse, suppl. 6 aux MEFR, Paris, 1968, p. 333, et R. Lequément et B. Liou, Céramique étrusco-campanienne et céramique arétine, à propos d'une nouvelle épave de Marseille, dans Mélanges offerts à Jacques Heurgon, coll. de l'Ecole fr. de Rome, n° 27, p. 594. Pour l'origine arétine de cette production, cf. déjà H. Dressel, La suppellettile dell'antica necropoli esquilina, dans Bull. dell'Instituto di Corrispondenza archeologica, 52, 1880, p. 331.

^{74.} J.-P. Morel, La céramique à vernis noir du Maroc, dans Antiquités Africaines, 2, 1968, p. 60. Cet indice n'est peut-être valable que pour le B classique: voir Archéologie en Languedoc, o.c., p. 162.

^{75.} Sur l'évolution de la forme des pieds, J.-P. Morel, Céramique d'Hippone, dans Bulletin d'Archéologie Algérienne, I, 1965, p. 116.

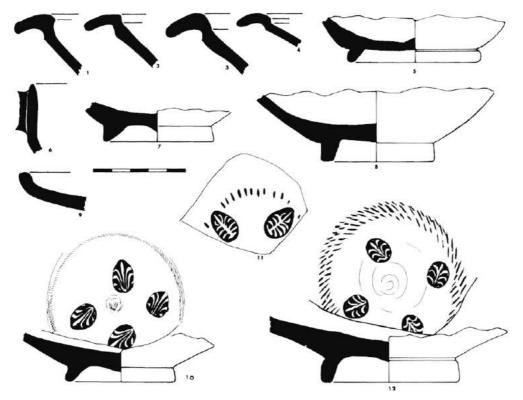
- 1. Coupelle complète. H.: 59 mm. Diam. ouv. 152 mm. Diam. pied: 48 mm. Pâte brunrouge dure, vernis noir mat épais, écaillé par plages. Taches beige sur le pied, et à l'intérieur de celui-ci, coulées de vernis. Stries de tournassage. Décor: rosette à 6 pétales alternant avec des points (fig. 22, 1).
- 2. Fond de coupelle. Diam, pied : 50 mm. Réplique de l'exemplaire précédent : mêmes caractéristiques techniques et même décor (fig. 22, 2).
- 3. Fond de coupelle. Diam. pied : 45 mm. Pâte brun pâle, vernis noir mat, très altéré. Décor : rosette à 7 pétales (fig. 22, 3).
- 4. Fond de coupelle. Diam. pied: 49 mm. Plan de pose réduit à une arête. Pâte beige très cuite, noyau rosâtre. Vernis franchement noir mat, usé à l'extérieur. Cercle marron d'empilement. Revers réservé. Décor: Rosette à 9 rayons séparés par des points (fig. 22, 4). La même rosette figure sur un cinquième fond de même format.

Forme 28 (5 fragments).

5. — Coupe restituable (fragment de bord et fond raccordables). H:43 mm. Diam. ouverture: 116 mm. Diam. pied: 48 mm. Pâte rouge marron (A typique), vernis noir mat, écaillé, cercle d'empilement. Nombreuses traces de tournassage: méplats, stries, fin sillon sur le plan de pose, légèrement biseauté (fig. 22, 5).

Forme 31/33 (12 bords et 3 fonds).

6-7. — Deux importants fragments de bord, appartenant à deux exemplaires différents. Pâte brun-rouge, assez dure. Stries et côtes de tournassage à l'extérieur. Décor floral interne : tige incisée, feuilles de lierre et filets peints (fig. 22, 6-7).



23. Grand Bassin B: céramiques campaniennes de type A (formes 36, 42 B et divers).

8. — Fond de bol, Diam. pied: 68 mm. Pâte rouge-marron, vernis mat usé, taches autour du pied, séparé par une rainure peu profonde de la vasque. Rehauts blancs: filet et deux « disques » superposés au centre (fig. 22, 8).

Forme 36 (9 bords, 2 fonds).

- 9-11. Trois bords larges et peu pendants. Ces trois vases différents ont en commun une pâte brun-rouge dure, un vernis bleuté mat, de nombreuses stries de tournassage externes et internes (fig. 23, 1-3).
 - 12. Bord de petit format, pâte brun-rouge, vernis noir olivâtre luisant (fig. 23, 4).
- 13. Fond de coupe. Diam. pied : 62 mm. Pâte brun-rouge dure, vernis épais, troué, plutôt mat à l'extérieur, luisant à l'intérieur. Taches brunâtres autour du pied. Cercle marron d'empilement, stries et côtes de tournassage (fig. 23, 8).

Forme 42 B/49 (2 ex.).

14. — Fragment de kylix à bord droit. Pâte rouge marron, vernis adhérent, non bleuté, mat. Stries de tournassage (fig. 23, 6).

Formes diverses et palmettes.

- 15. Forme de vase fermé (urne ou oenochoé), à base annulaire. Diam. pied : 73 mm. Pâte rouge pâle, vernis mat usé. Traces de tournassage très marquées à l'intérieur, non vernissé (Fig. 23, 5).
- 16. Fond de coupelle non décoré. Diam. pied : 59 mm. Pâte rouge-marron. Vernis noir mat, stries de tournassage. Au revers du fond, graffite X (fig. 23, 7).
- 17. Bord de coupe, de forme 5/7 (?), pâte rouge-marron dure vernis noir, mat, adhérent (fig. 23, 9).
- 18. Fond de coupe, probablement de forme 5/7, Diam. pied : 59 mm. Pâte rouge-marron, vernis noir à reflets bleutés, cercle marron d'empilement, taches rouges sur le pied. Décor : 4 palmettes radiales (H : 16 mm), à l'intérieur de deux cercles de fins guillochis (fig. 23, 10).
- 19. Fond de coupe, Diam. pied: 76 mm. Pâte rouge-marron, vernis noir mat-luisant, taches rougeâtres sur le pied, stries de tournassage. Décor: 4 palmettes radiales (H: 14 mm) à l'intérieur de 3 cercles de guillochis (fig. 23, 12).
- 20. Fragment de fond de coupe. Pied absent. Pâte brun-rouge vacuolée, vernis mat altéré. Décor de palmettes radiales. Il en subsiste deux palmettes (H: 18 mm) à base rectiligne, à l'intérieur d'un rang de guillochis (fig. 23, 11).
 - II. Céramiques de type B (fig. 24).

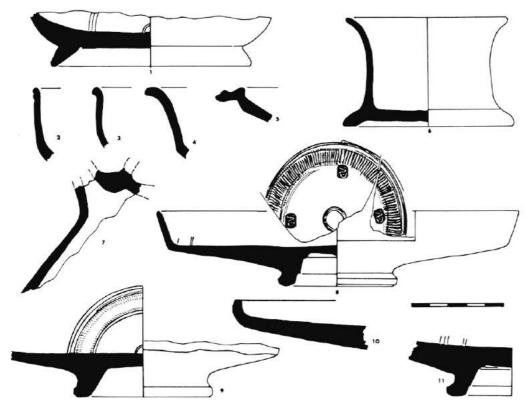
Forme 1 (3 exemplaires).

- 21. Fond de coupe (2 fragments raccordés). Diam. pied: 110 mm. Pâte chamois, vernis mat à l'extérieur, luisant à l'intérieur. Stries et côtes de tournassage. Sillon circulaire à la soudure du pied et du fond. Décor: deux cercles concentriques incisés, un cercle central (fig. 24, 1).
- 22-23. Bord droit, vernis brun noir mat. Deux sillons sous la lèvre (forme 1 a). Bord faiblement arrondi vers l'extérieur, vernis noir adhérent et luisant (forme 1 b) (fig. 24, 2-3).

Forme 2 (2 exemplaires).

24. — Fragment du bord et de la panse. Pâte chamois dure, Vernis noir mat. Stries de tournassage (fig. 24, 4).

Forme 3 (2 exemplaires).



24. Grand Bassin B: céramiques campaniennes de type B.

25. — Un exemplaire complet (2 fragments raccordables). H: 55 mm. Diam. ouv. 88 mm env. Diam. base: 93 mm. Pâte chamois dure, vernis mat très altéré. Stries de tournassage (fig. 24, 6).

Forme 4.

26. — Un rebord, pâte chamois, vernis noir de bonne qualité adhérent et luisant, stries et côtes de tournassage à l'extérieur (fig. 24, 5).

Forme 5/7 (9 exemplaires).

- 27. Forme complète (2 gros fragments raccordés). H: 38 mm. Diam. ouv. 194 mm. Diam. pied: 64 mm. Pâte chamois, dure, bien épurée, vernis noir olivâtre, luisant, reflets brillants, bien adhérent et couvrant tout le vase. Taches rougeâtres sur la vasque et le pied. Stries et sillons de tournassage. Décor: bande de guillochis sur laquelle se distingue une rainure (trace de l'empilement). Marque C.V. à l'intérieur d'un cartouche sensiblement carré et répétée 4 fois dans le même sens (un des timbres manque) (fig. 24,8).
- 28. Fond de coupe. Diam. pied: 74 mm. Pâte chamois dure, vernis noir olivâtre mat, disparu au revers. Décor: Cercles incisés, définissant une zone de fins guillochis (3 rangs). Cercle central (fig. 24, 9).
- 29. Fragment de fond. Pâte chamois. Vernis noir mat, offrant au revers des reflets grisâtres et des taches claires. Traces de tournassage marquées, stries et ressauts sur la paroi interne du pied et le revers (fig. 24, 11).
- 30. Fragment de vasque. Pâte chamois-rosée. Vernis noir luisant. Stries de tournassage. Rebord court, aplati, facetté à l'extérieur (fig. 24, 10).

Askos (forme 107?)

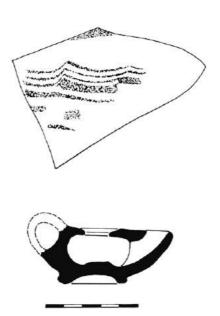
31. — Fragment du vase : restes de la panse, amorce du goulot et de l'anse. Pâte chamois très dure, homogène, faiblement micacée. Traces infimes du vernis laissant voir des empreintes digitales autour du goulot. A l'intérieur, coulées de vernis (fig. 24, 7).

Céramiques diverses.

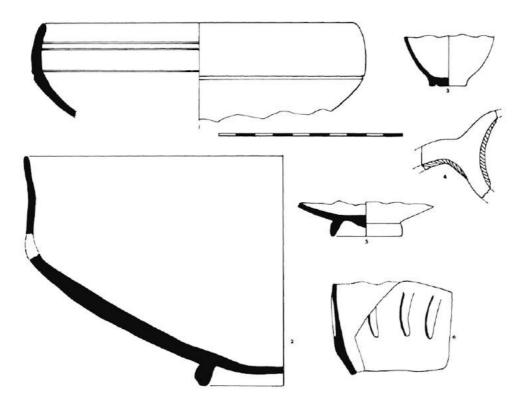
En sus d'une lampe à huile (n° 16) et d'un fragment de sombrero de copa à pâte brun rouge orné d'une ondulation peinte de ton rouge vineux (fig. 25), on a dénombré 25 fragments de céramiques grises et 90 fragments de céramiques communes à pâte claire. A titre indicatif, nous décrivons ci-dessous les éléments les plus caractéristiques. Cet échantillonnage, comme l'ensemble des tessons, a considérablement souffert : à de rares exceptions près (n° 2-4), ils sont tous amollis et fortement érodés.

Céramiques grises.

- 1. Coupelle, partie supérieure. Diamètre ouv. 170 mm environ. Pâte gris clair, traces d'enduit gris foncé. Trois fins sillons apparaissent sur la paroi intérieure (fig. 26, 1).
- 2. Fond de grande coupe carénée. Fragment du bord, non raccordable. Diam. base annulaire: 99 mm. Pâte gris fer finement micacée, surface interne gris-noir. Le fond externe offre un disque central, caractéristique des productions grises catalanes (fig. 26, 2).
- 3. Fond d'une coupelle. Diam. base : 38 mm. Pâte gris clair dure. Le profil de la base trahit une imitation campanienne (fig. 26, 5).



25. Grand Bassin B: fragment de sombrero de copa et lampe hellénistique.



26. Grand Bassin B: céramiques grises,

- 4. Moitié inférieure d'une oenochoé grise ampuritaine de petit format, type 16 d'Almagro ⁷⁶. Diam. base : 19 mm. Base plane pourvue d'un disque central. Cinq autres fragments dont deux anses nervurées relèvent d'une forme comparable (fig. 26, 3 et 4).
- 5. Partie inférieure d'un vase fermé offrant des pseudo-godrons à l'extérieur. Traces de tournassage très marquées à l'intérieur (fig. 26, 6).

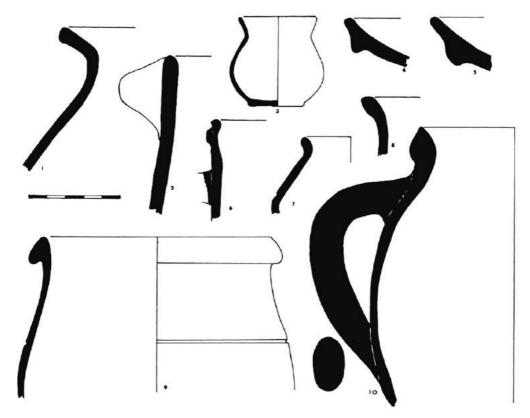
Céramiques communes, tournées.

- 6. Petit gobelet à bord déversé, Complet. H: 44 mm. Diam. ouv.: 42 mm. Diam. base: 30 mm. Pâte rouge pâle, mal épurée, stries et spirale au revers (fig. 27, 3).
- 7. Bord d'assiette, à paroi incurvéc. Pâte rouge clair, fin dégraissant de sable noir. Une assiette comparable a été découverte dans l'épave de la Baie de Cavalière au Lavandou 17 (fig. 27, 4).
- 8. Bord d'assiette à paroi incurvée. Pâte jaunâtre, dégraissant sableux gris, rugueuse en surface. Ce spécimen se différencie du précédent par le profil du rebord, aplati (fig. 27, 5).
- 9. Fragment de vase caréné. Pâte noirâtre micacée, surface gris brun, Un fin sillon circulaire au-dessus de la carène (fig. 27, 7).
 - 10. Fragment de col, bord déversé, dessus plat. Pâte claire (fig. 27, 8).

^{76.} M. Almagro, Las necrópolis de Ampurias, I, 1953, p. 394.

^{77.} G. Charlin, J.-M. Gassend, R. Lequément, L'épave antique de la baie de Cavalière (Le Lavandou, Var), dans Archaeonautica, 2, 1978, p. 38, fig. 21.

- 11. Partie supérieure d'une urne à bord replié vers l'extérieur. Diam. ouverture : 138 mm. Pâte rougeâtre, dégraissant quartzeux apparent, surface rosée en partie noircie par le feu. Sillon circulaire. Ce type de céramique est représenté par 4 autres fragments (fig. 27, 9).
- 12. Fragment d'une urne à rebord de profil oblique. Pâte gris foncé, particules de mica à la surface, très corrodée (fig. 27, 1).



27. Grand Bassin B: céramiques communes.

- 13. Fragment de récipient de forme indéterminée. Lèvre arrondie, mamelon de préhension long. 75 mm) au niveau du bord. Pâte gris brun, surface rugueuse. Diamètre probable : 110 mm (fig. 27, 2).
- 14. Fragment de col d'amphorette à rebord mouluré, Pâte chamois, surface beige (fig. 27, 6).
- 15. Fragment d'un grand pot, à deux anses (une seule présente), pâte rouge clair, mal épurée, vacuolée. Petits grains de sable noir et particules quartzeuses apparents. Anse de section ovale et offrant un petit creux circulaire à l'attache inférieure (fig. 27, 10).

Lampe à huile (fig. 25).

16. — En argile brune, très érodée, elle n'a conservé ni l'anse ni l'extrémité du bec, ni le vernis, dont il subsiste cependant quelques traces infimes. Le réservoir, aux parois usées et amincies est circulaire et caréné. La base présente un pied bas et un fond concave. Dimensions actuelles: H: 28 mm. Diam.: 60 mm. Long.: 70 mm. Base: 38 mm. Cette lampe se range parmi les lampes

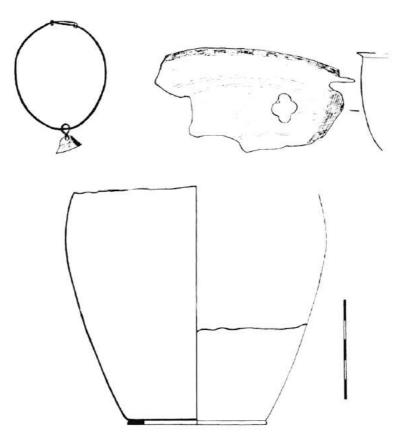
hellénistiques en usage du III^e au I^{er} siècle. Autant que l'état du bec permet d'en juger, elle est proche des exemplaires 195 et 196 de Carthage étudiés par J. Deneauve ⁷⁸.

Le mobilier métallique.

A l'exception des casques, tous les objets métalliques ont été recueillis par E. Mignard, soit entre le canal et le rivage, disséminés parmi les céramiques ou isolés ¹⁹, soit au voisinage de la route de Narbonne Plage (point 4 B), C'est seulement le cas du *simpulum* (n° 8). Les casques (n° 10 et 11) proviennent de la première zone.

1. - Bracelet d'enfant (?) 80 (fig. 28).

Constitué par une tige de bronze, dont les extrémités sont terminées par des crochets qui assurent une articulation souple. Longueur de la tige: 195 mm. Diam.: 52 mm. Section: 1 mm.



28. Grand Bassin B: bracelet, fragment de coupelle et oenochoé en bronze.

^{78.} J. Deneauve, Lampes de Carthage, 1969, p. 59 et 239.

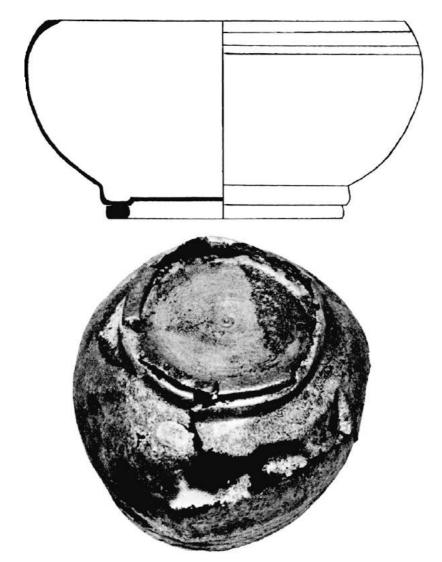
^{79.} La coupelle n° 2 est dans ce cas: elle a été trouvée un peu en marge de la zone des rejets, entre les points 4 et 9.

^{80.} Ou peut-être collier de petit animal?

Sur ce bracelet est enfilée une petite clochette mesurant 15 mm de diamètre à la base et 11 mm de hauteur. Les deux éléments sont reliés par un double annelet fait d'un fil torsadé, l'un apparent, l'autre placé à l'intérieur de la clochette, et ayant pu servir à maintenir un battant en fer. On connaît un bracelet similaire découvert à Daubeuf la Campagne dans un sarcophage du 111e siècle 81.

2. — Coupelle hémisphérique (fig. 29).

Ce petit récipient monoansé, à bord aplati, découvert plié et chiffonné, est aujourd'hui restauré. H: 50 mm. Diam. ouv.: 96 mm. Diam. pied: 68 mm. Le bronze a été tourné et repoussé comme en témoignent cinq stries concentriques et un point central apparents au revers. Trois fins sillons cernent le haut de la vasque. L'anse a entièrement disparu; son emplacement est marqué par une empreinte



29. Grand Bassin B: coupelle en bronze, profil et revers offrant des pieds rapportés (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

^{81.} M. de Boüard, Informations archéologiques, dans Gallia, XXVI, 1968, 2, p. 366, fig. 12.

ovale faiblement en creux et les restes d'une soudure à l'étain. On remarque sur la base un pied rapporté constitué par trois segments d'arcs mesurant chacun 23 mm de long, 6 mm de large et 3 mm d'épaisseur. On sait que cette technique du pied rapporté, formé d'éléments distincts soudés à l'étain, est bien attestée à la fin du deuxième Age du Fer 82.

3. — Oenochoé (fig. 28).

Fragmentaire, cette pièce est représentée par une partie de la panse et la base. H. conservée : 118 mm. Diam. base : 75 mm. Elle est faite d'une feuille de bronze battu, sur laquelle s'est incrustée une couche de sable. Patine verdâtre. La particularité la plus remarquable tient dans la présence sous le fond d'un élément de pied rapporté semblable à celui de l'exemplaire précédent. La largeur de l'anneau est de 9 mm pour une épaisseur de 2 mm.

4. - Fragment de coupelle (fig. 28).

De forme hémisphérique, cette pièce offrait une ouverture de l'ordre de 120 mm délimitée par un bord aplati. La feuille de bronze très mince a été entièrement déchiquetée. Le fragment qui nous est parvenu laisse voir des stries horizontales et une perforation en forme de trèfle, découpée intentionnellement. C'est vraisemblablement un reste de décor ajouré.

5. — Gobelet (fig. 30).

Ce petit gobelet en fine tôle de bronze est écrasé. Néanmoins on peut aisément restituer sa forme, caractérisée par un épaulement tronconique et une base arrondie. Métal rouge marron, restes de patine verdâtre. Dimensions probables : H : 60 mm. Diam. ouv. : 50 mm.

6. — Situle (fig. 31).

Entièrement déformée, aplatie et bosselée. Le fond manque. Patine verdâtre. Dimensions restituées: H (sans la base): 200 m. Diam. ouv.: 175 mm. En tôle de bronze battu, non décoré, ce récipient a une épaule arrondie, un corps tronconique, un rebord évasé qui montre de chaque côté deux trous séparés par un intervalle de 60 mm. Ils correspondent à la fixation de l'anse. Cette forme bien connue, dérivée du type hallstattien d'Europe Occidentale se rencontre à La Tène III dans les puits funéraires de Vieille Toulouse 83.

7. — Grand plat avec inscription ibérique (fig. 30).

Pièce fragmentaire, broyée par la suceuse. La partie subsistante (un quart environ du récipient) a pu être redressée et restaurée. Dimensions: H: 70 mm. Diam. ouv.: 500 mm environ. Il s'agit d'une mince feuille de bronze emboutie, pourvue d'une bord replié vers l'extérieur et formant un replat de 26 mm de large. Le fond est aplati. A défaut de décor, le marli porte une inscription en caractères ibères gravés avec un poinçon.

^{82.} On retrouve cette technique sur des oenochoés et des situles. Par exemple, sur les oenochoés de bronze de La Lagaste (traces du pied): G. Rancoule, Notes sur quelques trouvailles anciennes faites sur le site de La Lagaste camp dal Ker, dans Bull. de la Soc. d'Et. Scient. de l'Aude 70, 1970, p. 127. Sur les situles, G. Fouet, Puits funéraires d'Aquitaine: Vieille Toulouse, Montmaurin, dans Gallia, XVI, 1958, p. 123; idem, Le bronze à Vieille Toulouse: trouvailles anciennes, dans R.A.N.. IV, 1971, p. 71. Voir également J. Déchelette, Manuel, IV, p. 951-952 (situles), p. 955 (oenochoés).

^{83.} Cf. M. Labrousse, M. Vidal et A. Muller, Le puits junéraire XVI de Vieille Toulouse, dans Actes du 96° Congrès National des Sociétés savantes, Toulouse, 1971, p. 87.

30. Grand Bassin B: gobelet et plat avec inscription ibérique (profil et vue en perspective). Ech. plat 1:2, gobelet et inscription 1:1.

Elle est incomplète à gauche, où les deux premiers signes visibles sont mutilés: le premier pourrait être un ba, dont il manquerait la partie supérieure, le second est sans aucun doute un l plutôt qu'un bu. Le reste de l'inscription se lit sans difficultés: les lettres, hautes de 7 mm (Ku) à 12 mm (s) sont très régulièrement tracées et la séparation des mots est marquée par la ponctuation (deux points superposés). Le texte peut se transcrire ainsi: (ba) likum: steniotes: ke: rita.

Au point de vue alphabétique, il se singularise par l'emploi de la lettre W ayant valeur de M. Ce signe fait totalement défaut dans l'alphabet ibère de l'aire languedocienne, où l'on utilise plutôt le n 84. Il est au contraire assez fréquent en Espagne à partir du 116 siècle, surtout parmi les inscriptions celtibériques 85. On est donc en droit d'admettre que le plat inscrit de Gruissan correspond à une importation tardive.

Concernant la structure du texte, les rapprochements mettent en évidence l'existence d'un parallélisme avec plusieurs formules onomastiques connues. On peut songer notamment à deux textes celtibériques, l'inscription funéraire d'Ibiza et l'inscription de la tessère d'hospitalité du Cabinet des Médailles 86. Citons à titre d'exemple cette dernière: lubos: alisokum: aualo: ke kontebias belaiskas. On y distingue au premier coup d'œil les mêmes interpositions, la finale du génitif cum et le terme ke associés à des noms propres. Grâce aux explications données par M. Lejeune à propos de ce texte 87, et aux précisions apportées par J. Untermann dans son étude sur le génitif celtibérique 88, on peut considérer que l'inscription de Gruissan comporte successivement, elle aussi, une indication de gentilice (ba) likum, un patronyme steniote, suivi de la mention du lieu d'origine rita. Si le gentilice n'est pas ici restituable, le nom de personne est à rapprocher de stenionte offert par une inscription en écriture latine de San Esteban de Gormaz (Soria) 80. Rita à la différence de kontebias et belaiskas, présents sur des légendes monétaires, n'est pas attesté en ibère. La signification de ke, reste énigmatique: ce terme correspondrait, selon l'hypothèse de J. Untermann, non pas à l'enclitique, mais à une abréviation, peut-être celle du mot « fils » 90.

8. — Simpulum (fig. 32).

A part une légère déchirure de la vasque, extrêmement mince, et la cassure de l'extrémité du manche, ce bronze est dans l'ensemble en bon état de conservation. Longueur du manche: 145 mm. Diam. vasque: 45 mm. Prof.: 30 mm. La forme est caractérisée par un manche plat, pourvu d'un crochet flanqué d'échancrures en arc de cercle, une vasque hémisphérique assez profonde, dont la bordure porte des appendices crochus de part et d'autre du manche. Les bords de son dos sont soulignés par des filets marqués qui relient la pointe des échancrures aux ergots de la vasque en définissant sur celle-ci une zone de volutes en faible relief. Ce type de simpulum — dont le modèle est probablement originaire de la Grande Grèce — est très répandu à l'époque tardive de La Tène, en particulier dans le couloir rhodanien. On a signalé des exemplaires très proches du nôtre, dans

^{84.} On trouve aussi fréquemment dans l'alphabet ibère du Languedoc le signe V, considéré par certains auteurs comme une valeur intermédiaire entre M/N. Voir Y. Solier, Découverte d'inscriptions sur plombs en écriture ibérique dans un entrepôt de Pech Maho (Sigean), dans R.A.N., XII, 1979, p. 69-71, fig. 11 (tableau des signes).

^{85.} Le signe M, d'emploi relativement tardif, est bien représenté en particulier parmi les légendes monétaires. Il est assez rare sur le littoral Nord-oriental de l'Espagne. Cf. J. Maluquer de Motes, *Epigrafia prelatina de la península ibérica*, 1968, p. 32-33.

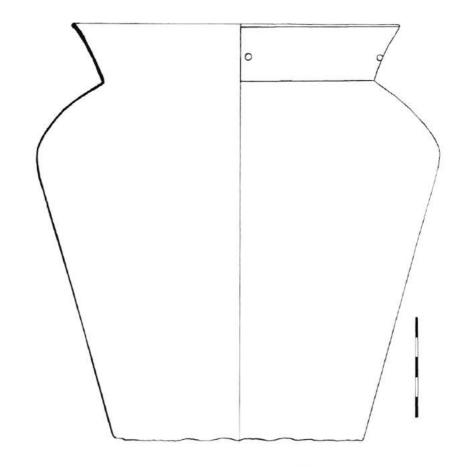
^{86.} Cf. M. Lejeune, Celtiberica, Salamanque, 1955, p. 65-69 et p. 103-104.

^{87.} Ibidem, p. 67-68.

^{88.} J. Untermann, Die Endung des Genitives singularis der -o- Stämme im keltiberischen, dans Beiträge zur Indogermanistik und Keltologie, 1967, p. 281-288.

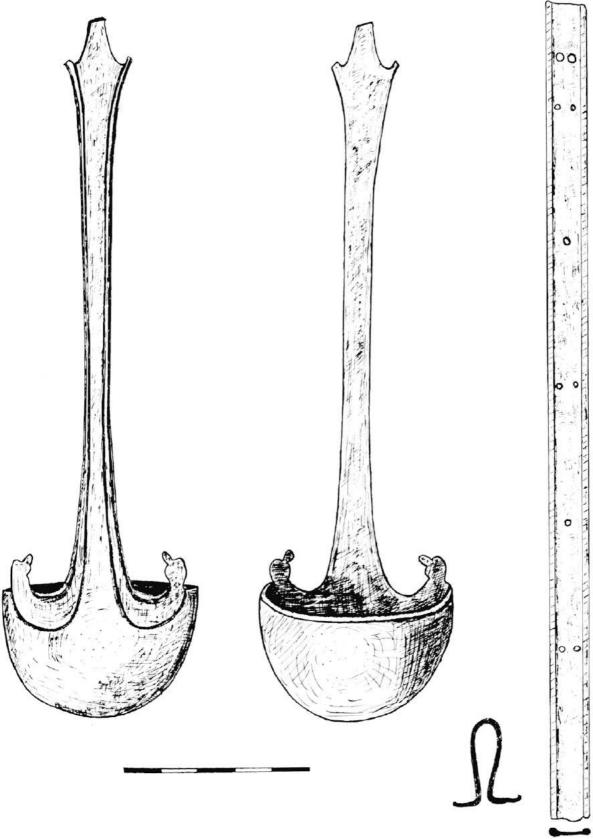
^{89.} Ibidem, p. 287 et note 45 : Stenionte docilico annidio an gente monimam.

^{90.} Ibidem, p. 284.





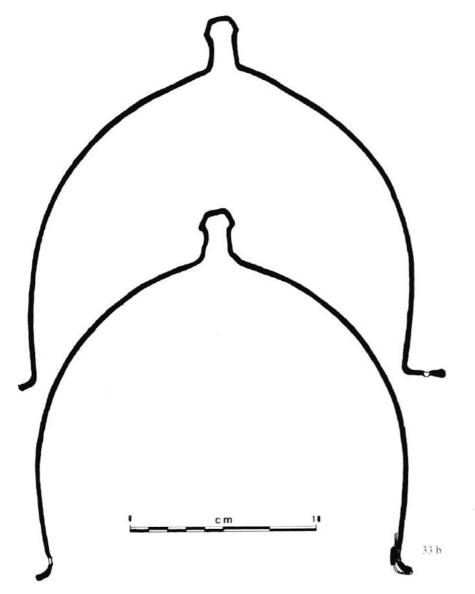
31. Grand Bassin B: situle, état avant restauration et restitution graphique.



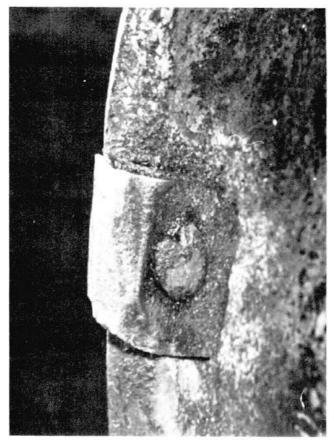
32. Grand Bassin B : simpulum en bronze et bandelette décorée.



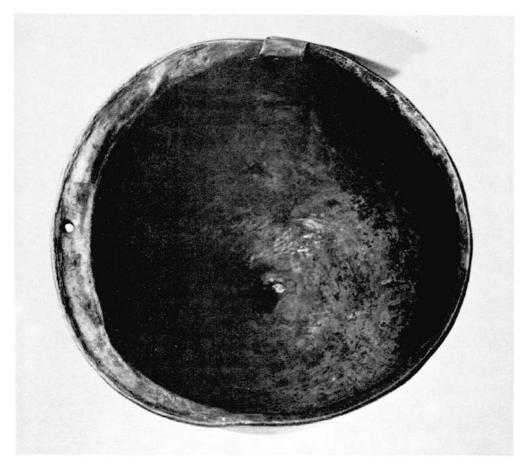
33 a



33. Grand Bassin B: casque en bronze moulé, profils, vue latérale et système d'attache (clichés P. Bouscarle et R. Marichal).



33 (



les sépultures de la basse vallée du Rhône et à Vienne 91. D'autres sont conservés au Musée des Antiquités Nationales 92.

9. — Bandelette décorée (fig. 32).

Cette pièce incomplète et de destination incertaine est bordée par des ourlets longitudinaux qu'agrémente un décor de hachures. La partie médiane est percée de trous, groupés deux par deux en alternance avec un trou isolé. Les trous jumelés recevaient des crochets de fixation. Un seul est conservé. Longueur du fragment: 205 mm. Largeur: 11 mm. Epaisseur maximum: 1,5 mm.

10. — Casque 93 (fig. 33).

A la différence de l'ensemble des trouvailles, ce casque n'a pratiquement pas été endommagé; seul le bouton, déformé et légèrement fissuré, a dû être redressé. Le métal lui-même n'est pas corrodé. Quelques traces de patine verte et bleue recouvrent la paroi interne du bouton. Dimensions: hauteur totale, 182 mm. Hauteur interne (sans l'appendice) 165 mm. Longueur: 230 mm. Largeur: 203 mm. Epaisseur moyenne de la feuille de métal: 20 mm. Poids: 972 gr.

Fait d'une seule pièce, le casque est un bronze coulé qui a été achevé sur le tour comme l'indiquent les stries, fines et circulaires, que l'on observe en surface. La finition fut complétée par un martelage intérieur.

La forme est simple: calotte hémisphérique unie, surmontée d'un bouton vaguement tronconique lisse et creux, bord peu marqué et faiblement épaissi dans la partie antérieure, plus saillant dans la partie postérieure où il s'élargit pour constituer un couvre-nuque. Cet élément est perforé au centre: selon les hypothèses proposées pour des exemples similaires, le rivet coïncidant avec ce trou pouvait soit contribuer à fixer une calotte intérieure en cuir ou en peau 94, soit porter un anneau destiné à suspendre le casque 95. Plus claire est la fonction des perforations latérales, qui correspondent à des charnières. L'une d'elles est encore en place: elle se compose d'une lamelle de métal repliée et rivetée, qui assurait le maintien d'un couvre-joue. Un système de fixation comparable se retrouve sur un casque de Lyon conservé au Musée de l'Armée 96.

^{91.} On trouvera la liste des trouvailles de la basse vallée du Rhône dans l'étude de G. Barruol et G. Sauzade sur Une tombe de guerrier à Saint-Laurent des Arbres (Gard), dans Hommage à F. Benoît, Bordighera, 1972, III, p. 49-51. Des découvertes récentes sont signalées par P. et Ch. Arcelin: Les sépultures préromaines de Saint-Rémy de Provence, dans R.A.N., VIII, 1975, p. 67. Voir également B. Dedet, A. Michelozzi, M. Py, C. Raynaud, C. Tendille, Ugernum, protohistoire de Beaucaire, p. 95 et p. 107. Sur les exemplaires de Vienne, G. Chapotat, Vienne gauloise, le matériel de La Tène III trouvé sur la colline de Sainte-Blandine, 1970, p. 84-85.

^{92.} S. Tassinari, o.c., p. 40, exemplaires n° 47 et 48.

^{93.} Tronvé par des enfants de l'Institut médico-pédagogique de Narbonne Plage et leur surveillant M. Puffler le 25 avril 1971. La découverte fut immédiatement signalée par A. Bonnery dans une communication (texte dactylographié) présentée devant la Commission archéologique de Narbonne (séance du 4 mai 1971). La localisation est moins précise que celle des autres objets, mais il ne fait pas de doute que le casque appartient bien au gisement du Grand Bassin B: l'auteur de la communication indique qu'il a été recueilli entre le plan d'eau et la mer, associé à des céramiques campaniennes, dont un fond de forme 28. M. Puffler nous a confirmé ces renseignements. Le casque est conservé au Musée archéologique de Narbonne.

^{94.} Sur l'existence probable d'une calotte intérieure en cuir doublant la calotte métallique, voir J. Déchelette, Manuel, IV, p. 673 et F. Benoit, Casque nord-italique de Saint-Laurent des Arbres, dans Hommage à Marcel Renard, III, Coll. Latomus, vol. 103, 1969, p. 16. Le trou du couvre-nuque se retrouve sur des types de casques différents, comme celui de Vieille-Toulouse (cf. note 104).

^{95.} J.-P. Mohen, Les casques antiques du Musée de l'Armée dans Rev. arch., 1970, fasc. 2, p. 224-227. 96. Ibidem, p. 227, ex. C2, fig. 13.

Ce type de casque, très proche des modèles italo-celtiques décorés 97, n'est pas rare. Divers exemplaires comparables ont été signalés en Italie, en France et en Espagne : casque de Paestum, casques du Musée Grégorien du Vatican et du Musée de Nuremberg, casques d'Albenga, casque des Martres-de-Veyre, casque de Saint-Laurent-des-Arbres, casques de la Société archéologique de Montpellier et du Musée Borély à Marseille, casques de la nécropole de Las Corts à Ampurias, casques de Majorque... 98. Mais aucun n'est strictement équivalent : sans parler des motifs qui ornent souvent le couvre-nuque ou le bouton porte-aigrette, on peut noter des différences de détails dans la forme de ces éléments - le couvre-nuque en particulier est parfois plus développé, et la calotte plus ou moins évasée et arrondie. C'est avec le casque de Llubi, découvert fortuitement à Majorque 99, que les ressemblances morphologiques sont les plus étroites; seul le système d'attache du couvre-joue diffère légèrement puisqu'il comporte deux trous de rivet au lieu d'un seul Ce rapprochement ne nous apporte aucune précision chronologique. D'après les rares données sûres dont on dispose, ce type de casque, connu dès le IVe siècle en Italie 100, semble avoir été particulièrement en faveur aux IIe et 1er siècles 101, en même temps que le type italique à calotte sphérique sans bouton 102. Notre exemplaire, à s'en tenir au contexte archéologique, serait sensiblement contemporain des casques ibériques de la nécropole de Las Corts et des casques d'Albenga 103, et antérieur de quelques décennies aux exemplaires sans bouton de Vieille Toulouse 104.

11. - Casque fragmentaire.

Un deuxième casque, littéralement broyé, est issu du même secteur. Seules sont représentées les parties inférieures, bordure et couvre-nuque, apparemment semblables à celles de l'exemplaire précédent. Il s'agit certainement d'une réplique 105.

12. — Poignée de lanterne (fig. 34).

Cet objet, recouvert d'une patine brun-vert se compose de deux branches mobiles glissant le long d'une tige qui les traverse par le milieu. Leur état de conservation est excellent. Dimensions max.: 120×15 mm (branche 1), 87×10 mm (branche 2), 60×7 mm (axe) 106 .

L'élément supérieur forme un losange, de 3 mm d'épaisseur, que prolonge de chaque côté un crochet de suspension constitué par une tige coudée, de section arrondie, terminée par un bouton conique. La face apparente du losange offre un filet incisé, parallèle aux bords.

^{97.} Casque de Sanct Margarenthen (Slovénie), casques des nécropoles de Montefortino et de Bologne : cf. 1. Déchelette, o.c., p. 666-668, fig. 488. P. Couissin, Les armes romaines, Paris, 1926, p. 260-262.

^{98.} Pour la bibliographie, se reporter à G. Barruol et G. Sauzade, l.c., p. 21-36. Les auteurs dressent un inventaire exhaustif accompagné d'un examen des principaux exemplaires.

^{99.} J. Colomina Roca, Cascos etruscos de La Tène en Mallorca, dans Ampurias, XI, 1949, p. 196-198, fig. 1. L'auteur rapproche avec raison le casque de Llubi des casques du Musée du Vatican et du Musée germanique de Nuremberg (fig. 2).

^{100.} C'est le cas des exemplaires des nécropoles de Montefortino et de Bologne; supra, note 97.

^{101.} Les données les plus sûres sont apportées par les exemplaires B et F de l'épave d'Albenga (début du 1^{er} siècle): N. Lamboglia, La nave romana di Albenga, dans R. Et. Lig., XVIII, 1952, p. 183-187; Idem, Il primo saggio di scavo sulla nave romana di Albenga, dans R. Et. Lig., XXX. 1964, p. 226-228, fig. 9. Autres casques datés: ceux de la nécropole de Las Corts à Ampurias rapportables à la première moitié du 11^e siècle (tombe 7 et 110) ou à la fin du 11^e siècle. Sur ces casques, M. Almagro, Las necrópolis de Ampurias, I, Barcelone, 1953, p. 280, 300, 354, et G. Barruol - G. Sauzade, I. c., p. 30-31.

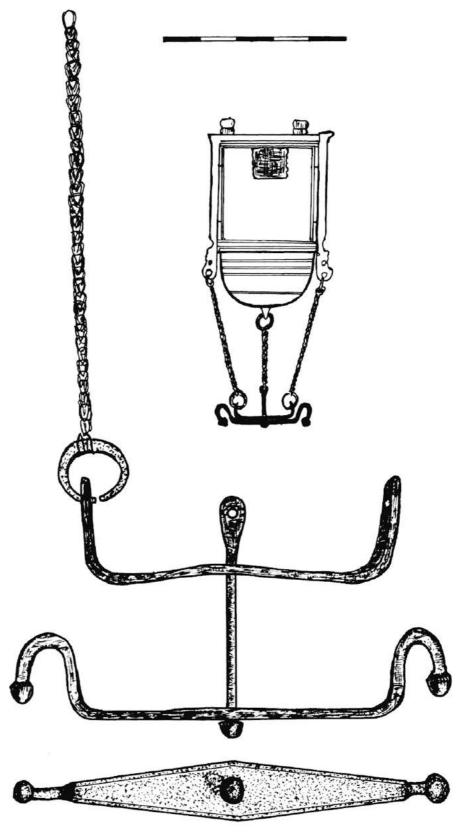
^{102.} Tel que celui de Chalons-sur-Marne, étudié par L. Armand-Calliat dans Gallia, XXIII, 1965, p. 261-266.

^{103.} Voir ci-dessus, note 101.

^{104.} M. Labrousse, M. Vidal et A. Muller, I.c., p. 80-84.

^{105.} Nous remercions A. Bonnery pour les renseignements qu'il a bien voulu nous fournir sur cet élément conservé dans une collection privée. Il ne nous a pas été donné de l'examiner personnellement.

^{106.} Cette pièce a été recueillie par E. Mignard un peu en marge du point 4 A entre la route et le plan d'eau. Elle était associée à de nombreux débris d'amphores vinaires et à quelques tessons de céramique campanienne.



34. Grand Bassin B : élément de lanterne en bronze (la lanterne reproduite à titre de comparaison — d'après Overbeck-Mau — provient de Pompéi).

La branche inférieure est faite d'une lamelle quadrangulaire, épaisse de 2 mm, légèrement renflée au centre et recourbée sur les côtés. Chaque bout est arrondi et percé d'un trou rond auquel venait se fixer un anneau ouvert muni d'une chaînette. Un seul de ces anneaux latéraux subsiste (diam. 18 mm). Il conserve encore une portion de chaînette, en fils de cuivre tressés. Un autre anneau s'adaptait à l'extrémité aplatie et perforée de la tige axiale, dont la tête est vaguement conique.

L'ensemble formait la poignée d'une lanterne portative analogue aux exemplaires découverts dans les ruines de Pompéi et d'Herculanum, ainsi qu'en Algérie, à Ain-el-Hout, près de Constantine 107. Ce genre de « lampe-tempête » est caractérisé par la présence d'un couvercle mobile qui se soulevait pour permettre l'allumage de la mèche. Une chaînette le rattachant à la tige centrale, tandis que des chaînettes latérales supportaient le corps de la lanterne, il suffisait, pour relever le couvercle, de maintenir séparées les deux branches de la poignée. Leur rapprochement assurait la fermeture.

La découverte de Gruissan confirme l'emploi des lanternes portatives à bord des navires, ce que laissait supposer un has relief de la colonne Trajane 108.

13. - Tuyau en plomb.

Tronçon de tuyau de 0,30 m de long, et 0,05 m de diamètre, brisé aux extrémités. Il est constitué par une feuille de plomb, épaisse de 4 mm, soudée latéralement. Cette trouvaille est à rapprocher des restes de tuyauterie signalés sur diverses épaves de navire, notamment sur celles du Grand Congloué et d'Albenga 109.

Monnaies de Cese (fig. 35).

Les quatre monnaies en bronze que nous inventorions n'ont pas été découvertes en connexion mais à très faible distance les unes des autres ¹¹⁰. Leur état de conservation est inégal : alors que les exemplaires 2 et 3 sont légèrement corrodés et abimés sur les bords, les exemplaires 1 et 4 n'offrent aucune trace d'usure. Toute les légendes sont en caractères ibères et aisément lisibles ¹¹¹. Nous devons l'identification des monnaies à J.-C. Richard :

1. — D) Tête d'homme à droite dans un grénetis. Inscriptions ibériques : devant S (caché par la patine) derrière I-L;

R) Cavalier, à droite, portant une palme — à l'exergue inscription ibérique : CE-S-E. Poids : 9,12 gr. Module : 22/24 mm. Epaisseur : 3 mm. Coins : 6

^{107.} Sur les exemplaires de Pompéi et d'Herculanum, conservés au Musée de Naples, voir H. Roux Aîné et M.L. Barré, Herculanum et Pompéi, Paris, 1862, T. VII, p. 90-102, pl. 62; J. Overbeck, Pompeji in seinen Alterthümer und Kunstwerken, Leipzig, 1884, p. 448, fig. 246. Pour l'exemplaire de Constantine, H. Menzel, Antique Lampen in römisch-germanischen Zentralmuseum zu Mainz, Mayence, 1954, fig. 99.

^{108.} J. Toutain, art. Lanterna, dans le Dictionnaire des Antiquités, o.c., p. 924-925, fig. 4338.

^{109.} F. Benoit, L'épave du Grand Congloué à Marseille, 14° supplément à Gallia, 1961, p. 174-175. N. Lamboglia, La nave romana di Albenga, I.c., p. 199. Notons qu'on a récupéré à proximité du gisement un groupe de 6 pièces de bois munies d'une gaine en bronze. Nous étudierons ces trouvailles à part (infra, p. 251), car aucun indice ne permet d'établir qu'elles accompagnaient les mobiliers du Grand Bassin B.

^{110.} Trouvailles dues à E. Mignard.

^{111.} Nous nous bornerons à donner leur transcription.



35. Grand Bassin B: monnaies de Cese, droit et revers (Photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

Références ¹¹² Vives pl. XXXV, 7; J.M. de Navascués n° 1837-1845; J.-C. Richard n° 16. Période (d'après A.M. de Guadan): 105-82 av. J.-C.

2. — D) Tête d'homme à droite, dans un grénetis ; devant S, derrière I-L ;

R) Cavalier à droite, portant une palme, à l'exergue CE-S-E. L'empreinte est peu apparente. Poids: 8,34 gr. Module 22/24 mm. Epaisseur: 3,5 mm. Coins: 4. Même références que pour le n° 1.

3. — D) Tête d'homme à droite dans un grénetis, en partie effacé. Derrière : Ti-Ki.

R) Cavalier à droite portant une palme — à l'exergue CESE.

Poids: 4,20 gr. Module 22/23 mm. Epaisseur: 2 mm. Coins: 2.

Références: Vives pl. XXXV, 11; J.M. de Navascués nºs 1854-1860; J.C. Richard nºs 14-17-18.

Période: 82-40 av. J.-C.

4. — D) Tête d'homme à droite dans un grénetis. Derrière : I-L.

R) Cavalier à droite, portant une palme ; à l'exergue : CE-S-E ;

Poids: 9,93 gr. Module: 23/24 mm. Epaisseur: 3 mm. Références: Vives, pl. XXXV, 8; A. de Guadan, fig. 251.

Période: 105-82 av. J.-C.

Ce petit lot de monnaies, frappés à Tarragone, a l'intérêt de nous apporter quelques éclair-cissements à la fois sur la datation de l'épave présumée et sur le trafic qu'accomplissait ce navire. Rapportable grosso-modo au premier tiers du rer siècle, il confirme d'abord les indications chronologiques que l'on peut tirer de l'analyse de la céramique campanienne. Il renforce par ailleurs le témoignage qu'apportaient déjà les pièces de vaisselle ibérique, notamment le plat inscrit : le navire, dont la cargaison était constituée d'amphores italiques et de céramiques campaniennes de type A et B 113 venait sûrement d'Italie au moment du naufrage. Mais il avait à son bord du mobilier et des monnaies espagnoles : il parcourait, sans doute, la ligne commerciale Italie-Espagne ; son port d'attache était, peut-être, en Tarraconaise...

Yves Solier.

III. — Epave du Grand Bassin C (Point 5)

La suceuse a détruit dans la zone septentrionale du grand bassin une épave de navire, dont les restes ont été déversés dans le périmètre compris entre le canal, la route de la plage et le bord Sud du nouveau plan d'eau de Mateille.

Les vestiges se répartissaient en deux amoncellements distants d'environ 200 mètres : au point A, une importante concentration de lampes à huile accompagnées de fragments de mortiers et de quelques céramiques communes ; au point B, les restes de la coque, débitée par la suceuse en plusieurs centaines de fragments de dimensions variables, n'excédant pas, sauf rares exceptions, 0,90 m de longueur. Il s'y mêlait quelques échantillons de lampes à huile, absolument semblables aux précédentes.

^{112.} Les ouvrages auxquels nous renvoyons sont les suivants: A. Vives y Escudero, La moneda hispánica, Madrid, 1924-1926. J.M. de Navascués, Las monedas hispánicas del Museo arqueólogico Nacional de Madrid, I, Barcelone, 1969. A.M. de Guadan, Numismática ibérica e ibero-romana, Madrid, 1969, J.-C. Richard, Les monnales ibériques et ibéro-romaines de la collection Héléna: fouilles du Boulevard de 1848 à Narbonne, dans R.A.N., VIII, 1975, p. 265-273.

^{113.} On notera avec intérêt qu'il s'agit du B véritable, diffusé largement sur la côte du Languedoc occidental et du Roussillon et en Espagne.

On notera l'abondance, parmi tous ces rejets, d'amas de nodules de glaise, témoignant que la coque et la cargaison étaient recouvertes au moins en partie par des sédiments non saumâtres.

Les lampes et les mortiers en particulier se trouvaient noyés dans une strate d'argile de plusieurs centimètres d'épaisseur. Etalée sur plusieurs dizaines de mètres carrés, la couche très dense des poteries affleurait par endroits à la surface des déblais, ce qui a favorisé le pillage des lampes et leur dispersion dans de nombreuses collections privées. De ce fait, la majorité des exemplaires que nous publions provient d'une fouille de sauvetage, menée à bien principalement durant l'hiver 1972-1973 par E. Mignard, J. Pauc, M. et R. Sabrié.

1. — Vestiges de la coque.

Nous ne croyons pas utile d'examiner ici les éléments en bois qui ont fait l'objet d'une étude préliminaire, à laquelle nous renvoyons, parue dans le bulletin de la Commission archéologique de Narbonne sous la signature de R. Cairou ¹¹⁴. On y retrouvera la description détaillée de 15 pièces, bien représentatives du lot, et des systèmes d'assemblage (chevillage et cloutage).

Dans l'ensemble, les identifications de l'auteur sont exactes. Précisons simplement que la pièce n° 2 est bien un fragment de préceinte et la pièce n° 5 un fragment de varangue qui porte au centre les restes d'une broche de fixation sur la quille. Cette broche en bronze traversait la quille et la varangue. Son extrémité interne est montée sur une plaquette carrée également en bronze et le tout a été recouvert d'une protection en plomb ou mastiqué à la résine (fig. 36,1). Une deuxième varangue de même type à trou d'anguiller central (fig. 36,2) montre aussi les vestiges d'une broche. On sait que ce type de fixation entre varangues et quille a été observé sur de nombreuses épaves antiques, celles par exemple de la pointe de la Luque à Marseille 115, de la Madrague de Giens 116, de l'anse Gerbal à Port-Vendres (Port Vendres I) et de la Bourse à Marseille 117.

Le lot de membrures présente la particularité d'un débitage rustique : la face tournée vers le côté intérieur de la carène n'a fait l'objet que d'un équarissage très partiel, l'importance des bois utilisés (du sapin) n'ayant pas permis un sciage régulier qui aurait trop aminci la section. Il importe de signaler la présence de traçages à la pointe sèche pour matérialiser l'emplacement des membrures sur la face interne des planches de bordé. Mentionnons aussi la découverte de restes de calfatage sur un fragment de bordé (fig. 36,3). Parmi les pièces recueillies, la plus importante est un fragment de quille mesurant 1,80 m de long et 0,25 m de haut. On y observe les vestiges d'un assemblage « en trait de Jupiter » 118.

D'une manière générale, tous les éléments sont en parfait état de conservation. A l'inverse de ce qui se produit pour les bois immergés, les structures ligneuses n'ont subi aucune dégradation profonde ¹¹⁹. Elles ont été protégées par leur enfouissement rapide dans une couche d'alluvions non saumâtres.

Yves CHEVALIER.

^{114.} R. Cairou, I.c., p. 44-68.

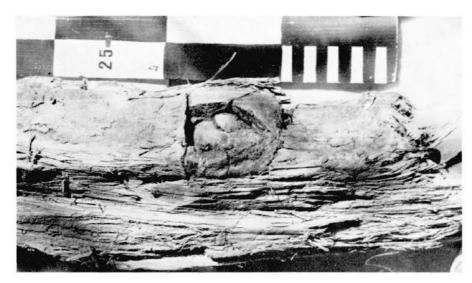
^{115.} J.-C. Négrel, Une coque du Bas-Empire dans la rade de Marseille, dans Archéologia, 55, 1973, p. 53-65; J.-P. Clerc et J.-C. Négrel, Premiers résultats de la campagne de fouilles 1971 sur l'épave B de la pointe de La Luque, dans Cahiers d'Archéologie subaquatique, II, 1973, p. 66, photo 6; B. Liou, Informations archéologiques, dans Gallia, 33, 1975, p. 578.

^{116.} A. Tchernia, P. Pomey, A. Hesnard et alii, L'épave romaine de la Madrague de Giens (Var), 34° Supplément à Gallia, 1978, p. 75-79.

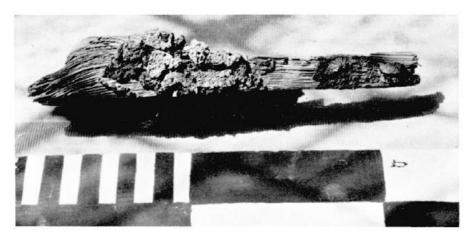
^{117.} J.-M. Gassend, L'architecte et l'archéologie sous-marine, dans Les Dossiers de l'Archéologie, 29, 1978, p. 30-45.

^{118.} B. Liou, Informations archéologiques, dans Gallia, 31, 1973, p. 575, fig. 6 (relevé de J.-M. Gassend),

^{119.} Ainsi qu'a pu l'observer J. Bouis lors du traitement du fragment de quille précité.





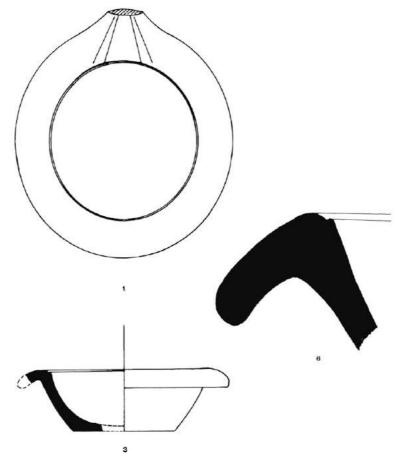


36. Grand Bassin C: éléments en bois provenant de la coque (clichés Y. Chevalier).

2. - Les Mortiers.

Aucun mortier n'a été retrouvé intact : les fragments recueillis sont souvent de dimensions réduites et rarement raccordables. Toutes les reconstitutions sont partielles.

Un seul type est représenté, analogue au type n° 2 de l'épave Dramont D 120. Mais la lèvre est tantôt plus rabattue (fig. 37, ex. n° 6), tantôt plus horizontale que sur le type de référence (fig. 39). Sa largeur varie entre 30 et 80 mm. Le bec horizontal est peu débordant, le versoir de forme trapézoïdale est toujours souligné de part et d'autre par deux incisions obliques (fig. 37 et 41). Il atteint parfois 70 mm d'épaisseur. L'éventail des tailles semble assez large : de 30 à 50 centimètres de diamètre pour un poids minimum de 10 kg. Il a été possible de retrouver le profil, grâce à quelques gros fragments, et de préciser aussi le diamètre. l'inclinaison de la paroi et la hauteur (fig. 37).



37. Grand Bassin C: les mortiers, profils et formes restitués.

^{120.} J.-P. Joncheray, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D dite des « pelvis », dans Cahiers d'archéologie subaquatique, 1, 1972, p. 22-23.

L'observation de la pâte et des estampilles permet de distinguer deux groupes :

Groupe 1.

L'argile, d'aspect grisâtre comme celle des lampes, montre des paillettes de mica doré, des grains noirs provenant apparemment de scories volcaniques et des fragments de pouzzolane ocre rouge. Cette pâte est dure et a subi une cuisson réductrice. Sur la face interne du mortier, on a appliqué avant cuisson une couche de sable assez grossier, destiné à servir de rape, et renfermant des grains ocres, noirs, dorés et translucides.

Les estampilles sont apposées perpendiculairement au rebord à environ 10 centimètres à droite et à gauche du bec verseur. Deux d'entre elles sont anépigraphes, toutes les autres portent des inscriptions sur deux lignes dans un cartouche rectangulaire toujours incomplet. Le cachet utilisé servait probablement à marquer des céramiques à surface plane, tuiles et briques, dont la fabrication représentait l'essentiel de l'activité des figlinae. La production de mortiers étant secondaire, il n'est pas surprenant que les fabricants n'aient pas jugé utile de mettre au point un cachet spécial pour ces objets. Nous connaissons bien la largeur du timbre, qui varie entre 3,8 cm et 3,2 cm, mais nous n'avons qu'une idée approximative de sa longueur. Comme il était appliqué perpendiculairement au rebord, l'espace était insuffisant pour le recevoir intégralement et une certaine déformation devait se produire au moment où il était appliqué sur la surface courbe de la lèvre.

Les lettres, en très léger relief, n'ont pas toujours la même taille. Leurs dimensions et l'écartement varient en fonction de la longueur des mots de façon à bien occuper l'espace réservé à chaque ligne.

L'empreinte du même cachet se retrouve sur huit lèvres différentes (fig. 38 et 40) 121. On peut lire sur la première ligne Q.OPPI. La première lettre de la 2º ligne n'est jamais bien imprimée, cependant la ligne oblique devant le E du n° 4 permet de restituer la lettre V.

Lecture proposée : Q. OPPI | VERECVND(I).

L'estampille n° 9 renferme sur la première ligne les lettres TIT probablement précédées d'un S et suivies d'un V. Sur la deuxième ligne, on distingue les lettres PP séparées par un point de IVSTF.

Lecture proposée : [RE]STIT[VTVS] | [Q. O]PP(I) IVST(I) F(ECIT).

(Restitutus, esclave de Q. Oppius Iustus, a fait ce mortier.

Le timbre n° 10 porte sur la 1^{re} ligne Q. OPPI et, séparée par un point, la lettre 1. La deuxième ligne est moins nette : probablement ... un A suivi des lettres NDI et sans doute d'un D.

Lecture proposée : Q.OPPI. I[VSTI] | [C]ANDID[VS]

(Candidus, esclave de O. Oppius Iustus).

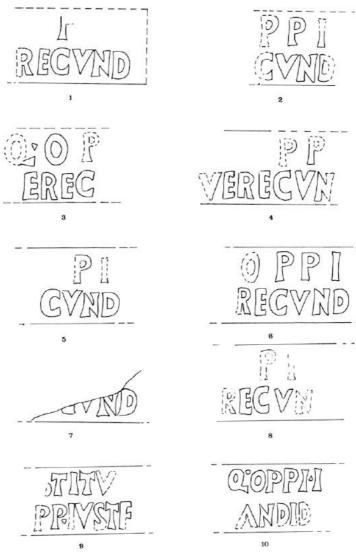
Le n° 11 porte une marque très voisine de la précédente. Sur la première ligne on lit ...PPI, un point et IVSTI, sur la deuxième ligne NDIDVS, un point et les lettres DPFL.

Lecture proposée : [Q.O]PPI.IVSTI | [CA]NDIDVS. D(OMITIA) P(VBLII) F(ILIA) L(VCILLA)

(Candidus, esclave de Q. Oppius Iustus gérant de figlina de Domitia Lucilla, fille de Publius).

Nous avons donc sur cette marque le nom de l'esclave ouvrier, du gérant et de la propriétaire. L'estampille n° 12 très peu lisible peut être rattachée aux précédentes. IVS étant le début de IVS[TI].

^{121.} Il est possible que certaines de ces lèvres appartiennent au même mortier, puisque la marque est imprimée de part et d'autre du bec verseur.



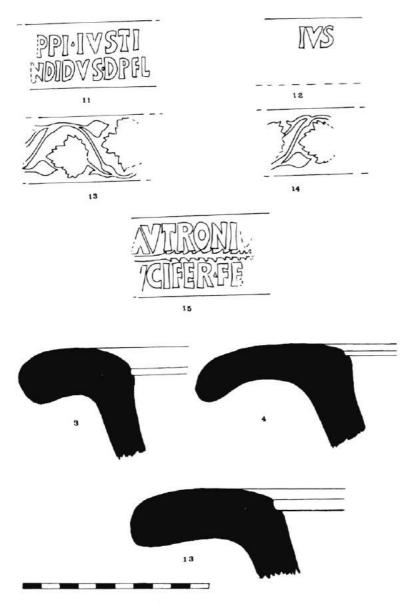
Grand Bassin C: estampilles des mortiers.

Les deux estampilles anépigraphes (fig. 39 et 41, n° 13 et 14) représentent un rinceau avec feuilles ; elles semblent avoir été faites avec le même cachet mais ni l'une ni l'autre n'est complète.

2º groupe.

La pâte beige clair en surface apparaît plus rosée en profondeur. La proportion de pouzzolane ocre rouge est plus importante que dans les mortiers du premier groupe; les grains peuvent atteindre 5 mm. On y distingue aussi des scories volcaniques, mais en moins grande quantité, des particules vert foncé que l'on trouve en abondance dans la lave du Vésuve, des cristaux blancs translucides et des paillettes de mica doré.

Une seule marque a été retrouvée (fig. 39 et 41, n° 15); le cartouche revêt le même format que dans les estampilles précédentes (largeur : 38 mm), mais ici une palme stylisée sépare les deux lignes. Ce décor est courant sur les marques de mortiers italiques.



39. Grand Bassin C: les mortiers: estampilles et profils des bords (ex. nº 3-4-13).

A la première ligne on lit AVTRONI, et, à la deuxième, VCIFER. FE. Il manque d'une part l'initiale abrégeant le praenomen, et, d'autre part, la première lettre du cognomen, qu'il n'est pas difficile de restituer.

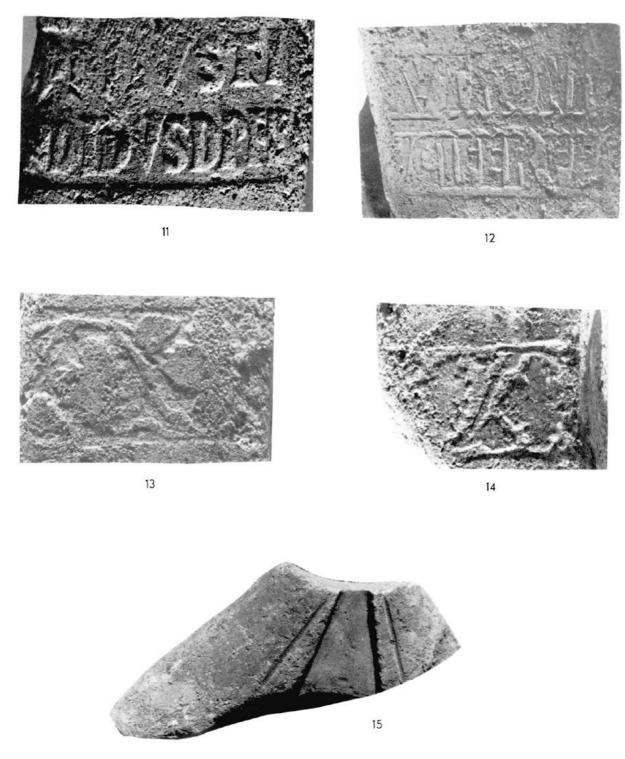
Lecture proposée : [.] AVTRONIVS [[L]VCIFER FE[C(IT)].

On sait que les mêmes noms se retrouvent communément sur les mortiers et sur les tuiles ou les briques de Rome et d'Italie, dont les inscriptions sont en outre souvent datées ¹²². Les *Quinti Oppii*, dont le nom figure sur douze des quinze estampilles livrées par l'épave de Gruissan, sont bien connus par leur production de briques et de tuiles, comme chefs d'ateliers de *figlinae* appar-

^{122.} K.F. Hartley, La diffusion des mortiers, tuiles et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans Cahiers d'archéologie subaquatique, 2, 1973, p. 54.



40. Grand Bassin C: photos des estampilles 1 à 10.



41. Grand Bassin C : photos des estampilles 11 à 15 et d'un bec verseur.

tenant aux Domitii descendants de Cn. Domitius Afer, qui furent durant plus d'un siècle, à l'apogée de l'Empire, les principaux industriels en la matière 123.

Q. Oppius Verecundus (n° 1 à 8) gérait, en 123, un atelier des Figlinae Licinianae de Domitia Lucilla Maior ¹²⁴, et il en était de même de Q. Oppius Iustus, mentionné par les marques 9 à 12 ¹²⁵; ce dernier, en 129, appartient toujours aux Figlinae Licinianae, mais celles-ci sont passées à Domitia Lucilla Minor ¹²⁶. Or, notre timbre n° 11 précise que Iustus est un officinator de la plus jeune des deux Domitiae Lucillae, la fille de Publius. Nous avons là, sans nul doute, une indication chronologique intéressante : ce mortier — et du même coup le naufrage du navire — est postérieur à 123, postérieur à la disparition de Domitia Lucilla Maior, dont nous ignorons l'année précise, entre 123 et 129.

L'un des ouvriers de Q. Oppius Iustus que nous font connaître les estampilles de nos mortiers, Restitutus (n° 9) était connu déjà par un mortier trouvé à Rome sur l'Esquilin ¹²⁷; Candidus, en revanche (n° 10 et 11), ne nous paraît pas attesté jusqu'ici, et il en est de même pour le [.]Autronius Lucifer qui a signé le mortier estampillé du deuxième groupe; un C. Autronius Sotada est mentionné par deux marques de Pompéi ¹²⁸ et de Rome ¹²⁹ comme officinator des Cn(eiorum) Dom(itiorum) Luc(ani) et Tui(li): léger indice, peut-être, pour donner à penser qu'un autre Autronius travaillait, comme les autres signataires des mortiers de Gruissan, pour le compte de leur petite-fille.

Nous avons en tout cas, concernant ces mortiers, une idée assez précise de leur date et des conditions de leur production, dont le lieu est à situer dans la région même de Rome.

3. — Les Lampes.

Pour évaluer le nombre de lampes arrachées à l'épave, il a été tenu compte exclusivement des anses : c'est l'élément qui a le moins souffert et tous les types recensés en sont pourvus. Nous avons pu en compter 2301, mais ce nombre est nettement inférieur à la quantité de lampes rejetées par la suceuse, à plus forte raison à celle que transportait le bateau ¹³⁰. Plusieurs exemplaires ont été dispersés au moment des premières découvertes et leurs inventeurs ne sont pas connus. D'autres ont dû rester enfouis dans les sables.

Ces lampes sont de deux formats: les unes mesurent 10,2 cm de long et 7,2 cm de diamètre, les autres, plus petites, n'atteignent qu'une longueur de 7,2 cm pour un diamètre de 5,2 cm. On a dénombré 1 569 anses de petit format soit 68 % du total et 732 de dimension moyenne soit 32 %.

^{123.} H. Dressel, CIL, XV, 1 (1891), p. 265 et s. Le commentaire reprend une étude précédemment publiée, Untersuchungen über die Chronologie der Ziegelstempel der Gens Domitia, Berlin, 1886. Voir également H. Bloch, I bolli laterizi e la storia edilizia romana, Rome, 1947, passim et notamment p. 336-339. Rappelons que les marques des tuiles et des briques portent les noms de Cn. Domitius Afer, originaire de Nîmes, consul suffect en 39, orateur illustre, mort en 59; de ses deux fils adoptifs, Cn. Domitius Lucanus et Cn. Domitius Tullus, tous deux consuls et proconsuls d'Afrique, morts le premier vers 93, le second vers 108 (Pline, Epist., 8.18); de Domitia Cn(ei) f(ilia) Lucilla (Domitia Lucilla Maior), fille par la naissance de Lucanus, adoptée par son oncle Tullus et héritière des biens indivis des deux frères; de la fille de celle-ci enfin, et son héritière Domitia P(ubli) f(ilia) Lucilla (Domitia Lucilla Minor), épouse de M. Annius Verus (dont le père, trois fois consul, était lui-même un des principaux propriétaires de figlinae) et mère de l'empereur Marc-Aurèle; à sa mort — entre 155 et 161 — le patrimoine tout entier passe aux mains de ce dernier.

^{124.} CIL, XV, 273.

^{125.} CIL, XV, 272.

^{126.} CIL, XV, 1 046.

^{127.} CIL, XV, 2 486.

^{128.} CIL, X, 8 048,7.

^{129.} CIL, XV, 991.

^{130.} Les pourcentages n'ont de ce fait qu'une valeur relative.

Les lampes ont été réduites le plus souvent à l'état de fragments qu'on a recueillis par centaines. Cependant 18 lampes de dimension moyenne et 128 petites ont échappé à la destruction. Ces dernières ont mieux résisté et représentent 88 % des lampes intactes. Dans l'ensemble, toutes portent les traces d'une légère érosion due au sable.

A) Technique de fabrication.

a) Moulage

Toutes les lampes ont été fabriquées en assemblant les deux parties moulées par pression des doigts sur la pâte. Les moules étaient eux-mêmes obtenus à partir d'une matrice de moule ¹³¹. Comme nous avons affaire à une fabrication de grande série, l'usure de ces moules devait être assez rapide : sur de nombreux exemplaires, les éléments de décor sont empâtés et peu visibles.

Pour redonner du relief aux motifs usés le potier a retouché les décors au poinçon. Les sillons sont approfondis, d'autres sont ajoutés, des points en creux complètent ces retouches (fig. 44,13 et 46,30). Les lampes au décor « rafraîchi » sont aussi nombreuses que les autres pour certains sujets iconographiques comme les palmes par exemple (fig. 46,30). Des observations minutieuses ont permis de constater la présence de défauts identiques dans les retouches de plusieurs lampes : c'est la preuve que celles-ci n'ont pas été effectuées sur la lampe après moulage mais sur le prototype servant à la fabrication du moule. D'ailleurs les contours des décors surcreusés, les incisions, les points sont si nombreux, qu'on imagine mal ce long travail se répétant sur chaque exemplaire. Le potier, cédant à une solution de facilité, plutôt que de refaire une matrice originale, s'est servi d'un modèle fabriqué en série qu'il a légèrement modifié par des points ou des traits incisés avant cuisson. Le nouveau moule a été fabriqué à partir de ce spécimen qui a demandé un travail de mise au point vraiment réduit ¹³².

b) Pâte et engobe.

La pâte apparaît absolument semblable sur tous les exemplaires recueillis. Elle est dure, grisâtre et renferme de minuscules points noirs et blancs (scories volcaniques).

L'engobe varie du brun-noir au jaune-orangé. Il présente de nombreuses craquelures aux endroits où il est plus épais : sillons, limite du décor ; certains exemplaires en sont presque dépourvus (fig. 43,31). Des empreintes d'empilement sont visibles sur le bord du disque près du bec et sur l'anse. Les lampes étaient probablement superposées tête-bêche au moment de la cuisson.

c) Qualité du travail

Sur l'exemplaire n° 26, on a omis de percer les trous de remplissage et de la mèche. A l'intérieur de plusieurs lampes, le fragment de pâte qui devait être enlevé par l'emporte-pièce en perçant les divers trous est resté collé et ferme à demi l'orifice.

Le décalage entre les deux parties moulées est fréquent.

La coulée d'engobe à l'intérieur, visible sur une multitude de fragments, revêt sur tous une forme très voisine, ce qui prouve que le même geste était répété pour enduire chaque exemplaire.

^{131.} Cf. J. Toutain, art. Lucerna, dans le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio, III, p. 1320-1339; M. Ponsich, Lampes romaines de la Maurétanie Tingitane, Rabat, 1961, p. 113.

^{132.} J. Deneauve a relevé des retouches semblables sur une lampe de Carthage: cf. Lampes de Carthage, p. 96 et p. 172, n° 745. Il est possible que le potier ait utilisé également comme modèles des lampes issues d'autres ateliers. C'est l'hypothèse que suggère la très grande similitude des formes et des décors offerts par les lampes de la deuxième moitié du 1° siècle et du 11° s., en provenance d'officines différentes.

Toutes ces observations montrent que l'on est en présence d'objets fabriqués en série par un groupe d'ouvriers, plus soucieux du rendement que de la qualité du travail. On peut penser également que le contrôle n'était pas rigoureux, tant au niveau de la fabrication qu'à celui de la cuisson et de l'expédition. Ces défauts et négligences ne pouvaient que mécontenter la clientèle.

B) Typologie et datation.

a) Lampes à bec rond sans volutes (fig. 42, 2-8).

Les classements typologiques des lampes à bec rond sans volutes, dont la production s'étale sur plusieurs siècles, sont basés sur les différences que l'on peut constater au niveau de l'attache du bec. Celui-ci est souvent limité soit par un trait droit, soit par des points, soit par des lignes incurvées... Mais ces éléments décoratifs apparaissent comme des détails secondaires sur les exemplaires de Gruissan, qui présentent, par ailleurs, tant de caractéristiques communes. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à les attribuer à un seul et même type. Voici ses caractéristiques :

- L'anse, assez relevée, est toujours percée et décorée de deux sillons, auxquels s'ajoutent parfois deux points en creux à la base. Ceux-ci existent toujours sur les lampes à décor retouché.
- Le bandeau entourant le disque est assez large et incliné vers l'extérieur. En général lisse, il peut offrir exceptionnellement des volutes latérales (fig. 43, n° 7 et 8). Le trou d'évent, rare, n'apparaît que sur les lampes de dimension moyenne.

Le disque, habituellement décoré, revêt la même forme sur tous les exemplaires, en léger creux délimité par un ou plusieurs sillons, il a toujours la même dimension : 30 à 32 mm pour les petites lampes et 45 mm pour les moyennes.

Le fond est tantôt marqué par un sillon, tantôt par un anneau en faible relief.

Si l'on compare les proportions entre le diamètre et la hauteur l'on s'aperçoit que les lampes de dimension moyenne sont plus aplaties (fig. 42, 10 et 11).

Le bec, plat dans sa partie supérieure, est semi circulaire et pénètre jusqu'à la moitié du marli.

Sur quelques exemplaires un petit canal souligné par un trait incisé fait communiquer le disque avec le bec (fig. 45, 27). Généralement le départ de celui-ci est marqué par un trait droit et par deux points, mais l'on rencontre aussi des guillochis, des lignes incurvées avec un ou plusieurs points. Ainsi le bec peut prendre la forme d'un demi-cercle ou d'un cœur.

La période de production des lampes à bec rond et trait droit reste assez imprécise. Le modèle existerait dès l'époque de Tibère ¹³³. Loeschcke, D. Ivanyi, I. Szentleleky, J. Deneauve le font apparaître au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C., M. Ponsich, L. Lerat, au début de l'ère flavienne, enfin N. Lamboglia, P. Brun et S. Gagnière au 11^e siècle ap. J.-C. ¹³⁴. La production aurait cessé vers le milieu du 11^e s., selon M. Ponsich et J. Deneauve, ou à la fin du 11^e s., selon N. Lamboglia ¹⁴⁵. La forme est très bien représentée à Pompéi. A Narbonne même, elle figurait en stratigraphie dans une couche datée des règnes de Claude et de Néron ¹³⁶, et se trouvait associée dans une tombe ¹³⁷

^{133.} Cf. M. Almagro, Las necrópolis de Ampurias, II, p. 67 (Incineración Ballesta nº 34).

^{134.} S. Loeschcke, Lampen aus Vindonissa, Zurich, 1919, p. 239; D. Ivanyi, Die pannonischen Lampen (Dissertations Pannonicae, série II, n° 2), Budapest 1935, p. 10; I. Szentleleky, Ancient Lamps, Amsterdam, 1969, p. 101; J. Deneauve, o.c., p. 165 et pl. XVI; M. Ponsich, o.c., p. 31-34; L. Lerat, Les lampes antiques, o.c., p. 12; classification Dressel revue par N. Lamboglia; P. Brun et S. Gagnière, Les Lampes antiques en argile et en bronze du Musée Calvet à Avignon, Paris, 1940, p. 16.

^{135.} M. Ponsich, o.c., p. 31; J. Deneauve, p. 165 et pl. XVI; classification Dressel-Lamboglia.

^{136.} Fouilles du quartier Razimbaud, réalisées en 1975-1976 par le Groupe de recherches archéologiques du Narbonnais sous la direction de R. Sabrié et Y. Solier. Inédites.

^{137.} Voir note précédente. Tombe 31 de la nécropole.

à un plat de sigillée claire Hayes 16, Lamboglia 3 C, daté de 150-200 ap. J.-C. ¹³⁸, ainsi qu'à une terrine Hayes 197 attribuable au 11° s. ou au 111° s. ap. J.-C. ¹³⁹. Il semble donc que ce type de lampe ait connu une longue durée de fabrication, tant en Italie que dans les provinces de l'Empire.

L'apparition à Carthage des variantes à bec en forme de cœur remonterait à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. ¹⁴⁰. D'un autre côté, Walters signale que les lampes de ce type, dotées d'un bandeau lisse, seraient plus anciennes que les lampes à bandeau décoré. M. Ponsich situe leur production au III^e s. ap. J.-C. ¹⁴¹.

Il est certain que ces lampes dites « à bec en forme de cœur » ont été fabriquées parallèlement au type à bec rond et trait droit. Dans les deux modèles, la décoration du marli semble avoir pris une importance accrue vers le 111° s. après J.-C.

b) Lampes à bec rond et volutes (fig. 42, 1).

Nous classons dans un second groupe les lampes dont le bec rond est orné de volutes simples, bien que leur aspect général et leurs caractéristiques techniques les rapprochent des précédentes. Leur production, en effet, correspond à une période bien déterminée, mieux définie que celle des lampes à simple bec rond. Elle couvre l'ère flavienne et le début du 11e s. 142. C'est un des modèles les plus courants au moment de la destruction de Pompéi 143. Mais notons qu'à Narbonne il n'est pas représenté dans une couche datable de la période Claude-Néron 144, qui a livré de nombreux échantillons de lampes.

c) Les Firmalampen.

Les Firmalampen sont généralement classées en deux types : celles dont l'anneau en relief entourant le disque est ininterrompu et celles dont le bourrelet en relief contourne le disque et le bec. A Gruissan, seul le premier type est représenté (fig. 44, n° 44). Le bec est tantôt limité par des arêtes droites, tantôt par une arête incurvée lui donnant la forme d'un cœur. Deux protubérances ornent le marli. La plupart des auteurs rapportent ce type à l'époque flavienne. Loescheke signale l'évolution du type IX vers le type X aux alentours de 100 ap. J.-C. 145. D. Ivanyi en prolonge la production jusqu'à la fin du règne de Trajan 146. La datation est confirmée par la présence de ce modèle à Pompéi et à Hofheim 147. A Narbonne, nous l'avons rencontré en stratigraphie dans une couche bien datée par la sigillée des règnes de Claude et de Néron 148.

On admet généralement que le centre de production de ces *Firmalampen* se situe dans la vallée du Pô. Cependant les signatures de *Satto* et *Fistillus*, potiers gaulois, permettent d'étendre leur fabrication à la Transalpine ¹⁴⁰.

^{138.} J.W. Hayes, Late Roman Pottery, Londres, 1972, p. 40-42, fig. 6.

^{139.} Ibid., fig. 36, p. 206 et 209.

^{140.} J. Deneauve, o.c., pl. XVI; bec type L, pl. II.

^{141.} H.B. Walters, Catalogue of the Greek and Roman Lamps in the British Museum, Londres, 1914. cité par M. Ponsich, o.c., type III c, p. 35, pl. XXIV et XXV.

^{142.} J. Deneauve, o.c., type V D, p. 149.

^{143.} Cf. Roux et Barré, Herculanum et Pompéi, Paris, 1862, T. VII, pl. 56, 57, 58.

^{144.} Fouilles du quartier Razimbaud. Voir note 136.

^{145.} Loeschcke, o.c., p. 255.

^{146.} D. Ivanyi, o.c.

^{147.} L. Lerat, o.c., p. 24.

^{148.} Fouilles au quartier Razimbaud. Voir note 136.

^{149.} L. Lerat, o.c., p. 24.

Quelques exemplaires seulement ont été répertoriés à Carthage et en Mauritanie Tingitane. Le premier type, mieux représenté à Carthage que le deuxième type, semble inconnu en Tingitane.

d) Lampes d'un type particulier.

Certaines lampes offrent des particularités peu courantes, comme des volutes latérales ou une anse parallèle au disque et relevée. Plus curieuses encore sont les lampes à bec « en pointe », non séparé du corps de la lampe ¹⁵⁰. Le dessus est très aplati, le disque, de dimension réduite et peu profond, est entouré d'un anneau coupé par une gouttière, qui fait communiquer la dépression et une sorte de losange formé d'un léger bourrelet. Le dessous du bec et le fond qui n'est pas circulaire, présentent des formes anguleuses (fig. 43, 4). Bien qu'assez rare, ce type a été produit par au moins trois potiers : BASSA, C.CLO.SVC et L.M.ADIEC. Ces deux derniers sont considérés comme des potiers italiens ¹⁵¹.



Au total, s'il est évident que les lampes de Gruissan ont été fabriquées pendant un laps de temps assez court — quelques semaines ou quelques mois peut-être —, il est difficile de mettre en avant une datation très précise. Néanmoins, on peut essayer de circonscrire les données de la typologie en tenant compte à la fois de l'importance numérique de chaque type représenté, des modèles qui ne le sont pas et du contexte.

A cet égard, il est intéressant de constater que les lampes à bec en ogive et volutes, communes durant tout le premier siècle après J.-C., sont totalement absentes dans le gisement du Grand Bassin C. Quant aux lampes à bec triangulaire, en faveur à la même époque, elles ne sont attestées que par trois fragments. Tous les autres modèles présents, *Firmalampen*, lampes à bec rond sans volutes, lampes à bec rond et volutes simples, coexistent à la fin du rer siècle et dans la première moitié du second siècle de notre ère. C'est donc durant cette période que se situe la production de l'ensemble, plus précisément aux environs de 129, si l'on se fie aux indications que nous apportent les mortiers.

C. — Décoration.

Presque toutes les lampes de Gruissan ont un bandeau lisse; sur quelques rares exemplaires cependant (2 % environ), il est orné d'oves incisés. En revanche 90 % des médaillons des lampes de dimensions « moyennes » portent un décor. Ce pourcentage tombe à 35 pour les petites lampes. Le disque, de dimension réduite, se prête mal à la présentation de petites scènes, d'allégories et de personnages. Ainsi les petites lampes ne sont jamais décorées de personnages ou d'animaux, mais seulement de végétaux ou de dessins géométriques. On a souvent constaté qu'une tendance à la simplification du décor s'est produite au cours du rer siècle et apparaît avec netteté sur les médaillons des lampes à bec rond. Les thèmes iconographiques s'appauvrissent, le seul renouvellement est dû à la place plus importante donnée à des sujets naturalistes : plantes, animaux. Il semble également que l'art populaire se développe et prenne le pas sur l'art d'inspiration religieuse. Les animaux et les plantes sont choisis plus pour leur valeur décorative que pour leur valeur symbolique.

Le répertoire décoratif des lampes de Gruissan n'échappe pas à ces tendances : simplification du décor, manque d'originalité, pourcentage important des sujets pris dans le monde animal ou végétal.

^{150.} J. Deneauve, o.c., p. 164. L'auteur les classe dans le type VI A et situe leur fabrication à la fin de la production des lampes à bec triangulaire et à bec rond et volutes.

^{151.} Ibid., p. 83-86, tableau I.

Les motifs d'ornement peuvent être répartis en quatre groupes :

- sujets allégoriques;
- scènes de la vie courante et scènes de genre ;
- animaux;
- végétaux et formes géométriques.
- a) Sujets allégoriques.

L'amour ailé a été le plus souvent choisi parmi ces sujets allégoriques. Il est représenté marchant, portant une palme (fig. 48, n° 50), chevauchant un dauphin (fig. 48, n° 51), jouant de la flûte (fig. 44, n° 13 et 14).

Le buste d'Hélios, d'où émanent cinq rayons, est également assez fréquent. Son traitement est toujours le même (fig. 48, n° 52).

Le thème de « Léda et le Cygne » apparaît sur quelques fragments de décor (fig. 48, 48).

b) Scènes de la vie courante et scènes de genre.

Les scènes figurées se rapportant à la vie romaine sont rares. On rencontre seulement des scènes érotiques (fig. 48, n° 47), des joueuses de tambourin (fig. 44, n° 10), des funambules (fig. 43, n° 9).

c) Animaux.

En revanche, ces animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, ont fortement inspiré le décorateur : coqs, paons, moutons, lièvres, lions, chevreuils, aigles, scorpions, dauphins, autant de figures banales.

Le coq « vainqueur » avec palme pourrait évoquer les combats de coqs si prisés dans le monde romain surtout sous l'Empire. Il est représenté avec son rival étendu à ses pieds sur une lampe de Carthage (n° 520). D'après M. Ponsich, ce décor aurait disparu au IIe siècle ap. J.-C. ¹⁵².

d) Végétaux et formes géométriques.

Les décors végétaux font souvent l'objet d'une grande stylisation et rejoignent parfois des formes purement géométriques : marguerite ou rosace par exemple sur le n° 32 (fig. 46).

Tous ces thèmes décoratifs étaient copiés d'un atelier à l'autre sans apport de nouveauté et reproduits par moulage. Les lampes de Montans en sont un bel exemple ¹⁵³: 11 motifs sur les 14 qui ornent les lampes à bec rond sans volutes sont quasi identiques à ceux des lampes de Gruissan. Il faut noter, d'une part, l'absence des thèmes de la Victoire et des gladiateurs, si fréquents sur les lampes de la première moitié du 1^{er} siècle après J.-C. ¹⁵⁴ et, d'autre part, une évolution du choix des sujets plus fréquemment inspirés par la nature.

D. — Marques (fig. 43 et 44).

Les lampes de dimension moyenne, 10,2 cm de longueur environ, portent en creux la signature L. M. ADIEC sur le fond qui est limité par un cercle incisé de 37 mm de diamètre. Cette estampille

^{152.} M. Ponsich, o.c., p. 57.

^{153.} Sur ces lampes, voir M. Labrousse, Lampes romaines de Montans du Musée St Raymond de Toulouse, dans Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, XXVIII, 1962, p. 9-39; T. Martin, Deux années de recherches archéologiques à Montans (Tarn), dans Revue Archéol. du Centre, XIII, 1974, p. 123-143.

^{154.} M. Ponsich avait observé la disparition de ce thème décoratif sur les lampes du 11' s., o.c., p. 51.

est également apposée sur les lampes à bec long, mais jamais sur les petites lampes ni sur les « Firmalampen ». Elle est disposée avec une grande régularité perpendiculairement à l'axe bec-anse et se lit quand le bec est placé en bas. Un premier point en creux sépare les lettres L et M, un deuxième, moins marqué, se situe entre le M et ADIEC. La signature mesure 30 mm de longueur et 4 mm de hauteur. Le cachet appliqué sur la pâte molle, avant cuisson, a apporté parfois une légère déformation au fond. La régularité et la netteté des lettres permettent de penser qu'il était en métal.

Quelques lampes de petite dimension (2 %) portent en relief un trident sur le fond. Cette marque était imprimée dans le moule et s'usait avec celui-ci au point de devenir parfois peu visible.

Bien que toutes les lampes ne soient pas signées, il ne semble faire aucun doute qu'elles proviennent du même atelier tant la similitude des formes, de la pâte et de l'engobe est grande.

L'officine de L.M(unatius) Adiec(tus) n'a fabriqué que des lampes ¹⁵⁵. Si la signature de ce potier présente quelques variantes ¹⁵⁶, on y relève presque toujours au moins les initiales des tria nomina.

Les produits de cet atelier se rencontrent en abondance en Afrique du Nord, dans la Gaule méridionale et en Italie. De nombreux exemplaires de lampes sont signalés à Carthage, à Constantine, Khémissa, Tébessa, Bir Gum Ali, Bulla Regia, Cherchell, El Kantara, à la nécropole de Raggado, à Lempta, à Sousse, au musée Alaoui 157. Les productions de ce potier sont également bien représentées en Gaule du Sud: Avignon, Marseille, Ste Colombe, Narbonne, Béziers, Albias, Lectoure, St-Bertrand de Comminges, Montans 158. En Italie, c'est à Rome que l'on rencontre les plus nombreux exemplaires 159. On a trouvé aussi des lampes signées de ce nom à Viterbe 190, par exemple, et à Sassari en Sardaigne 161.

Toutes les lampes signées L.M.ADIEC qui ont été signalées jusqu'ici appartiennent à des types en usage au rer siècle ou au début du 11e siècle. Les exemplaires à volutes et bec rond de Carthage 162

^{155.} Cependant dans le CIL, II, n° 4970, 280, on relève cette signature sur un « vas ». Ni la forme de l'objet ni celle du timbre ne sont décrites.

^{156.} La plus courante est certainement L.M.ADIEC. Les points entre le L et le M d'une part et surtout entre le M et ADIEC d'autre part sont peu visibles. Cette signature a été relevée assez souvent sans les points de séparation ou sans l'un ou l'autre de ces points : cf. CIL, XV, 6560.

On peut noter les formes suivantes :

L.M.ADI (M. Ponsich, o.c., Mogador n° 276); L.M.AD. (*Ibid.*, n° 478, n° 483 et J. Deneauve, o.c., n° 591); la graphie L.MV.ADIEC plus rare (*Ibidem*, n° 500 et n° 642, *Musée Alaoui* n° 411) apparaît sur les types de lampes les plus anciens qu'ait fabriqués ce potier.

^{157.} Voir les ouvrages suivants: J. Deneauve, o.c., n° 461, 515, 458, 623; M. Ponsich, Lampes romaines de Carthage (collection G. Louis), dans Rev. arch., II, 1960, p. 155-172; R. Bailly, Essai de classification des marques de potiers sur lampes en argile dans la Narbonnaise, dans Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, 11, 1962, p. 106-107; J.W. Salomonson, Etudes sur la céramique romaine d'Afrique, Sigillée claire et céramique commune de Henchir El Ouiba (Raggada) en Tunisie centrale, dans Babesch, XLIII, 1968, p. 80-89. G. Hannezo, L. Molins, Montagnon, Notes archéologiques sur Lempta, dans Bull. Arch. du Comité des Travaux Historiques, 1897, p. 303. La Blanchère et P. Gauckler, Catalogue du Musée Alaoui, Paris, 1897, p. 162 (plusieurs ex., dont le n° 411 avec graphie LMV ADIEC).

^{158.} Cf. R. Bailly, I.c., p. 106; CIL, XIII, 5682, 71 (Marseille, Ste Colombe); P. Brun et S. Gagnière, Les Lampes antiques au Musée Calvet d'Avignon, Carpentras, 1937, n° 217; M. Labrousse, Informations archéologiques de Gallia, XX, 2, p. 606 (graphie LMA); Idem, Les lampes romaines du Musée de Lectoure, Auch, 1960, p. 31-32; T. Martin, I.c., p. 137. A Narbonne, un exemplaire inédit au Musée (n° 4427), un autre publié par L. Poncin, Les lampes du Boulevard de 1848, dans le Bull. de la Com. Arch. de Narbonne, 34, 1972, p. 75-76.

^{159.} Cf. CIL, XV, 6560: plusicurs dizaines d'exemplaires.

^{160.} CIL, XI, 6699, 130.

^{161,} CIL, X, 8053, 121.

^{162.} J. Deneauve, o.c., nº 461, 500, 515.

pourraient se ranger parmi les modèles les plus anciens fabriqués par cet atelier, tandis que les lampes de Gruissan relèveraient des séries les plus récentes. La période d'activité s'étalerait donc sur la fin du 1er siècle et les premières décennies du 11e siècle ap. J.-C.

Contrairement à ce qui se passe pour la céramique sigillée, l'Italie garde jusqu'au 11° s. ap. J.-C. le quasi monopole de la fabrication et de l'exportation des lampes dans les régions voisines de la Méditerranée occidentale. Les lampes italiques sont caractérisées par la bonne qualité de la cuisson et du vernis, la légèreté, la simplicité des formes au début du 11° s. Ces qualités techniques conviennent parfaitement à la production de L.MVNATIVS ADIECTVS. Son atelier, de même que ceux des autres ressortissants de la gens Munatia producteurs de lampes, L. Muna(tius) Mar() ou L. Mun(atius) Amar(antus), L. Mun(atius) Phile(), L. Muna(tius) Rest(tiutus), L. Mun(atius) Suc(cessus), L. Munatius Thrept(us) 163, devait être situé en Italie centrale.

* *

En conclusion, les lampes et les mortiers forment deux lots très homogènes, qui ont été importés vers 130. L'ensemble témoigne de l'importance de Narbonne au II^e siècle comme centre de distribution des produits italiques en particulier vers le Sud-Ouest de la Gaule.

Catalogue des Lampes 164.

Lampes à bec triangulaire orné de volutes.

Carthage: type IV A; Dressel: type 10; Dressel-Lamboglia: types 9 A, 9 B, 9 C; Besançon: type 2, série A; Vindonissa: types I A, I B; Maurétanie Tingitane: type II A. Ce type de lampe n'est représenté que par 3 fragments de bec.

II. — Lampes à bec arrondi orné de volutes simples :

Carthage: type V D; Dressel: type 15; Besançon: 2e série C; Vindonissa: type V; Maurétanie Tingitane: type II B 2.

1 -- Fragment, D.M.: 88 mm.

Engobe brun.Lièvre à collerette bondissant à gauche, arbre à droite. Avignon, n° 116.

^{163.} CIL, XV, 6561 à 6565.

^{164.} Cet inventaire ne concerne que les éléments significatifs. Dans la mesure du possible nous signalons pour chaque fragment la hauteur, le diamètre, la longueur. Pour les exemplaires incomplets, la mesure indiquée correspond à la dimension maximale (D.M.). A propos de chaque spécimen, on trouvera entre parenthèses la mention du nombre des formes et des décors analogues. — Pour les références, nous avons utilisé les abréviations suivantes: Carthage (I. Deneauve, Lampes de Carthage, o.c.), Besançon L. Lerat, Lampes antiques, catalogue des collections archéologiques de Besançon, o.c.), Maurétanie Tingitane (M. Ponsich, Lampes romaines en terre cuite..., o.c.), Vindonissa (S. Loeschcke, Lampen aus Vindonissa, o.c.), Avignon (P. Brun et S. Gagnière, Les lampes antiques..., o.c.), Pompéi (H. Roux et M.L. Barré, o.c.), Montauban (M. Ponsich, Les lampes romaines de la collection Ingres (Musée de Montauban), Revue Archéol. du Centre, 11, 1963, p. 100-132), Belo (J. Remesal, Les lampes à huile de Belo au Musée archéologique de Madrid, dans Mélanges de la Casa de Velázquez, X, 1974, p. 561-573), Montans (M. Labrousse, Lampes romaines de Montans, o.c.), British Museum (H.B. Walters, Catalogue..., o.c.), Szentleleky (Ancient Lamps, o.c.), Agora (J. Perlzweig, Lamps of the Roman Period, First to seventh Century after Christ, Princeton, 1961), Graviscae (R. Hanoune, Lampes de Graviscae, dans Mélanges d'Archéologie et d'Histoire, 82, 1970, p. 237-262), Narbonne (exemplaires inédits du Musée de Narbonne); nous nous référons également à la classification de Dressel-Lamboglia.

2 — Fragment, D.M.: 80 mm. Coq avec palme à droite.

Pompei: Vol. VII, pl. 49 et 57; Carthage: 779; Maurétanie Tingitane: 135; Avignon: 142: Montauban: 59.

3. — Dessus de lampe, D.M.: 70 mm. Bec et anse en partie cassés.

Engobe brun-orangé. Couronne de feuillage avec baies.

Nombreux fragments de décor plus ou moins mutilés qui peuvent appartenir soit à ce type de lampe, soit aux lampes à bec rond et simple trait droit.

Comparaisons multiples.

III. - Lampes à bec en pointe.

Carthage: type VI A.

- 4. Fragment, D.M.: 72 mm. Engobe brun de bonne qualité. Oves autour du disque. (4 fragments).
- 5 Fragment, D.M.: 41 mm. Disque sans oves. (6 fragments).

Carthage: n° 694 avec marque C CLO SVC.

- 6 Fragment, D.M.: 52 mm. Fond de lampe avec marque (L)M.ADIEC en creux. Signature reprise au-dessous par des lettres incisées.

 (6 fragments).
- IV. Lampes à bec rond.

Carthage: type VII A - VIII A; Dressel: type 20; Dressel-Lamboglia: types 17, 19, 20, 27; Vindonissa: type VIII; Maurétanie Tingitane: type III B, 1-2; III C; Besançon: 3e série, B, D.

7-8 — Bandeau orné de volutes.

Carthage: 876; Montauban: 62.

9 — H: 22 mm, Diam.: 71 mm, Long: 103 mm. Anse cassée. Engobe orangé. Deux nains funanbules à gauche. Marque en creux: L.M.ADIEC. (4 décors).

Carthage: nº 478 (personnages à droite, signature: L.M.RES)

- 10 H: 28 mm, Diam.: 72 mm. Anse et bec cassés. Engobe brun. Bacchante jouant du tympanon (deux lampes presque entières et 12 fragments de décors).
 Carthage n° 717 (paraît surmoulée, signature: BIG AGAT avec C au-dessous); Maurétanie Tingitane, n° 462; Belo, n° 7.
- 11 Fragment, D.M.: 72 mm. Même décor, mais le trait de séparation entre le marli et le bec est remplacé par des stries. Le décor a subi des retouches au poinçon : manteau, cheveux...
- 12 Fond de la lampe n° 10 avec la signature du potier sous sa forme la plus complète.
- 13 Fragment, D.M.: 54 mm. Amour assis jouant de la flûte de pan. Retouches au poinçon.
- 14 Fragment. D.M.: 32 mm. Même décor mais agrandi, Retouches légèrement différentes : siège en particulier.
- 15 H: 29 mm, Diam.: 74 mm. Bec légèrement cassé de même que le bandeau. Engobe brunorangé. Chèvre broutant un arbuste et deux moutons en train de paître à droite. (une lampe et 7 décors).

Carthage: nº 761 (avec la même marque); British Museum: 995.

16 — H: 26 mm, Diam.: 67 mm, Long.: 103 mm. Fond en partie cassé. Engobe brun. Lièvre bondissant à gauche et arbre.

(5 lampes et 39 décors).

Avignon 116; Montans nº 33.

17 — H: 27 mm, Diam.: 66 mm, Long.: 101 mm. Anse en partie cassée. Le trait limitant le bec est remplacé par plusieurs incisions obliques. Lion bondissant à gauche. (2 lampes et 3 décors).

Montauban, nº 16; Szentleleky 98 a.

18 — Diam.: 67 mm. Fragment avec anse et décor. Engobe brun-orangé. Lion rugissant à gauche. Patte avant droite levée.

(2 décors).

Carthage, nº 622,

- 19 Diam.: 69 mm. Bec et anse cassés. Engobe orangé. Animal à longues oreilles à droite (lièvre?). Contours soulignés par des traits et des points ayant transformé le décor originel. (1 décor).
- 20 Diam.: 56 mm. Engobe orangé. Aigle au repos tête à droite. Décor obtenu à partir d'un moule usé.

(4 décors).

Carthage nº 772, 778 et nº 515 (signée L.M.ADIEC), Vindonissa nº 285; Montauban, nº 114.

21 — H: 27 mm, Diam.: 62 mm. Fond manquant. Anse et bec cassés. Signe du zodiaque: scorpion à droite. Trou de remplissage entre les pinces.

(1 lampe - 12 fragments de décors).

Carthage n° 786; Avignon n° 165; British museum n° 1003; Montauban, n° 55; Narbonne, n° 287-12; Montans, n° 48, n° 49; Pompéi, pl. 43, tome VII.

- 22 H: 25 mm, Diam.: 71 mm, Long.: 100 mm. Sillon faisant communiquer le disque et le bec. Fond manquant. Engobe brun-noir. Palmes de part et d'autre du trou de remplissage. (6 décors).
- 23 Fragment, D.M.: 56 mm. Engobe brun-orangé.

Quatre pétales en croix.

(4 décors).

Avignon, nº 206.

24 — Fragment, D.M.: 52 mm. Engobe brun. Couronne de feuilles formée de 2 rameaux d'olivier.

(41 décors).

Carthage, n° 787; Montauban, n° 48, n° 49; Narbonne, n° 8954; Maurétanie Tingitane, n° 298; Montans, n° 44.

25 — H: 23 mm, Diam.: 54 mm, Long: 78 mm. Engobe orangé. Zone de rayons sur le disque entre un cercle incisé et un cercle en relief.

(14 lampes, 25 décors).

Montans, nº 45; Vindonissa, nº 691 et nº 692; Besançon, nº 3.

- 26 Long.: 72 mm. Engobe brun. Incomplète. On a oublié de percer le trou de remplissage et le trou de la mèche. Même décor que la précédente.
- 27 H: 24 mm, Diam.: 55 mm, Long: 76 mm. Marli bordé de deux sillons coupés par un petit canal. Cette particularité est peu courante sur ce type de lampe. (14 lampes, 7 décors).

- 28 H: 25 mm, Diam: 56 mm, Long: 75 mm. Cercle en relief sur le disque limité lui-même par un sillon. Engobe orangé. (17 lampes).
- 29 H: 35 mm, Diam: 62 mm, Long: 97 mm. Très usée. Engobe brun. Deux sillons séparent le marli du disque. Signée: L.M. ADIEC.

(2 lampes et 14 décors).

Maurétanie Tingitane, nº 247.

- Sur les modèles 30 à 37 le trait droit séparant le disque du bec n'existe plus, mais les deux points en creux subsistent.
- 30 H: 24 mm, Diam: 53 mm, Long: 72 mm. Engobe orangé. Pied en anneau. Deux palmes autour du trou de remplissage.

(19 lampes, 94 décors).

Montans, nº 40 (imitation); Narbonne, nº 4428.

31 — H: 25 mm, Diam: 52 mm, Long: 69 mm. Anse cassée. Engobe brun. Pied en anneau. Quatre pétales en croix sur le disque, identiques au n° 23.

(2 lampes et 14 décors).

Narbonne, n° 4431; Besançon, n° 75; Avignon, n° 206; Vindonissa, n° 212.

- 32 H: 24 mm, Diam: 54 mm, Long: 71 mm. Anse cassée. Engobe brun. Rosace avec points sur les pétales. Existe aussi sans points.

 (9 lampes et 76 décors).
- 33 H: 26 mm, Diam: 54 mm, Long: 77 mm. Pied avec sillon. Croissant autour du trou de remplissage avec trois points.
 (6 lampes et 12 décors).

Narbonne, nº 4429; Avignon, nº 187; Szentleleky, nº 148.

- 34 H: 26 mm, Diam: 53 mm. Bec cassé. Pied avec sillon. Engobe brun-orangé. Croissant près du trou de remplissage. Oves sur le marli.
 (1 lampe et 2 décors).
- 35 H: 27 mm, Diam: 87 mm, Long: 109 mm. Anse cassée. Le bandeau décoré d'oves est séparé du médaillon par deux sillons. Cercle en relief sur le disque. Marque: L.M. ADIEC. (1 lampe et 14 décors).
- 36 H: 24 mm, Diam: 53 mm, Long: 75 mm. Engobe brun. Pied en anneau. Un sillon sépare le bandeau du disque. Marque: trident en relief.
 (3 lampes).
- 36 bis Fond de la même lampe.
- 37 H: 23 mm, Diam: 55 mm, Long: 73 mm. Lampe de facture très grossière, faite à partir d'un moule usé. Engobe brun, écaillé.
 (3 lampes).
 - Les Lampes 38 à 43 diffèrent des précédentes par quelques fioritures situées à l'attache du bec.
- 38 H: 24 mm, Diam: 52 mm. Bec limité par deux points et un sillon courant au milieu du marli. Deux incisions entre le bandeau et le disque. Pied en anneau. (15 lampes).
- 39 H: 25 mm, Long: 78 mm. Engobe orangé. Pied en anneau. Deux sillons à la limite du marli. Deux sillons sur le disque. Bec en forme de cœur et point.
 (3 lampes).
- 40 H: 24 mm, Diam: 56 mm, Long: 78 mm. Engobe orangé. Deux sillons limitent le marli. Un cercle en relief décore le médaillon. Pied en anneau. Le bec est séparé du bandeau par

- un trait incisé arrondi et un point. (5 lampes).
- 41-42 H: 25 mm, Diam: 50 mm, Long: 78 mm. Engobe brun-orangé. Marli séparé du disque par deux cercles. Même bec que la précédente. Pied en anneau et marque en forme de trident en relief.

 (9 lampes).
- 43 H: 25 mm, Diam: 51 mm, Long: 72 mm. Anse cassée. Engobe brun-orangé. Même décor que le n° 32. Le bec est limité par une sorte d'oméga souligné de points. (2 lampes).
- V Lampes dérivées des « Firmalampen ».
- 44 H: 25 mm, Diam: 50 mm, Long: 85 mm. Engobe brun-orangé. Pied en anneau. (13 lampes, 63 fragments).

 Carthage, n° 1026, n° 1027; Besançon, n° 152; Agora, n° 630.
- 45 Fragment, D.M.: 70 mm. L'extrémité du bec est en forme de cœur. Engobe brun. Ce fragment appartient à une lampe de dimension moyenne. Carthage, n° 1025 (décorée d'un masque).
- 46 Protubérance carrée soulignée d'un trait en creux et d'un point à chaque angle. Graviscae n° 25.
- VI Fragments de décors appartenant aux types 1 à IV et provenant de lampes de dimension moyenne.
- 47 Fragment, D.M: 38 mm. Engobe brun.

 Scène érotique. L'homme est à genou sur un lit devant sa partenaire couchée. Comparaisons innombrables.
- 48 Fragment, D.M: 35 mm. Léda et le Cygne. Carthage, n° 698, n° 702.
- 49 Fragment, D.M: 41 mm. Engobe orangé. Personnage portant une palme sur l'épaule. Croissant sur la tête.
- 50 Fragment, D.M: 38 mm. Engobe orangé. Personnage à gauche portant un objet indéterminé sur l'épaule droite (palme?).

 Montans, n° 26.
- 51 Fragment, D.M: 38 mm. Engobe orangé. Enfant chevauchant un dauphin à gauche et portant une palme sur l'épaule droite. (7 décors).

Montans, nº 23 et nº 24.

- 52 Fragment, D.M.: 41 mm. Buste d'Hélios, rayons émanant de sa tête. Très usé. (24 décors).
 - Narbonne, n° 4441 et n° 4425; Carthage, n° 581; Maurétanie Tingitane, n° 121; Montans, n° 22, n° 23; Montauban, n° 127; Szentleleky, n° 139.
- 53 Fragment, D.M: 78 mm. Bec manquant, Engobe brun-orangé. Cerf bondissant à gauche. (6 décors).

 Carthage, n° 625, n° 626; Montans, n° 47.
- 54 Fragment, D.M: 24 mm. Engobe brun. Lapin à droite mangeant des raisins. Carthage, n° 355, n° 769; Maurétanie Tingitane, n° 304, n° 300; Avignon, n° 112; Vindonissa, n° 512; Pompéi, n° 3, pl. 43.

- 55 Fragment, D.M: 31 mm. Engobe brun. Paon faisant la roue. (6 décors). Carthage, n° 774 et n° 775.
- 56 Fragment, D.M: 36 mm. Engobe brun. Corps et pattes du paon. Ce décor est complémentaire du précédent.
- 57 Fragment, D.M: 28 mm. Coq avec palme à gauche.
- 58 Fragment, D.M: 25 mm. Aigle au repos. Retouches au poinçon.
- 59 Fragment, D.M: 38 mm. Engobe orangé. Dauphin et trident. Carthage, n° 785.
- 60 Fragment, D.M: 25 mm. Engobe brun. Couronne de palmes autour du trou de remplissage. Montans, n° 41 et n° 42; Avignon, n° 186.
- 61 Fragment, D.M: 30 mm. Engobe orangé. Palme incurvée sur le disque.

 Musée de Narbonne, n° 4430; Avignon, n° 177; Montans, n° 38 et n° 39; Carthage, n° 875.
- 62 Fragment, D.M: 35 mm. Deux cornes d'abondance autour du trou de remplissage. (10 décors).

Maurétanie Tingitane, n° 243; Besançon, n° 63.

Particularités :

63 — Anse sur le même plan que le bandeau. (4 anses). Carthage, n° 876 et n° 877.

64 — Pied avec cercle incisé. Lettre B en relief.

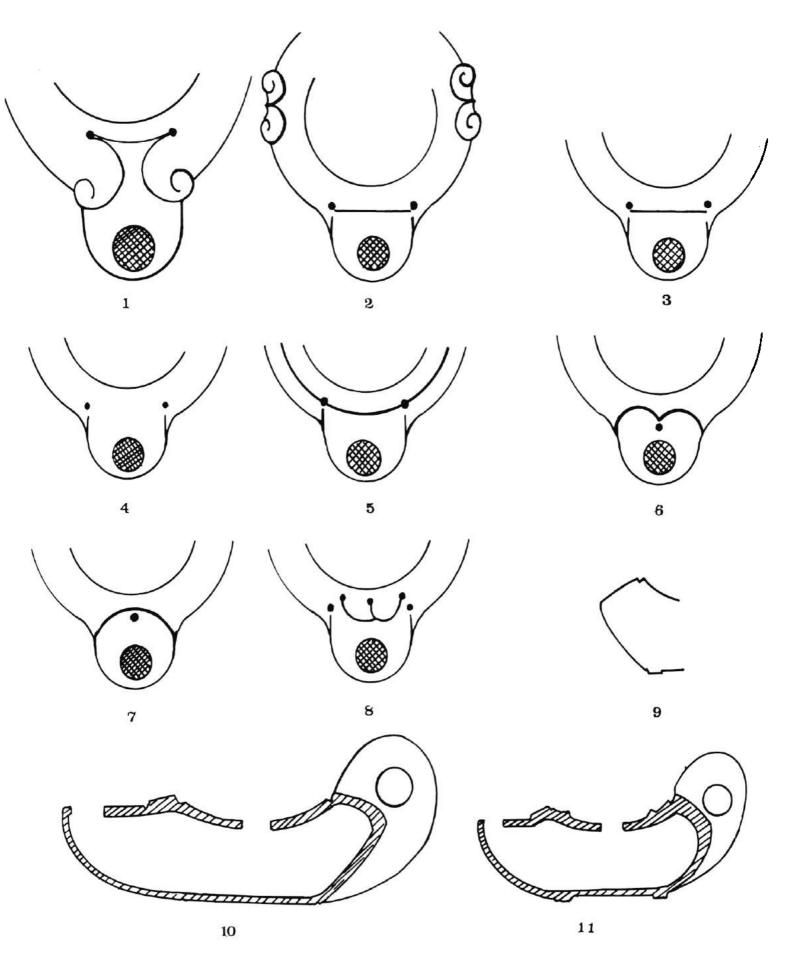
IV. — Objets divers.

Très peu d'objets accompagnaient les lampes et les mortiers : on a simplement recueilli, dans la même couche, un mortier en marbre, deux vases et deux clous d'ornement en bronze.

- 1) Petit mortier incomplet, en marbre blanc muni de deux poignées de préhension et mesurant 21 cm de diamètre (fig. 49,1). L'intérieur est soigneusement poli tandis que l'extérieur présente des rugosités.
- 2) Petit vase en céramique commune, intact. H: 55 mm, Diam. ouv.: 44 mm, Diam du pied: 28 mm. Pâte beige rosé, surface beige en partie usée, offrant des grains de sable noirs et des nodules de pouzzolane grenat (fig. 49,4).
- 3) Vase à parois fines, intact. H: 92 mm, Diam. ouv.: 56 mm, Diam. max.: 88 mm, Diam. base: 36 mm. Pâte grise, engobe gris métallisé, décor d'incisions. Ce vase globulaire à col évasé et fond plat rappelle le type Mayet 21 165, mais la pâte et l'engobe diffèrent. C'est une imitation des vases métalliques (fig. 49,3).
- 4) Deux clous en bronze, à tête aplatie de 70 mm de diamètre, utilisés très probablement pour la décoration de boiserie (fig. 49,2).

Maryse et Raymond Sabrié.

^{165.} F. Mayet, Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique, Paris, 1975, p. 56-57, pl. LXXIX.



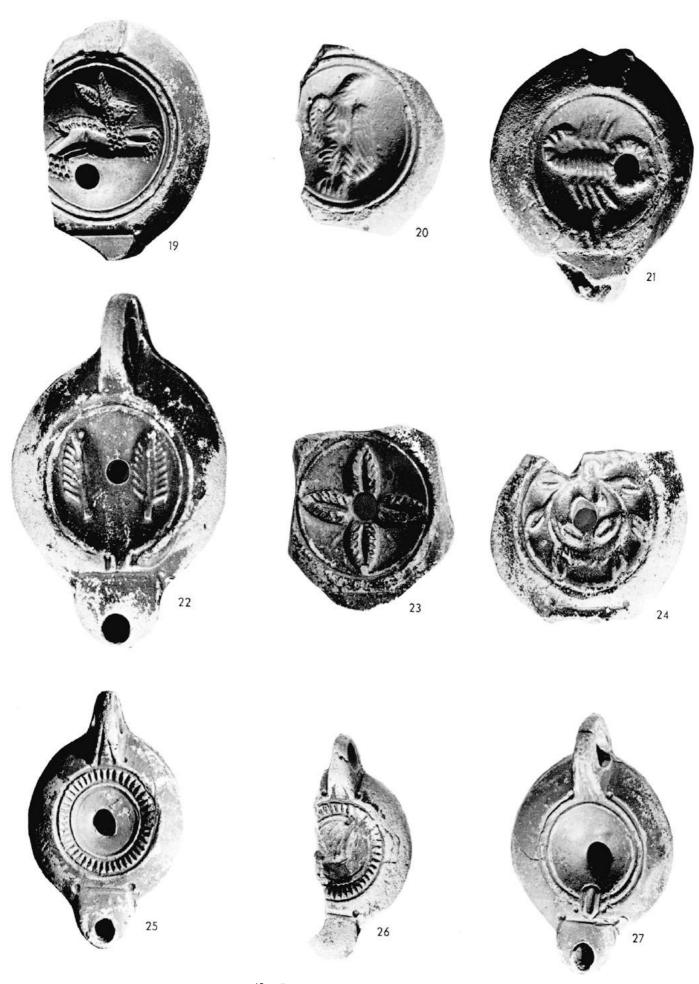
42. Grand Bassin C: formes et profils des lampes.



43. Grand Bassin C: lampes à bec arrondi orné de volutes (1-3), à bec en pointe (4-6) à bec rond (7-9).



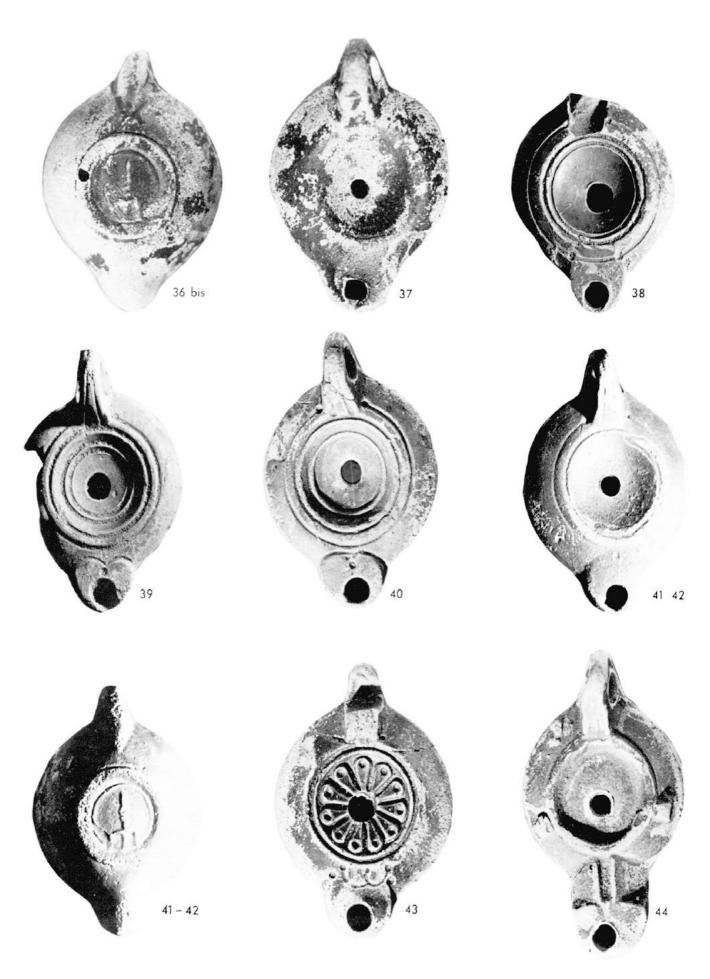
44. Grand Bassin C : lampes à bec rond.



45. Grand Bassin C: lampes à bec rond.

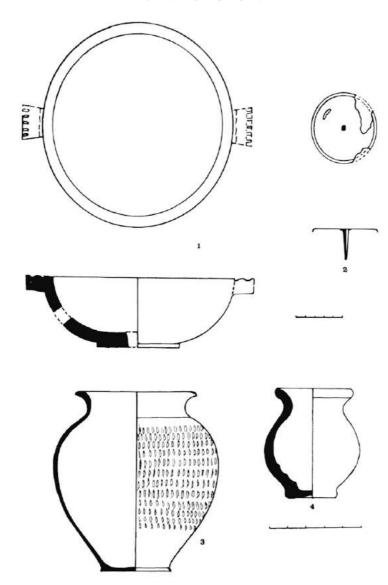


46. Grand Bassin C: lampes à bec rond.



47. Grand Bassin C : lampes à bec rond et lampe du type « Firmalampe » (n° 44).





49. Grand Bassin C: mortier en marbre (1), céramique commune, gobelet à parois fines,

IV. - Gisement du Grand Bassin D (point 6)

Il coıncide avec un important trésor monétaire du début du IVe siècle, découvert fortuitement entre la route de la plage et le gisement du Grand Bassin C (point 5 A).

Le lot étudié compte près de 4 000 monnaies en bronze, toutes des « folles » à deux exceptions près. Il nous a été confié pour nettoyage 166 par l'inventeur qui a désiré rester dans l'anonymat.

^{166.} Les monnaies étaient pour la plupart oxydées et recouvertes d'une épaisse couche de sable qui rendait toute identification difficile. Pour les débarrasser de la gangue, nous avons eu recours au procédé électrolytique

D'après les renseignements qu'il nous a communiqués, les monnaies furent recueillies sur une surface assez restreinte de deux ou trois cents mètres carrés maximum, certaines à fleur de sol, d'autres enfouies dans les sables. Pratiquement la plupart ont été ramassés une par une, exception-nellement plusieurs étaient collées par oxydation. Le maximum de monnaies amalgamées fut de huit. Nous avons traité séparément un lot de 5 monnaies afin de vérifier si elles étaient groupées par empereurs ou par ateliers, ce qui paraissait peu probable : après nettoyage, nous avons identifié dans ce lot trois Maxence, un Romulus et un Maximien. Il se confirmerait aussi qu'aucun groupement catégoriel n'avait existé au moment de l'immersion.

Des prospections ont permis à H. Barbouteau de localiser l'emplacement des rejets et d'y trouver une dizaine de pièces supplémentaires associées à un amas de quelque deux cents clous en bronze. Aucun autre objet ne fut repéré au même endroit, hormis de rares tessons d'amphores à pâte rouge brique (E 18) engobée de blanc (A 61). Ces fragments étaient tous résinés intérieurement. En l'absence d'éléments caractéristiques, lèvres ou anse, il nous est impossible de préciser le type de ces amphores, dont d'ailleurs le rapport avec les monnaies reste sujet à caution.

A.B.

Réserve de clous en cuivre (fig. 50)

L'ensemble des clous recueillis faisait très certainement partie d'une réserve de charpentier. Deux indices peuvent être mis en avant : d'une part, la quasi-totalité des exemplaires sont intacts et n'ont visiblement jamais servi. Les cassures et torsions présentées par quelques-uns d'entre eux sont accidentelles et récentes; d'autre part, lors de leur découverte les clous étaient soit dispersés sur une très faible surface, soit groupés en un seul amas : ce fut le cas pour une cinquantaine d'éléments.

On trouvera dans le tableau ci-dessous l'inventaire des séries représentées, qui appartiennent à trois types différents :

Clous à tête conique martelée à la partie supérieure ¹⁶⁷ et légèrement concave en dessous. Tige de section quadrangulaire, profil effilé. Leur longueur varie en général de 85 à 160 mm. Un exemplaire, atteint 230 mm. Cette catégorie (A-M) est largement majoritaire (205 ex. sur un total de 234).

Clous à tête plate martelée, tige de section ronde profil légèrement effilé. Les 3 exemplaires de ce groupe (N) mesurent chacun 108 mm de longueur.

Semences caractérisées par la présence sur la face intérieure de la tête de protubérances d'adhérence, en forme de croix cantonnée de points. Le dessus de la tête est aplati, la tige est de section ronde et effilée. La longueur totale est de 19/20 mm, pour 25 exemplaires, 28 mm pour un seul.

Ces semences servant à la fixation des plaques de doublages en plomb, comme les clous de charpente, sont attestées sur de nombreuses épaves 168.

dans un bain d'eau et de soude. Cette méthode nous a donné toute satisfaction.

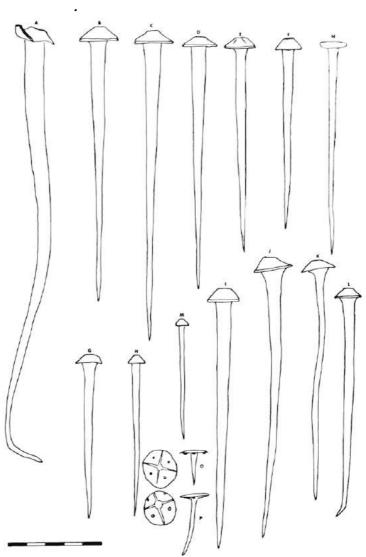
Nous avons aussi essayé, mais sans grand résultat, d'utiliser des bains au sel de seignette. Le procédé électrolytique, judicieusement utilisé, est à notre sens plus pratique.

Hormis quelques monnaies qui avaient été en contact avec des objets en fer durant leur immersion, la grosse majorité des exemplaires, une fois débarrassés de la gangue, se sont révélés en excellent état.

Ajoutons que toutes les monnaies ont été rendues à leur inventeur. Il nous a laissé toute latitude pour les étudier et les publier.

^{167.} Tête obtenue à partir d'une boule mattée : les bords ont été rabattus à petits coups de marteau.

^{168.} Cf., en particulier, P. Fiori et J.P. Ioncheray, Mobilier métallique (outils, armes, pièces de gréement) provenant de fouilles sous marines, dans Cahiers d'archéologie subaquatique, 2, 1973, p. 84.



50. Grand Bassin D: clous en cuivre de modèles divers.

	Nombre	Long.	D. tête	Ep. tête	Tige	Poids
A	1	230 mm	26 mm	7 mm	12 mm	132 gr
В	22	140/145	22/23	5/6	8/9	45/50
C	5	155/160	22/23	5/6	9	45/50
D	15	120/126	18/19	4/5	8,	35
E	7	110	18/20	5	7	30
F	126	90/100	15/16	4/5	6	20/30
G	20	75/85	15	4/5	6	12/15
H	3	85	12	4		10
I	1	130	18	7	5 9	48
J	1	135	23	7	9	55
K	1	115	20	4	6	25
L	1	115	15	4	7	30
M	2	57	9	3	5	10
N	3	108	14	2	5	20
O	1	28	19	2	5	8 5
P	25	19/20	16/18	2	3	5

Le Trésor de monnaies (306-313)

Nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'importance réelle du trésor. Sans parler des monnaies que la suceuse a pu laisser en place sur le fond dragué, il est sûr qu'une quantité considérable de pièces ont été récupérées par le personnel chargé du dragage ¹⁶⁹. S'il est donc loin d'être exhaustif, l'inventaire que nous présentons porte sur un nombre suffisamment élevé de monnaies pour être représentatif du trésor originel. On verra que sa composition autorise à penser qu'il a dû être immergé quelques mois seulement après la fin de l'année 312.

- Les empereurs.

L'ensemble monétaire se rapporte à la période de bouleversement qui suivit l'abdication de Dioclétien 169 bis. Rappelons que celui-ci avait mis en place un système de gouvernement décentralisé assurant le partage des responsabilités entre deux Augustes, Dioclétien en Occident et Maximien en Orient, assistés à partir de 293 par deux Césars, Galère et Constance Chlore. Après l'abdication de 305, ces deux derniers empereurs devinrent Augustes, tandis que Sévère et Maximin Daïa furent désignés à leur place comme Césars. Mais le bon fonctionnement du régime tétrarchique fut compromis en Occident par la mort de Constance Chlore en juillet 306 : son fils Constantin s'imposa comme César au nouvel Auguste Sévère, et peu après, Maxence, à son tour proclamé empereur, tua Sévère. Si l'on ajoute la proclamation de Licinius comme Auguste et la sécession d'Alexander en Afrique, on en arrive à un nombre impressionnant de monarques ayant régné en même temps ou s'étant succédé pendant la courte période qui nous intéresse.

Nous les retrouvons tous, sauf un, — avec des proportions très différentes —, parmi les monnaies de Gruissan. L'absent est Sévère. Pour chacun de ces empereurs, ainsi que pour Romulus, consul, fils de Maxence, et représenté seulement par des monnaies commémoratives, nous avons dressé des tableaux qui montrent la place exacte qu'ils occupent dans le trésor.

Pour chacun d'eux, nous indiquons ci-dessous les ateliers attestés, le nombre d'émissions et le nombre de monnaies par atelier. Il en ressort que si les émissions de Constantin sont presque aussi nombreuses que celles de Maxence, les monnaies à l'effigie de ce dernier constituent les 88 % du total. En comprenant les monnaies commémoratives de Romulus, son fils, et de son père Maximien, frappées dans ses ateliers et que son gouvernement seul a pu émettre, le pourcentage atteint 90,4 %.

Si nous nous en tenons strictement pour l'attribution au personnage reproduit au droit, Maximien Hercule vient au deuxième rang avec 5,10 % suivi de près par Constantin, 4,20 %, puis par Romulus, 1,43 %, tous les autres se plaçant au-dessous de 1 %. Ce sont dans l'ordre Constance Chlore (0,52 %), Maximin (0,37 %), Licinius (0,22 %), Galère (0,17 %). Quant à Alexander, il n'est représenté que par une seule monnaie.

^{169.} Tous les témoignages concordent. Au dire de M. Lecœur, conducteur des travaux, le nombre des monnaies était si important que le fonctionnement de la suceuse s'en trouva affecté. Les pièces recueillies furent partagées entre les divers ouvriers.

¹⁶⁹ bis. On trouvera un rappel plus détaillé des événements de cette période dans l'introduction historique de G.B. Rogers à l'étude du Trésor de l'anse Saint Roch à Antibes, infra, p. 268.

Ateliers	Emissions	Monnaies	Pourcentage %
Londres	1 M	AXIMIEN 1	
Lyon	2	2 2	
Trèves	1	2	
Aquilée	2	24	5.10
Carthage	1	28	5,10
Ostie	4	14	
Rome		105	1
Ticinum	9 2	27	1
	· ·		
8	22	203	
	COL	NSTANCE CHLORE	
Londres	1	1	
Lyon	î	1	
Aquilée	1	5	
Ostie	2.	5 2 3 5	0,52
Rome	1	2	
	1	3 5	
Ticinum	1	3	
6	7	17	
		GALERE	
Siscia	2	2	
	2	3	
Cyzique	2 2 1	3 3 1	0,17
Héraclée	1	1	
Alexandrie	1	1	
4	6	8	
		MAXIMIN	
D	,	,	
Rome	1	1	
Siscia	3	4	
Cyzique	3	4	0,37
Héraclée	1	1	0,57
Nicomédie	1	1	
Alexandrie	3	4	
_	12	15	
6	12		
		CONSTANTIN	
Londres	3	3	
Lyon	7	11	
Trèves	10	15	
Aquilée	- 3	16	
Carthage	1	35	
Rome	9	70	4,20
Siscia	4	4	1
Ticinum	4	12	
Cyzique	1	1	
Tháccalaniana	1	1	
Théssalonique	1		
	43	168	1 11

Ateliers	Emissions	Monnaies	Pourcentage %
		MAXENCE	
Aquilée	8	135	
Carthage	1	90	
Ostie	10	1.235	87,95
Rome	27	1.876	
Ticinum	9	162	
_	-		
5	55	3.498	
		LICINIUS	
Londres	1	1	
Trèves	1	2	
Rome	1	1	
Siscia	1	1	0,22
Héraclée	3	3	
Théssalonique	1	1	
	10 000		
6	8	9	
	A	LEXANDER	
Carthage	1	1	0,025
		ROMULUS	
Ostie	2	32	
Rome	2 5	25	1,43
	222	-	
2	7	57	

- Les ateliers.

Seize ateliers ont, pendant la période qui nous intéresse, frappé des monnaies de bronze. Nous allons en donner la liste en les classant comme le RIC en quatre groupes ¹⁷⁰: Ateliers occidentaux: LONDRES, LYON (arrêt en 310), TREVES. Ateliers centraux: AQUILEE, CARTHAGE (arrêt en 311), OSTIE (308-9/Oct. 312), ROME, SISCIA et TICINUM (Pavie). Ateliers balkaniques et d'Asie Mineure: CYZIQUE, HERACLEE de Thrace, NICOMEDIE, SERDICA (arrêt en 308), THESSALONIQUE. Ateliers orientaux: ALEXANDRIE d'Egypte et ANTIOCHE.

Sur ces seize ateliers, quatorze sont représentés dans le trésor de Gruissan. Seuls manquent ceux de Serdica et d'Antioche. Le premier cesse toute activité en 308, ce qui réduit d'autant sa possibilité d'être présent dans le lot étudié. Pour celui d'Antioche, nous ne pouvons que constater son absence.

Nous allons présenter en détail, atelier par atelier, les divers types figurant dans le trésor de Gruissan, en mettant à part deux monnaies, sur lesquelles nous reviendrons in fine: un bronze d'Antonin le Pieux, un autre de la fin du III^e s.



^{170.} It s'agit du Vol. VI de l'ouvrage Roman Imperial Coinage: De la réforme de Dioclétien (294) à la mort de Maximin (313), dû à C.H.V. Sutherland, Londres, 1967.

LONDRES

3e Réduction.

PLN Cette émission est représentée par quatre monnaies, 1 de Maximien (RIC 85), 2 de Constantin, dont RIC 89b et une autre à laquelle nous avons donné le n° "après RIC 96", et qui associe un revers de Maximien (RIC 96) à un dr. de Constantin FL VAL CONSTANTINVS NOB C. Enfin, une commémorative de Constante Chlore (RIC 110).

RIC	CESURE	
85	O-P	1
89b	O-P	1
Ap. 96	sans	1*
110	sans	1
	Total	4

^{*} Figuration du dr. inédite.

4e Réduction.

Elle n'est représentée que par une seule émission PLN comprenant deux monnaies, une de Licinius (RIC 209c) et une de Constantin (RIC 223).

	CESURE	RIC
1	O-P	209c
1	V.V	223
2	Total	

TREVES

3e Réduction.

 $S \mid A$

Une seule émission PTR représentée par 7 monnaies. Deux Maximien (RIC 768), les autres de Constantin :

RIC	CESURE	
768	O-P	2
770	O-P	1
773	sans	1
776	sans	1
781	I-IV-V	2
	Total	7

4e Réduction.

Deux différents PTR et $\frac{T \mid F}{}$, 12 pièces, 2 de Licinius, 10 de Constantin.

LES ÉPAVES DE GRUISSAN

RIC	CESURE	
842	E-N	1
845b	O-P	2*
860	N-S	1
866a	C-T	1
870	C-T	2
873	C-T	4
884	sans	1
	Total	12

* Licinius.

LYON

14 monnaies représentent l'atelier de Lyon, réparties en 10 modèles.

3e Réduction.

Elle est représentée par 3 émissions : PLC, 4 pièces de Constantin :

RIC	CESURE	
231	O-P	1
235	O-P	1
236	O-P	1
Ap. 244	I-V + E-N	1*
	Total	4

^{*} Représentation du dr. inédite ; alors que le RIC 244 nous montre un buste laur. drap. cuir., nous avons ici un buste seulement laur. cuir.

PLC Cette émission comprend 1 monnaie de Maximien, 4 de Constantin et une commémorative de Constance Chlore, réparties comme il suit :

RIC	CESURE	
253	O-P	1
255	O-P	3
Ap. 260	sans	1*
268	sans	1
	Total	6

^{*} Légende inédite dans l'émission portant le dif. PLC, mais connue dans celle avec N dans le champ à g. (RIC 240-241).

CI S

PLC Une seule pièce de Maximien (RIC 288).

4^e Réduction.

F|T

PLC Seule la première marque de cette émission est représentée par 3 monnaies de Constantin (RIC 309).

1 avec césure I-C, 2 avec césure C-T.

TICINUM

Folles réduits de Maxence (I/48) PT

		Officines				
RIC	CESURE	P	S	T	1	Total
84a	sans	4	=	=	-	4
84b	sans	1	_	1	-	2
85	O-R	-	-	-	2	2
88	V-A	1	-	_	-	1
	Total	6	-	1	2	9

Soit 9 monnaies se répartissant ainsi par empereur :

6 de Maxence 2 *RIC* 84a à la légende CONSERVATORES VRB SVAE et 2 *RIC* 85 2 de Maximien *RIC* 84b à la même légende 1 de Constantin *RIC* 88 PERPETVA VIRTVS

PT l'émission à légende courte est mieux représentée que la précédente.

		Officines				
RIC	CESURE	P	S	T	1	Total
91	V-V	15	9	14	1	39
92	V-V	10	10	5	1	25
93	V-V	3	4	1	1	9
95	V-V	6	12	7	3	28
99	R-P		120	1		1
	Total	34	35	28	5	102

Réparties ainsi : Maxence 67 (RIC 91 et 95) Maximien 25 (RIC 92) Constantin 10 (RIC 93 et 99) Cette émission est de plus représentée dans le trésor de Gruissan par 5 monnaies commémoratives de Constance Chlore (RIC 97) se répartissant ainsi par officines et césure.

Off.	P	S	T
	1	3	1
Césure	I-C	V-I ou I-C	V-I

La césure I-C n'est pas mentionnée au RIC.

PT Dernière émission de Maxence dans cet atelier avant l'occupation de la ville.

			Offic	cines		
RIC	CESURE	P	S	T	1	Total
100	V-V	4	2	4	1	11
103	V-V	2	1		2	5
105	V-V	1	2	1		4
106	V-V	12	9	5	3	29
108	V-V	11	14	10	5	40
	Total	30	28	20	11	89

4e Réduction de Constantin.

PT Il existe également dans le trésor une pièce de Constantin frappée après l'occupation de la ville (RIC 133). Elle est du type SOLI INVICTO frappée par l'officine T avec césure I-C-T.

AQUILEE

Folles réduits de Maxence (1/48)

120

			Off	icines		
RIC	CESURE	P	S	Γ	1	Tota
113	V-V	27	15	16	5	63
Ap. 113	V-V	_	3	-	-	3
114	V-V	-	-	1 (¹)	-	1
Ap.114*	V-V	-	1	_	-	1
116	V-V	2	13	-	_	15
117	V-V	_	-	11	_	11
118	V-V	9	5	_	1	15
			_			

38

37

1

29

1

110

Total

^{*} Pour les acrotères, les Victoires habituelles sont ici remplacées par des personnages masculins portant des torches. Particularité mentionnée par Sutherland, Addendum 6, page 687. Pour Gruissan, ces pièces sortent toutes de l'Officine S. Les monnaies frappées au nom de CONSTANTIN (117) sortent toutes de l'officine Γ.

⁽¹⁾ Le RIC ne donne pas de piéces de ce modèle sortant de l'officine Γ .

$$\frac{*}{AQP}$$
 $\frac{\cup}{AQS}$ $\frac{X}{AQ\Gamma}$

Cette émission est représentée par 65 pièces réparties ainsi suivant les empereurs.

Maxence (RIC 121a, 124 et 125): 52

Maximien (RIC 121b): 9 Constantin (RIC 121c): 4

RIC	CESURE	P	S	Γ	1	Total
121a	V-V	15	10	16	-	41
121b	V-V	2	3	4	-	9
121c	V-V	-	1	3	3-3	4
124	V-V	2	-	-	1-1	2
125	V-V	1	7	1	-	9
	Total	20	21	24	-	65

AQP La dernière émission de Maxence dans les ateliers d'Aquilée est représentée par 5 pièces commémoratives de Constance Chlore.

Nous les avons classées: RIC après 127, car si la représentation du dr. et du revers ainsi que la légende de ce dernier sont identiques au RIC 127, la légende du dr. est différente. Au lieu de DIVO CONSTANTIO PIO, on peut y lire DIVO CONSTANTIO AVG.

Cette légende, connue dans d'autres ateliers : Lyon (RIC 202 et 265) — Ticinum (RIC 96 et 97) n'était pas signalée au RIC pour Aquilée et était inconnue pour cet atelier jusqu'à la découverte du trésor de Centur par Jeločnik.

Les 5 monnaies se répartissent ainsi entre les officines :

Officines	P	S	Γ
	I	2	2
Césure	I-V	I-V	I-V
		ou V-I	

ROME

L'atelier de ROME est le mieux représenté dans le trésor de Gruissan.

Réduction de Maxence (1/48)

Correspondant à la troisième de Constantin.

RP								
	RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
Maxence	163	O-R	1-0	_	8	_		8
Constantin	164	O-R	-	-	-	4		4
Maximien	165	O-R	8	5	-	_	_	13
=		Total	8	5	8	4	_	25

Toutes ces monnaies ont au revers CONSERVATORES VRB SVAE dans sa forme longue. Les officines semblent attribuées aux divers personnages: T pour Maxence, Q pour Constantin, P et S pour Maximien.

R*P Cette émission, dont le revers possède la même légende que la précédente, est beaucoup mieux représentée puisque 168 pièces y figurent réparties ainsi :

				41-0-0-0	Officines			
	RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
Maxence	194a	O-R	7	_	6	_	-	13
Maximien	194b	O-R	28	32	1-	-	2	62
Maxence	195	O-R	_	-	20	-	3	23
Constantin	196	O-R		-	-	41	-	41
	197	O-R	-	-	-	1	-	1
Maxence	198a	O-R	3		2	-	-	5
Maximien	198b	O-R	5	4	-	-	_	9
Maxence	199	O-R		3 = 2	2	-	-	2
Constantin	200	O-R	-	-	-	10	-	10
	201	O-R	-	1-1	.—.	2	-	2
		Total	43	36	30	54	5	168

Dans cette émission, Maximien vient en tête par le nombre de monnaies. 71 sortent comme pour la précédente des officines P et S, Constantin le suit avec 54 pièces, émises toutes par l'officine Q.

Alors que Maxence ne vient qu'en troisième position avec 43 monnaies seulement, sortant, non plus toutes de l'officine T comme dans l'émission précédente, mais aussi de P.

H RP								
	RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
Maxence	202a	V-V	43	51	63	41	18	216
Maximien	202b	V-V	-	6	-	-	1	7
Constantin	203	V-V	-	-	-	8	-	8
Maxence	204	V-V	-	-	-	1*	-	1
97.1		Total	43	57	63	50	19	232

^{*} Monnaie frappée par l'officine Q alors que le RIC ne signale que l'officine S.

Pour cette émission, ce sont les monnaies de Maxence qui sont et de loin les plus nombreuses ; toutes les officines ont travaillé pour lui.

RBP 1054 pièces représentent cette émission dans le trésor de Gruissan, sans tenir compte de 51 dont le différent est mal frappé ou complètement usé et qui ne peuvent être attribuées avec certitude à cette émission ou à la suivante : REP

				C	Officines		
RIC	CESURE	P	S	Т	Q	1	Total
207	E-M		2	4	2		8
208	V-V	4	2	4	2	4	16
Ap. 208*	V-V		2				2
210	V-V	184	238	219	257	68	966
212	V-V	57					57
213	V-V		1				1
219	$O-M(^1)$			1			1
Ap. 223*	I-A		1				1
Ap. 223 bis*	O-R-I ou T-ORI-A	2					2
	Total	247	246	228	261	72	1054

^{*} Monnaies inconnues du RIC.

REP Cette émission est la dernière frappée à Rome par Maxence avant sa défaite et sa mort le 28 Octobre 312. Quoique moins bien représentée que la précédente, c'est cependant elle qui contient le plus de monnaies inédites. L'arrêt brutal de cette émission en 312 en est probablement l'explication. Les types étant nombreux, nous avons cru bon de les séparer en deux tableaux : les monnaies commémoratives et les autres.

⁽¹⁾ Césure inconnue sortant de l'officine T non mentionnée pour cette monnaie au RIC.

Name of the Control o				Officines	S		
RIC	CESURE	P	S	Т	Q	/	Total
243	E-M		1				1
245	E-M			3			3
247	E-M	1					1
248	E-M			2	5		7
249	E-M	2					2
251	E-M		2				2
255	E-M				3		3
256	E-M	7					7
Entre 256* et 257	E-M	1					1
257	E-M	2		1	3	1	7
nconnue du RIC.	Total	13	3	6	11	1	34

			2	Officines			
RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
258	V-V	2	99	138	124	18	381
H(1)	V-V	31					31
P(2)	V-V	77					77
263	V-V		1				1
265	M-I		1	1			2
267	E-R*			1***			1
Ap. 267**	N-S		1				1
Ap. 267 bis**	N-S				1		1
270	T-I-V		2***				2
Ap. 270**	I-C-TO-R		1				1
272	R-I ou T-OR-I* ou R-I-A ou O-RI-A ou	7					11
272	I-A ou R-I			2	2		
273	R-I				1***		1
Ap. 276**	V-S	1					1
	Total	118	105	142	128	18	511

⁽¹⁾ H à gauche dans le champ. (2) P à gauche dans le champ. * Césure inédite. ** Revers inédits. *** Off. non signalée au RIC.

Nous pouvons noter pour cette émission que, contrairement au Trésor d'Antibes, dans lequel pour le RIC 258, les pièces avec H dans le champ à gauche sont aussi nombreuses que celles avec P, à Gruissan, les monnaies avec P dans le champ à gauche sont près de deux fois et demie plus nombreuses que celles avec H.

Mis à part le RIC 258, les autres types de cette émission sont très peu représentés.

Quatrième réduction (I/72 livre)

Monnaies frappées par Constantin après la mort de Maxence.

RP Seule la première émission est présente à Gruissan. Ces monnaies sont les plus récentes du trésor.

90.10								
	RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
Maximin	292b	P-V				1		1
Constantin	218	C-T où V-IC-T			2			2
Constantin	336a	V-I-C			1			1
Constantin	337a	V-I-C				1		1
Licinius	337c	V-I-C			1			1
		Total	0	0	4	2	0	6

On peut remarquer que les deux premières officines ne sont pas représentées.

OSTIE

Avec 1283 monnaies, l'atelier d'Ostie occupe la seconde place numériquement dans le Trésor de Gruissan.

Réduction de Maxence (I/48)

MOSTA Lettre d'officine en grec.

La première émission de folles par les ateliers d'Ostie est représentée comme suit :

RIC	CESURE	A	В	Γ	1	Total
96	E-R+S-A ou E-R+A-V ou T-E+S-A ou T-E+A-V	54	39	30	6	129
Ent re* 17-18	T-E+A-V	1				1
18	E-R+S-A		1			1
	Total	55	40	30	6	131

^{*} Inconnue du RIC.

MOSTP Lettre d'officine en latin.

Comme pour l'émission REP de Rome, les types de monnaies commémoratives étant nombreux, nous pensons utile de les présenter dans un tableau différent.

				Officines			
RIC	CESURE	P	S	Т	Q	1	Total
25	A-M	1		2	2		5
26	A-M		1				1
28	A-M			1			1
29	A-M			1			1
30	A-M	1	1				2
31	A-M	2	1	3			6
33	A-M	8	2	6			16
34	E-M	4	3	7	1	1	16
	Total	16	8	20	3	1	48

				Officines			
RIC	CESURE	P	S	T	Q	1	Total
35	E-R+S-A ou E-R+A-V ou T-E+S-A ou T-E+A-V	267	227	147	200	63	904
36	E-R + S-A ou E-R + A-V			1	2		3
37	E-R + S-A		1				1
Ap.37*	E-R+S-A				1		1
45	I-LI-T ou I-L-IT-V ou I-L-I-T ou M-IL-I	10					10
45	I-L-IT-V ou L-IT-V ou L-I-T-V ou I-LI-T-V ou I-L-I-T		18				18
45	I-L-I-T ou I-L-IT-V I-LI-T-V M-IL-IT-V I-LI-TV-M M-IL-I-T			45			45
45	I-L-I-T ou I-L-IT-V M-IL-IT-V				13		13
45	I-L-I-T I-L-IT-V M-IL-I-T					6	6
52	sans			3			3
54	E-T ou I-AA-E ou A-E ou I-AA-E-T	27					27
54	E-T ou A-E-T ou I-AA-E-T ou I-AA-E		6				6
54	E-T ou A-E ou I-AA-E ou A-AE-T ou I-AAE-T ou I-AA-E-T ou E-T-A			49			49
54	E-T ou I-AAE-T ou I-AA-E ou A-AE-T				9		9
54	E-T ou A-A ou I-AAE-T ou I-AA-E					9	9
	Total	304	252	245	225	78	1104

^{*} Inconnue du RIC.

Les RIC 45	et	54	sortent	surtout	de	la	30	officine.
------------	----	----	---------	---------	----	----	----	-----------

ANTIBES	CENTUR	GRUISSAN
81	235	909
8	17	92
11	4	100
7	0	48
	81 8 11 7	

CARTHAGE

Cet atelier figure à Gruissan avec deux périodes d'émission différentes. Celle du règne de Maxence et celle d'Alexander.

PKA					Officines			
	RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	1	Total
Maximien	59	O-R	28					28
Maxence	60	O-R		40	37		13	90
Constantin	61	O-R				35		35
		Total	28	40	37	35	13	153

P*K Les émissions d'Alexander, au demeurant fort rares, ne sont représentées que par une seule pièce avec légende du revers ROMAE A-ETERNAE (RIC 75).

SISCIA

3^e Réduction.

SIS 4 pièces de cette émission figurent à Gruissan, toutes à la légende du revers GENIO AVGVSTI.

					Officines			
	RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	/	Total
Galère	198a	V-G			2			2
Galère	207a	V-G				1		1
Maximin	207c	V-G					1	1
		Total			2	1	1	4

A S						Officine	S				
	RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	€	G	1	Total	
Licinius	222a	C-ONS-E*					1			1	
Constantin	222c	C-ONS-E-R*				1				1	
	•	Total				1	1			2	

^{*} Pour les deux, césure inconnue.

A H

SIS Trois monnaies au revers IOVI CONSERVATORI.

Deux de Maximin (RIC 225b), une de Constantin (RIC 225c).

			Offi	cines		
RIC	CESURE	A	В	Г	Δ	Total
225b	C-ONS-E		1			1
225b	O-NS-E-R*				1	1
225c	O-NSE-R	1				1
	Total	1	1		1	3

^{*} Césure ne figurant pas au RIC.

4^e Réduction.

 $\frac{A-\epsilon}{SIS}$

					Offi	cines			
	RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	ϵ	1	Total
Constantin	233c	S-E				1			1
Maximin	234b	sans			1				1
Constantin	234c	O-R*		1					1
		Total		1	1	1			3

^{*} Césure inconnue du RIC.

THESSALONIQUE

.SM.TS. Une seule monnaie de Constantin (RIC 39b) au revers VIRTVTI EXERCITVS avec césure E-X.

 $\frac{|\Gamma|}{.\text{SM.TS.}}$ Une seule monnaie également, mais de Licinius (*RIC* 46). Revers IOVI CONSERVATORI, avec césure R-V.

HERACLEE

3^e Réduction.

.HTA. Une seule pièce de Licinius au revers GENIO CAESARIS (RIC 35).

Ā								
RIC	CESURE	A	В	Г	Δ	ϵ	1	Total
53a	P-E-R						1	1
53b	P-E-R						1	1
54a	P-E-R	1						1
	Total	1					2	3

4º Réduction,

A SMHT Une seule monnaie de Licinius (RIC 73), off. A.

NICOMEDIE

SMNB Une seule monnaie de cet atelier à l'effigie de Maximin (*RIC* 55), off. B. Revers GENIO CAESARIS CMH.

CYZIQUE

3^e Réduction.

 $\frac{A \mid}{MKV}$ Une seule monnaie (RIC 49) sortant de l'officine Γ , césure E-X.

A | * MKV Une seule pièce également (RIC 53), off. A, césure A-V.

MKV Deux pièces (RIC 65), césure A-V ou A-V-G; dans ce dernier cas, la césure est inconnue du RIC.

4e Réduction.

MKVA		Officines							
RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	ϵ	Ç	1	Total
79	R-V	1				1			2
80	R-V						1		1
	Total	1				1	1		3

 $\frac{\mid A}{MKV}$ Une seule pièce (RIC 86a), off G, césure V-G.

ALEXANDRIÊ

3e Réduction.

		Officines							
RIC	CESURE	A	В	Γ	Δ	€	G	/	Total
100a	С-Е			1					1
103	P-E	1		1					2
105a	P-E		1						1
105c	P-E	1							1
	Total	2	1	2					5

Notre analyse appelle un certain nombre de remarques :

- 1) On est d'abord frappé par l'homogénéité du trésor qui se place dans une période très courte, 306-313, en contraste avec la durée habituelle de la circulation monétaire. Seules deux monnaies sont rapportables à des émissions antérieures : la présence du bronze d'Antonin le Pieux ne doit pas nous étonner, car il n'est pas rare de trouver dans les trésors du Bas-Empire, une ou plusieurs pièces du Haut-Empire ou même de la République. Il s'agit de monnaies ayant conservé une valeur-métal. Cette explication ne semble pas valable pour le petit bronze radié, qui pourrait correspondre à une intrusion accidentelle : son aspect et son état de conservation, comparés à ceux de toutes les autres monnaies composant le trésor, nous laissent croire qu'il a été conservé dans un milieu différent 171.
- 2) Le trésor de Gruissan comprend, à côté d'une majorité de monnaies très courantes, quelques spécimens rares ou même non répertoriés dans l'ouvrage de Sutherland.
- 20 modèles ne sont connus qu'à moins de 50 exemplaires : 7 de Maximien, 6 de Constantin, 4 de Maxence, 2 de Romulus, 1 de Constance Chlore;
- 9 modèles ne sont connus qu'à moins de 25 exemplaires : 7 de Maxence, 1 de Constance Chlore, 1 de Maximien ;
 - 2 modèles se sont connus qu'à moins de 10 exemplaires : 1 de Maxence, 1 de Constance Chlore.

Un modèle est connu à moins de 5 exemplaires. Il s'agit d'une monnaie d'Alexander. On sait que les émissions rapportables à cet empereur sont considérées pour la plupart comme rares.

Une monnaie de Maxence n'était connue qu'à un seul exemplaire, d'ailleurs mutilé et sans légende lisible au revers. Elle est indiquée en note dans le RIC (p. 380). Nous lui attribuons le n° « après 223 ».

Certaines monnaies ne figurent pas dans cet ouvrage:

- 5 monnaies commémoratives de Constance Chlore, frappées à Aquilée avec au droit la légende DIVO CONSTANTIO AVG; celle-ci se rencontrait seulement dans les émissions de Lyon et de Ticinum, les ateliers d'Aquilée utilisant DIVO CONSTANTIO PIO. Depuis la publication du RIC, cette monnaie a été signalée dans le trésor de Centur ¹⁷².
- 2 monnaies de Constantin ne sont pas représentées dans le RIC sous la forme que nous mentionnons: la première, frappée à Londres, à laquelle nous avons donné le n° « après 96 », associe au droit de Constantin un revers qui accompagne normalement un droit de Maximien. La seconde, issue des ateliers de Lyon, à laquelle correspond dans notre nomenclature le n° « après 244 », nous montre un droit « laur. et cuir », alors que le 244 du RIC est « laur. drap. cuir ». Il s'agit donc d'une variante.

C'est naturellement parmi les monnaies de Maxence, les plus nombreuses, que se trouvent le plus d'inédits. Nous avons classé deux émissions d'Aquilée sous les n° « après 113 » et « après 114 »; en fait plutôt que des pièces vraiment inédites, ce sont des variantes des n° 113 et 114. Alors que sur ces dernières les acrotères du temple représentent des Victoires portant des couronnes, dans la variante, on peut voir à la même place des personnages masculins portant des torches. Sutherland signale cette particularité en note (RIC, VI, p. 687).

^{171.} Son état de conservation est nettement moins bon. On pourrait admettre que ce bronze est tombé accidentellement à l'eau après l'immersion du lot qui nous intéresse, mais sur le même emplacement. Il a été rejeté par la succuse avec les autres monnaies, sans pour autant avoir un rapport direct avec elles.

^{172.} A. Jeločnik, The Centur Hoard, Llubljana, 1973.

Concernant les émissions des ateliers d'Ostie, nous avons placé « entre 17 et 18 » une monnaie dont le droit n'est pas signalé associé au revers Dioscure et Louve. Par ailleurs, nous avons numéroté « après 37 » une monnaie de Maxence frappée entre 309 et oct. 312, offrant au droit l'empereur « cuir. et armé vu de dos », que l'on ne rencontre pas parmi les droits mentionnés par le RIC. Ce n'est que dans les émissions suivantes, de 312-313, que l'on trouve un personnage vu de dos — mais différent — sur des émissions de Constantin et de Maximin.

Six modèles inédits nous sont fournis par les ateliers de Rome :

« Après 208 » : sur le revers de deux monnaies identiques, Rome assise dans un temple hexastyle, tient à la main droite le globe surmonté d'une Victoire. Ce revers était attesté à Ticinum (n° 105).

Parmi les monnaies rares, nous signalons un exemplaire « après 223 », dont se rapprochent deux variantes que nous appellerons « après 223 bis ». Emises entre 308 et 310, différents RBP, elles nous montrent au revers une « Victoire avançant à gauche avec aux pieds à gauche un captif assis », revers que l'on croyait utilisé uniquement à partir des émissions de 310-312, différents REP.

Le revers de l'émission de Rome classée n° 267 par le RIC nous donne deux variantes, « après 267 » et « après 267 bis ». L'attitude de Mars « avançant à dr. casq. et cuir. tenant lance et bouclier, pied g. sur un captif à terre », devient, pour « après 267 », « debout à dr. casq. et cuir. pied g. sur un captif, la main droite appuyée sur une lance renversée, bouclier au bras g. », et pour « après 267 bis » : « debout à g. tête à dr. lance renversée à la main dr., bouclier à terre à la main gauche ».

Sur le modèle « après 270 », le droit et la légende du revers sont identiques à ceux du n° 270 du RIC, mais la représentation du revers est nouvelle. Il en va de même pour le revers de la monnaie « après 276 ».

Tout en restant dans les émissions de Maxence, mais cette fois en l'honneur de son fils Romulus, décédé en 309, appelons enfin l'attention sur une monnaie commémorative frappée entre 310 et 312 (différent REP), qui associe le droit du n° 256 au revers du n° 257 : nous la classons en conséquence « entre 256 et 257 ».

3) On observe la présence de monnaies fragmentées et mal frappées.

Nous ne nous attarderons pas sur les premières, dont le sectionnement n'est très certainement pas antique mais accidentel ¹⁷³. Il s'agit de 3 monnaies, à l'effigie de Maxence sortant des ateliers de Rome : deux semblables aux n° 208 et 210 du RIC, une troisième d'attribution incertaine, le différent ayant disparu avec la partie manquante. Ces trois monnaies, au revers offrant CONSERV - VRB SVAE, appartiennent à la période 308-310.

Pour ce qui est des monnaies mal frappées, nous ne ferons état ni de celles, très nombreuses, dont le pourtour n'a rien d'une circonférence, ni des monnaies « décentrées ou éclatées » au moment de la frappe, mais uniquement des monnaies mal venues et repassées entre les coins dans une position différente, ce qui a entraîné un chevauchement du décor.

C'est ainsi que, sur un exemplaire de Maximien émis à Rome (n° 194 b du RIC), le coin a été décentré entre les deux frappes (a). Sur un follis de Constantin sortant de l'atelier de Rome (Aut. 307, n° 196 du RIC) le revers s'est trouvé décalé entre les frappes (b), alors que sur un autre, du même modèle, ce sont les deux faces qui ont été décalées, le flan ayant bougé (c).

Les monnaies de Maxence étant largement prédominantes, il va de soi que c'est parmi elles que nous rencontrons le plus grand nombre d'exemplaires défectueux. Nous en comptons trois, du modèle n° 35, appartenant aux émissions d'Ostie : sur le premier, la légende du droit a été

^{173.} Il doit être attribué à la fraise placée en avant de la suceuse.

décentrée au cours d'une surfrappe, le revers ayant tourné de quelques degrés. Sur le deuxième, seul le revers a été mal frappé: si la représentation des Dioscures est normale, la légende porte, d'une part, AVGN à droite et à gauche, d'autre part, RNITAS en haut et en bas. Sur le troisième, l'angle de frappe du revers a été totalement inversé: de ce fait, les Dioscures sont représentés tête et pieds à la fois en haut et en bas (d). Le droit, lui, est bien venu.

Parmi les émissions de Rome du même empereur, nous avons trouvé, pour le modèle 202 a, une monnaie dont le revers à tourné de 90° (e). Dans les séries de Ticinum, un exemplaire du modèle 100 montre un revers à deux empreintes décalées l'une par rapport à l'autre (f). Notons enfin deux défauts offerts par deux monnaies non attribuables à une émission déterminée (différent disparu), mais caractérisées par la légende CONSERV. VRB SVAE au revers : sur l'une le temple a été décentré lors d'une deuxième frappe (g), sur l'autre ce même revers a tourné de 180° (h).

Quoique mal venues, ces monnaies avaient donc été mises en circulation en conservant la même valeur que les exemplaires correctement frappés. Elles témoignent du peu de soin apporté à la frappe des monnaies de bronze.

4) Quant à l'origine du trésor, elle se laisse déceler assez aisément : il n'a pas été constitué en Narbonnaise. La proportion de monnaies provenant des ateliers centraux est en effet trop importante. Etant donné le lieu de la découverte, il est tout à fait vraisemblable d'admettre qu'il se trouvait à bord d'un navire 174. Donc qu'il s'agit d'un transfert venant d'outre mer. L'écrasante majorité des monnaies frappées à Rome et Ostie, donc des monnaies de Maxence, peut nous apporter une précision complémentaire et nous fait penser qu'il venait d'Italie.

Quant à la période de ce transfert, elle semble fournie par les monnaies les plus récentes, frappées quelques mois seulement après la défaite et la mort de Maxence, à la bataille du Pont Milvius, au nord de Rome.

André Bouscaras.

^{174.} Quoique aucun autre élément (bois en particulier) n'ait été découvert mêlé aux monnaies.

CATALOGUE 175

ANTONIN LE PIEUX¹⁷⁶

I		138-161		1		1	21,12		
ANTONINVS - AVG PIVS PP Tête laur. à dr(légende effacée) Personnage debout à dr. (il pourrait s'agir de la Foi avec épi à la main dr. et corbeille à la g.)									
2		250-290		1		†	1,40		

Tête rad. à dr.

Victoire avançant à g. 177

De même pour la description des monnaies, nous utiliserons :

Tête; n. pour nue; laur. pour laurée; voil. pour voilée; rad. pour radiée.

Buste : drap, pour drapé; cuir, pour cuirassé; enfin dr. pour droite et g. pour gauche.

Pour chaque émission, nous indiquons dans une grille:

- 1: numéro attribué à la monnaie (ou numéros aux monnaies) d'un même type à l'intérieur du trésor.
- 2: numéro attribué par le RIC à ce modèle. Quand il n'y figure pas, numéro qu'on pourrait lui attribuer.
- 3: période de frappe.
- 4: différent ou marque d'atelier qui varie pour chacun d'eux suivant les émissions et les officines.
- 5: nombre de monnaies identiques dans le trésor.
- 6: rareté suivant le RIC.
- 7: axe de frappe.
- 8: poids quand il s'agit d'une monnaie ne figurant qu'à un seul exemplaire. Poids minimal et maximal quand moins de 11 monnaies identiques font partie du trésor. Enfin, poids moyen au-dessus de 10 monnaies.

Suit une description du droit et du revers, avec éventuellement quelques remarques. Nous avons cru bon d'ajouter cette description, notre étude ne s'adressant pas uniquement à des spécialistes.

Le poids des monnaies a été déterminé à l'aide d'une balance Meetler uniplateau, précision 1/1 000 de mg, se trouvant à l'Institut Coopératif du Vin de Béziers, grâce à l'obligeance de M. M. Raynaud son directeur et de M. Ch. Vensura, que nous tenons à remercier ici pour leur aimable collaboration.

La photo de la monnaie 2672 est duc à Jean-François Villemagne, photographe à Béziers. Toutes les autres ont été exécutées, à la demande de la D.R.A.S.M., par M. Alain Lerouge, du Centre Universitaire de Perpignan. Chaque émission est représentée par un cliché 1/1.

176. Nous inventorions en premier lieu cette monnaie, identifiée par J.-C. Richard et la suivante : l'une et l'autre sortent de la fourchette chronologique du trésor.

177. Identifiée par G. Depeyrot.

^{175.} Pour l'identification des monnaies, nous avons eu recours à l'ouvrage de C.H.V. Sutherland, déjà cité, édité en 1967.

Nous avons adopté certaines abréviations utilisées dans le R1C, en particulier celles relatives à la rareté des monnaies: R 5: unique; R 4: moins de 5 exemplaires connus; R 3: moins de 10; R 2: moins de 25; R: moins de 50; S: présente dans beaucoup de collections; C: dans presque toutes les collections; C2: dans toutes les collections.

LONDRES

3	85	Eté 307	PLN	1	S	†	6,77

D N MAXIMIANO P F S AVG

Buste laur, et cuir, á dr. GENIO - POP ROM

Génie debout et n. à g., hanches drap., tenant une patère à la main dr. ; au bras g., corne d'abondance.

				—			
4	89b	Eté 307	PLN	1	С	↓	7,77

FL VAL CONSTANTINVS NOB C

Buste laur. cuir. à dr. GENIO - POP ROM

Génie debout et n. à g., reins drap., patère à la main dr., come d'abondance au bras g.

5	Après 96	Eté 307	PLN	1	. ↓	5,26

FL VAL CONSTANTINVS NOB C

Buste laur, et cuir, à dr.

MARTI PATRI PROPVGNATORI

Mars debout et n. avançant à dr., tenant la lance de la main dr., le bouclier au bras g.. Inconnu du RIC.

	_						
6	110	Aut.307- début 310	PLN	1	С	↓	6,53

DIVO CONSTANTIO PIO

Buste laur. et voil. à dr.

MEMORIA FELIX

Autel avec feu et guirlande ; de part et d'autre, un aigle.

1	7	209c	Mil. 310-	*	 60			
1		20,0	fin 312	PLN	(2	4	3,66	

IMP LICINIVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

Génie debout et n. à g., reins drap., tenant une patère à la main dr. ; une corne d'abondance au bras g.

8 223 Moit, 310- 312	⊥* PLN	1	s	1	3,57
-------------------------	-----------	---	---	---	------

CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à g.

PRINCIPI IV · VENTVTIS

Prince debout de face, tête à g. drap. et cuir., tenant le globe de la main dr., le bras g. appuyé sur une lance renversée.

TREVES

9-10 768 Aut. 307- fin 308	S A PTR	2 C	↑ ↓	5,04-7,01
-------------------------------	--------------	-----	-----	-----------

IMP C VAL MAXIMIANVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO · POP ROM

Génie debout avançant à g., les reins drap. faisant de la main dr., une libation avec une patère. Au bras g., corne d'abondance.

11	770	Aut. 307- fin 308	<u>S A</u> PTR	1	S	↓	5,96

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO-POP ROM

Génie debout et nu, tête à g., reins drap., tenant une patère à la main dr., corne d'abondance au bras g.

12	773	Aut. 307- fin 308	S A PTR	1	S	↓	6,92
----	-----	----------------------	------------	---	---	----------	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur. drap, cuir, à dr.

MARTI PATRI CONSERVATORI

Mars casqué, debout et nu à dr., s'appuyant de la main dr. sur une lance renversée, maintenant de la g. un bouclier à terre.

13	776	Aut. 307- fin 308	S A PTR	1	S	↓	6,20
----	-----	----------------------	------------	---	---	----------	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur. et cuir. à dr.

MARTI PATRI PROPVGNATORI

Mars casqué et nu, chlamyde flottant à g., avançant à dr., lance à la main dr., bouclier au bras g.

14-15	781	Aut. 307- fin 308	<u>SLA</u> PTR	2	C2	ļ	6,13 6,80
-------	-----	----------------------	-------------------	---	----	---	--------------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

PRINCIPI - IV - VENTVTIS

Prince debout de face, tête à g., en tenue militaire, tenant une enseigne dans chaque main.

_								
	16	842	309	<u>T F</u> PTR	1	s	†	6,73

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur. drap. et cuir. à dr.

PRINCIPI IVVE - NTVTIS

L'Empereur debout de face, en tenue militaire, tête à dr., tenant le globe de la main dr. et de la g. la lance.

17-18 845b 310-313	T F PTR 2	С	†	3,25-5,14
--------------------	--------------	---	---	-----------

IMP LICINIVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

Génie debout et nu à g., reins drap., patère à la main dr., corne d'abondance à la main g.

Ĺ.	19	860	310-313	T F PTR	1	S	↓	3,45
----	----	-----	---------	--------------	---	---	----------	------

IMP CONSTANTINVS AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

MARTI CON-SERVATORI

Mars debout à dr., casqué et en tenue militaire, s'appuyant de la main dr. sur une lance renversée, maintenant de la g. un bouclier à terre.

$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$		866a	310-313	<u> </u>	1	s	ţ	4,30
--	--	------	---------	----------	---	---	---	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

SOLI INVIC-TO COMITI

Le Soleil debout et nu, tête à g., chlamyde pendant des épaules, la main dr. levée, la g. tenant le globe.

21-22	870	310-313	T F PTR	2	C2	† ‡	4,25-4,80

IMP CONSTANTINVS AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

SOLI INVIC-TO COMITI

Comme la précédente.

23 à 26 873 310-313 <u>TIF</u> 4	C2	† ‡	3,56-5,28
----------------------------------	----	------------	-----------

CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

SOLI INVIC-TO COMITI

Comme la précédente.

27 884 310-313 ⊥ 1 C2 ↓ 3,84
--

CONSTANTINVS P F AVG Buste laur, et cuir, à dr. MARTI CONSERVATORI Buste de Mars casqué et cuir, à dr.

LYON

28	231	Fin été	_N N G	1	С	1	6,81
	231	307	PLG	1			0,01

FL VAL CONSTANTINVS N C

Buste laur, et drap, à dr.

GENIO - POP ROM

Génie debout et n., tête à g., reins drap., patère à la main dr., corne d'abondance au bras g.; aux pieds à g., un autel.

29	235	Fin été 307	<u>↓N</u> PLG	1	R	1	6,41
----	-----	----------------	------------------	---	---	---	------

FL VAL CONSTANTINVS N C

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

La même que la précédente, mais sans autel.

30	236	Fin été 307	<u>IN</u> PLG	1	S	↓	6,81
----	-----	----------------	------------------	---	---	----------	------

FL VAL CONSTANTINVS N C

Buste laur, drap, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

La même que la précédente.

31 Après Aut. 307 <u>IN</u> PLG	1 4 7,12
---------------------------------	----------

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

PRINCIPI - IVVE - NTVTIS

Prince debout de face, tête à g., en tenue militaire, tenant une enseigne dans chaque main. Inconnu du RIC.

32 253 Aut. 307- été 308	PLG	1	S	↓	5,87
-----------------------------	-----	---	---	---	------

IMP C VAL MAXIMIANVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

Génie debout et n. à g., hanches drap., patère à la main dr., come d'abondance au bras g.; au pied à g., autel.

33 à 35 255 Aut. 307 été 308	PLG	3	S	1	5,92-6,67
------------------------------	-----	---	---	---	-----------

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, drap, à dr.

GENIO - POP ROM

Génie debout et n., tête à g., reins drap., patère à la main dr., corne d'abondance au bras g.; au pied à g., un autel.

36	Après 260	Aut. 308- prin. 3 0 9	PLG	1		1	5,94
----	--------------	---------------------------------	-----	---	--	---	------

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, cuir, drap, à dr.

MARTI PATRI CONSERVATORI

Mars debout, n. et casqué à dr., s'appuyant du bras dr. sur une lance renversée, de la main g. maintenant un bouclier à terre.

37	268	Aut. 307 été 308	PLG	1	R	1	4,88
----	-----	---------------------	-----	---	---	---	------

DIVO CONSTANTIO PIO

Buste laur, à dr.

MEMORIA FELIX

Autel en forme de cippe avec feu et guirlande ; dans le champ, de part et d'autre, aigle.

38	288	Aut, 308- print, 309	H <u>CI S</u> PLG	1	С	†	6,26
----	-----	-------------------------	---------------------------	---	---	----------	------

IMP C VAL MAXIMIANVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

GENIO - POP ROM

Comme 253.

39 à 41	309	309/310	FIT PLG	3	R	↑↓	3,87-4,64
------------	-----	---------	------------	---	---	----	-----------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, drap, et cuir, à dr.

SOLI INVIC-TO (ou I-C) COMITI

Soleil debout et n., tête à g., chlamyde pendant de l'épaule g., main dr. levée, main g. tenant le globe.

TICINUM

	7		 				
42 à 45	84a	Eté 307	PT	4	S	↑↓	5,34-6,90

MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATORES VRB SVAE

Rome casq. assise de face, tête à g. dans un temple hexastyle, tenant la globe de la main dr., le sceptre de la main g.; boules comme acrotères, couronne dans le fronton.

				·			1
46-47	84b	Eté 307	T-PT	2	S	↑↓	5,52-8,00

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERVATORES VRB SVAE

Comme la précédente, mais palme dans le fronton.

48-49 85 Eté 307	////T	2	s	1	5,81-6,36	Ì
------------------	-------	---	---	---	-----------	---

MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme le n° 84a, mais avec fronton non décoré.

50 88 Déc. 306 janv. 307	PT 1	С	†	5,43
-----------------------------	------	---	----------	------

CONSTANTINVS NOB CAES

Téte laur. à dr.

PERPETV - A VIRTVS

Mars casqu. et en tenue militaire avançant à dr., tenant la lance de la main dr.; au bras g., bouclier.

51 à 89 91	Aut. 307- print. 308	P-S-TT	39	C2	† † <i>†</i>	5,61
------------	-------------------------	--------	----	----	---------------------	------

MAXENTIVS P F AVG Tête laur. à dr. CONSERV-VRB SVAE

Comme le 85.

90 à 114	92	Aut. 307- print. 308	P-S-TT	25	С	↑↓	5,68
L		l_			l .		L

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme la précédente.

115 à 123	93	Aut. 307- print. 308	P-S-TT	9	С	↑↓ ↓	5,91-8,20
		print, 308					

CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome assise de face, tête à g. dans un temple hexastyle tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g.; acrotères en boules, fronton non décoré.

124 à 151	95	Aut. 307- print. 308	P-S-TT	28	С	↑ ↓	5,81

MAXENTIVS P F AVG Buste laur. drap. cuir. à dr. CONSERV VRB SVAE Comme le nº 85.

152 à 156 97 Aut. 307- print. 308	P-S-TT	5	С	↑↓	5,40-6,76
--------------------------------------	--------	---	---	----	-----------

DIVO CONSTANTIO AVG

Tête voil. à dr.

MEMORIA DIV - I CONSTANTI

Monument surmonté d'un dôme, sur ce dernier, aigle prenant son vol, portes fermées.

i	157	99	Aut. 307- print. 308	TT	1	R	1	5,72	
			P. C.					1	ľ

CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VIRTVS PER-PETVA AVG

Hercule debout à g., massue contre la jambe g., étranglant un lion.

158 à 168	100	Mai 308- 309/310	P-S-TT	11	С	↑↓	5,81
1		[307/310					!

IMP MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme le n° 85.

169 à 173	103	Avr. 308- 309/310	S-PT	5	С	↑ ↓	5,33-6,77
-----------	-----	----------------------	------	---	---	-----	-----------

IMP MAXENTIVS P F AVG CONS

Buste laur, et revêtu du manteau impérial à g., tenant de la main dr. le sceptre surmonté de l'aigle. CONSERV - VRB SVAE

Comme le n° 85.

174 à 177	105	Mai 308- 309/310	P-S-TT	4	С	↑↓	4,68-7,39
-----------	-----	---------------------	--------	---	---	----	-----------

IMP MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Rome casq., assise à g. sur un bouclier, dans un temple hexastyle, tenant de la main dr. un globe surmonté d'une Victoire, de la g. le sceptre; fronton non décoré. Victoire ou personnage tenant des torches comme acrotères.

178 à 206	106	Mai 308- 309/310	P-S-TT	29	S	1↓	5,50

IMP MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Rome casq., assise à g. sur un bouclier dans un temple tétrastyle, tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g.. Victoire avançant vers elle à dr. tenant une couronne de la main dr. une palme de la g.; au centre à terre, captif à dr. Victoire comme acrotères, fronton non décoré.

207 à 246	108	Mai 308- 309/310	P-S-TT	40	С	↑↓	6,00
-----------	-----	---------------------	--------	----	---	----	------

IMP MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome casq, assise de face tête à g. dans un temple tétrastyle, tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g.; derrière elle, Victoire debout à g. la couronnant de la main dr., la g. tenant une palme, acrotères en boules, fronton non décoré.

247 133 312/313 11 1 8 1 4,68	247	133		TT	1	s	†	4,68
-------------------------------	-----	-----	--	----	---	---	---	------

CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

SOLI INVI-C-TO COMITI

Soleil debout et n. de face, épaule drap, dans la chlamyde le bras dr. levé, globe dans la main g.

AQUILEE

248 à 310	113	Fin	ĀQP-S-Γ	63	C	1	5.73
240 a 310	113	été 307	AQP-5-1	03	L	\	3,/3

IMP C MAXENTIVS P F AVG Téte laur. à dr. CONSERV - VRB SVAE Rome assise à g. sur un bouclier dans un temple tétrastyle, tendant un globe à Maxence debout à dr. en tenue militaire et tenant le sceptre; entre eux, aux pieds, captif accroupi. Victoire tenant des couronnes comme acrotères, dans le fronton la Louve allaitant Romulus et Rémus.

311 à 313	Après 113	Fin été 307	ĀQS	3		↓	5,29-6,50	
-----------	--------------	----------------	-----	---	--	----------	-----------	--

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

La même que la précédente, mais comme acrotères personnages masculins portant des torches.

-				-				 	•
	314	114	Fin été 307	ĀQ //	1	R	ţ	5,67	

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme le nº 113

315 Après Fin AQS 1 4	6,49
-----------------------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Buste laur, drap, et cuir, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

La même que la précédente, mais avec des personnages portant des torches.

316 à 330 116 Fin été 307	AQP-S	15	С	†	6,33
------------------------------	-------	----	---	----------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome assise de face, tête à g. dans un temple hexastyle tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g.; aux pieds, un bouclier. Boules ou statues comme acrotères, couronne dans le fronton.

331 à 341	117	Fin été 307	ĀQΓ	11	S	↑↓	6,18
		0.000					l

CONSTANTINVS NOB CAES

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome assise de face, tête à g., dans un temple hexastyle, tenant le globe de la main dr. le sceptre de la g.; aux pieds, a dr., un bouclier. Statues comme acrotères, couronne dans le fronton.

_							
П							
- 1	342 à 356 i	118	Eté 307	AQP-S	15		5,86
١,	342 a 330 j	110	E16 307	AQF.5	10	 ₩	3,60

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome assise dans un temple hexastyle tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g. A terre, un bouclier. Statues comme acrotères. Couronne dans le fronton.

357	120	Aut. 307- 309/310	$\overline{AQ\Gamma}$	1	R	↓	6,35	
		302,510					l	Ĺ

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme la précédente, mais avec protubérances comme acrotères.

358 à 398	121a	Aut. 307- 309/310	ĀQP∙S-Γ	41	С	+	5,85
-----------	------	----------------------	---------	----	---	----------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Comme la précédente, mais dans le fronton * pour P, ∪ pour S, X pour Γ.

399 à 407	121b	Aut. 307- 309/310	ĀQP∙S-Γ	9	s	1 ↓K¥	4,40-7,10
-----------	------	----------------------	---------	---	---	--------------	-----------

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme le nº 121a.

309/310 AQS-1 4 3 4,70-3,93

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Comme la précédente.

412-413	124	Aut. 307 avril 308	AQP	2	R	↓	5,36-6,17
L		avril 308		_			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

IMP C MAXENTIVS P F AVG CONS

Buste laur., revêtu du manteau impérial, à g., tenant le sceptre surmonté de l'aigle.

CONSERV - VRB SVAE

Comme la précédente, mais avec statues comme acrotères et étoile dans le fronton.

414 à 422 125 Aut. 307-309/310 \overline{AQP} -S- Γ 9 S 4,61-6,	414 à 422	125		ĀQP-S-Γ	9	S	1	4,61-6,59
--	-----------	-----	--	---------	---	---	---	-----------

IMP MAXENTIVS P F AVG CONS II

Buste laur, revêtu du manteau impérial à dr. tenant le sceptre avec l'aigle.

CONSERV · VRB SVAE

Comme la précédente, mais dans le fronton * pour P, \cup pour S, X pour Γ .

423 à 427 Après 127 Aut. 307- 309/310 AQP-S-Γ 5
--

DIVO CONSTANTIO AVG

Tête voil, à dr.

MEMORIA DIV - I (ou DI - VI) CONSTANTI

Autel surmonté d'un aigle, les ailes déployées et tenant dans son bec une couronne.

Inconnu du RIC.

ROME

	l .		<u> </u>	· · · · · ·			_
428 à 435	163	Eté 307	RT	8	R	†↓	5,24-7,17

MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Rome assise de face, tête à g., dans un temple hexastyle, tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g. Boules comme acrotères, fronton non décoré.

436 à 439	164	Eté 307	RQ	4	R	† ↓	5,14-6,85

CONSTANTINVS NOB CAES

Tête laur. à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme la précédente.

440 à 452	165	Eté 307	RP-S	13	R	1 ↓	6,15
ı				l	l		· ·

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme la précédente.

453 à 465	194a	Aut. 307	R∗P-T	13	s	↑ ↓¥	6,69
-----------	------	----------	-------	----	---	-------------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme la précédente, mais parsois à terre un bouclier.

466 à 527	194b	Aut. 307	R*P-S	62	S	↑↓	5.56
400 4 321	1510	Auc. 501	10.1.5	02	"	, ,,	0,,,

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme la précédente.

150			Y. SOLIER E	T COLL.									
528 à 550	195	Aut. 307	R*T	23	S	↑↓∡	5,86						
Tête laur. à d CONSERVA	MAXENTIVS P F AVG Fête laur, à dr. CONSERVATO - RES VRB SVAE Comme le n° 194a.												
551 à 591	196	Au plus tôt aut. 307	R*Q	41	С	↑↓ ↑	5,62						
CONSTANTI Tête laur. à d CONSERVA' Comme la pre	r. TO-RES VE		eds un bouclie	τ.									
592	197	Au plus tôt aut. 307	R ∗Q	1	S	1	5,35						
CONSTANTINVS P F AVG Tête laur, à dr. CONSERVATO - RES VRB SVAE Comme la précédente, bouclier aux pieds, à dr.													
593 à 597	198a	Aut. 307	R*P-T	5	S	1↓↓	4,10-6,77						
IMP C MAX Téte laur, à d CONSERVA Comme la 19	r. ro-res vr		le fronton.										
598 à 606	198b	Aut. 307	R∗P -\$	9	S	↑↓	4,95-7,84						
IMP C MAXIMIANVS P F AVG Tête laur. à dr. CONSERVATO - RES VRB SVAE Comme la précédente.													
607-608	199	Aut. 307	R∗T	2	S	↑	5,70-6,48						
MAXENTIVS Tête laur. à d CONSERVAT Comme la 19	r. TO-RES VR	B SVAE					-						
				1									

 $\overline{R*Q}$

C

10

141

4,44-7,96

CONSTANTINVS NOB CAES Tête laur. à dr.

200

Aut. 307

609 à 618

CONSERVATO - RES VRB SVAE

Comme la précédente.

619-620 201 Aut. 307	R*Q	2 S	1	6,61-6,71
----------------------	-----	-----	---	-----------

CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO-RES VRB SVAE

Comme la précédente,

621 à 836	202a	Hiver 307-308	<u>H </u> RP-S-T-Q	216	С	↑↓	5,87
-----------	------	------------------	------------------------	-----	---	----	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme la 199, mais avec statue ou Victoire comme acrotères.

837 à 843	202ь	Hiver 307-308	H RS	7	R	↑↓	4,72-6,65
-----------	------	------------------	----------	---	---	----	-----------

IMP C MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE Comme la précédente.

307-308 RQ 8 RQ 4,36-7,28

CONSTANTINVS NOB CAES

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE Comme la précédente

852	204	Hiver 307-308	HI_ RQ	1	R2	ţ	6,02
J	i '						

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme la 202a, mais avec fronton sculpté.

853 à 860	207	Mai 308-310	RBS-T-Q	8	С	↑↓	5,00-7,52
<u> </u>							

DIVO ROMVLO N V BIS CONS

Tête nue à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Bâtiment surmonté d'un dôme ; sur ce dernier, aigle prenant son vol, un battant de porte entrouvert.

861 à 8	6 208	308-310	RBP-S-T-Q	16	С	↑↓	5,74
---------	-------	---------	-----------	----	---	----	------

Tête laur, à dr.

CONSERV · VRB SVAE

Comme 202a, mais Victoire comme acrotères et fronton sculpté.

877-878 Après 208 308-310 RBS 2

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Rome assise de face, tête à g. dans un temple hexastyle, tenant le globe surmonté d'une Vicoitre dans la main dr., le sceptre de la g., statue ou Victoire comme acrotères, fronton sculpté. Inconnu du RIC.

|--|

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Comme le n° 202a, mais avec boules ou Victoire comme acrotères.

1845 à 1901	212	308-310	<u>HI</u> RBP	57	S	↑↓¥	5,86
-------------	-----	---------	------------------	----	---	-----	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme le n° 210.

1902	213	308-310	RBS	1	S	1	6,57
	_						

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV-VRB SVAE

Rome assise à g. dans un temple tétrastyle, sceptre à la main g., tendant de la main dr. le globe à Maxence debout à dr. en tenue militaire et tenant le sceptre, le pied posé sur un captif à terre. Victoire comme acrotères, fronton sculpté.

1903	219	308-310	RBT	1	R2	+	7,36
------	-----	---------	-----	---	----	----------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

MARTI CO-MITI AVG N

Mars, manteau flottant, avançant à dr., lance à la main dr., trophée sur l'épaule g.

1904 Après 223 308-310	RBS	1	R5	↓	6,18
------------------------	-----	---	----	---	------

Tête laur, à dr.

VICTORI - A AVG N

Victoire debout à dr., écrivant VOT/QQ/MVL/X en 4 lignes, sur un bouclier posé sur un tronc de palmier. Un seul exemplaire connu à Vienne, mais dont la légende est mutilée : VICTORIA A...; il s'agit d'une fraction de follis : 3.3 g.

1905-1906 Après 223 bis 308-310 RBP 2 ↑ 5,83-6,

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VICTOR - R - IA AVG N où (T - ORI - A)

Victoire avançant à g., tenant une couronne à la main dr., une palme à la g., aux pieds à g., captif accroupi. Inconnu du RIC.

1907	243	310-311	RES	1	R	1	4,15	
------	-----	---------	-----	---	---	---	------	--

DIVO MAXIMIANO PATRI MAXENTIVS AVG

Tête voil, à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Monument tétrastyle avec arcatures et dôme. Sur ce dernier, aigle prenant son vol, un battant de porte entrouvert, Commémorative.

1908 à 1910 245 310-311	RET 3	s	↑↓	5,18-6,13
-------------------------	-------	---	----	-----------

IMP MAXENTIVS DIVO CONSTANTIO COGN

Tête voil, à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente.

1911 247 310-	11 REP 1	R	↓ 5,98
---------------	----------	---	--------

DIVO MAXIMIANO SOCERO MAXENTIVS AVG

Tête voil. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente.

1912 à 1918	248	310-311	REQ-T	7	s	†↓	5,33-7,09

IMP MAXENTIVS DIVO MAXIMIANO SOCERO

Tête voil. à dr.

AETERNAE - MEMORJAE

Monument tétrastyle avec dôme. Sur ce dernier, aigle prenant son vol. Un battant de porte, entrouvert pour la série Q, porte fermée pour la série T. Dans cette dernière, parfois, arcatures sur les colonnes.

1919-1920	249 310-311	19-1920	REP	2	R	†↓	6,26-6,87	
-----------	-------------	---------	-----	---	---	----	-----------	--

IMP MAXENTIVS DIVO ROMVLO N V FILIO

Tête n, à dr,

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente.

	51 310-311	RES	2	R	↓	5,30-614
--	------------	-----	---	---	----------	----------

IMP MAXENTIVS DIVO MAXIMIANO PATRI

Tête voil. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Monument avec dôme. Sur ce demier, aigle prenant son vol, porte entrouverte.

1923 à 1925	255 3	310-311	REQ	3	R	↑↓	5,40-6,38
-------------	-------	---------	-----	---	---	----	-----------

IMP MAXENTIVS DIVO MAXIMIANO SOCERO

Tête voil. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Monument hexastyle surmonté d'un dôme avec aigle prenant son vol. Un battant de porte entrouvert.

1926 à 1932	256	310-311	REP	7	R	↑↓	5,30-7,17
	<u> </u>	<u></u>	<u> </u>				

IMP MAXENTIVS DIVO ROMVLO N V FILIO

Tête n. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente.

1933	Entre 256	310-311	REP	1	 †	4,84
1933	et 257	310-311	KEI	,	'	4,04

IMP MAXENTIVS DIVO ROMVLO N V FILIO

Tête n. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente, mais bâtiment dépourvu de colonnes. Inconnu du RIC.

DIVO ROMVLO N V BIS CONS

Tête n. à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Comme la précédente.

1941 à 2321	258a	310-311	REP-S-T-Q	381	С	1	5,86

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

ROME assise de face tête à g. dans un temple hexastyle, tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g., à terre à dr. un bouclier; boules comme acrotères, couronne dans le fronton.

322 à 2429 258b 310-311 P- <u>H1</u> REP-S-T-Q	108	С	↑ ↓	5,81
---	-----	---	------------	------

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme 258a.

2430	263	310-311	RES	1	S	†	6,46	
L							,	

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

CONSERV - VRB SVAE

Comme 258a, mais avec fronton décoré de points.

2431-2432	265	310-311	RES-T	2	R	↓	5,46-5,51

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

FIDES M - ILITVM

La Foi debout de face, tête à g., tenant une enseigne dans chaque main.

2433 267 310-311	RET 1	R2	+	5,90
------------------	-------	----	---	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

MARTI CONSE-RVAT AVG N

Mars casqué et cuir. avançant à dr. avec manteau flottant, lance à la main dr., bouclier au bras g., posant le pied g. sur un captif assis à terre à dr., tête à g.

			1			
2434	Après 267	310-311	RES	1	†	4,92

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

MARTI CON-SERVAT AVG N

Mars debout à dr., casq. et cuir, manteau pendant des épaules, main dr. appuyée sur une lance, au bras g. bouclier. Pied g. posé sur un captif assis à terre à dr., tête à g. Inconnu du RIC.

2435	Après 267 bis	310-311	REQ	1		ţ	7,20
------	------------------	---------	-----	---	--	---	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr,

MARTI CON-SERVAT AVG N

Mars debout et nu de face, tête casq. à dr., chlamyde pendant des épaules, tenant de la main dr. une lance renversée, de la g. un bouclier posé à terre.

2430-2437 270 310-311 RES 2 R2 4 7,35-7,03	2436-2437	270	310-311	RES	2	R2	↓	7,35-7,63
--	-----------	-----	---------	-----	---	----	----------	-----------

Tête laur, à dr.

MART - I - VICTORI AVG N

Mars casq. debout et nu avec chlamyde flottant derrière lui, avançant à dr., lance à la main dr., bouclier au bras g., terrassant du pied g. un ennemi à dr. tête à g. A g., captif à terre.

2438	Après 270	310-311	RES	1	†	6,03

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

MARTI VI-C-TO-RI AVG N

Mars casq. et cuir. debout à g., trophée ou enseigne à la main g., tendant de la dr. une Victoire à l'empereur drap. qui lui fait face debout à dr., lance à la main g., bras dr. avancé pour recevoir la Victoire ; entre eux, à terre, captif à g. Inconnu du RIC.

2439 à 2449 272	310-311	REP-T-Q	11	S	1↓↓	6,00
-----------------	---------	---------	----	---	-----	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VICTOR-IA AVG N (où I-A où O-RI-A où O-R-I)

Victoire avançant à g., tenant une couronne de la main dr., de la g. une palme.

2450	273	310-311	REQ	1	R2	↓	5,21
------	-----	---------	-----	---	----	---	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VICTOR - IA AVG N

Comme 272, mais avec captif assis à terre à g., tête à dr.

2451	Après 276	310-311	REP	1	ţ	6,51

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VIRTV - S AVG N

Maxence debout à dr. en tenue militaire, main dr., appuyée sur une lance, épée (?) à la main g., pied g., sur un captif à terre à dr. Inconnu du RIC.

2452 à 2502		ПП	51	i	
	 				<u> </u>

MAXENTIVS P F AVG où IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

CONSERV - VRB SVAE

ROME casq. assise de face, tête à g., dans un temple hexastyle, tenant le globe de la main dr., le sceptre de la g. (Ces monnaies dont le différent est mal venu ou usé, ne peuvent être attribuées avec certitude à telle ou telle émission de Rome.

•	-				-			
	2503	292b	312-313	RQ	1	С	↓	4,20

IMP MAXIMINVS P F AVG

Buste laur, et drap, à dr.

GENIO POP-VLI ROMANI

Génie nu avançant à g., chlamyde pendant des épaules, patère à la main dr., come d'abondance au bras g.

2504-2505	318	Fin 312-313	RT	2	C2	↓	2,69-4,02

IMP C CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

SOLI INVIC-TO COMITI

Soleil debout et nu, tête à g. chlamyde pendant des épaules, main dr. levée, la g. tenant le globe.

2506	336a	Fin 312-313	RT	1	С	†	4,56

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

SOLI INVI-I-CTO COMITI

Comme la précédente.

2507 337a	Fin 312-313	RQ	1	s	†	3,26
-----------	-------------	----	---	---	----------	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

SOLI INVI-I-CTO COMITI

Comme 336a.

2508	!	Fin 312-313	RT	1	S	↓	3,24	
------	---	-------------	----	---	---	----------	------	--

IMP LICINIVS P F AVG Buste laur. drap. et cuir. à dr. SOLI INV-I-CTO COMITI Comme 336a

OSTIE

2509) à 2637	16	Milieu fin 309	MOSTA-B-Γ	129	C2	↓	5,96
		L	111. 207			i	L	1

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

AETE - RNITAS - AVG N

Les Dioscures debout et nus se faisant face, chlamydes pendant des épaules, étoile sur la tête, tenant le sceptre d'une main, de l'autre un cheval; entre eux, la louve à g. allaitant Romulus et Rémus.

2638	Entre 17 et 18	Milieu fin 309	MOSTA	1		1	7,05
------	-------------------	-------------------	-------	---	--	---	------

Buste laur, revétu du manteau impérial à g, tenant le sceptre surmonté de l'aigle.

AET - ERNITAS AVG N

Comme la précédente. Inconnu du RIC.

2639	18	Milieu fin 309	MOSTB	ī	S	+	5,11
------	----	-------------------	-------	---	---	----------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à g., tenant de la main dr. la fance sur l'épaule dr., au bras g. bouclier.

AETE - RNITAS - AVG N

Comme la précédente.

2640 à 2644	25	Fin 309 Oct. 312	MOSTP-T-Q	5	R2	111	4,34-6,00

DIVO MAXIMIANO PATRI MAXENTIVS AVG

Tête voil, à dr.

AETERNA - MEMORIA

Monument hexastyle avec dôme, porte entrouverte. Sur le dôme, aigle prenant son vol. Commémorative.

2645	26	Fin 309- oct. 312	MOSTS	1	R	1	5,17
------	----	----------------------	-------	---	---	---	------

IMP MAXENTIVS DIVO MAXIMIANO PATRI

Tête voil. à dr.

AETERNA - MEMORIA

Comme 25.

2646 28	Fin 309 oct. 312	MOSTT	1	R3	†	4,62
---------	---------------------	-------	---	----	----------	------

IMP MAXENTIVS DIVO CONSTANTIO COGN

Tête voil. à dr.

AETERNA - MEMORIA

Monument hexastyle surmonté d'un dôme, sur ce dernier aigle prenant son vol., un battant de porte entrouvert.

2647 29 Fin 309 oct. 312 MOSTT I R2 / 5,31
--

IMP MAXENTIVS DIVO CONSTANTIO ADFINI

Tête voil. à dr.

AETERNA - MEMORIA

Comme le n° 28,

oct. 312 Mos11-5 2 5 5,05-5,07

DIVO MAXIMIANO SOCERO MAXENTIVS AVG

Tête voil. à dr.

AETERNA - MEMORIA

Comme le n° 25.

2650 à 2655	31	Fin 309- oct. 312	MOSTP-S-T		S	↑↓	4,78-5,77
-------------	----	----------------------	-----------	--	---	----	-----------

IMP MAXENTIVS DIVO MAXIMIANO SOCERO

Tête voil. à dr.

AETERNA - MEMORIA

Comme le n° 25.

2656 à 2671	33	Fin 309- oct. 312	MOSTP-S-T	16	С	↑ ↓	5,62
-------------	----	----------------------	-----------	----	---	------------	------

IMP MAXENTIVS DIVO ROMVLO N V FILIO

Tête nue à dr.

AETERNA · MEMORIA

Batiment hexastyle avec dôme, sur ce dernier, aigle prenant son vol. Un battant de porte entrouvert.

DIVO ROMVLO N V BIS CONS

Tête à dr.

AETERNAE - MEMORIAE

Bâtiment surmonté d'un dôme, sur ce dernier, aigle prenant son vol, un battant de porte entrouvert.

17688 6 2801 1 - 28 - 1 - 1 - 1	P-S- 904	C2	1	5,82
---------------------------------	----------	----	----------	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

AETE - RNITAS - AVG N

Les Dioscures debout et nus, se faisant face, une étoile sur la tête, chlamydes pendant des épaules, tenant d'une main le sceptre, de l'autre un cheval.

3592 à 3594 36 Fin 309- oct. 312	MOSTT-Q	3	R2	↑ _×	5,51-6,85
-------------------------------------	---------	---	----	----------------	-----------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Buste laur., drap, dans le manteau impérial, à g., tenant le sceptre surmonté de l'aigle.

AETE - RNITAS - AVG N

Comme la précédente.

3595	37	Fin 309- oct, 312	MOSTS	1	R3	↑	5,62
------	----	----------------------	-------	---	----	----------	------

Buste laur, et cuir, à g. tenant la lance de la main dr., le bouclier au bras g.

AETE - RNITAS - AVG N

Comme la précédente.

|--|

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Comme la précédente mais vue de dos.

AETE - RNITAS - AVG N

Comme la précédente. Inconnu du RIC,

 -								_
3597 à 3688	45	Fin 309- oct. 312	MOSTP-S- T-Q	92	С	↑↓	5,86	

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

FIDES MI - LI - T - VM AVG N

La Foi debout à g. tenant une enseigne dans chaque main.

3689 à 3691 52 Fin 309 oct, 31	MOSTT	3 R2	† †	5,27-5,81
--------------------------------	-------	------	-----	-----------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

SAECVLI FELICITAS AVG N

La Louve à g. allaitant Romulus et Rémus.

3692 à 3791	54	Fin 309- oct, 312	MOSTP-S- T-Q	100	C2	↑↓	5,65
-------------	----	----------------------	-----------------	-----	----	----	------

IMP C MAXENTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

VICTORIA AE-TERNA AVG N

Victoire avançant à g. tenant une couronne et une palme,

CARTHAGE

3792 à 3819 59 Eté 307 PKA 28 C 1+5	
-------------------------------------	--

IMP MAXIMIANVS SEN AVG

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES KART SVAE

Carthage debout de face dans un temple hexastyle tenant des tresses de fruits ou des bouquets de fleurs dans chaque main. Fronton non décoré.

3820 à 3909 60 E	té 307 PKB-Γ	90	С	↓	5,91	
------------------	--------------	----	---	---	------	--

Tête laur, à dr.

CONSERVATO - RES KART SVAE

Carthage debout de face, tête à g. dans un temple hexastyle, tenant dans chaque main un bouquet de fleurs ou une tresse de fruits.

3910 à 3944	61	Eté 307	PKΔ	35	С	↑ ↓	5,60
		I			L		

CONSTANTINVS NOB CAES

Tête laur. à dr.

CONSERVATO-RES KART SVAE

Carthage debout, tête à g. dans un temple hexastyle tenant dans chaque main une gerbe de fleurs ou une tresse de fruits.

3945	75	308/311	P*K	1	R4	t	4,61

IMP ALEXANDER P F AVG

Tête laur, à dr.

ROMAE A - ETERNAE

Rome casq. assise de face, tête à g. dans un temple hexastyle, globe à la main dr., sceptre à la g.; couronne dans le fronton.

SISCIA

3946-3947 198a 309/310	UIT SIS 2	s	†	5,06
------------------------	--------------	---	----------	------

IMP MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO AV-GVSTI

Génie debout à g., nu, mais avec chlamyde sur l'épaule g., main dr. tenant une patère, la g. une corne d'abondance.

3948	207a	310- mai 311	UI∆ SIS	1	С	ţ	5,46
L		11121 211	. 313				

IMP MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO AV - GVSTI

Comme la précédente.

3949 207c 309/310	<u>U ///</u> SIS	1	С	1	6,71
-------------------	---------------------	---	---	---	------

IMP MAXIMINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO AV · GVSTI

Comme la précédente.

3950 222a 311	<u>⊥€</u> SIS	I C	ļ	5,19
---------------	------------------	-----	---	------

IMP LIC LICINIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

IOVI C - ONS - E - RVATORI

Jupiter debout et nu de face, tête à g., chlamyde pendant de l'épaule g., à la main dr. la foudre, à la g. le sceptre, aux pieds à g., aigle tenant une couronne dans son bec.

		 					
3951	222c	Fin 311	<u>⊥∆</u> sis	1	s	¥	7,12

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

IOVI C - ONS - ERVATORI

Jupiter debout et nu, tête à g., chlamyde pendant de l'épaule g., foudre à la main dr., sceptre à la g., aux pieds à g., aigle tenant une couronne dans son bec.

3952-3953 225b Début 312	Δ-B H SIS 2	С	†	5,00-5,49
--------------------------	-------------------------	---	----------	-----------

IMP MAXIMINVS P F AVG

Tête laur, à dr.

IOVI C - ONS (ou CO - NS) - ERVATORI

Jupiter debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, tenant la foudre de la main dr., le sceptre de la g.; à ses pieds à g. un aigle, tenant une couronne dans son bec.

3954 225c Début 312	H SIS	1	S	ţ	4,86
---------------------	----------	---	---	---	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Tête laur. à dr.

IOVI CO - NSE - RVATORI

Comme la précédente.

3955 233c Début 313	3955		3955		1	s	†	3,40
---------------------	------	--	------	--	---	---	----------	------

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, et cuir, à dr.

IOVI CONS-ERVATORI AVGG NN

Comme la précédente, mais à la main dr. Victoire sur un globe lui tendant une couronne.

3956	234ь	Début 313	<u>∐r</u> SIS	1	С	†	3,59

IMP MAXIMINVS P F AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

IOVI CONSERVATORI AVGG NN

Jupiter debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, la main g. appuyée sur un sceptre, dans la dr. Victoire tenant une couronne. Aux pieds à g., un aigle.

3957	234c	Début 313	<u> B</u> SIS	1	С	†	3,33
			313				

IMP CONSTANTINVS P F AVG

Buste laur, drap, cuir, à dr.

10VI CONSERVATO - RI AVGG NN

Comme 222c, mais à la main dr. Victoire le couronnant.

THESSALONIQUE

							
3958	39 b	308/309	<u>*</u> ∆ .SM.TS.	1	s	.	6,81

CONSTANTINVS FIL AVGG

Tête laur, à dr.

VIRTVTI E - XERCITVS

Virtus nue et casq. avançant à dr., tenant la lance de la main dr., de la g. un trophée reposant sur l'épaule g.

3959 46 311	<u> Γ</u> .SM.TS.	1	С	1	5,85
-------------	----------------------	---	---	---	------

VAL LICINIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

IOVI CONSER · VATORI AVGG

Jupiter debout et nu, tête à g., chlamyde pendant des épaules, foudre à la main dr., g. appuyée sur le sceptre au sol à g., aigle tenant une couronne dans son bec.

HERACLEE

3960	35	308/309	.HTA.	1	S	t	5,07

IMP C VAL LIC LICINIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO CA-ESARIS

Génie debout et nu, tête à g., chlamyde pendant des épaules, patère avec liquide s'écoulant à la main dr., corne d'abondance au bras g.

•								
	3961	5 3 a	310/311	<u> ∪</u> HTA	Ī	С	†	5,49

IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO IMP · E · RATORIS

Comme la précédente.

3962 53b 310/311 1 1 C	- 1 C	↓ 5,38
------------------------	-------	--------

IMP C VAL LIC LICINIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO IMP - E - RATORIS

Comme la précédente; quoiqu'une partie du différent ait disparu par oxydation, nous pensons pouvoir l'attribuer avec certitude à cet atelier.

 					 .		
3963	54a	310/311	<u> </u>	1	S	t	5,33

IMP C GAL VAL MAXIMINO P F INV AVG

Tête laur. à dr.

GENIO IMP - E - RATORIS

Comme la précédente.

3964 73 Avant début 313	<u> A</u> SMHT	1	С	↓	3,58
-------------------------	--------------------	---	---	----------	------

IMP C VAL LICIN LICINIVS P F AVG

Tête laur. à dr.

IOVI CONS-ERVATORI AVGG

Jupiter debout et nu de face, tête à g., chlamyde pendant de l'épaule g., tenant le globe surmonté d'une Victoire de la main dr., la g. appuyée sur le sceptre ; aux pieds à g., aigle tenant une couronne dans son hec

NICOMEDIE

3965 55 Déc. 308- SMN	B 1 C † 5,12
-----------------------	--------------

GAL VAL MAXIMINVS NOB CAES

Tête laur. à dr.

GENIO CA · ESARIS CMH

Génie debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, patère à la main dr., corne d'abondance au bras g.

CYZIQUE

3966 49 308/309	Γ MKV	1	С	ţ	6,67
-----------------	-----------	---	---	---	------

GAL VAL MAXIMINVS NOB C

Tête laur. à dr.

VIRTVTI E - XERCITVS

Mars nu et casq. avançant à dr., chlamyde flottant, lance à la main dr., enseigne ou trophée sur l'épaule g.

3967	53	309/310	A * MKV	1	С	1	6,19
------	----	---------	--------------	---	---	---	------

GAL MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO A - VGVSTI

Génie debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, patère avec liquide s'écoulant à la main dr., corne d'abondance au bras g.

3968-3969	65	311	<u>Δ-A :</u> MKV	2	С	† ↓	5,39-6,61	
ì	l I		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				t I	

GAL MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur, à dr.

GENIO A - VGVSTI

Comme la précédente

GAL VAL MAXIMINVS P F AVG

Tête laur. à dr.

IOVI CONSER-VATORI AVGG

Jupiter debout et nu à g., chlamyde pendant de l'épaule g., main dr. tenant le globe, de la g. le sceptre; aux pieds à g., aigle tenant une couronne dans son bec.

39	72 80	Milieu 311	MKVS	1	С	4	6,92	
----	-------	------------	------	---	---	---	------	--

FL VAL CONSTANTIVS P F AVG

Tête laur, à dr.

IOVI CONSER - VATORI AVGG

Jupiter debout et nu à g., chlamyde pendant de l'épaule g., tenant le globe de la main dr., de la g., s'appuyant sur un sceptre ; aux pieds à g., aigle tenant une couronne dans son bec.

3973	86a	Milieu 311	$\frac{- \epsilon }{MKV}$	1	С	1	5,75

IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG

Tête laur. à dr.

GENIO AV GVSTI CMH

Génie debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, patère avec liquide s'écoulant à la main dr., corne d'abondance au bras g.

ALEXANDRIE

3974	100a	Fin 308/310		1	С	↓	5,43
------	------	-------------	--	---	---	---	------

GAL VAL MAXIMINVS NOB CAES

Tête laur. à dr.

GENIO CA-ESARIS

Génie debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, patère avec liquide s'écoulant à la main dr., au bras g. corne d'abondance.

3975-3976 103 Fin 308/310	Α.Γ K P ALE	2	С	↓	6,41-6,70
---------------------------	-------------------	---	---	----------	-----------

IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG Tête laur, à dr. GENIO IMP - ERATORIS

Comme la précédente.

3977 105a	Fin 308/310	K P ALE	Ì	С	† 	4,78
-----------	-------------	------------	---	---	-------	------

IMP C GAL VAL MAXIMIANVS P F AVG

Tête laur. à dr.

GENIO IMP-ERATORIS

Génie debout et nu à g., chlamyde pendant des épaules, patère à la main dr., corne d'abondance au bras g.

3978 105c Fin 308	$ \begin{array}{c c} K & A \\ \hline & K & P \\ \hline & ALE \end{array} $	С	↑ 6,19
-------------------	--	---	--------

IMP C GAL VAL MAXIMINVS P F AVG Tête laur, à dr. GENIO IMP-ERATORIS

Comme 103.

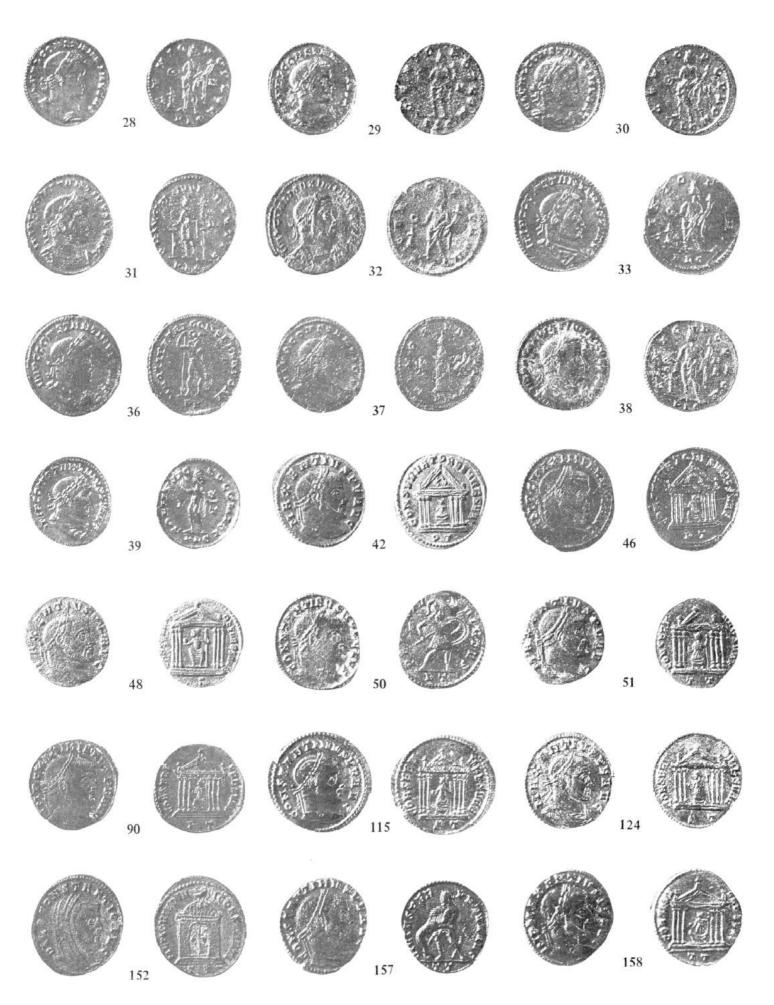
Tableau récapitulatif

ATELIERS

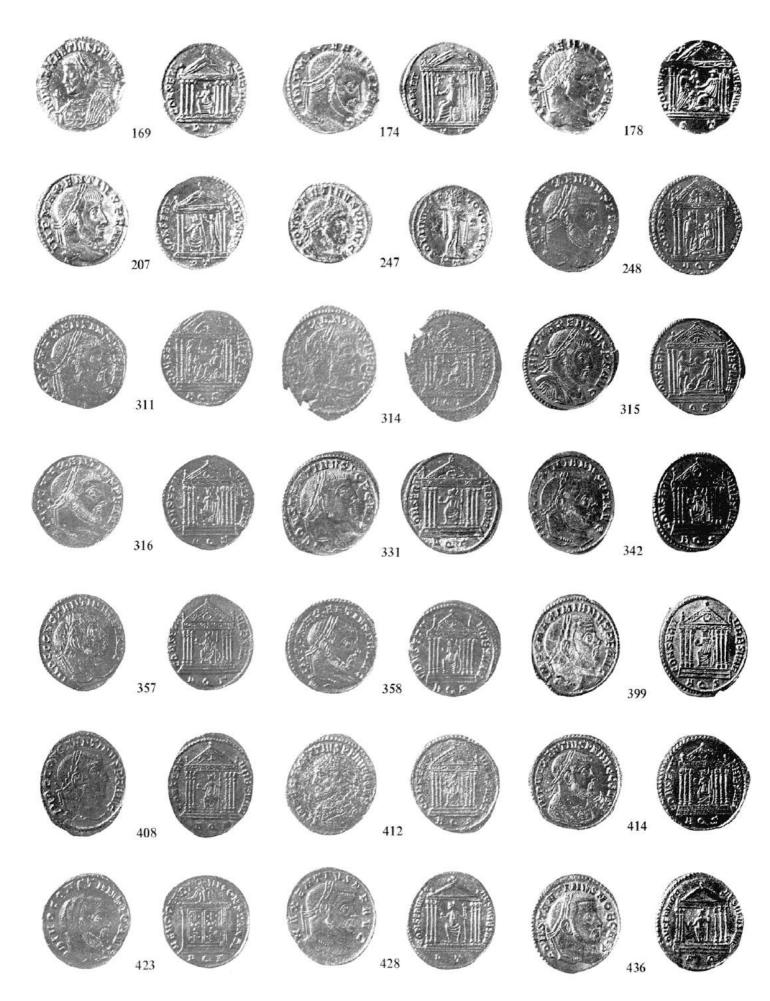
EMPEREURS	Londres	Lyon	Trèves	Aquilée	Carthage	Ostie	Rome	Siscia	Ticinum	Cyzique	Héraclée	Nicomédie	Serdica	Thessalonique	Alexandrie	Antioche	Total par Empereur	% par Empereur
MAXIMIEN	1	2	2	24	28	14	104	1	27	0	0	0	0	0	0	0	203	5,10
CONSTANCE CHLORE	5	1	0	5	0	2	3	0	5	0	0	0	0	0	0	0	21	0,52
GALERE	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	1	0	0	0	1	0	7	0,17
MAXIMIN	0	0	0	0	0	0	1	4	0	4	1	1	0	0	4	0	15	0,37
CONSTANTIN	3	11	15	16	35	0	69	4	12	1	0	0	0	1	0	0	167	4,20
MAXENCE	0	0	0	136	87	1230	1885	0	160	0	0	0	0	0	0	0	3498	87,95
LICINIUS	1	0	2	0	0	0	1	1	0	0	3	0	0	1	0	0	9	0,22
ALEXANDER	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,025
ROMULUS	0	0	0	0	0	32	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	1,43
Total par Atelier	10	14	19	181	151	1278	2088	12	204	8	5	1	0	2	5	0	3978	
Groupe d'Ateliers	Oc	cident	iux			Cent	raux			Ball	canique	es et As	ie Min	eure	Orie	ntaux		
Total par Groupe		43				391	4 +					16				5		
% par Groupe		1,08				98	,39					0,40			0,	12		



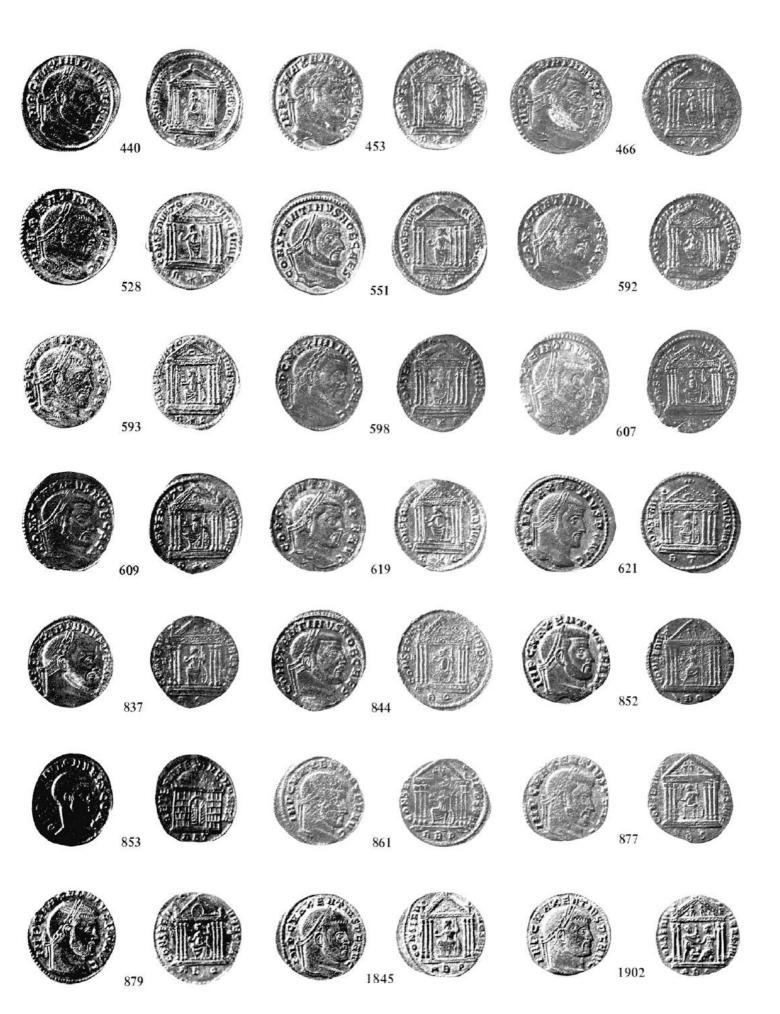
51. Grand Bassin D: monnaies antérieures à 307 (1-2); émissions des ateliers de Londres (3-8) et de Trèves (9-27).



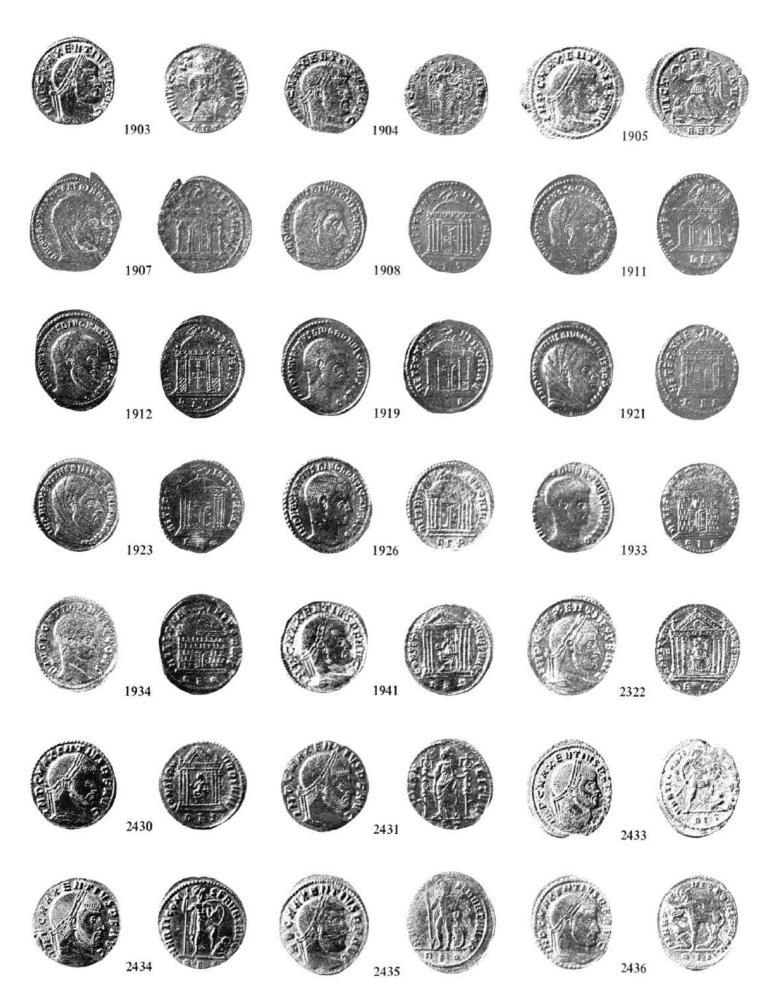
52. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Lyon (28-39) et de Ticinum (42-158).



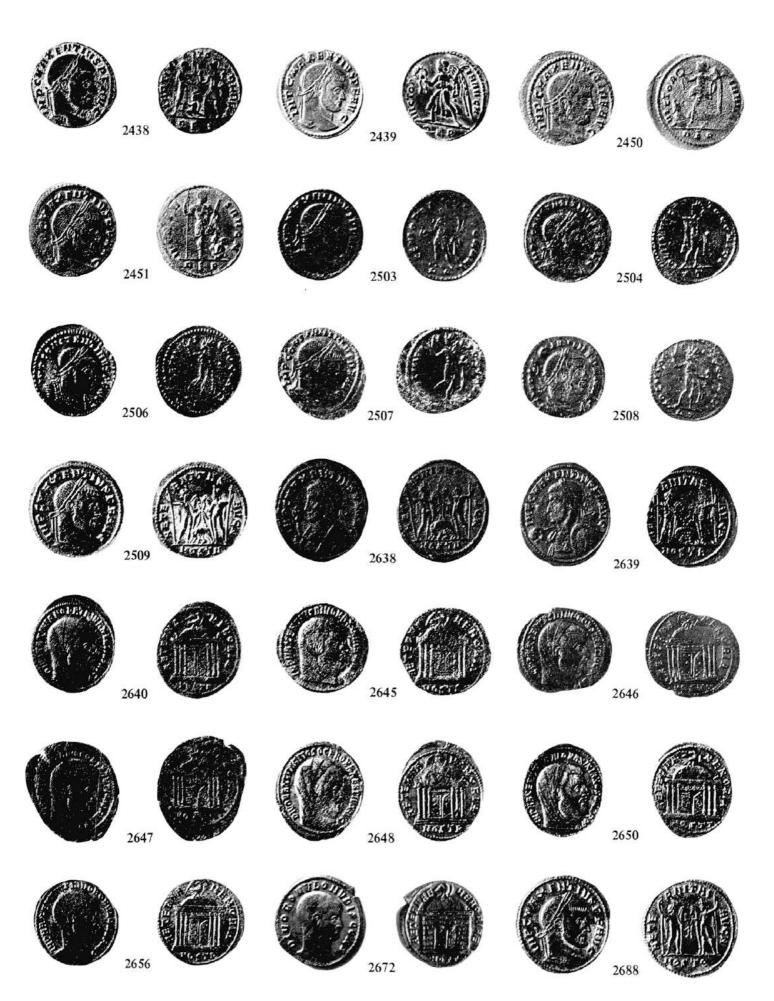
53. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Ticinum (169-247). d'Aquilée (248-423) et de Rome (428 et 436).



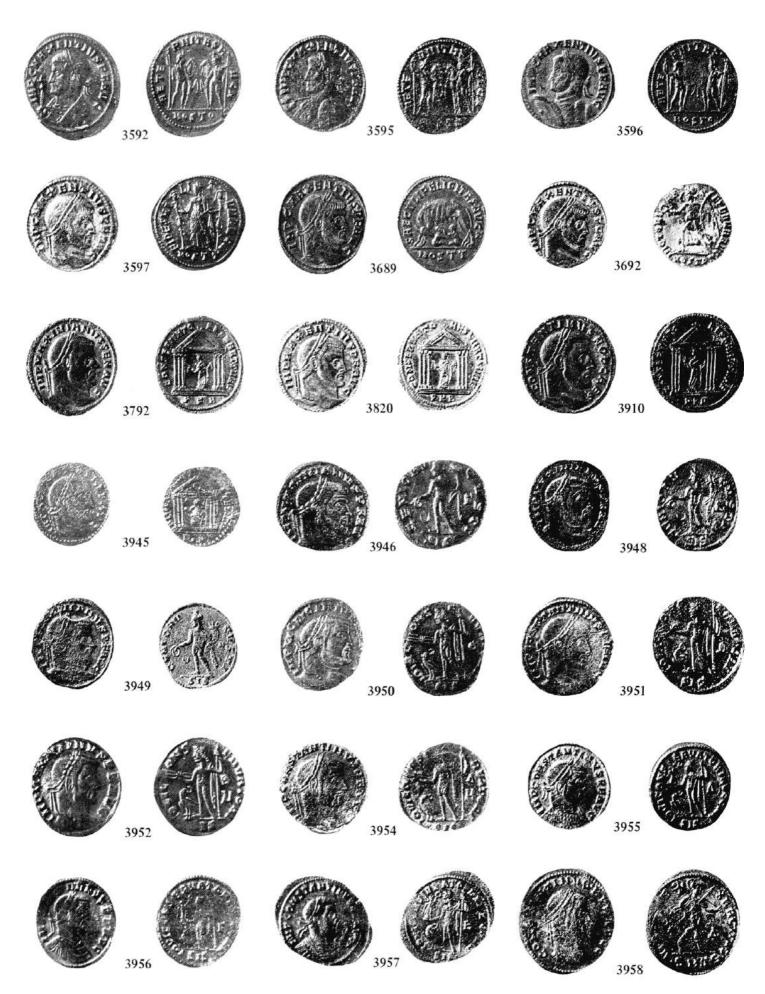
54. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Rome (440-1902).



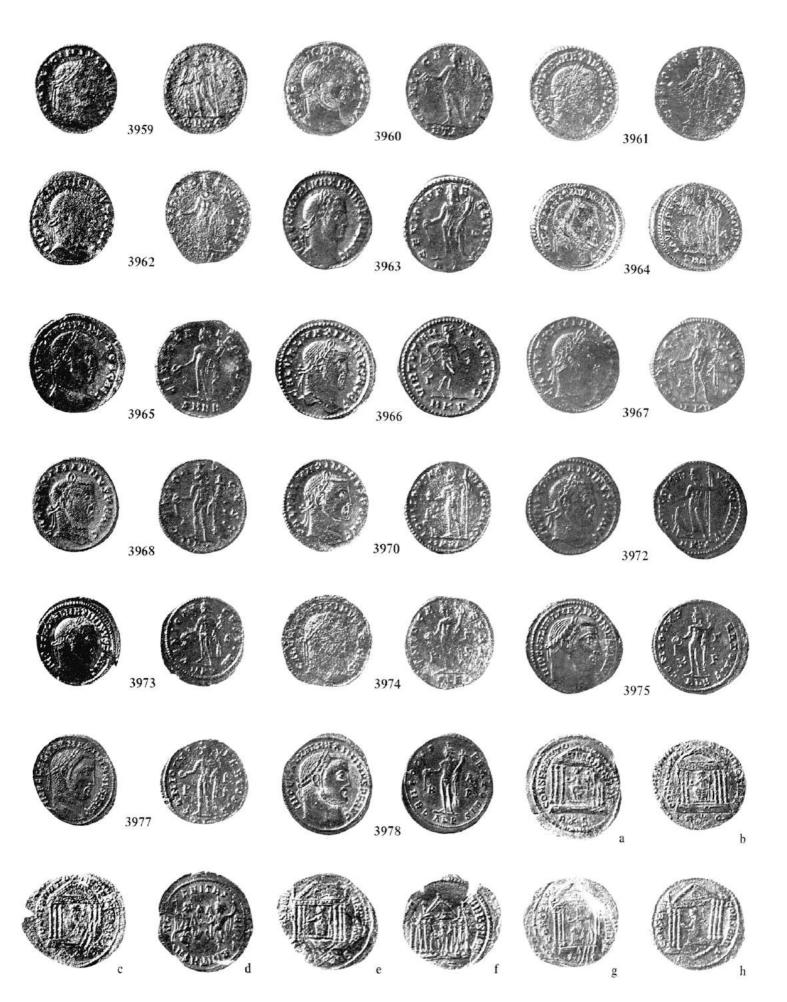
55. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Rome (1903-2436).



56. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Rome (2438-2508) et d'Ostie (2509-2688).



57. Grand Bassin D: émissions des ateliers d'Ostie (3592-3692), de Carthage (3792-3945). de Siscia (3946-3957) et de Thessalonique (3958).



58. Grand Bassin D: émissions des ateliers de Thessalonique (3959), Héraclée (3960-3964), Nicomédie (3965), Cyzique (3966-3973), Alexandrie (3974-3978). Monnaies tréflées (a-h).

LES ÉPAVES DE L'ÉTANG DE MATEILLE

Selon les renseignements concordants fournis par plusieurs témoins des travaux d'aménagement ¹⁷⁸, la drague suceuse a rencontré et partiellement détruit un minimum de trois gisements dans l'étang de Mateille.

De nombreuses prospections ont confirmé l'existence de deux d'entre eux et permis de les identifier avec des épaves de navires.

La première (Mateille A) se situait dans le secteur Sud à trois mètres de profondeur environ, au débouché du canal qui relie le bassin principal au nouveau plan d'eau de Mateille ¹⁷⁹. Elle semble avoir été fortement endommagée, si l'on considère le nombre des vestiges qui en proviennent. Leur abondance et leur homogénéité montrent bien, malgré l'absence d'éléments de la coque, qu'ils appartiennent à la cargaison d'un bateau et non pas à un dépotoir.

Il n'est pas permis d'hésiter pour la deuxième épave, dont A. Bouscaras et plusieurs plongeurs du Groupe de recherches archéologiques du Narbonnais ont réussi à retrouver l'emplacement exact dans le secteur Nord-Ouest, à hauteur du domaine du Bouis. Lors de la découverte, les vestiges, décelés à la cote — 4 mètres, se prolongeaient sous le rivage. La totalité de l'épave est aujourd'hui entièrement recouverte par les sables, qui, sous l'action des vents, gagnent progressivement sur le plan d'eau.

Aucun indice sûr n'est venu nous mettre sur la voie du troisième gisement. Certes, les bords du chemin-digue et les tertres environnants sont jonchés de débris de poterie qui pourraient en venir, mais nous n'en avons pas acquis la certitude. De toute manière, ils ont un caractère assez disparate qui invite à y voir les restes de dépotoirs.

I. - L'épave Mateille A (point 7).

C'est celle qui a fourni le mobilier le plus varié et le plus abondant. Ses éléments étaient éparpillés sur plusieurs centaines de mètres, soit le long du bord oriental de l'étang de Mateille (7 A), soit selon un axe sensiblement Ouest-Est perpendiculaire à ce rivage (7 B). Outre d'innombrables amas sporadiques, on peut noter deux importants amoncellements : l'un, en bordure même du plan d'cau, se composait principalement d'objets en fer et en bronze, de débris d'amphores et de très rares céramiques de type sigillée claire ; l'autre, attenant à la digue, groupait des restes de lingots, quelques fragments d'amphores, des bronzes et des monnaies. Un peu partout ces vestiges se mêlaient à des concrétions à base d'oxyde de fer, de sables et de vases, dues probablement à

^{178.} Notamment MM. Lecœur et Bousquet.

^{179.} Les données du plan des travaux (Direction de l'Equipement) et les résultats de nos enquêtes se recoupent parfaitement.

la présence dans le chargement du bateau d'un lot important de lingots en fer. Plusieurs d'entre elles recélaient des objets, par exemple le dauphin de bronze, et des monnaies, réduits parfois à une simple empreinte dans la gangue. Il nous a été ainsi possible de restituer la forme de plusieurs outils moulés naturellement au moment de la fixation des sables par l'oxydation. Celle-ci a laissé fréquemment des traces très nettes sur les tessons de poteries 180.

Le mobilier céramique.

Il n'appelle pas un long commentaire en raison de son extrême fragmentation. Pour l'essentiel il s'agit d'amphores littéralement broyées par la drague suceuse qui a déversé plusieurs milliers de tessons dans les sables.

1. — Amphores du type de Byzacène.

Nous ne chercherons pas à dénombrer les exemplaires détruits, ce serait vain et illusoire, compte tenu de l'état des poteries et de la multiplicité des ramassages clandestins. En revanche il importe de souligner que l'ensemble du lot, malgré son abondance, est d'une très grande homogénéité et se rattache à une seule et même production.

D'après les fragments significatifs que nous avons eus en mains (19 bords, 8 anses, 5 pieds), le modèle le plus largement représenté offre les caractéristiques suivantes (fig. 59,1): Bord peu saillant légèrement ondulé et évasé, de 3,4 à 3,5 cm de hauteur. Diamètre extérieur de l'embouchure: 11,2 cm. Col étroit faiblement tronconique. Anse courte de section ovale et de longueur variable (9 à 10,5 cm). Pied à pointe effilée, haute de 7 à 9 centimètres, montrant les traces de tournassage (stries en spirale) (fig. 59, 11-12).

La couleur de la pâte est, en règle générale, brun-rouge pâle ou orangée (proche de D-E 42) à l'intérieur, de même couleur ou beige jaunâtre à l'extérieur. Dure, bien cuite, elle contient un fin dégraissant apparent en surface (mica-quartz...); celle-ci est rugueuse et vacuolée; à la cassure sont parfois visibles des impuretés (points blancs). Observons enfin que la paroi interne de certains fragments de panse et tous les fonds examinés sont couverts d'une poix de ton brunâtre.

Un fragment se singularise par les dimensions plus courtes du bord (2,5 cm) et le ton de la pâte : cœur jaunâtre, surface rosée. Cet échantillon appartenait apparemment à une variante de taille plus réduite (fig. 59,5).

Ce type d'amphore rappelle de très près des modèles à lèvre courte et aplatie, originaires d'Afrique et plus particulièrement de Byzacène, étudiés par F. Zevi et A. Tchernia ¹⁸¹. S'il est proche parent du type étudié à Ostie ¹⁸², attesté par exemple à Marseille ¹⁸³, notamment sur l'épave 7 de Planier, à Fos, à Saint-Raphaël, il est difficile de trouver des exemplaires strictement équivalents, tant sont nombreuses les variantes de détail. Par la forme de la lèvre, les amphores de Mateille A ressemblent au type 4 de l'épave B de la pointe de la Luque à Marseille ¹⁸⁴, mais elles en diffèrent

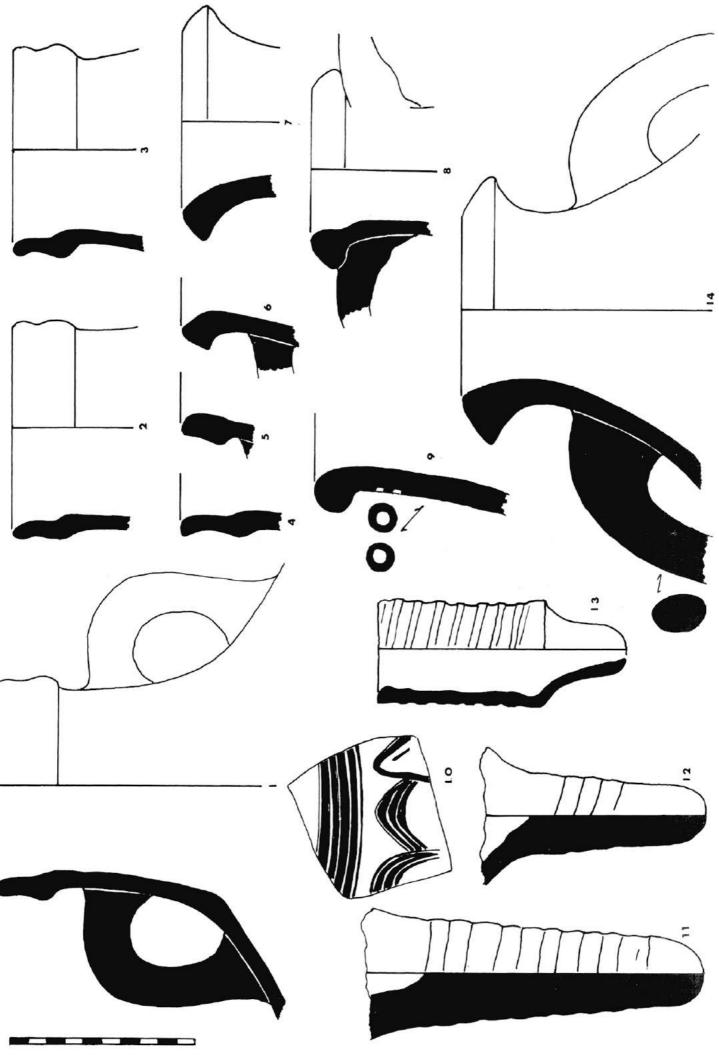
^{180.} Mentionnons pour mémoire la découverte dans les concrétions d'un morceau de cordage et de plusieurs ossements d'animal. On notera surtout qu'au point 7, les débris d'amphores et les concrétions étaient mêlés à plusieurs dizaines de fragments de roches basaltiques. Ils pourraient correspondre à un lest, analogue à celui qui a été observé sur l'épave de la baie de Cavalière: G. Charlin, J.-M. Gassend et R. Léquément, l.c., p. 17-18.

^{181.} F. Zevi et A. Tchetnia, Amphores de Byzacène au Bas Empire, dans Antiquités africaines, 3, 1969, p. 173-214.

^{182.} Ibidem, p. 173, 178.

^{183.} Ibidem, p. 197-199; J.-P. Joncheray, Nouvelle classification des amphores découvertes lors de fouilles sous-marines, Fréjus, 1976, pl. IX (ex. nº 95 de St-Raphael).

^{184.} B. Liou, Informations archéologiques, dans Gallia, 31, 1973, p. 584.



59. Mateille A: amphores de Byzacène et céramiques communes.

par l'aspect de leur pied, plus effilé. Ce même pied se retrouve au contraire sur les spécimens du gisement des Catalans à Marseille ¹⁸⁵, apparentés au type Almagro 51. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que nous sommes en présence d'amphores cylindriques du Bas-Empire, dont les divers types ont été couramment utilisés au 1V° siècle et au début du V° siècle.

Dans le même secteur, on a recueilli quatre bords d'un profil différent de celui du précédent modèle. Ces nouveaux échantillons sont ainsi caractérisés : diamètre de l'ouverture variant de 12,5 cm (2 exemplaires) à 13,6 cm (troisième exemplaire). Lèvre arrondie et inclinée, col court, anse de section ovale. La pâte dure, beige à l'extérieur, gris-beige à l'intérieur, présente de fines inclusions de mica et quelques impuretés (éléments graveleux) (fig. 59, 6-7 et 14).

Il s'agit bien d'une amphore du Bas-Empire, d'un type plus rare, qui, par le profil de la lèvre, fait penser au spécimen découvert à Cassis dans le gisement de Port-Miou ¹⁸⁶ et à certaines des amphores réutilisées dans la nécropole d'El Castillet à Ampurias (tombe 21 par ex.) ¹⁸⁷, ainsi qu'à des exemplaires d'Alicante, attribuables à la forme 65 A de M. Beltrán Lloris ¹⁸⁸.

2. - Amphores et céramiques communes diverses.

On a observé la présence, au milieu des débris d'amphores cylindriques, de céramiques communes très fragmentaires et non identifiables, à de très rares exceptions. En sus d'un goulot d'olpé, nous nous bornerons à mentionner :

- un col à pâte brun jaune, abondamment dégraissée de quartz blancs apparents. L'ouverture de 100 mm de diamètre est définie par un bord arrondi sous lequel viennent se greffer des anses à profil aplati. On a affaire probablement à un modèle à fond plat, dont le type apparenté aux amphores dites gauloises a duré jusqu'au Bas-Empire (fig. 59,8). Trois fragments de même pâte, à surface cannelée, pourraient appartenir à un récipient identique 183;
- un fragment de col d'amphore à pâte brun-rouge (proche de D-E 36) mal épurée, surface rugueuse et vacuolée couverte d'un enduit peint de ton jaunâtre. Sous le bord arrondi apparaît une estampille composée de deux disques pleins, chacun en relief dans un cercle creux de 13 mm de diamètre. La forme et l'origine de cette amphore est incertaine (fig. 59,9);
- un petit récipient cylindrique intact. Pâte gris-brun, surface beige, parois grossièrement tournées, portant de profondes cannelures qui se développent en spirale. Extrémité en forme de pointe creuse. Diamètre de l'ouverture : 50 mm, Hauteur : 133 mm (fig. 59,13).

Sous toute réserve, cet objet nous paraît s'apparenter aux vases dits « amphorisques », utilisables, selon certains auteurs, comme bouchons d'amphores ¹⁹⁰. A la différence des formes courantes, sa panse n'est pas renflée, mais il s'en rapproche par la présence des cannelures qui seraient destinées à favoriser l'adhérence du bouchon. La pointe se retrouve sur certains modèles : type 61/3 de Mercédès Vegas, F de M. Beltrán ¹⁹¹, ainsi que dans les prototypes puniques (forme 37 de P. Cintas) ¹⁹²;

- fragment de panse, à paroi épaisse (10 mm) à pâte gris-brun, surface beige ornée de festons et de cannelures circulaires (fig. 59,10). Ce vasc de grandes dimensions et de forme

^{185.} Ibidem, p. 585.

^{186.} Idem, Informations archéologiques, dans Gallia, 33, 1975, p. 585.

^{187.} M. Almagro, Las necrópolis de Ampurias, II, o.c., p. 297-304.

^{188.} M. Beltrán Lloris, o.c., p. 569, fig. 234.

^{189.} La présence de cannelures marquées est fréquente sur les amphores du Bas-Empire. Cf., par exemple, les exemplaires de Fos: F. Benoit, Informations archéologiques, dans Gallia, XII, 1954, p. 432.

^{190.} C'est Loescheke qui a émis le premier cette hypothèse. Cf. M.-H. et J. Santrot, Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine, CNRS. Bordeaux, 1979, p. 153-156.

^{191.} Voir M. Vegas, Cerámica común romana del Mediterráneo occidental, Barcelone, 1973, p. 147, fig. 56; M. Beltrán Lloris, o.c., p. 81, fig. 29.

^{192.} P. Cintas, Céramique punique, Tunis, 1950, p. 71, pl. II.

indéterminée (jarre pansue?) était enduit à l'intérieur d'une poix brunâtre, peu adhérente. On peut penser qu'il a servi à la conservation de saumures?

3. — Lampes.

Cette catégorie comprend deux spécimens fragmentaires et un tesson.

- 1) Le premier exemplaire, aux trois quarts complet, a été découvert à l'intérieur d'une concrétion : des coulées d'oxyde sont encore visibles sur la cuvette et le revers. Le bec est mutilé, l'anse absente. L'argile très cuite a viré au gris (fig. 60). Le décor est double : sur la cuvette, une rosace à huit pétales rayonnant autour du trou de remplissage ; sur le bandeau, des palmes. Diamètre : 81 mm, Hauteur : 36 mm. Longueur conservée : 111 mm.
- 2) Moitié de lampe, à pâte rouge pâle assez bien épurée. Traces d'engobe rouge. Le bec fait défaut. La cuvette est ornée d'un cratère en relief marqué. Il présente une large ouverture ovale



60. Mateille A : lampes du Bas Empire (clichés P. Bouscarle et J. Lepage) (3).

superposée à un col quadrangulaire, des anses en esse, une panse à demi-circulaire. Chacune de ces parties, définie par des filets et grénetis, comporte un globule central. Sur le bandeau, on a deux fleurons cordiformes cantonnés de points, et alternant avec deux groupes de volutes accolées. A noter un défaut d'impression: le sommet d'un fleuron empiète légèrement sur l'anse. Celle-ci est massive (fig. 60). Diamètre approx.: 78 mm, Hauteur du réservoir: 22 mm, Longueur conservée: 76 mm.

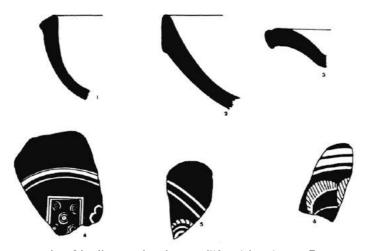
3) Fragment de lampe, correspondant à une partie de la cuvette, côté du bec. On distingue entre les deux trous de la cuvette, une partie d'animal courant — biche probablement ou agneau — tourné vers l'anse. Son corps est couvert d'un fin grénetis. Ce qui subsiste du bandeau porte une partie de rouelle. L'argile, bien cuite, est rouge pâle. Longueur: 41 mm (fig. 60).

Ces trois exemplaires se rangent sans hésitation dans la série des lampes dites « chrétiennes », proches des types IV C de M. Ponsich et 31 de Dressel-Lamboglia ¹⁹³. Les décors ont des équivalents dans les lampes des Musées de Carthage et du Bardo étudiées par A. Ennabli ¹⁹⁴: lampes 1244 (rosace) 803 à 821 (cratère), 379 (biche). Ces rapprochements ne nous apportent aucune date précise; deuxième moitié du IV° s. - début du V° s., telle est la chronologie généralement admise pour les lampes africaines et leurs imitations, à partir des observations stratigraphiques de Vintimille et de Sétif ¹⁹⁵.

4. — Céramiques sigillées claires de type D 196.

Dans le secteur des lingots de fer, H. Barbouteau et E. Mignard ont recueilli des débris rarcs et menus de céramiques en sigillée claire D. R. Sabrié, chargé de l'examen de ce petit lot, a reconnu les tessons suivants (fig. 61):

1) Bord de plat de la forme Hayes 61 a ¹⁹⁷. Lèvre triangulaire avec un léger sillon externe. Vernis intérieur orangé brun conservé.



61. Mateille A : céramiques sigillées claires du type D.

^{193.} M. Ponsich, o.c., p. 30. On note aussi des affinités avec certaines lampes du type XII de J. Deneauve, o.c., n° 1139.

^{194.} A. Ennabli, Lampes chrétiennes de Tunisie (Musées du Bardo et de Carthage), CNRS, Paris, 1976, p. 12-33

^{195.} Ibidem, p. 22-25; N. Lamboglia, Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana, Bordíghera, 1950; P.A. Février, Fouilles de Sétif. Les basiliques chrétiennes du quartier nord-ouest, CNRS, Paris, 1965, p. 39-40; 140-141.

^{196.} Etudiées et dessinées par R. Sabrié.

^{197.} J.W. Hayes, Late Roman Pottery, Londres, 1972.

- 2) Bord du même type que le précédent, mais à paroi moins incurvée.
- 3) Bord de plat curviligne, attribuable à la forme Hayes 67. Petit sillon au-dessus de la lèvre. Vernis usé.
- 4) Fragment, caractérisé par un décor estampé en forme de carré encadrant 5 rouelles à trois cercles. Sur la droite, partie d'une feuille stylisée? Trois sillons d'inégale largeur marquent la limite de la partie décorée.
- 5) Fragment de fond de plat offrant un reste de rouelle avec franges obliques. Deux sillons définissent la zone décorée.
- 6) Fragment de fond de plat recouvert à l'intérieur d'un beau vernis orangé dont la couleur est proche de celle de la pâte. L'extérieur est réservé. Trois sillons limitent le décor au fond du plat. Rang de croissants formés de petits traits radiés.

Ce lot de sigillées claires est relativement homogène: la forme Hayes 61 a ¹⁹⁸, commune dans la région narbonnaise, s'échelonne sur près d'un siècle de 325 à 400-420. Quant à la forme Hayes 67 ¹⁹⁹, elle a été diffusée principalement entre 400 et 450. Les décors estampés ornent normalement des plats de forme Hayes 61-67. Les n° 5 et 6 se rattachent au style A (II) (III) ²⁰⁰, datable de 350-420, le décor 4 appartenant au style A (III) ²⁰¹ rapportable à la période 410-470. La totalité de l'échantillonnage peut se situer dans les limites de la première moitié du v° siècle.

2. - Objets en bronze

L'épave renfermait de nombreux objets métalliques qui ont été en partie récupérés clandestinement au moment du dragage 202. Ceux que nous analysons ci-dessous ont été découverts, à la suite de patientes recherches, par E. Mignard qui les a mis en dépôt au Musée de Narbonne. Pour une bonne part ils doivent d'avoir échappé au pillage à leur présence dans des concrétions. La collection comprend à la fois de modestes bronzes figurés, des ustensiles et une série de petits objets. Nous nous en tiendrons principalement pour leur présentation à une simple description. En effet, aucun d'eux ne se prête à une interprétation stylistique, y compris les bronzes figurés, dûs comme les autres à des artisans plutôt qu'à des artistes.

Pièces d'ornement

1. — Dauphin (fig. 62 et 63).

Ce bronze, pièce maîtresse de la collection, a été partagé en deux parties par la suceuse ²⁰³. Il est complet, à l'exception de l'équerre qui sert de support au cétacé : l'extrémité de la tige inférieure est mutilée et tordue, le sommet est légèrement déchiré.

L'ensemble a été coulé à la cire perdue, très probablement d'un seul jet, comme le montre, entre autres indices, l'absence de toute soudure entre le dauphin et l'équerre. La technique est quelque peu négligée. Notons les défauts suivants : déformation de la lèvre inférieure du bec de

^{198.} Ibidem, p. 100-107; N. Lamboglia, Nuove osservazioni sulla « Terra sigillata chiara » (II), dans R. Et. Lig., 29, 1963, p. 198, forme 54.

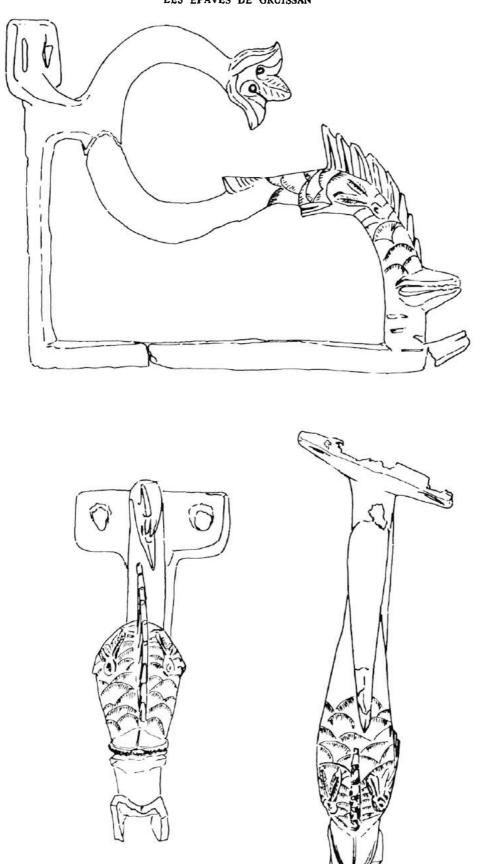
^{199.} J.W. Hayes, o.c., p. 112-116; N. Lamboglia, l.c., p. 192, forme 42.

^{200.} J.W. Hayes, o.c., p. 219 et p. 247, fig. 73 k et 92 m.

^{201.} Ibidem, p. 219 et p. 234, fig. 36.

^{202.} Parmi les objets les plus précieux qui nous ont échappé figurait une statue de grandes dimensions représentant un personnage féminin. Renseignement d'un témoin, employé sur la drague, M. Coulongeon.

^{203.} L'une des deux parties était cachée dans une concrétion.



62. Mateille A: le dauphin de bronze, vu de profil, de face et en perspective (dessin de F. Caelen).

l'animal, présence d'une petite crevasse en arrière de la queue, de bavures et de vacuoles au revers, soudure rudimentaire de la lamelle qui cache partiellement le vide intérieur, traces d'outils. De plus, certains détails, surtout ceux qui ont été incisés après la fonte (écailles, incisions des nageoires) sont de facture irrégulière. Tout trahit une exécution relativement rapide et peu soignée. L'épaisseur du métal varie de 2 à 4 mm. Il présente à la surface des restes d'une belle patine verte. Voici la description des deux éléments:

1) L'animal. Longueur 210 mm. Hauteur 146 mm. Largeur maximum (tête) 47 mm. Epaisseur maximum (queue) 23 mm. Le dauphin repose sur le museau, la queue dressée et recourbée. Hormis cette dernière partie, que sa disposition rend visible sur toutes les faces, et le museau, tout le dessous est creux. Il est caché par une lamelle intérieure, qui épouse la courbure interne de la tête. Le museau, long et entrouvert, laisse voir les dents que suggèrent une série d'encoches sur la lèvre. Le dessus vaguement convexe du bec est bordé d'une double incision. Quant à l'orbite de l'œil, elle se trouve définie par un filet en relief, tandis qu'une petite perforation indique la pupille. A l'œil s'accole un élément énigmatique en forme de double feuille. On voit mal à quelle partie de l'animal correspond cette particularité qui apparaît dans plusieurs représentations du dauphin, notamment sur des mosaïques des 111-11V^e siècles 2014.



63.1. Mateille A : le dauphin de bronze : profil et détails de la partie antérieure (photos Musées de Narbonne, clichés J. Lepage et R. Marichal).

204. Par exemple, la mosaïque d'Utique figurant des Amours jouant avec des dauphins, la mosaïque de Constantine représentant Neptune et Amphitrite (Musée du Louvre), la mosaïque de Blanzy-les-Fismes (dauphin, poisson et coquillages). Sur cette dernière, datée de la première moitié du IV s., cf. H. Stern, Recueil général des Mosaïques de la Gaule, I. Gaule Belgique I. Xº supplément à Gallia, p. 50-52. On retrouve un ornement semblable au-dessus de l'œil sur des dauphins ornant le couvercle du sarcophage dit de St Maximin: Le Blant, Sarcophages chrétiens de la Gaule, Paris, 1886, p. 149-150, pl. LIII.



La tête est surmontée d'une crête, proéminente et dentelée, dont le relief est donné par de larges incisions 205. Sur la tête et l'échine sont visibles des écailles, constituées par des segments d'arcs de cercle que soulignent de fines hachures. Sont également représentées les nageoires latérales, la nageoire dorsale et la nageoire caudale. Celle-ci évoque une feuille à trois lobes, décorée d'incisions sur les deux faces; parmi elles se distingue au centre une nervure plus fine flanquée de traits en épi et de deux perforations.

L'animal se rattache à l'équerre par des cubes, placés l'un sous le museau, l'autre en arrière de la queue 206.

2) L'équerre, coulée en même temps que le dauphin, est entièrement creuse et de section quadrangulaire. La hampe verticale a la forme d'un T, dont la branche supérieure offre deux trous irréguliers mesurant 14 mm de diamètre, utilisés pour la fixation. La base du support montre deux autres évidements similaires, l'un sous l'amorce de la queue, l'autre dans la partie antérieure. Sur le pourtour de ces trous et la queue on voit des traces de panne imputables à l'enclouement. Il convient de remarquer que la branche horizontale du T est décalée nettement par rapport à l'axe vertical, sans qu'il y ait eu torsion accidentelle. Ce décalage intentionnel pourrait s'expliquer par la forme, probablement incurvée, de la pièce de bois qu'épousait le bronze.

Il importe de souligner le fait que l'équerre est entièrement creuse : c'est l'indice que le dauphin n'était pas un élément structurel, ayant une fonction de soutien ou de renforcement, tel un support d'angle, mais un simple élément décoratif. Faisait-il partie de la décoration du navire, comme il serait séduisant de le supposer — en ne perdant pas de vue que le dauphin apparaît fréquemment comme le symbole de l'eau 207 —, ou bien appartenait-il à la cargaison du bateau, et dans ce cas servait-il d'ornement à un meuble, ou n'était-ce qu'un objet de récupération? Aucun indice ne permet d'en décider 208.

Il n'est pas permis non plus de fixer la date de fabrication de l'objet faute de disposer d'un repère stylistique précis.

On sait que l'image du dauphin est très répandue dans l'iconographie romaine : des mosaïques, peintures murales, monuments funéraires, chapiteaux, monnaies, lampes reproduisent ce motif 209

^{205.} Ce détail est également reproduit sur des mosaïques, telle une mosaïque du Portique des corporations d'Ostie représentant des dauphins et des bateaux: L. Casson, Ships and Seamanship in the Ancient World, Princeton, 1971, fig. 145.

^{206.} Ce type de raccord est commun. Voir par ex. H. Rolland, Les bronzes antiques de Haute Provence, 18e supplément à Gallia, p. 168-169, n° 386.

^{207.} Sur la signification symbolique du dauphin, S. Boucher, Les grands dauphins de bronze doré du Musée municipal de Vienne (Isère), dans Gallia, XXII, 1964, p. 32. Le dauphin, comme l'a montré F. Benoit à propos d'un jas d'ancre du Musée de Barcelone, avait une valeur prophylactique (Ogam, XII, 1960, p. 177-178). Concernant l'éventualité d'un rôle décoratif, rappelons que ce même auteur a recensé un certain nombre de pièces, de motifs et formats très divers, qui semblent avoir appartenu à la décoration apotropaïque de la proue ou plus sûrement de la poupe des navires: F. Benoît, Pièces de gréement et d'armement en plomb, engins et pièces décoratives trouvés en mer, dans Actes du IIIs Congrès international d'archéologie sous-marine, 1961, p. 394-411; cf. également le dauphin figurant sur une applique de proue de navire découverte en Corse à l'Île Rousse: B. Liou, Informations archéologiques, dans Gallia, 31, 1973, p. 606-607, avec fig. 40.

^{208.} Il ne serait pas illogique de penser que les objets avaient pu être récupérés pour la fonte, en raison de leur association aux lingots de fer.

^{209.} Cf. les exemples relevés par S. Boucher, *l.c.*, p. 34. On peut ajouter à la liste donnée par l'auteur le pilastre d'Arles (*Gallia*, XI, 1953, p. 109) et une lampe de la Calade (*Gallia*, XX, 1962, p. 703). Pour la région de Narbonne même, signalons la présence du dauphin sur une monnaie préromaine en argent (imitation régionale?) découverte à Montlaurès (fouilles 1979), sur une mosaïque qui y fut mise au jour au début du siècle au voisinage des sources, sur une peinture murale du Haut-Empire à Narbonne (fouilles du Clos de la Lombarde).

qui est particulièrement fréquent parmi les bronzes figurés, statues de qualité ou simples ornements, poignées de meubles et de coffrets, gargouilles de fontaine par exemple 210.

Très souvent l'animal est représenté, comme c'est le cas pour le bronze de Gruissan, avec une tête proéminente sur laquelle il repose, et une longue queue redressée terminée par une nageoire trilobée. Pas plus que les diverses catégories connues ²¹¹, ce type de dauphin ne correspond pas à une période définie.

L'un des traits les plus marquants du document est son absence de réalisme. Les proportions du corps sont totalement inexactes, comme le sont, notamment, l'aspect des yeux, des nageoires et de la « crête », la présence des écailles. Mais ce caractère n'a rien d'original : même les reproductions de qualité ne sont jamais conformes à la réalité ²¹². Ce fait est sans aucun doute accusé sur le dauphin de Gruissan par sa conception d'ensemble, plus linéaire que plastique, et par l'exagération des caractéristiques essentielles de l'animal : plutôt qu'une manière stylistique déterminée, il faut y voir la conséquence de la technique utilisée et du peu de soin apporté à l'exécution ²¹³.

Bref, le meilleur indice de datation que l'on puisse mettre en avant avec beaucoup de prudence, découle des affinités que nous avons constatées, concernant le pourtour des yeux, avec les dauphins reproduits sur des documents du Bas Empire.

2. - Extrémité de queue de dauphin (fig. 64).

Longueur 78 mm. Largeur maximum 40 mm (queue). Epaisseur 20 mm.

L'épave renfermait un second dauphin, de même format et de même technique, brisé par la drague. Seule l'extrémité de la queue, trouvée dans une concrétion, est parvenue jusqu'à nous. Comme sur l'exemplaire précédent, la nageoire caudale comporte trois lobes ornés de traits incisés qui restituent les détails. D'après la courbe amorcée par la queue, il ne fait pas de doute que les deux dauphins présentaient la même attitude, mais la symétrie n'était pas parfaite : alors que la nageoire caudale du premier est inclinée vers le corps, celle du second est redressée.

Ces deux bronzes avaient certainement la même destination ornementale : il est vraisemblable qu'ils se faisaient pendant.

3. — Serpent enroulé à tête d'oiseau (fig. 65).

Fonte pleine, hormis la douille. L'ornement est intact. Restes de patine noire.

Longueur 57 mm. Hauteur 44 mm. Epaisseur de 11 mm (col) à 30 mm.

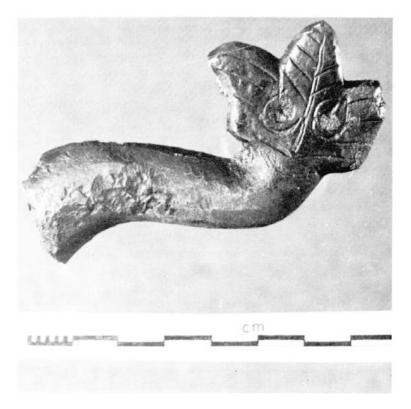
L'animal est représenté la gueule ouverte laissant voir les dents, une crête sur le sommet de la tête arrondie, le corps formant trois circonvolutions de grandeur décroissante, d'où émerge très

^{210.} On sait que les anses delphiniformes sont courantes: Cf. H. Menzel, Die römische Bronzen aus Deutschland, II, Trier, Mayence, 1966. Voir n° 276 (dauphin muni d'une « crête »). 302 à 317. H. Rolland, o.c., p. 134, n° 284-285. H. Walter, Bronzes figurés antiques de la Haute-Saône, dans Revue Arch. de l'Est, 27, 1976, p. 208, n° 13. Concernant les bronzes de qualité et les gargouilles de fontaine, des exemples significatifs sont fournis dans l'étude de Jürg Erwald et A.M. Kaufmann-Heinimann, Un dauphin de bronze romain de Munzach près de Liestal, dans Archéologie Suisse, 1978-1, p. 23-31,

^{211.} Sur les différentes catégories de dauphin dans l'art antique, cf. E.B. Stebbins, The Dolphin in the litterature and Art of Greece and Rome, dans Dissertation of the Johns Hopkins University, 1927, Monasha, 1929. Un autre type fréquent est celui du dauphin dressé sur son museau, la queue sinueuse et entortillée.

^{212.} S. Boucher, l.c., p. 34.

^{213.} A supposer que nous ayons affaire à une manière stylistique, ce pourrait être en soi l'indice d'une fabrication tardive, compte tenu des tendances de l'art du bronze au m's, qui manifeste un goût de plus en plus prononcé pour le style linéaire et décoratif. Cf. S. Boucher, Recherches sur les bronzes figurés de Gaule préromaine et romaine, 1976, p. 242-244.



64. Mateille A : queue de dauphin en bronze (cliché R. Marichal).

légèrement la queue. Les détails sont traités de façon assez négligée : cercles gravés (circonvolution principale) ou petits points (cou et queue) suggérant des écailles. Un double sillon sépare la tête du cou, parties sur lesquelles se retrouve le décor piqueté. Les yeux sont indiqués par des cercles saillants ponctués.

Le corps est fixé sur une base annelée et creuse : l'anneau principal est lisse, les moulures latérales portent des indentations. A l'intérieur, on reconnaît les restes d'une tige ronde et creuse.

Cet animal est difficile à identifier : d'emblée, on pense au serpent, fréquemment reproduit dans l'art gallo-romain, en raison de sa valeur prophylactique ²¹⁴. Mais la tête de l'animal est, en général, plate et triangulaire, même quand elle est dotée d'une crête ²¹⁵. La présence de celle-ci et l'aspect de la tête pourraient faire songer à un poisson physostome tel que le Congre, mais cette opinion se heurte à l'absence de queue lobée, attribut normal des poissons. Pour cette raison, il faut écarter l'hypothèse d'un serpent marin. On retiendra plutôt celle d'un monstre hybride à corps de serpent et tête d'oiseau ²¹⁶.

L'objet a probablement servi à décorer un meuble.

^{214.} E. Pottier, art. Draco, dans le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines (Daremberg et Saglio), p. 413.

^{215.} Voir par exemple H. Menzel, o.c., 102 a, pl. 103.

^{216.} Parmi les monstres à corps de serpent, l'un des plus connus est le serpent à tête de bélier. Cf. Salomon Reinach, Bronzes figurés de la Gaule romaine, 1894, p. 191-193; P.-M. Duval, Les Dieux de la Gaule, Paris, 1957, p. 34-35.



65. Mateille A : serpent enroulé en bronze (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

4. — Oiseau (« aigle »?) (fig. 66).

Fonte pleine à l'exception de la douille : la tête manque, la partie inférieure est déchiquetée ou bosselée. Traces de patine noire.

Longueur 46 mm. Hauteur 44 mm. Epaisseur 10 mm (col) à 35 mm (corps).

L'oiscau regarde vers l'arrière, les ailes rabattues sur les côtés, les pattes, très vaguement esquissées, ramassées sous le ventre. Le rendu des détails et notamment du plumage est assez sommaire : arcs imbriqués en forme d'écailles pour le plumage du ventre et de la partie supérieure des ailes, traits profonds pour les rémiges principales, fines hachures sur le sommet du corps et sur le pourtour des ailes, pour le duvet. Seul le plumage des ailes est moulé, les autres détails sont ciselés de façon assez négligée. Le cou est piqueté.

En l'absence de la tête et en raison de la stylisation du plumage, le problème de l'identification est difficile à résoudre : toutefois l'aspect assez trapu du corps et l'épaisseur du cou font penser à un aigle — qu'évoque aussi le dessin des plumes ²¹⁷ —, plutôt qu'à un cygne ou un canard, pour nous en tenir aux images d'oiscaux les plus fréquentes.

^{217.} En général, les ailes de l'aigle sont indiquées par des incisions en forme d'écailles: L. Banki, Les bronzes du sanctuaire de Impiter Dotichenus à Adony, dans Actes du IV^e colloque international sur les bronzes antiques, 1976, p. 15, fig. 7-8.



66. Mateille A : oiseau fragmentaire en bronze (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

Sous le corps apparaît une douille creuse de section quadrangulaire et très profonde (23 mm). Elle était destinée à assurer l'emboîtement de la figurine, probablement sur un meuble, à l'instar du précédent ornement ²¹⁸. L'oiseau et le serpent n'auraient-ils pas décoré le même objet? en faveur de cette hypothèse on peut mettre en avant les similitudes de la technique (même détail piqueté) et des dimensions (même hauteur). Mais ce sont des indices insuffisants pour autoriser une conclusion. De même, rien ne permet d'affirmer qu'ils faisaient partie du décor mobilier du bateau ²¹⁹.

^{218.} Comme le serpent, il était peut-être placé au sommet d'une tige de bronze. Un parallèle nous est donné par l'oiseau de Petit Bersac (Dordogne): J. Coupry, Informations archéologiques, dans Gallia, 31, 1973, p. 464.

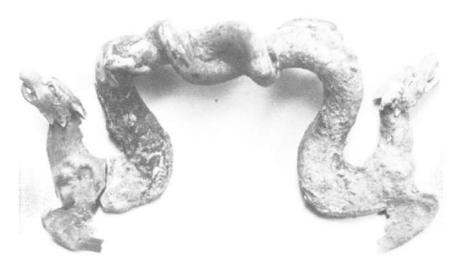
^{219.} Notons que les dauphins, le serpent et l'oiseau ont été trouvés au même endroit. Il est donc vraisemblable qu'ils étaient placés ou conservés dans la même partie du bateau.

5. — Anse de grand vase (fig. 67).

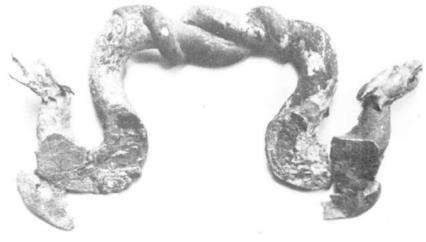
Pièce en fonte pleine, cassée lors du dragage. Le métal a conservé sa teinte originelle, mais, par endroits, il présente des restes de patine verte et d'oxyde. Traces de soudure à l'étain sur les attaches.

Longueur 146 mm. Epaisseur maximale 16 mm. Hauteur totale 83 mm. Hauteur de l'anse 67 mm.

Il s'agit d'une anse de grand vase (bassin ou situle?), formée par les queues enlacées de deux monstres à corps de serpent. L'extrémité des queues est lobée, le corps comporte des nageoires, sommairement indiquées en faible relief. A noter une différence entre les deux têtes: celle de droite, mieux conservée, gueule largement ouverte et menaçante, n'offre pas le « bec d'aigle » observé sur la protomé de gauche. En fait, ce bec paraît dû à une déformation accidentelle des babines. En bref, nous ne sommes pas en présence d'un griffon, comme nous avons cru tout d'abord, quand nous ne connaissions que le premier élément recueilli, celui de gauche, mais d'un monstre marin du type dragon.



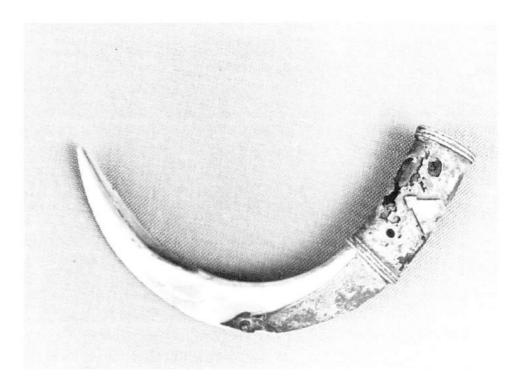
67, a. Anse figurée de grand vase (droit). Cl. J. Pauc.



67, b. Anse figurée de grand vasc (revers).

6. — « Trophée » de défenses de sanglier (fig. 68 et 69).

Cette pièce est constituée par deux défenses de grandes dimensions appartenant à un sanglier mâle, assemblées par une gaine en bronze. Une seule défense longue de 116 mm est intacte, la seconde est réduite à son extrémité inférieure encore emboîtée dans la gaine. L'ensemble mesurait 152 mm de large environ pour une hauteur de 120 mm.



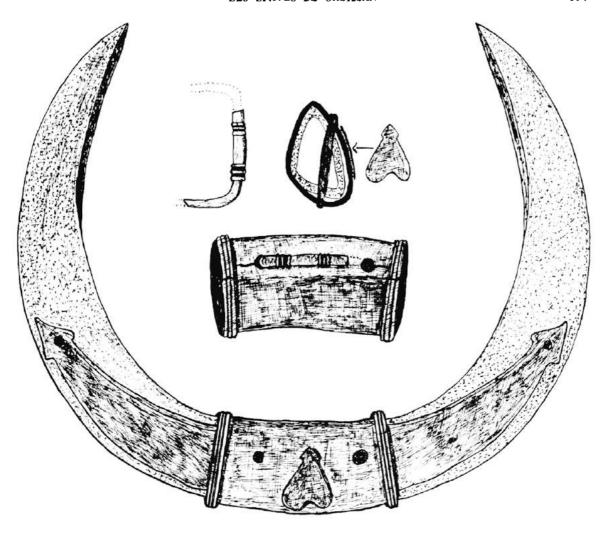
68. Mateille A: trophée de défenses de sanglier, partie conservée (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

Les défenses étaient maintenues par des rivets qui les traversent en épaisseur de part en part : du côté extérieur, un rivet à tête arrondie et saillante fixe une applique lancéolée faite d'une mince feuille de bronze qui épouse la surface de la défense. L'applique s'engage dans la gaine où elle est rivetée par une tige qui réunit les deux défenses. Cette tige est moulurée dans la partie visible. Quant à la gaine, elle est formée d'une lamelle pliée, dont le profil ovale reproduit le contour inférieur de la défense. Les ouvertures sont renforcées par un galon strié. On ne distingue aucune perforation, aucun emplacement de bélière qui permette de suspendre le trophée avec une chaîne 222. Très probablement, quel que soit l'objet servant de support, la suspension était assurée par des crochets fixés à la tige moulurée.

Ce trophée avait sans aucun doute une valeur talismanique qu'il convient de rattacher au symbolisme du sanglier, connu dans tout le monde indo-européen : animal psychopompe, le sanglier a la même fonction apotropaïque que le cerf contre les puissances infernales, tout en étant également un symbole de force ²²³.

^{222.} Il ne pouvait donc pas être porté en collier.

^{223.} Cf. les indications de F. Benoit, Art et Dieux de la Gaule, Paris, 1969, p. 47.



69. Mateille A : le trophée de défenses de sanglier, restitution et détails.

Des trophées similaires ont été découverts en Gaule, dont deux dans des sépultures du Bas Empire ²²⁴. Une pièce strictement équivalente, à ceci près qu'elle est dotée d'une gaine en argent, figurait dans une sépulture de chef de la deuxième moitié du Iv^e siècle, mise au jour dans l'Aisne ²²⁵: le trophée était déposé aux pieds du défunt dans un plat en céramique commune.

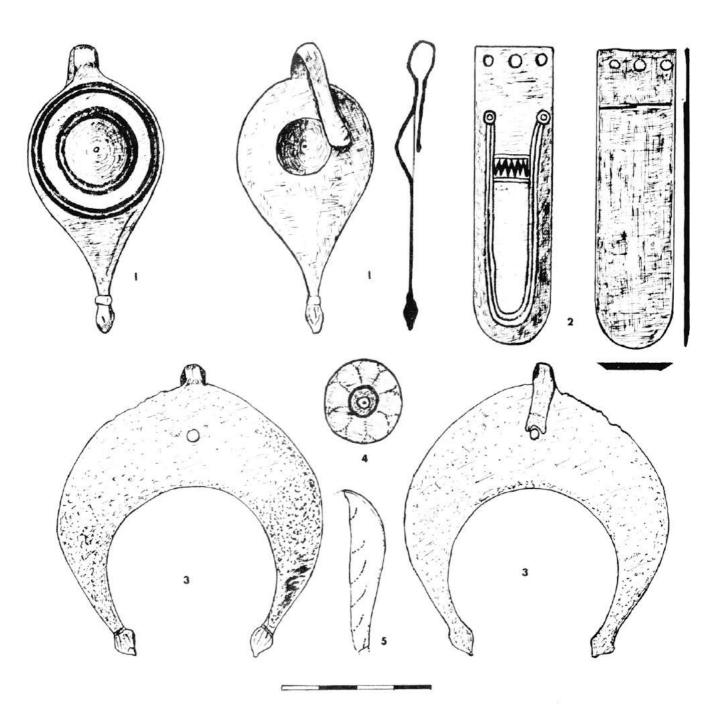
Par rapprochement avec des casques anglo-saxons qui portent souvent l'image du sanglier, on a supposé que ce type de trophée était destiné à être placé au sommet d'un casque ²²⁶. Mais cette hypothèse reste sujette à caution. Il serait tout aussi imprudent d'admettre que la pièce a pu faire partie de la décoration apotropaïque du bateau ²²⁷.

^{224.} Trophées de Montceau le Neuf (Aisne), de Brumath Stefansfeld (Aisne), et du Mont Hermès (Oise): E. Salin, La civilisation mérovingienne, 1959, IV, p. 169-173, fig. 48.

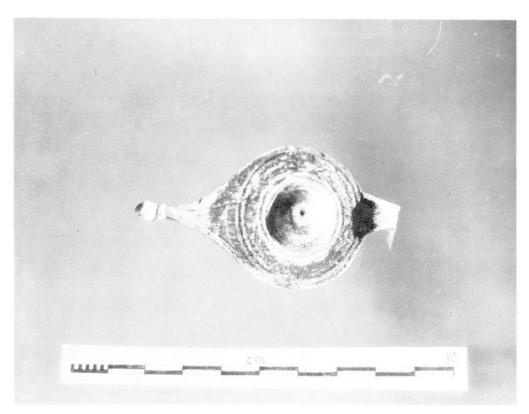
^{225.} Cf. E. Salin, o.c., II, p. 243-245, fig. 141.

^{226.} Selon l'opinion de J. Werner (Eherzier von Montceau le Neuf, dans Acta archaeologica, Copenhague, 1950, p. 249-252), reprise par E. Salin, o.c., IV, p. 170.

^{227.} Parmi les apotropaïa utilisés par les navigateurs antiques on trouve des cornes de plomb et une hure de sanglier. Les défenses de cet animal n'auraient-elles pas joué le même rôle prophylactique? Sur ces apotropaïa, cf. F. Benoit, I.c., p. 394-411 et D. Mouchot, Pièces d'ancres, organeaux et ornements de plomb antiques découverts entre Antibes et Monaco, dans Hommage à F. Benoit, IV, Bordighera, 1972, p. 313-318.



70. Mateille A: pendeloques et appliques en bronze.



70 b



70 c

7. — Pendeloque en forme de croissant de lune (fig. 70,3).

Feuille de bronze battue, surface partiellement rapeuse. Largeur : 70 mm, Hauteur : 73 mm. L'avers est décoré aux extrémités de glands en faible relief, sommairement façonnés. Le revers est entièrement lisse. Une languette de métal repliée et rivetée servait à la suspension. Elle est usée par le frottement du cordon.

8. — Pendeloque discoïdale (fig. 70,1).

Feuille de bronze battue. Traces de patine noire. Longueur 72 mm, Diamètre : 35 mm.

Cette pendeloque est prolongée par un appendice triangulaire que termine un bouton en forme de gland. A l'opposé, une languette de suspension repliée mais non rivetée. Le disque est décoré d'un mamelon perforé (hauteur : 5 mm), fait au repoussé et cerné par deux groupes de deux cercles en creux, très réguliers. Le revers est lisse à l'exception de l'appendice.

Cet ornement et le précédent, proches au double point de vue technique et stylistique, devaient faire partie du même ensemble (collier?).

9. — Eléments de coffret? (fig. 70,4).

Il s'agit de deux rosaces très minces mesurant respectivement 20 et 22 mm de diamètre. Elles comportent 8 pétales rayonnant autour d'un cercle central, le tout dessiné par piquetage. Ces appliques étaient maintenues par un rivet central haut de 3 mm.

Au même endroit, on a recueilli une concrétion (120×130 mm) portant l'empreinte de deux autres rosettes similaires articulées à des tiges, d'où se détachent des rameaux (fig. 71). Cet ensemble végétal devait décorer un coffret en bois, ou, peut-être, compte tenu de la faible longueur du rivet, une pièce en cuir.

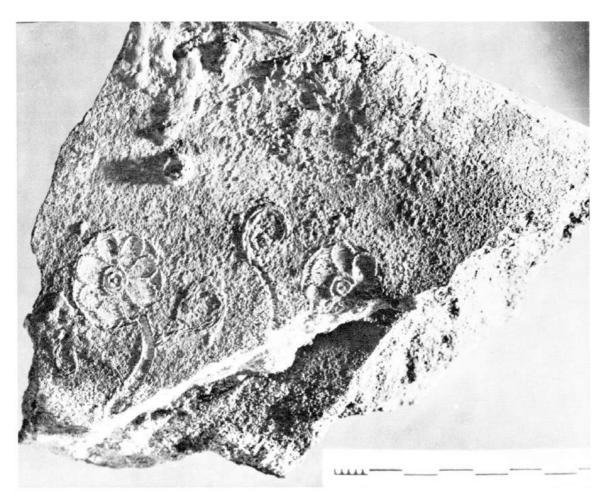
Un fragment d'applique, long de 40 mm, montrant lui aussi des incisions piquetées, devait appartenir au même objet (fig. 70,5).

10. — Bandeau (fig. 72).

Pièce incomplète et fragmentée, faite d'une très mince feuille de bronze mesurant 24 mm de large et 1/4 de mm en épaisseur. Elle est décorée au repoussé: sur les bords, pseudo granulations, au centre, frise de bossettes définies par des cercles et surmontées d'arcs de cercles, d'où pendent des motifs piriformes. L'un des six fragments conservés présente les restes d'une soudure à l'étain. On ignore la forme et la nature de l'objet auquel le bandeau était assujetti.

11. — Languette décorée (fig. 70,2).

Pièce légèrement déformée; longueur 75 mm, largeur 22 mm, épaisseur 2 mm. La partie supérieure de la plaque, faiblement arrondie sur les bords, porte un décor gravé: deux cercles ocellés d'où partent trois fins sillons parallèles à la bordure, et dans l'intervalle une ligne brisée en relief. Cet élément était fixé par trois rivets de 6 mm de hauteur (un seul est conservé) sur un objet disparu, probablement en cuir. On pourrait penser à l'extrémité d'une courroie?



71. Mateille A: concrétion en fer portant l'empreinte d'appliques en bronze (cliché R. Marichal).

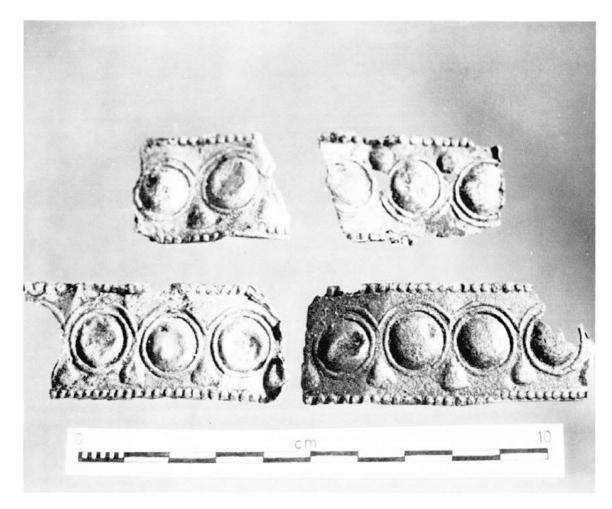
Ustensiles.

12. — Vase tripode (fig. 73).

Bronze coulé. Complet à l'excéption d'un pied. Ouverture déformée. Deux perforations sur la paroi 228. Hauteur : 75 mm, Diamètre max. : 135 mm, Profondeur : 63 mm.

Vase à flancs convexes, embouchure définie par un rebord épaissi et anguleux surmonté de trois attaches rectangulaires percées de trous pour la suspension. Les deux pieds conservés ont été coulés en même temps que le reste du vase; des traces de soudure à l'étain à l'emplacement

^{228.} Ces trous ont été forés dans l'Antiquité même : le récipient n'était donc plus en usage lors du naufrage.



72. Mateille A : fragments de bandeaux décorés au repoussé (cliché R. Marichal).

du troisième trahissent une réparation. Chacun des pieds porte une double incision profonde en forme de feuille. Sur le vase même on distingue six filets circulaires, deux sur le bord, quatre autres au-dessous. Le dernier est doublé par un pointillé. Des cercles concentriques de tournage apparaissent sur le fond à l'intérieur et à l'extérieur.

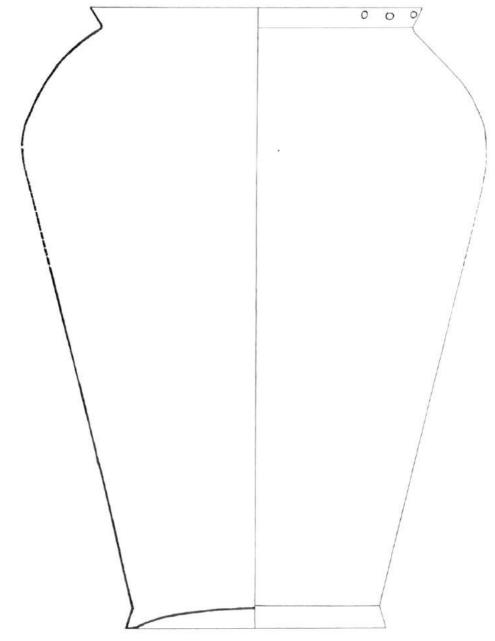
Ce vase devait être suspendu par des chaînettes ou des cordons : il est possible qu'il ait servi à l'origine de brûle-parfums.

13. - Situle (fig. 74).

Ce récipient de grandes dimensions en bronze mince martelé est en mauvais état de conservation : trouvé écrasé, puis redressé, il en subsiste la moitié inférieure (Hauteur : 185 mm), à flancs tronconiques et fond concave soudé à une base à paroi oblique. Au même ustensile appartient un



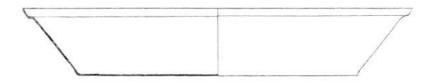
73. Mateille A: vase tripode (cliché R. Marichal).

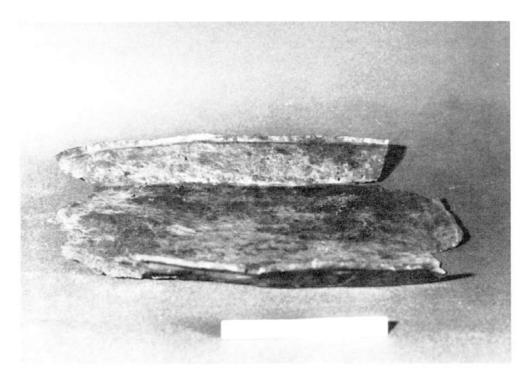


74. Mateille A: situle en bronze.

fragment d'épaule arrondie, terminé par un bord déversé qui définit une ouverture, de 180 mm environ de diamètre. Ce bord porte trois trous de suspension ²²⁹.

^{229.} Une certaine parenté paraît exister entre cette forme et les situles tronconiques de l'Age du Fer, qui sont d'aîlleurs restées en usage jusqu'à la conquête romaine. Cf. l'exemplaire de l'épave du Grand Bassin B, supra, p. 73 et fig. 31.





75. Mateille A : plat ovale en bronze : profil et vue en perspective (cliché R. Marichal).

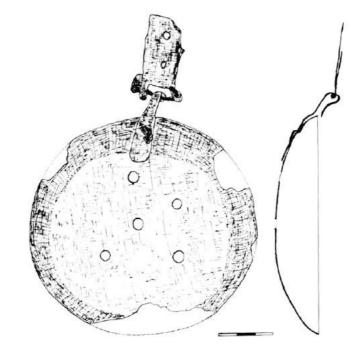
14. — Plat ovale (fig. 75).

Bronze mince martelé. Entièrement écrasé et replié au moment de la découverte, il a été restauré et traité. Les bords sont en partie détériorés. Longueur : 370 mm environ, Largeur : 210 mm, Profondeur : 33 mm. Délimité par des parois inclinées, ce plat est doté d'un rebord en ressaut destiné à recevoir un couvercle.

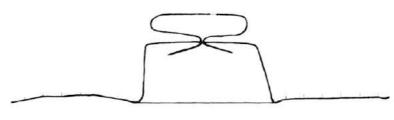
15. — Couvercle-passoire? (fig. 76).

Cet objet légèrement abimé sur le bord était associé dans une concrétion à un élément de chaîne en bronze. Diamètre : 118 mm, Profondeur : 23 mm.

Il s'agit d'une cupule arrondie en bronze mince percé de cinq trous. Sur le côté extérieur est rivetée une languette, dont l'extrémité recourbée forme un crochet. Celui-ci se rattache par une charnière de facture très fruste à une plaquette repliée présentant deux trous de rivets. Il est probable que cet élément était fixé au sommet d'un récipient auquel la passoire devait servir de couvercle.



16. Mateille A : « passoire » en bronze.



77. Mateille A : couvercle en bronze --- profil

16. — Couvercle (fig. 77).

Fait d'une mince tôle de bronze, il est légèrement abimé et froissé sur les bords. Diamètre : 205 mm, Hauteur : 45 mm.

La calotte centrale, creuse et cylindroïde, est surmontée d'une étroite poignée (15 mm). Celle-ci est formée d'une feuille de métal, dont les extrémités, effilées et repliées à l'intérieur de la calotte, servent d'agrafe. Le pourtour du couvercle présente des cannelures circulaires.

17. - Fond de récipient? (fig. 78).

Bronze épais et massif (Poids : 500 gr) portant des traces très marquées du martélement, que l'artisan a exécuté de façon circulaire avec une remarquable régularité.

Objets divers.

18. - Bandeau (fig. 79,6).

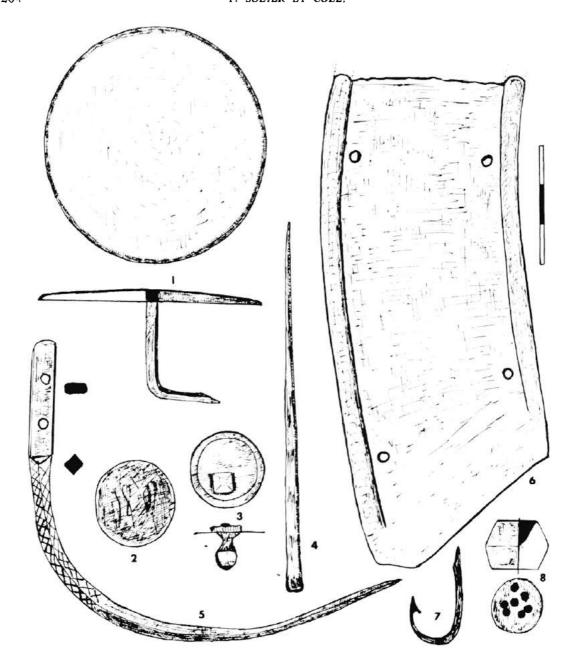
On a recueilli plusieurs fragments de plaque en forme de bandeau mesurant 54 mm de large; ils sont tous analogues à l'exemplaire reproduit, pourvu de bourrelets faits au repoussé sur les bords.



78. Mateille A: fond de récipient en bronze massif (cliché R. Marichal),

Des trous percés près de ceux-ci invitent à penser que ces plaques relativement malléables, d'1 mm d'épaisseur, devaient être disposées par rangées sur des pièces de bois pour les renforcer. Leur forme reste énigmatique.

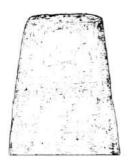
- 19. Clou d'ornement, comprenant une large tête faiblement convexe de 60 mm de diamètre, découpée dans une feuille de bronze très souple; la tige quadrangulaire est tordue et incomplète (longueur 40 mm) (fig. 79,1).
- 20. Deux rondelles de 20 et 21 mm de diamètre, l'une entièrement lisse, l'autre montrant une fine incision circulaire. Sur ce dernier exemplaire est rivé un mamelon de forme polyédrique, non centré. Il a probablement servi d'ornement à un élément de cuir, dont un reste concrétionné apparaît entre le sommet du rivet et la rondelle (fig. 79,2-3).

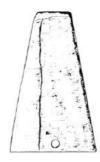


79. Mateille A: objets divers en bronze.

- 21. Poinçon, de section losangique, muni d'une patte aplatie où venait s'encastrer un manche de bois maintenu par deux rivets. La partie supérieure de la tige est agrémentée d'incisions en ×. Longueur : 160 mm (fig. 79,5).
- 22. Poinçon de section arrondie, long de 95 mm; l'une des extrêmités est biseautée, l'autre pointue (fig. 79,4).

- 23. Poids de forme bitronconique, recouvert d'une patine noirâtre laissant voir sur le plat supérieur 7 points en creux. La moitié inférieure est évidée. Mesurant 12 mm de haut pour un diamètre maximum de 16 mm, il pèse 18,40 gr; compte tenu de l'usure marquée que l'on peut observer sur les faces latérales, il est probable qu'à l'origine le poids correspondait à une once. Notons que ce type de poids, commun au 1er siècle, a persisté jusqu'au Bas Empire 230 (fig. 79,8).
- 24. Clochette ou sonnaille de forme conique, endommagée par la succuse. Les parties marquantes sont restituées par la concrétion qui garnit l'intérieur. Hauteur 70 mm, Longueur 60 mm. Largeur 55 mm. L'objet est constitué par une tôle de bronze pliée, dont les bords ont été rabattus l'un sur l'autre; le raccord et l'emplacement d'un rivet sont visibles sur la partie intacte. L'anneau de suspension fait défaut (fig. 80).





80. Mateille A : sonnaille en bronze. Ech. 1 : 2.

25. — Deux petits hameçons gisaient parmi les concrétions. Le mieux conservé mesure 23 mm de haut et 1 mm d'épaisseur. L'extrémité inférieure est incomplète (fig. 79,7).

3. - Mobilier en fer et en plomb

Nous avons déjà observé l'abondance parmi les débris rejetés par la suceuse de gangues concrétionnaires, témoins de la présence sur l'épave d'un lot important d'objets en fer, notamment de lingots. Malgré l'intérêt qui s'attache à ces documents, nous nous en tiendrons à une brève description: outre leur mauvais état de conservation, ils n'offrent aucune particularité saillante: ni marque, ni décor. De plus, ils ne se rattachent à aucun type connu. Enfin nous ne disposons actuellement d'aucune analyse scientifique qui puisse nous renseigner sur la structure et les caractéristiques du métal ²³¹.

^{230.} Cf. Daremberg et Saglio, Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, art. Pondus, p. 557.

^{231.} Un des lingots a été confié pour analyse aux Laboratoires de l'Université P. Sabatier à Toulouse. Il serait intéressant de procéder à un rapprochement avec le minerai languedocien. A priori, d'après le contexte, nous sommes bien en présence de lingots importés. On sait que nombre de mines de la région ne sont plus en activité au Bas-Empire, après avoir été exploitées intensément aux 1°-10' siècles. C'est le cas des « Martyrs » par exemple : Cf. J.-M. Pailler, A. Rebiscoul, H. Sablayrolles, F. Tollon, Recherches récentes sur l'activité du site métallurgique gallo-romain de Martyrs (Aude), dans Mines et Mineurs en Languedoc-Roussillon, Montpellier. 1977, p. 55-68.

1) Lingots (fig. 81 et 82).

Pour plusieurs raisons il s'est avéré difficile de récupérer des lingots intacts: sans parler des exemplaires détériorés par la suceuse, plusieurs d'entre eux ont été brisés lors de l'ouverture de concrétions, soit à cause de leur extrême dureté, soit en raison de la décomposition avancée du métal. Au total, ce sont une douzaine d'échantillons qui ont pu être séparés de la gangue. Onze sont de forme parallélépipédique aux angles assez bien marqués, aux flancs plus ou moins rectilignes. Apparemment, ils n'ont pas été coulés, mais obtenus par écrouissage. C'est certainement le cas pour le dernier exemplaire (n° 7 ci-dessous) en forme de galette. Voici les dimensions des éléments les mieux conservés:

Lingot 1: Hauteur 155 mm. Largeur 80 mm. Epaisseur 70 mm. Poids 5,35 kg (fig. 81,1).

Lingot 2: Hauteur 158 mm. Largeur 80 mm. Epaisseur 70 mm. Poids 5,20 kg.

Lingot 3: Hauteur 168 mm. Largeur 100 mm. Epaisseur 87 mm. Poids 7,400 kg (fig. 81,3).

Lingot 4: Hauteur 155 mm. Largeur 80 mm. Epaisseur 75 mm. Poids 4,120 kg.

Lingot 5: Hauteur 150 mm. Largeur 52 mm. Epaisseur 40 mm. Poids 1,910 kg (fig. 81,2).

Lingot 6: Hauteur 132 mm. Longueur 60 mm. Epaisseur 50 mm. Poids 1,91 kg.

Lingot 7: Hauteur 210 mm. Largeur 90 mm. Epaisseur 46 mm. Poids 3,100 kg (exemplaire incomplet de la base) (fig. 81,4).

D'après les données en notre possession, très lacunaires, le modèle parallélépipédique du grand format (Hauteur 150 à 168 mm) serait le plus courant : en sus des exemplaires 1 à 4, en relèvent trois lingots qui sont restés soudés à des concrétions.

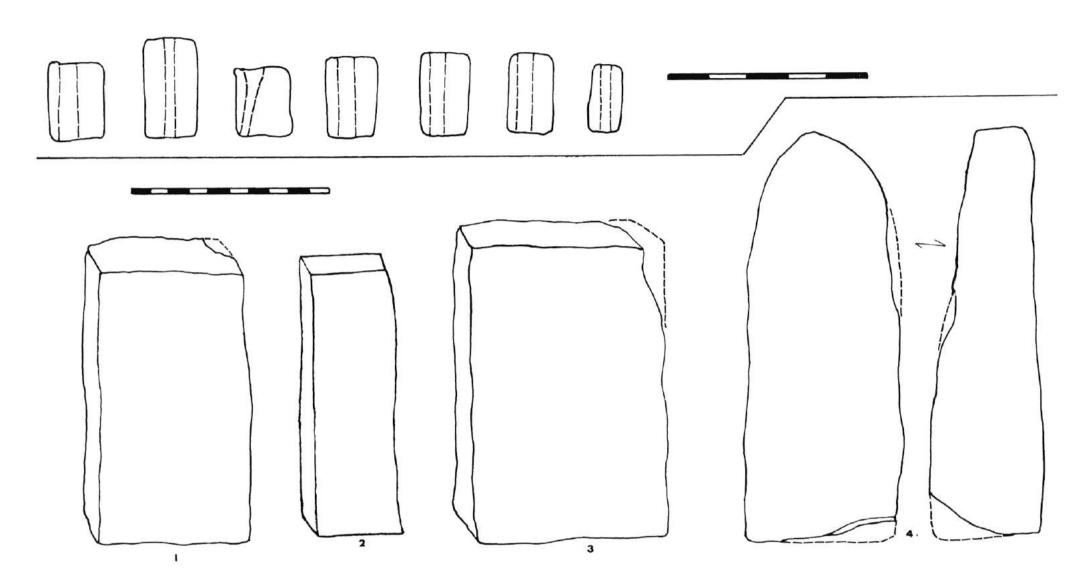
2) Divers objets en fer.

Le découpage des concrétions a permis de découvrir deux objets incomplets (n° 1 et 2) et de déceler des empreintes d'outils disparus. La forme de deux d'entre eux a pu être reconstituée par un moulage au plâtre (n° 3 et 4) 232.

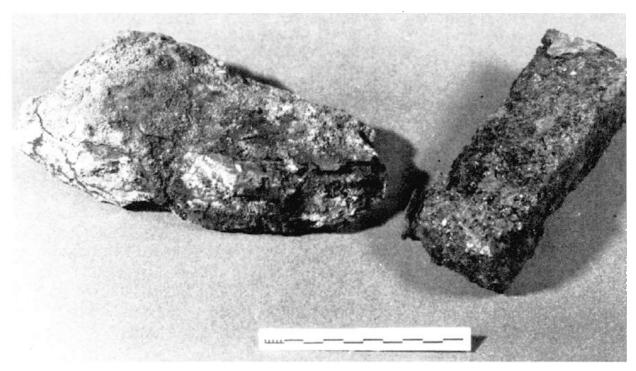
- 1. Barre de fer fragmentaire de section quadrangulaire; Longueur 390 mm. Largeur 45 mm. Epaisseur 39 mm. Des barres comparables (lingots?) ont été découvertes en 1977 dans l'épave Saint-Gervais 1 à Fos-sur-Mer.
- 2. Pièce massive cassée aux deux extrémités. De section rectangulaire et entièrement aplatie sur les deux faces, elle présente une partie médiane renflée offrant un évidement étroit (30 × 14 mm) dans lequel venait s'encastrer un manche en bois. Les côtés, de largeur inégale, sont entièrement plats. En l'absence de tranchant ou de partie incurvée ou amincie, il est exclu que l'objet ait servi de pioche ou d'herminette. Son usage reste indéterminé. Longueur conservée 270 mm. Largeur de 42 à 90 mm. Epaisseur 35 mm. Poids 2,50 kg (fig. 83).
- 3. Sommet d'une lame en fer, large de 56 mm, à manche rond mesurant 22 mm de diamètre. Probablement un couteau (fig. 83).
- 4. Hache d'équarissage ou d'abattage, dont le talon est rabattu sur une douille de section ovale. Le tranchant est incomplet. Des outils semblables sont attestés à l'époque romaine ²³³. Selon toute vraisemblance, cette hache faisait partie de l'outillage du bord, à l'instar des divers outils de charpentier découverts dans des épaves de la côte provençale.

^{232.} Moulages réalisés par H. Barbouteau que nous remercions ici pour son aide précieuse.

^{233.} Des outils semblables pour charpentier ou bûcheron sont conservés au Musée des Antiquités nationales : S. Reinach, Catalogue du Musée des Antiquités nationales, 1917, nº 1524-19405.



81. Mateille A : lingots en fer et plombs de pêche.



82. Mateille A : lingots de fer.

3° Plombs de pêche (fig. 81).

Sept exemplaires ont été recueillis dans le secteur des lingots : six d'entre eux ont la forme d'un cylindre, un autre est aplati, le dernier présente une base élargie. Les perforations sont en général mal centrées. L'une d'elles, mal forée, n'est pas verticale mais oblique. Les dimensions sont variables : hauteur de 17 à 26 mm, largeur de 8 à 15 mm.

Y. SOLIER.

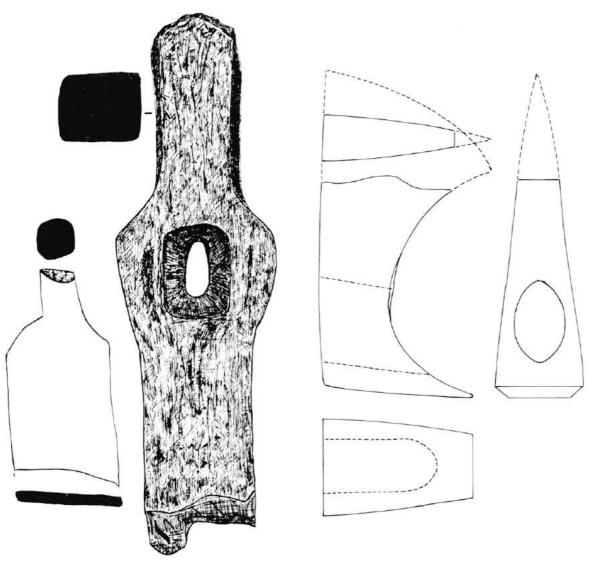
4. - Les monnaies

Seule une petite partie des trouvailles monétaires a fait l'objet de notre examen, mais il faut considérer que cette portion est statistiquement représentative de l'ensemble: en effet les divers lots de pièces qui nous ont été confiés présentent à peu près tous le même faciès: il s'agit des lots de MM. Mignard (299 monnaies), Mira (112), Sabrié (110), Pauc (21) et Coulongeon (9).

Ces pièces, conservées dans un sol salin, ont souvent été corrodées, au point que 148 d'entre elles (26 %) n'ont pu être identifiées, 283 autres (50 %) pouvant seulement se rattacher à une période plus ou moins précise. Hormis donc 27 imitations, les 103 autres (18 %) ont pu être attribuées à un atelier, soit une proportion assez faible.

1. - L'ensemble monétaire.

Sur les 413 monnaies datées, 385 (93 %) sont du IVe siècle lato sensu; des 28 autres, 5 appartiennent à la phase antérieure au IIIe siècle : un « préromain » qui peut être un bronze ibérique ou ibéro-celtique, un as de Nîmes, trois bronzes du second siècle, tous étant très frustes. La totalité des antoniniens s'inscrit dans la période de grande inflation de Gallien à Claude II ou à l'Empire



83. Mateille A : objets divers en fer (n° 1 et 3 d'après un moulage d'H. Barbouteau).

gaulois. Les frappes de l'atelier de Rome prédominent, suivies par celles de Milan. Sept imitations, la plupart des monnaies de l'Empire gaulois, terminent le lot du IIIe siècle.

L'ensemble des monnaies du tve siècle ne présente pas d'élément extraordinaire au sens littéral du terme. Quelques rares monnaies de la phase 294-318 ouvrent la série des espèces du tve siècle, dont le nombre va croissant au fur et à mesure que l'on s'avance dans le temps, culminant une première fois avec des frappes fel temp reparatio (période 13b: 354-357). Notons pour ces monnaies l'absence de frappes occidentales et une surreprésentation de bronzes centraux et orientaux: 4 italiens et 11 du groupe balkanique. L'absence de monnaies arlésiennes des marques telles que D/PCON ou M/PCON dans cette région est insolite et peut-être correspond à un événement dans la vie du navire. Rares sont les monnaies valentiniennes (364-378: 19 ex.), mais les monnaies de cette période n'ont peut-être été frappées qu'en assez faibles quantités, contrairement à ce qu'on pourrait penser, du moins si l'on compare avec les émissions de fel temp reparatio et les petits bronzes théodosiens. Plus on s'avance dans le temps, et, donc, plus on s'approche de la date de

constitution de cet ensemble monétaire, plus les monnaies sont fréquentes, pour culminer avec le groupe important d'aes 4 des théodosiens.

La grande majorité des monnaies ne présente aucune anomalie numismatique. Exemplaires connus et répertoriés, ces pièces sont souvent dans un état assez médiocre. Certains grands bronzes de Magnence sont coupés, mais il ne faudrait pas y voir les résultats d'une intention quelconque : il s'agit là des conséquences, déjà observées sur les autres lots de monnaies, des succuses et des fraises de forage, qui ont tordu et cisaillé quelques monnaies lourdes ou de grand module.

La première monnaie, fruste, remonte sans doute à l'indépendance ou à une période antérieure à notre ère, remise en circulation très tardivement, ainsi que quelques autres grands bronzes du Haut Empire, témoins d'un ancien système monétaire. Malgré les inévitables antoniniens, le lot ne débute vraiment qu'avec les émissions postérieures à 313. De l'ensemble notons l'imitation n° 104 du type Roma associé à un revers gloria exercitus. De la période suivante, une variante du LRBC 940 d'Aquilée présentant au droit un buste de Constance (monnaie n° 115), ainsi qu'un lot important de fel temp reparatio imités en accompagnant une de Magnence et une autre d'un reparatio à la galère d'Aquilée. L'ensemble se termine sur trois « monnaies » de plomb, absolument lisses. Une monnaie mérite une attention particulière, il s'agit de la n° 165, du type fel temp reparatio, dont le buste présente des traces de cisailles.

2. — Chronologie.

Le problème de la datation de ces lots de monnaies tardives réside dans l'absence de témoins chronologiques précis et fréquents. Les aes 4 à la Victoria sont émis sans arrêt dans les ateliers gaulois dès 388, et l'introduction de monnaies à la titulature d'Honorius ou à l'exergue V/LVGP dans l'atelier de Lyon reste le dernier principal repère chronologique, vers 394-395. De plus, de 402 à 413 pour Lyon, 423 pour Arles, 425 pour Trèves, aucune monnaie de bronze ne sera frappée en Gaule. Ces dernières émissions semblent, d'ailleurs, avoir été très limitées. Ainsi, le stock des dernières années du IVe siècle reste en usage durant la majeure partie du Ve siècle. Nous devons donc essayer d'analyser la composition de la trouvaille pour cerner une date. Les monnaies du Ive siècle de Gruissan pourraient se diviser en deux phases : l'une irait de 294 à 357, dates des réformes de Dioclétien et de la réduction pondérale terminant les frappes fel temp reparatio; l'autre débuterait avec les premières émissions spes reipublice en 357 pour s'achever à la fin IVedébut ve siècle. Généralement dans les sites du sud de la Gaule, les frappes de la première phase l'emportent sur celles de la seconde. Ainsi, à Montferrand 234 les monnaies de 294-357 représentaient 72 % des monnaies du siècle. Dans la région montpelliéraine 295, ce pourcentage est de 80 %. Au Barrou 288, il est au moins supérieur à 82 %, mais il était seulement de 66 % à Mariana ²³⁷. Dans certains cas, comme à la Grande Baume ²³⁸, le pourcentage de la seconde période est plus élevé, puisqu'il atteint les 70 %. Toutefois cette élévation était surtout due, pour ce site, aux nombreuses monnaies valentiniennes (17 % des monnaies du 1Ve siècle), ainsi qu'aux importantes séries théodosiennes d'avant 388 (16 %) et d'après 388 (18 %), qui témoignent d'un apport

^{234.} J.-C. M. Richard et G. Depeyrot, Les découvertes monétaires de Montferrand (Aude), dans Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, 1978, 78, p. 49-56.

^{235.} J.-C. M. Richard, G. Depeyrot et L. Albagnac, Etude des découvertes et de la circulation monétaire dans la région de Montpellier (Hérault, France) (III^e siècle avant J.-C. - V^e siècle après J.-C.), dans Numisma, 1978, 28, n° 150-155, p. 241-306.

^{236.} C. Brenot, M. Christol, A. Freises, Les monnaies du site gallo-romain du Barrou (Sète, Hérault), dans Bull. de la Soc. française de Numismatique, juin 1974, p. 586-590.

^{237.} C. Brenot, Les fouilles de Mariana (Corse), 4. Les monnaies romaines, Cahiers Corsica, 25-26, Bastia,

^{238.} L. Chabot, G. Depeyrot, J.-C. M. Richard, La grotte de la Grande Baume (Les Pennes-Mirabeau, Bouches-du-Rhône): offrandes monétaires du IV siècle ap. J.-C.. dans Acta Numismatica, 6, 1976. p. 73-106.

presque régulier de monnaies. A Gruissan, ce sont les espèces de 357 au ve siècle qui dominent largement avec 63 % des monnaies. Cependant, pour les mêmes périodes que la Grande Baume, les pourcentages sont différents : les monnaies valentiniennes représentent seulement 5 % du siècle, les théodosiennes d'avant 388 7 % et les théodosiennes d'après 388 45 %. Le lot de Gruissan est donc très marqué par un apport important de monnaies de petit module de l'extrême fin du ive siècle. Comment interpréter cette arrivée de petites monnaies tardives dans cet ensemble? Deux hypothèses peuvent se présenter : ou bien ces monnaies se sont agglomérées à une masse déjà existante de monnaies du 1ve siècle et cette addition de petits bronzes déséquilibre notre ensemble, ce que ne montre pas la ventilation des monnaies par ateliers; ou bien, et c'est l'hypothèse la plus vraisemblable, cet ensemble est très tardif, au moment où les petits bronzes ont fini par constituer une proportion importante du stock monétaire. Malheureusement, il nous est impossible de préciser une date, en l'absence de tout document ou point de repère. Notons toutefois que les découvertes faites en Arles 239, centre urbain tardif, mettent en évidence une abondance de monnaies théodosiennes d'après 388, qui représentent 64 % des monnaies de la période 357-ve siècle. Les fouilles d'Aguntum 240, dont 94 % des monnaies des IVe-Ve siècles datent de 357-Ve siècle, sont encore un exemple plus typé que Gruissan. Mais, dans ce site, les monnaies 388-ve siècle représentent 68 % des monnaies des Ive-ve siècles contre 45 % à Gruissan. Encore faut-il noter qu'Aguntum a bénéficié des productions italiennes, dont les monnaies romaines nous fournissent un terminus daté de Théodose II, soit de la première moitié du ve siècle. Si l'on compare avec certains sites gaulois proches, nous remarquons que pour ces derniers, la date la plus souvent avancée pour leur abandon est du début du ve siècle. Le seul site dont nous savons archéologiquement qu'il serait plus tardif est Montferrand et malheureusement la proportion d'aes 4 théodosiens y est assez faible, et il est donc inutile pour nous. Par comparaison, nous pourrions donc avancer le premier quart du ve siècle pour la datation de cet ensemble monétaire.

3. — Le contexte régional.

Comment ce lot de monnaies s'inscrit-il dans le cadre des découvertes du Languedoc méditerranéen? Nous ne pouvons en avoir qu'une idée assez floue, cette région étant encore assez mal connue sur le plan numismatique. Pour le département de l'Aude même, relevons les trésors de Laurabuc-et-Mireval ²⁴¹ (circa 357), de Gruissan (c. 313 et byzantin), ainsi que les fouilles de Montferrand (1^{er}-ve siècle). Dans le cadre régional, pour trouver des monnaies tardives, il faut se tourner vers le Nord avec les études du site du Barrou à Sète, et l'inventaire exhaustif de la région montpelliéraine ²⁴² ou, beaucoup plus loin, vers les sites d'Arles et de la Grande Baume. Le lot de monnaies de Mateille A se détache nettement de tous les ensembles cités qui mettent en évidence une chute dans l'approvisionnement monétaire des sites, au fur et à mesure que l'on s'approche du ve siècle ²⁴³. Dès lors Gruissan se présente comme un site important pour l'étude des relations commerciales: l'activité portuaire du littoral narbonnais a pu continuer alors même que l'arrière-pays semble avoir sombré dans une certaine léthargie économique, c'est du moins ce que laisse

^{239.} G. Depeyrot, Les trouvailles monétaires d'Arles (Bouches-du-Rhône), dans Trésors monétaires, 1982. 240. Stefan Karwiese, Aguntum, das Ende einer Stadt im Spiegel der Münzfunde, Beiträge zur römerzeitlichen Bodenforschung in Österreich, Vienne, 1974.

^{241.} G. Depeyrot et M. Passelac, Le trésor et les monnaies de l'Estrade (IV siècle après J.-C.) (commune de Laurabuc-et-Mireval, Aude), dans Trésors monétaires, 1979, 1, p. 93-107. 242. Voir note 235.

^{243.} A l'exception toutefois du lot de monnaies trouvées sur la coque de l'épave de l'anse Gerbal (Port-Vendres 1): elles sont au nombre de 68, dont deux seulement sont de l'époque de Constantin et dont la très grande majorité appartiennent à la fin du IV siècle, jusque dans sa dernière décennie. Ce matériel est encore inédit, cf. cependant B. Liou, L'épave romaine de l'anse Gerbal à Port-Vendres, dans Comptes Rendus de l'Ac. des Inscrip, et Belles-Lettres, 1974, p. 428 (B.L.).

penser la rareté des découvertes monétaires témoins de l'économie de marché. Cette poursuite des activités économiques est intéressante à noter, alors que le ve siècle est connu comme époque de fermeture économique, encouragée parfois par les autorités qui fortifient les ports ²⁴⁴, limitant les contacts entre l'Orient et l'Occident ²⁴⁵. Réduits, les échanges économiques ont toutefois dû se poursuivre grâce à quelques ports comme Narbonne.

*

En résumé, les monnaies de l'épave A. de Mateille présentent un grand intérêt, malgré leur état médiocre de conservation qui limite l'étude historique et chronologique de l'ensemble. Il faut souligner l'extraordinaire fréquence de monnaies des dernières années du Ive s. et début du ve s., qui en fait avec celui de Port-Vendres, le lot monétaire antique le plus tardif de la région, tout en permettant de situer le naufrage du navire dans le premier quart du ve siècle. Cette datation s'accorde bien avec les indications que l'on peut tirer des mobiliers les plus caractéristiques : amphores de Byzacène, lampes chrétiennes, sigillées claires 246.

Georges DEPEYROT.

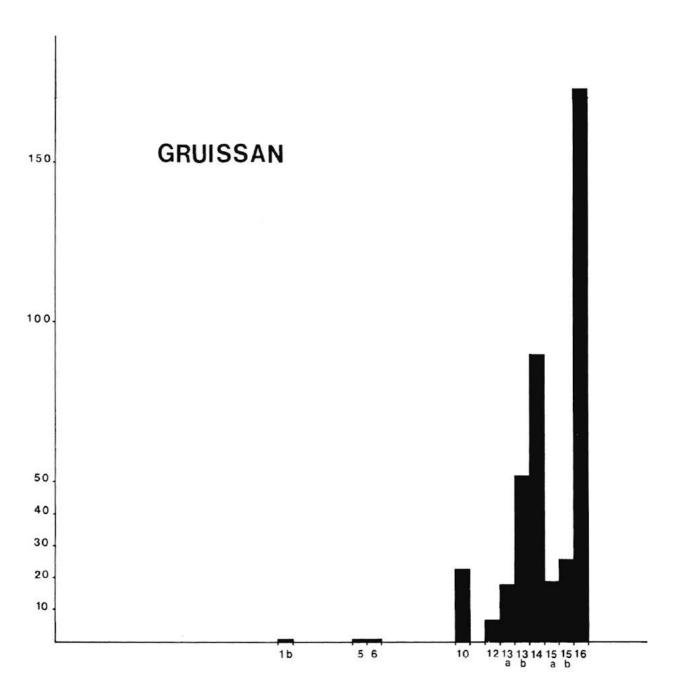
^{244.} CTh. 7, 16, 1 (408) et CTh 7, 16, 2 (410).

^{245.} CTh. 7, 16, 1 (408).

^{246.} Et de quelques objets en bronze, notamment le « trophée ».

Tableau des découvertes monétaires de Gruissan (Aude)

Atelier	l ^{er} li ^e s.	III ^e s.	294/318	318/330	330/341	341/348	348/354	354/357	357/364	364/378	378/388	388/402	Total
Trèves			2	3	6					1		_	12
Lyon	-		2	1			1	_			1	8	13_
Arles			3	4	4	3	2		2	7	4	4	33
Nîmes	1											<u> </u>	_1
Milan		3										ļ. <u>.</u>	3_
Rome	1	8			3			3	1		2		18
Aquilée								1			2	3	6
Siscia				1					<u> </u>			ļ	1
Sirmium									1	į			1
Thessal.				1				1		<u> </u>		<u> </u>	2
Héracl.	 	-		1				2		1			4
Const.	 							7					7
Nicom.	1				1			1				<u> </u>	2
Imit.		7			3	1	2	7	3		4	[27
Frustes	3	5		7	19	11	4	34	18	10	14	158	283 + 148
Total	5	23	7	18	36	15	9	56	25	19	27	173	561 413



Ce type de graphique a été mis au point pour l'étude de J.-C. Richard, G. Depeyrot, L. Albagnac, Etude des découvertes et de la circulation monétaire dans la région de Montpellier (Hérault, France) (III° siècle avant J.-C. - V° siècle après J.-C.), dans Numisma, 1978, 28, n° 150-155, p. 241-306.

Les périodes sont celles de M.H. Crawford et R. Reece, à savoir : 1b : 2 av. J.-C. à 41 ap. J.-C.; 5 : 117-138 ap. J.-C.; 6 : 138-161 ; 10 : 259-275 ; 12 : 294-318 ; 13a : 318-330 ; 13b : 330-348 ; 14 : 348-364 ; 15a : 364-378 ; 15b : 378-388 ; 16 : 388-402.

Catalogue des monnaies

Notre catalogue se présente sous la forme suivante, dans l'ordre : numéro d'inventaire de la monnaie, désignation, atelier (si celui-ci n'est pas précisé antérieurement), date de frappe, référence numismatique, puis, entre parenthèses, poids en grammes, module en millimètres, axe selon le principe horaire.

Ouvrages et travaux de référence ou de classement.

- LT: Henri de La Tour, Atlas de monnaies gauloises, Paris, 1892.
- RIC: The Roman Imperial Coinage, sous la direction de H. Mattingly, E.A. Sydenham, C.H.V. Sutherland et R.A.G. Carson.
 - Vol. II, Vespasian to Hadrian, H. Mattingly et E.A. Sydenham, Londres, 1926.
 - Vol. V/1, Valerian to Florian, P.H. Webb, Londres, 1927.
- Vol. VI, From Diocletian's reform (A.D. 294) to the death of Maximinus (A.D. 313), C.H.V. Sutherland, Londres, 1967.
 - Vol. VII, Constantine and Licinius, A.D. 313-337, P.M. Bruun, Londres, 1966.
- LRBC: P.V. Hill, J.P.C. Kent, R.A.G. Carson, The Late Roman Bronze Coinage, Londres, 1972.
- G. Bruck, Die spätrömische Kupferprägung, ein Bestimmungsbuch für schlecht erhaltene Münzen, Graz, 1961.
- J. Gricourt, Le tresor de Bavai (Nord), dans Trésors monétaires et plaques-boucles de la Gaule romaine, Bavai, Montbouy, Chécy, XIIº supplément à Gallia, Paris, 1958, p. 1-118.

Période pré-romaine.

1, bronze fruste, au D/ tête à dr., au R/ cheval (?) (5,46; 22; 12).

Haut-Empire.

2, as, Nîmes, 10-14 ap. J.-C., LT VII 2837; 3, as, Rome, 134-138 (?), RIC 844 (?) (5,35; 24; 6); 4, sesterce, Antonin le Pieux, D/ ...NVS AVG — PIVS..., R/ fruste S C (18,31; 30; 12); 5, dupondius (?) Marc-Aurèle ou Commode, R/ Mars à dr. (?) (8,28; 23; 12).

Troisième siècle jusqu'en 294 (antoniniens et aurelianiani).

Atelier de Rome: 6, 266, RIC 5 A (Salonine) (0,74; 17; 12); 7, 267-268, RIC 163 (2,49; 18; 6); 8, 267-268, RIC 164 (3,02; 19; 6); 9, 267-268, RIC 179 (2,44; 22; 12; XII); 10, 267-268 (1,92; 19; 6; R/animal à g.); 11, 267-268, RIC 16 (Salonine) (1,57; —; 6; brisée); 12-13, Claude II, RIC 266 (1,97; 20; 12) (0,90; 18; 6; brisée).

Atelier de Milan: 14, 266, RIC 465 A (1,98; 19; 6; MT); 15, 266, RIC 508 A (1,72; 18; 12; MP); 16, 272-273, RIC 138 (2,13; 20; 6).

Monnaies frustes (antoniniens): 17, Tétricus, D/ IMP C TETRICVS... R/ type Spes (1,32; 17; 12); 18-21, frustes (0,92; 16; 6) (0,74; 18; —) (0,62; 18; 6) (0,55 B; 15; —).

Imitations: 22, Tétricus, D/...ICVS P F AVG, R/s)ALVS(aug (2,26; 15; 6); 23, Tétricus, D/ IMP C TE..., R/ type Hilaritas (1,20; 15; 6); 24, Tétricus, D/... CVS P F AVG, R/ type Sol (?) (0,46; 13; 12); 25-26, Claude II, RIC 261 (0,68; 15; 6; brisée) (0,56; 13; 12); 27-28, frustes (0,70; 16; —) (0,37; 15; —).

Nummi de 294 à 330.

Atelier de Trèves: **29**, 309-313, RIC 877 (1,08; 12; 12); **30**, 313, RIC 41, (1,58; 18; 12); **31**, 323-324, RIC 436 (2,46; 19; 12; P); **32**, 325-327, RIC 477 (1,70; 17; 6; P); **33**, 327-329, RIC 505 (2,36; 18; 6; S).

Atelier de Lyon: **34**, 311-313, RIC 1-9 (3,00; 22; 12); **35**, 313-315, RIC 15-17 (2,04; 22; 6); **36**, 323-324, RIC 216 (2,02; 19; 6).

Atelier d'Arles: 37, 316, RIC 100 (1,82; 19; 6, ARL delta); 38, 317, RIC 107 (2,83; 17; 6); 39, 317, RIC 120 (2,20; 12; 12); 40, 321, RIC 239 (2,02; 17; 12; P); 41, 327-328, RIC 313 (2,91; 20; 6; S); 42, 328-329, RIC 320 (2,10; 18; 6; Q); 43, 328-329, RIC 322 (1,40; 18; 6; Q).

Atelier de Siscia: 44, 319, RIC 86 (2,29; 18; 6; E).

Atelier d'Héraclée: 45, 324, RIC 60 (1,67; 17; 6; SMHA).

Atelier de Thessalonique: 46, 326-328, RIC 153 (1,79; 19; 12; E).

Monnaies frustes: 47, type victoriae laetae (2,05; 16); 48, D/ Crispus, type vota V(1,15; 16; 6); 49, D/ fruste, R/ idem mais vot X(2,13; 17; 6); 50-52, type providentiae augg Constantin (2,88; 19; 12) (2,26; 20; 6) (1,49; 17; 12); 53, même type de revers (0,67, brisée).

De 330 à 348.

Atelier de Trèves: **54**, 330-331, RIC 526 (2,28; 16; 12; P); **55-56**, 332-333, RIC 543 (1,40; 18; 12; P) (1,43; 17; 12; S); **57**, 333, RIC 545 (1,23; 16; 6; P); **58**, 337-341, LRBC 130 (0,93; 14; 6; P); **59**, 335-341, type gloria exercitus 1 ens. (1,31; 15; 6).

Atelier de Lyon ou d'Arles: 60, 337-341, D/ Constant, R/ gloria exercitus 1 ens. (1,79; 15; 6; I/(...)); 61, 341-348, Constance, type victoriae dd auggq nn (0,83; 14; 6; ST/(...)).

Atelier d'Arles: **62**, 333, RIC 373 (1,63; 15; 12); **63**, 337, RIC 413 (1,72; 14; 6); **64**, 337-341,, LRBC 441 (0,86; 14; 6; P); **65**, 335-341, gloria exercitus, 1 ens. (0,90; 16; 12); **66**, 341-348, LRBC 444 (1,25; 16; 6); **67-68**, 341-348 (1,23; 14; 6; P) (0,54; 13; 12; S brisée).

Atelier de Rome: 69, 330-331, RIC 337 (1,52; 17; 6; T); 70, 337-341, LRBC 615 (1,36; 13; 6; Q); 71, 337-341, Constant, securitas reip (1,49; 13; 12).

Atelier de Nicomédie: 72, 336-337, RIC 199 (1,23; 16; 6).

Frustes: 73-76, type gloria exercitus 2 ens. (2,10; 18; 12; Constantin I) (0,78; 13; 6; Constantin I) (2,31; 17; 12) (1,40; 18; 6); 77, urbs Roma (2,63; 16; 6); 78-79, Constantinopolis (2,35; 17; 12) (1,80; 15; 12); 80-88, type gloria exercitus 1 ens. (1,52; 17; 6) (1,31; 14; 12) (1,04; 13; 6) (0,97; 17; 6) (0,92; 13; 6) (0,52; 17; 6) (0,48; —; —) (0,47; 15; 12); 89, type pietas romana (0,83; 13; 6); 90-91, type victoriae dd augga nn., Constance (1,29; 16; 6) (0,84; 14; 6); 92-98, type victoriae dd augga nn (1,76; 15; —) (1,62; 14; 6) (1,59; 13; 6) (1,50; 15; 6) (1,03; 13; 12)

(0,86; 14; 12) (0,62; 12; 6); **99-100,** type *vota* (1,20; 15; 12) (0,96; 14; 6); **101,** fruste (1,49; 13; -).

Imitations: 102-103, type gloria exercitus, 1 ens. (1.05; 13; 7; M/TRS) (1.60; 13; 5); 104, D/Urbs Roma, R/ gloria exercitus, 1 ens. (0.73; 14; 11); 105, type victoriae dd auggq nn (0.80; 12; 6).

De 348 à 364.

Atelier de Lyon: 106, aes 1, 353, Bastien 213 ou 216 (4,48 B; 25; 12; S).

Atelier d'Arles: 107, aes 2, 350, Bastien 248 (3,82; 25; 6); 108, aes 2, 353, Bastien 287, 290, 292, 294 (4,78; 24; 12; T); 109, aes 4, 357-360, LRBC 460 (2,78; 14; 6; P); 110, aes 4, 357-360, LRBC 463 (1,57; 16; 6).

Atelier de Rome: 111, aes 3, 354-357, LRBC 682 (1,68; 17; 6); 112, aes 3, 354-357, LRBC 687 (1,48; 17; 6); 113, aes 3, type fel temp reparatio (1,37; 16; 6); 114, aes 4, 360-363, LRBC 693 (1,47; 13; 6).

Atelier d'Aquilée: 115, aes 3, 355-360, LRBC 940 var. (2.52; 18; 6; Constance).

Atelier de Sirmium: 116, aes 4, 357-361, LRBC 1616 (2,10; 17; 6).

Atelier de Constantinople: 117, aes 3, 354-355, LRBC 2041 (1,50; 14; 12); 118, aes 3, 355-357, LRBC 2049 (1,69; 14; 6); 119, aes 3, 355-357, LRBC 2052 (1,68; 14; 6); 120-121, aes 3, 355-357, LRBC 2049-2051 (2,66; 15; 12) (2,25; 18; 12); 122, aes 3, 355-357, LRBC 2051 (1,65; 16; 6); 123, aes 3, 355-357, LRBC 2052 (2,10; 15; 12) (les monnaies n° 118, 121 et 122 ne présentent plus que le .M. dans le champ de revers. Selon G. Bruck, cette marque est typique de Constantinople, ce qui justifie le classement en cet atelier).

Atelier d'Héraclée: 124, aes 3, 354-357, LRBC 1900 (2,36; 15; 6); 125, aes 3, 354-357, LRBC 1902 (1,90; 17; 6).

Atelier de Thessalonique: 126, aes 3, 354-357, LRBC 1687 (1,50; 16; 12).

Atelier de Nicomédie: 127, aes 3, 354-357, LRBC 2309-2311 (1,92; 17; 6).

Atelier oriental (?): 128, aes 3, 354-357, type fel temp reparatio (1,78; 17; 6) (marque SM(...)).

Frustes: 129-130, aes 2, type victoriae dd nn aug et caes (1,21; 17; -) (1,13 B; 23; 6; Décence); 131, aes 1, 353, type salus (6,25; 22; 6); 132, aes 2, type fel temp reparatio, galère (2,14; 18; 6); 133-145, aes 3, Constance. fel temp reparatio (2,35; 17; 6) (2,30; 17; 6) (2,20; 15; 6) (2,15; 17; 8) (1,99; 18; 12) (1,66; 16; 2) (1,64; 16; 6) (1,60; 16; 6) (1,58; 17; 12) (1,39; 18; 6) (1,09; 16; 6) (0,99; -; 12) (0,59; 17; 12); 146, aes 3, Julien. fel temp reparatio (1,69; 16; 6); 147-165, aes 3, fel temp reparatio (2,19; 15; -) (2,15; 16; 12) (2,11; 18; 12) (2,00; 15; 6) (1,90; 18) (1,88; 13; 6) (1,79; 15; 6) (1,66; 15) (1,58; 12) (1,46; 16; 6) (1,43; 15; 11) (1,33; 15; 6) (1,32; 16; 12) (1,26; 15; 12) (1,23; 16; 6) (1,21; 15; 12) (1,19; 15; 12) (1,07; 18; 3) (0,66; 17; buste martelé et cisaillé); 166-169, aes 4, type spes reipublice, Constance <math>(1,80; 14; 6) (1,11; 14; 6) (1,00; 12; 12) (0,70; 17; 6); 170-183, aes 4, type spes reipublice <math>(2,26; 14; 12) (2,00; 14) (1,88; 16; 12; SM(...)) (1,73; 13; 12) (1,58; 15; 12) (1,52; 16) (1,42; 14; 12) (1,39 B; 15; 12) (1,23; 13; 6) (1,20; 14; 12) (1,19 B; -; 6) (0,89; -; -) (0,80 B; 16; 12).

Imitations: 184, type fel temp reparatio, galère, Constance (6,20; 22; 12; AQS); 185, type gloria romanorum, Magnence (1,83; 18; 6; ()LG); 186-190, type fel temp reparatio, Constance

(2,12; 15; 12) (1,81; 15; 3) (1,71; 15; 12) (1,50; 13) (1,04; 13; 12); **191-192**, type fel temp reparatio (0,93; 10; 2) (0,49 B); **193-195**, type spes reipublice (1,92; 12; 6; Constance, coulée) (1,45; 11; 6) (1,16; 15; 6).

De 364 à 378.

Atelier de Trèves: 196, aes 3, 367-375, LRBC 95 (2,33; 17; 12).

Atelier d'Arles: 197-198, aes 3, 367-378, LRBC 528 ou 532 (2,16; 17; 6; T) (2,04; 16; 6); 199, aes 3, type securitas (2,00; 17; 12; OF/III, Valentinien); 200, aes 3, type securitas, Valens (1,89; 16; 12); 201, type gloria romanorum (1,51; 18; 6; OF/III); 202, type gloria novi saeculi (0,67; 16; 6).

Atelier d'Héraclée: 203, type securitas (2,06; 18; 6; E).

Frustes: 204-210, type securitas (1,94; 16; 12; Valens) (1,69; 17; 12; Valentinien) (1,57; 16; 6) (1,34; 17; 6) (1,26; 18; 6) (1,10 B; —; 6) (0,75; 16; 6); 211-213, type gloria (1,96; 14; 6; Valens) (1,26; 18; 6; Valens) (1,25; 13; 6; Valens).

De 378 au V^e siècle.

Atelier de Lyon: 214, aes 2, 378-383, LRBC 377 (3,49 B; 22; 6; \$); 215-218, aes 4, 388-392, LRBC 392 (1,28; 12; 12) (0,89; 13; 6) (0,88; 12; 6) (0,54; —; 6; brisée); 219-222, aes 4, type victoria auggg (0,95; 13; 12) (0,89; 12; 6) (0,78; 12; 12) (0,75; 12; 6; brisée).

Atelier d'Arles: 223, aes 4, 378-383, LRBC 552 (1,46; 14; 12; S); 224, aes 2, 378-383, LRBC 548 (3,08 B; 22; 12; P); 225, type reparatio reipub, (3,60; 23; 12; brisée); 226, aes 4, 387-388, type spes romanorum (0,69; 12; 6); 227-230, aes 4, type victoria auggg (1,02; 13; 6; T; Arcadius) (1,27; 13; —) (0,94; 12; 12) (0,82; 13; 12; P).

Atelier de Rome: 231, aes 4, 383-387, LRBC 790 (0,77; 12; 12; P); 232, aes 4, 383-387, LRBC 789-790 (1,27; 11; 6; P).

Atelier d'Aquilée: 233, aes 4, 387-388, LRBC 1102 (1,28; 13; 6); 234, aes 4, type spes romanorum (0,96; 12; 6); 235, aes 4, 388-392, LRBC 1105 (1,24; 12; 6); 236, aes 4, 394-395, LRBC 1109 (1,13; 13; 6); 237, aes 4, 388-395, LRBC 1106 ou 1109 (0,60 B; 12; 7).

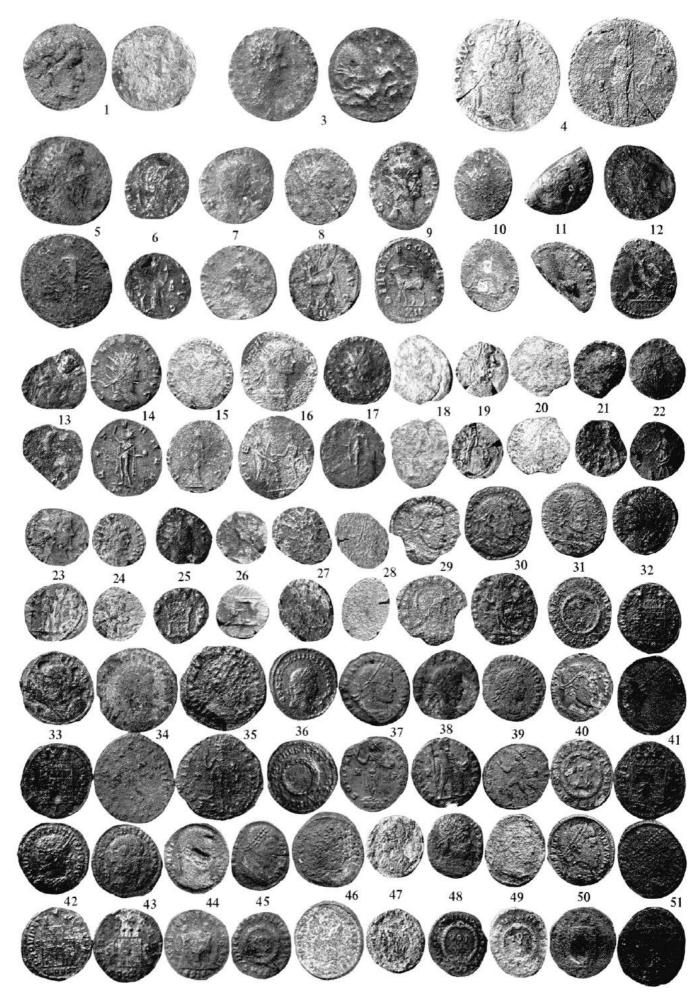
Atelier oriental (?): 238, type reparatio reipub (2,70; 20; 12; SM...).

Frustes: 239-242, aes 4, type vot xv mult xx (1,13; 13; 12; Gratien) (1,02; 14; 12; Gratien) (1,05; 14; 12) (0,80; 13; 12); 243, aes 4, type vot xx mult xxx (0,82; 14; 6); 244, aes 4, type vota (0,48; 12; 12); 245-246, aes 2, type reparatio reipub, Maxime (4,36; 23; 12) (2,19; 12; 6); 247-252, aes 4, type spes romanorum (1,13; 13; 6) (1,02; 11; 12) (1,00; 11; 12) (0,96; 13; 6) (0,90; 13; 12) (0,74 B; 13; 12); 253, aes 4, type victoria auggg (0,62; 13; 12; Valentinien); 254-258, aes 4, type victoria auggg Théodose (1,40; 13) (1,16; 11; 6) (0,78; 12; 12) (0,67; 13; 12) (0,47 B; 13; 6); 259-260, aes 4, type victoria auggg, Honorius (1,22; 13; 6) (0,84; 12; 12); 261-268, aes 4, type victoria auggg, Arcadius (1,19; 12; 12) (1,10; 12; 6) (1,05; 12; 12) (1,03; 12; 6) (0,96 B; 12; 6) (0,77; 11; 12) (0,73; 12; 6) (0,69; 6; 13); 269-336, aes 4, type victoria auggg (1,62; 14; 12) (1,56 B; 11) (1,55; 13) (1,52 B; 15) (1,52; 12, 12) (1,51; 13; 6) (1,50; 13; 12) (1,42; 12) (1,41; 11) (1,40; 13) (1,36; 14) (1,27; 12; 6) (1,27; 12; 12) (1,51; 13; 6) (1,50; 13; 12) (1,42; 12) (1,41; 11) (1,12; 13; 12) (1,10; 12; 12) (1,10; 12; 6) (1,09; 13; 6) (1,07 B; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (1,05; 13; 12) (0,98; 12; 12) (0,96; 12; 12) (0,94; 14; 6) (0,93; 13) (0,92; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 12; 12) (0,91; 13; 6) (0,90; 12; 6) (0,90; 13; 12) (0.89 B; 12; 12) (0,87; 13; 6) (0,85; 12; 12)

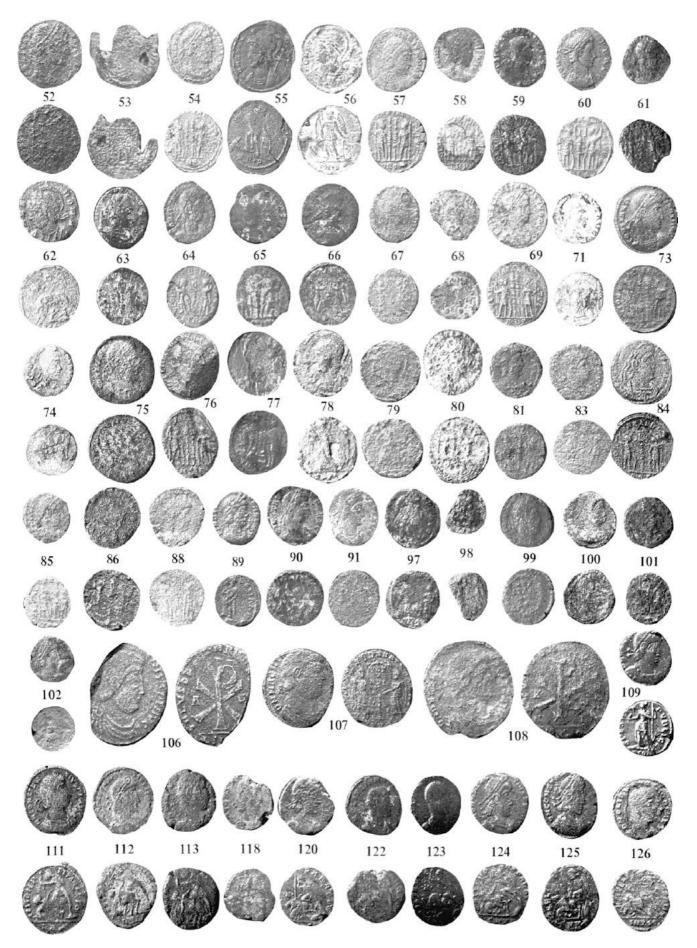
(0,85; 13; 12) (0,83; 12; 12) (0,81; 13; 6) (0,78; 13; 6) (0,76; 13) (0,75; 12; 6) (0,73; 12; 12) (0,67; 12; brisée) (0,65; 12; 6) (0,65; 14; 6) (0,61; 10; 6) (0,60; 13; —) (0,60 B; 10; 12) (0,58; 11; 12) (0,58; 12) (0,57; 13; 12) (0,56 B; 12; 6) (0,53 B; 12; 6) (0,52; brisée) (0,51; brisée) $(0.48 \text{ B}; \longrightarrow; 12) (0.36; \longrightarrow; 12) (0.18 \text{ B});$ 337-341, aes 4, type salus reipublicae (0.88; 12; 6;Valentinien) (1,12; 12; 6; Théodose) (0,81; 12; 6; Théodose) (1,04; 14; 6; Arcadius) (0,92; 13; 6; Arcadius); 342-365, aes 4, type salus reipublicae (1,34; 12; 6) (1,29; 11; 6) (1,28; 12; 6) (1,28; 12; 12) (1,18; 14; 6) (1,09; 12; 6) (1,05; 13; 6) (1,05; 12; 6) (1,04; 11; 6) (0,99; 10; 12) (0,97; 11; 6) (0,94; 12; 6) (0,89; 13; 12) (0,80; 12; 12) (0,77; 12) (0,72; 12; 12) (0,72; 12; 6) (0,69; 12; 12) (0,69; 12; 12) (0,64; 12; 12) (0,64; 12; 12) (0,62; 12; 12) (0,61 B; 11; 6) (0,56; 12; 11); 366, aes 4, type Victoria ou Salus, Honorius (0,96; 12; 6); 367-410, aes 4, type Victoria ou Salus, indéterminables (1,68; 14) (1,60; 11) (1,56; 11) (1,55; 11) (1,53; 12; 6) (1,52; 11) (1,36; 12) (1,36; 11) (1,36; 11) (1,35; 11) (1,34; 12) (1,28; 13) (1,27; 12) (1,24; 11) (1,23; 12) (1,22; 13)(1,20; 11) (1,19; 10) (1,17; 13) (1,16; 11) (1,14; 13; 12) (1,14; 13) (1,12; 11) (1,11; 10) (1,09; 11)13; 6) (1.07; 13) (1.05; 11) (1.04; 11) (1.02; 11) (1.00; 12) (0.96; 11) (0.94; 10) (0.91; 11) (0.89; 11) (0.88; 11) (0.82; 10) (0.79; 12) (0.76; 12; 6) (0.76; 12; 6) (0.75; 11; 12) (0.75; 12; 6)(0,58; 10) (0,54; 9) (0,32 B; --; 6).

Imitations: 411, aes 2, type reparatio reipub, D/ DN GRATIA — (...), R/ REPARATIO-RE(...) (...)VG, (5,07; 22; 2); 412-414, aes 2, type reparatio reipub (2,71; 20; 7) (1,83; 18; 6) (1,60; 17; 12).

Monnaies frustes (ces monnaies doivent appartenir en grande majorité aux émissions théodosiennes d'aes 4): 415-558: (1,97; 13) (1,89; 14) (1,86; 17) (1,80; 17) (1,79; 12) (1,77; 12) (1,72 B; 18) (1,65 B; 15) (1,65; 14) (1,60; 13) (1,56; 13) (1,54; 12) (1,53; 13) (1,50; 12) (1,49; 15) (1,49; 13) (1,48; 12) (1,45; 12) (1,43; 11) (1,42 B; 16) (1,41; 13) (1,41 B; 14) (1,41 B; 14) (1,41; 12) (1,41 B; 15) (1,40; 11) (1,40; 12) (1,36 B; 14) (1,33; 12) (1,31; 11) (1,27; 12) (1,25; 12) (1,25; 13) (1,24; 13) (1,23; 13) (1,22; 10) (1,20; 13) (1,17 B) (1,15; 15) (1,15; 11) (1,15; 13) (1,13 B) (1,13; 10) (1,13; 12) (1,12; 13) (1,11; 13) (1,10 B; 13) (1,10; 11) (1,10; 10) (1,10; 12) (1,09 B) (1,08 B; 12) (1,08; 12) (1,06; 13) (1,06; 14) (1,06; 11) (1,02; 11) (1,01; 13) (1,00 B; 11) (I,00 B; 12) (1,00; 13) (0,97; 12) (0,96 B; 10) (0,96; 12) (0,95; 12) (0,95 B; 14) (0,95; 12) (0.95; 12) (0.95; 13) (0.92; 12) (0.92; 13) (0.91; 13) (0.91; 11) (0.91; 13) (0.89; 12) (0.88; 12)(0.87 B) (0.86; 12) (0.84; 13; 12) (0.84; 13) (0.83; 11) (0.82; 8) (0.79 B) (0.79 B; 13) (0.79; 11) (0,77 B) (0,77; 12) (0,76; 12) (0,76 B; 11) (0,77 B) (0,75; 11) (0,73; 13) (0,71; 12) (0,70 B; 14) (0,70; 12) (0,66; 13) (0,65; 12) (0,65; 13) (0,64; 15) (0,64; 11) (0,63 B; 12) (0,59; 10) (0,59 B; 13) (0,59 B; 13) (0,58 B) (0,56 B; 14) (0,55 B; 13) (0,54 B) (0,54 B; 11) (0,52 B) (0,52 B) (0,51; 12) (0,50; 10) (0,49 B) (0,48 B) (0,45 B) (0,44 B) (0,43; 11) (0,43; 11; 12) (0,42 B) (0,40; 10) (0,40) (0,37 B) (0,35; 12) (0,31; 12) (0,31 B) (0,30 B) (0,30 B) (0,30 B) (0,29 B) (0,27 B) (0,26; 12) (0,25 B) (0,25) (0,24 B) (0,24 B) (0,24 B) (0,18 B) (0,17 B) (0,16; 12) (0,15 B) (0,11 B) (0,10 B); **559-561**, « monnaies » de plomb (1,53; 12) (1,39; 12) (1,26; 12).



84. Mateille A: monnaics.



85. Mateille A: monnaies.



86. Mateille A: monnaies.



87. Mateille A: monnaies.

II. - L'épave Mateille B (point 8).

C'est au cours de l'hiver 1972-1973 qu'elle a été découverte, au fond du nouveau plan d'eau de Mateille, par plusieurs membres de la section subaquatique du Groupe de recherches archéologiques du Narbonnais ²⁴⁷. Ceux-ci ont exécuté au printemps suivant, sous la direction d'A. Bouscaras, plusieurs brefs sondages à l'aide d'une dévaseuse à cau.

Deux séries de vestiges, aujourd'hui à nouveau enfouis. ont été décelés entre 3 et 4 mètres de profondeur environ sous une couche de sable et de vase, mis en émulsion lors du dragage et redéposés sur les fonds. Tout d'abord, à proximité de la berge Nord du bassin, gisaient des fragments de bois déchiquetés par la fraise de la suceuse. Certaines éléments s'engageant dans le talus, cette position a donné l'impression qu'une partie de la coque, épargnée par les travaux, devait être encore en place sous le sable non remanié de la berge. Ensuite, à l'emplacement des sondages, le fond était parsemé de tessons aux cassures fraîches. Il s'agissait exclusivement de restes d'amphores entièrement broyées et dispersées. A cause de l'extrême fluidité du sable, il n'a pas été possible d'entreprendre une exploration d'envergure qui seule aurait permis de déterminer s'il existait un niveau de vestiges non bouleversés. Les éléments aspirés semblent avoir été déversés dans la zone 9, voisine de la plage. On y a effectivement rencontré des fragments d'amphores semblables à ceux qui ont été recueillis par les plongeurs. Mais nous n'en tiendrons pas compte en raison des mélanges qui se sont produits dans ce secteur.

Vestiges de la coque.

Les Bordés.

Le fragment le plus significatif est conservé sur une longueur de 1,19 m. Il s'agit d'une planche de bordé large de 233 mm pour une épaisseur de 49 mm (fig. 88, 1).

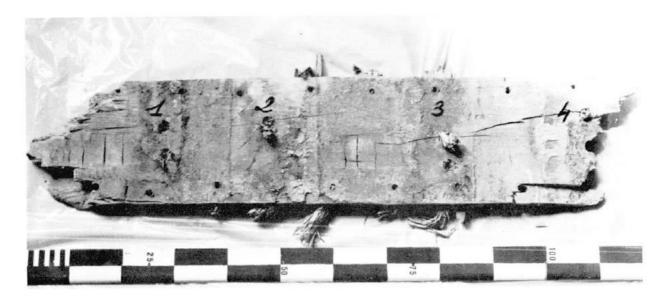
On constate que les mortaises pour tenons d'assemblage sont creusées sur le même plan — il n'y a donc pas de décalage en alternance — avec un écartement variant de 40 à 60 mm. La profondeur du creusement est elle aussi inégale : de 80 à 85 mm sur un plan, de 50 à 62 mm sur l'autre

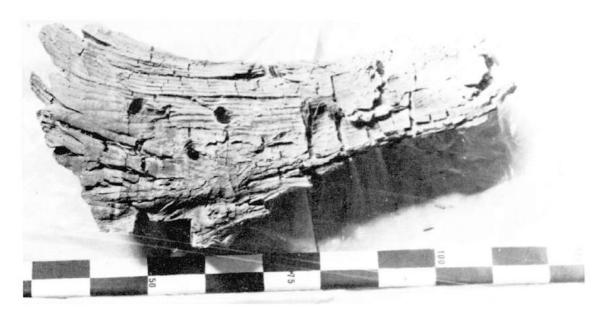
Les trous de chevilles ont un diamètre d'environ 10 mm. Leur espacement du bord va de 16 à 28 mm. Les chevilles liant tenons et planches de bordé ont été enfoncées de l'intérieur.

Sur la face intérieure sont bien apparentes des empreintes laissées par les membrures, ce qui permet de déterminer leur largeur et les écartements. Les largeurs sont variables : 85 mm (?) (n° 1), 168 mm (n° 2), 135 mm (n° 3), 140 mm (n° 4). Quant aux écartements, ils sont de 87 mm (?) entre les membrures 1 et 2, de 150 mm entre les n° 2 et 3, de 120 mm entre les n° 3 et 4. Par ailleurs, on distingue nettement les restes d'un enduit qui s'intercalait entre ces membrures et le bordé : il s'agit de résine odorante de couleur marron.

Les membrures étaient liées au bordé par deux grosses chevilles (gournables), placées grosso modo côte à côte; le trou correspondant a 20 mm environ de diamètre. Elles ont été enfoncées de l'extérieur. Notons pour la membrure n° 2, la plus large, une erreur dans le percement des trous de gournables : ceux-ci sont très rapprochés par suite d'une déviation de la tarière, et les chevilles se touchent à l'extérieur. La face intérieure de cette planche de bordé, en très bon état,

^{247.} MM. Bruno, Jensana et Sallent.





88. L'épave Mateille B : éléments de la coque (planche de bordé et partie de varangue) (clichés Y. Chevalier).

sans usure apparente, laisse voir des traces laissées par une lame de scie lors du débitage. La face extérieure, qui se trouvait au contact de l'eau ne porte pas de vestiges d'un doublage par feuille de plomb. En revanche sur le bois, bien conservé, subsistent les restes d'un enduit de résine jaunâtre (décoloration?). Remarquons enfin que les chants de la planche ne présentent aucune trace de calfatage.

Parmi les autres fragments recucillis, mentionnons des planches de bordés assemblées de façon classique dans le sens de la longueur par une taille dite « en sifflet ». Leur épaisseur est de 45 mm. La fixation par tenons chevillés est renforcée par des clous de bronze à tête ronde sur la face taillée en biseau ainsi que sur la partie attenant à la membrure. Les chevilles des tenons ont été enfoncées

de l'extérieur. Ces fragments montrent eux aussi les traces de l'enduit de résine, à la fois sous les membrures et à l'extérieur.

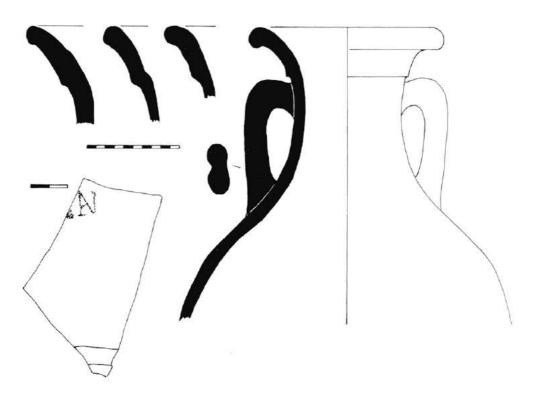
Partie de varangue triangulaire. Cette pièce a beaucoup souffert lors du séchagé et le bois de couleur foncée est très fendu et racorni (fig. 88, 2). Elle offre un trou d'anguiller découpé au centre de la partie qui se trouvait au contact de la quille. Les trous percés pour les gournables ont un diamètre d'environ 20 mm.

En bref, les éléments conservés présentent toutes les caractéristiques de la construction navale antique : assemblage par tenons et mortaises, grosses chevilles de bois fixant le bordé aux membrures et renforcement par cloutage.

Amphores.

Les sondages ont livré une trentaine de fragments, en général peu typiques. Quatre d'entre eux méritent une analyse :

- un fragment $(100 \times 85 \times 11 \text{ mm})$ appartenant, semble-t-il, à une épaule, séparée de la panse par un ressaut. La pâte est grise, l'intérieur poissé. La surface de ton gris-beige présente une partie d'inscription peinte : un point (?) suivi de deux lettres liées AV, hautes de 10 mm (fig. 89).
- Trois fragments raccordés de la moitié supérieure d'une amphore conservée sur une hauteur de 48 centimètres (fig. 89). Sa pâte, faiblement micacée et durc, a une couleur brun orangé qui devient beige en surface. Le col aux parois légèrement cintrées enduites de poix à l'intérieur, mesure 120 mm de hauteur pour un diamètre intérieur équivalent. Il est couronné par une lèvre évasée, haute de 52 mm, que termine un bourrelet arrondi définissant une embouchure de 225 mm. Les anses, courtes et coupées par un large sillon, sont verticales. Leur hauteur est de 140 mm pour une



89. Mateille B: amphores de type Dressel 7-10.

largeur moyenne de 52 mm et une épaisseur de 24 mm. L'épaule peu marquée et tombante se soude à une panse ovoïde, dont le diamètre maximum est d'environ 400 mm.

Quatre autres exemplaires approchants sont représentés: un gros fragment d'épaule, pâte surcuite de ton chamois, beige à la périphérie, un fragment de panse avec départ d'anse à pâte brun-rouge, trois fragments de col à pâte brun-rouge, pourvus d'une levre identique au modèle précédemment décrit, mais à moulures plus prononcées. Ces divers éléments sont tous poissés intérieurement.

Ils s'apparentent au groupe d'amphores de forme Dressel 7-10, plus spécialement à des variantes reconnues en Espagne et en Narbonnaise qui semblent avoir été produites en Tarraconaise ²⁴⁸. Les parallèles les plus proches se rencontrent à Carthagène ²⁴⁹, dans le golfe de Fos ²⁵⁰ et dans l'épave Dramont D ²⁵¹. Le type était déjà bien attesté à Narbonne : plusieurs exemplaires, antérieurs à 70 environ de notre ère d'après le contexte, ont été mis au jour dans la ville même et sur le site de La Nautique, l'un des avant-ports narbonnais qui fut particulièrement actif tout le long du rer siècle ²⁵². Ces données locales, et celles que l'on met traditionnellement en avant depuis Dressel qui proposait l'époque de Tibère-Claude pour le dépôt du Castro Pretorio, suggèrent de situer l'épave Mateille B dans les limites du rer siècle. Mais il faudrait pour mieux en connaître la datation, exécuter des fouilles à son emplacement.

Y. CHEVALIER et Y. SOLIER.

III. - Mobiliers divers de Mateille C.

Nous regroupons dans ce chapitre des céramiques, bronzes et monnaies, trouvés isolément entre le plan d'eau de Mateille et le chemin-digue parallèle à la plage, ou, plus fréquemment, issus des amas de poteries qui parsèment les dunes attenant à ce chemin.

Deux indices permettent d'exclure pour ce dernier secteur (n° 9), l'éventualité d'une nouvelle épave : d'abord, le caractère très disparate et très fragmentaire des trouvailles qui mêlent des tessons de nature, d'âge et de proportions divers : quelques débris de tegulae et de non moins rares céramiques campaniennes côtoient des lots relativement abondants de céramique arétine et de sigillée sud-gauloise, un petit nombre de sigillées claires et quantité de débris d'amphores et de céramiques communes — ensuite, l'aspect des céramiques qui, à l'inverse des mobiliers déjà étudiés, présentent en général des cassures anciennes souvent usées et émoussées, parfois arrondies et donnant l'impression que les poteries ont pu être roulées par les eaux.

Ces tessons représentent très probablement, pour une bonne part, les restes de dépotoirs constitués en bordure du rivage antique par les occupants des importants habitats côtiers qui jalonnent les abords de l'étang de Mateille, les sites du Bouis et de Tintaine notamment. Il peut s'y ajouter des poteries arrachées à ces habitats et entraînées vers la mer par les eaux de ruissellement, et sans

^{248.} Cf. A. Tchernia, Amphores vinaires de Tarraconaise, art. cit., p. 63-69.

^{249.} M. Beltrán Lloris range ce type dans sa forme 1, o.c., p. 388-420. Parmi les diverses variétés qu'il signale, les plus proches de l'exemplaire de Gruissan ont été trouvées à Carthagène (p. 408, fig. 163, 69-73). 250. B. Liou, *Informations archéologiques*, dans *Gallia* 33, 1975, p. 576-577. Voir également, A. Tchernia, *I.c.*, p. 67 et p. 69, note 76.

^{251.} J.-P. Joncheray, Nouvelle classification des amphores, o.c., planche VIII, n° 84.

^{252.} Y. Solier, Fouilles et découvertes à Narbonne et dans le Narbonnais, Années 1964 et 1965, dans Bull. de la Com. arch. de Narbonne, 28, 1964-1965, p. 77, fig. 2 (sur l'un des cols représentés, analogue à l'exemplaire 1 de Fos (B. Liou, o.c., p. 577), se lit la marque SEX): A. Bouscaras, Les marques sur amphores de Port la Nautique, dans Cahiers d'archéologie subaquatique, III, 1974, p. 105. Concernant l'activité de ce port de Narbonne, voir en dernier lieu, J.-L. Fiches, M. Guy et L. Poncin, l.c., p. 185-219.

doute aussi des poteries rejetées par les marins à l'emplacement des mouillages. Il n'est pas impossible enfin que dans le nombre figurent des poteries provenant de l'une des épaves du plan d'eau de Mateille: tel pourrait être le cas pour le vase-statuette brisé sur place et surtout pour des débris d'amphores de type Dressel 7-11, aux cassures fraîches, et analogues, d'après le profil des lèvres, au modèle de l'épave Mateille B. Mais, à l'évidence, il serait arbitraire de les distinguer du reste des récoltes.

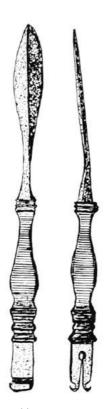
Au demeurant, il n'est pas question d'étudier dans le détail l'ensemble de la documentation recueillie, d'intérêt inégal. Ne voulant pas lui accorder une trop grande importance par rapport aux lots homogènes analysés dans les chapitres précédents, mais ne pouvant, d'un autre côté, ignorer totalement d'intéressants témoins, nous avons choisi de présenter les plus remarquables d'entre eux (formes complètes, décors, marques de potiers, monnaies...).

Sauf indication contraire, les éléments décrits viennent du secteur 9.

Objets en bronze.

1. - Scalpel (fig. 90) 258.

Intact, il mesure 91 mm de longueur. La spatule (44 mm) prolonge une tige moulurée qui s'articulait à un manche en os ou en bois (?) disparu. Au système de fixation se rapportent les deux ailerons inférieurs qui laissent voir un trou d'usinage et l'emplacement des deux rivets d'arrêt.



90. Mateille C: scalpel en bronze.

^{253.} Trouvé dans l'un des tertres du point 9 par E. Mignard.

Ce type d'instrument n'est pas rare, il fait souvent partie des trousses chirurgicales, comme celle de Reims, dont les éléments sont conservés au Musée des Antiquités Nationales ²⁵⁴.

2. — Socle (fig. 91) 255.

Intact, en bronze moulé, H: 86 mm, Diam. max.: 105 mm., Epais.: 2 à 8 mm, Poids: 510 g. Ce socle, en grande partie creux, présente au sommet une cupule faiblement concave surmontée d'un pseudo-tenon plein dans lequel venait s'emboîter l'objet, vase ou lampe, auquel le socle servait de support. La tige à flancs concaves est divisée par une moulure arrondie que définissent deux listels. La base épatée a un plan de pose plat, un bord arrondi. Des socles de type comparable, en bronze et également en argent, mais de format plus petit, sont attestés au Bas-Empire ²⁵⁶.



91. Mateille C : socle et applique en bronze.

3. — Applique en forme de flèche (fig. 91) 257.

Tige plate, incomplète, en bronze martelé de 3 mm d'épaisseur. Longueur totale 135 mm. Elle est prolongée par un appendice qui évoque une flèche triangulaire; le bout opposé, cassé, offre une échancrure qui pourrait représenter le reste d'un trou de fixation. La surface est rugueuse d'un côté, lisse de l'autre. Aucune trace de soudure à l'étain n'est visible. Cette pièce a probablement servi d'ornement à un objet en bois.

^{254.} Cf. Deneffe, Etude sur la trousse d'un chirurgien gallo-romain, Anvers, 1893, pl. 1; S. Reinach, Art. Medicus, dans le Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines de Daremberg et Saglio, p. 1684 et note 13. Un exemplaire identique, inédit, est conservé au Musée de Narbonne.

^{255.} Découvert par E. Mignard dans l'intervalle des gisements Grand Bassin C et D.

^{236.} M.C. Ross, I.c., pl. X, n° 9; J. Perlzweig, Lamps of the Roman Period, First to Seventh Century after Christ, dans The Athenian Agora, vol. VII. Princeton, 1961, p. 199-200, ex. n° 2994 et 2997.

^{257.} Trouvée par Ch. Chastan à proximité du gisement Grand Bassin D.

Monnaies 258.

Les monnaies décrites ci-dessous ont été découvertes en-dehors de tout contexte ²⁵⁹. Nous les présentons dans l'ordre chronologique :

Demi-as de Nîmes, 3º type. D/ tête d'Agrippa à gauche. Partie de la légende IMP DIVI F PP.
 R/ Crocodile, COL (NEM).

Poids: 5,16 g. Module: 27 mm. Epaisseur: 3 mm. Coin: 6.

Réf.: J.-C. M. Richard, RAN, 9, 1976 260 — C, 3° type, datable de 14-15 ap. J.-C.

2 — Sesterce de Domitien — D/ Tête laurée à droite. Légende incomplète [IMP CAES] DOMIT AVG GERM COS XVI (?) [CENS PER PP]. R/ Domitien debout à gauche tenant un foudre et une lance, couronné par une Victoire. SC à l'exergue.

Poids: 18,19 g. Module: 32 mm. Epaisseur: 3 mm. Coin: 5.

Réf.: RIC, II, p. 203-206, n° 390, 403-415 ²⁶¹. S'il s'agit bien de COS XVI, cet exemplaire se placerait entre 92 et 94 (n° 403).

3 — Sesterce d'Hadrien. D/ Tête laurée à droite — HADRIANVS AVG COS III PP. R/ Hadrien debout à gauche tenant un rouleau à la main gauche et relevant de la main droite l'Afrique agenouillée tenant des épis de la main gauche. Dans l'intervalle, épis. Légende RESTI[TV-TOR] AFRICAE SC.

Poids: 23,91 g. Module: 31-33 mm. Epaisseur: 4 mm. Coin: 6.

Réf.: RIC II, p. 463, nº 941. Datation: entre 134 et 138.

4 — Follis d'Héraclius, Constantinople. Au droit, Héraclius et H. Constantin debout; au revers : M, au-dessous Γ et CON. Date illisible 262 (fig. 92).

Cette monnaie appartient au type 4, frappé de la fin 629 à 640. On remarquera qu'il n'est pas représenté dans le lot qu'a livré l'épave du Grazel.



92. Mateille C: follis d'Héraclius (type 4) (photo Musées de Narbonne, cliché J. Lepage).

^{258.} Identifiées par J.-C. M. Richard et C. Morrisson.

^{259.} La monnaie 1 (coll. Mignard) a été trouvée entre le canal et la plage. Les monnaies 2, 3 (Coll. Barbouteau) et 4 (Coll. Mignard), à l'Est du plan d'eau de Mateille.

^{260.} J.-C. M. Richard, I. c., p. 223.

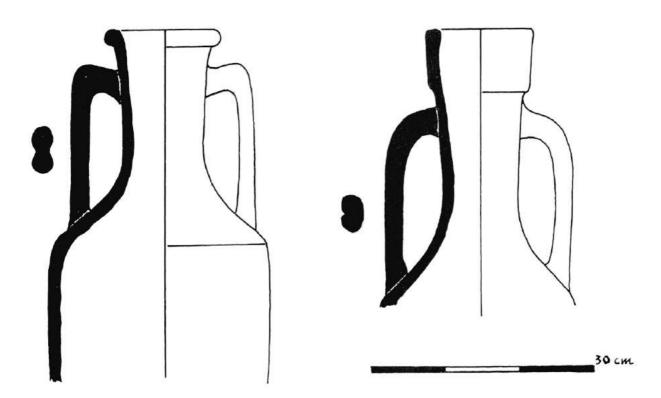
^{261.} RIC: H. Mattingly et E.A. Sydenham, The Roman Imperial Coinage, Londres, 1926.

^{262.} Monnaic très usée et abimée sur les bords, lors du dragage.

Amphores.

Notre examen a porté sur 43 tèvres très fragmentaires, rapportables principalement aux types Dressel 7-10 (19 ex.) et 20 (11 ex.). Les autres éléments se répartissent entre les types Dressel 2-4 (6 ex.), 1 A (5), Pascual 1 (2). Laissant de côté les fragments du type prédominant, qui ne se distinguent en rien de l'exemplaire déjà dessiné 263, et les documents trop fragmentés, nous nous bornerons à décrire deux échantillons plus complets et les marques.

1. — Amphore du type Dressel 2-4. Moitié supérieure du récipient entièrement reconstitué sur une hauteur de 44 centimètres. H. col. 175 mm. Diam. col. 140 mm. Long. anse : 200 mm. Cet exemplaire est caractérisé par une lèvre arrondie, un col cylindroïde peu cintré, des anses bifides à coude arrondi, un épaulement peu marqué. La surface intérieure est poissée. La pâte, d'aspect feuilleté, jaune-rouge à la périphérie, grisâtre à l'intérieur, renferme de petites particules blanches brillantes, peu apparentes (fig. 93).



93. Mateille C: amphores de type Dressel 2-4 et Pascual 1.

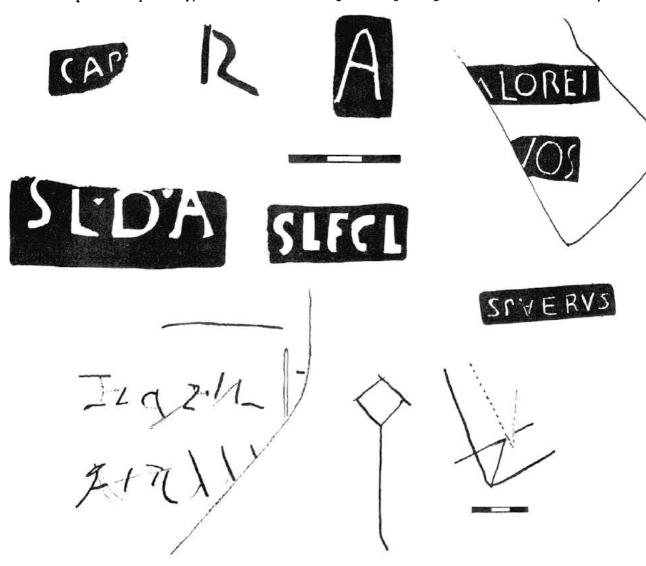
2. — Amphore du type Pascual 1. Col complet: H. 170 mm, Diam. ouv. 138 mm. Le col, étroit (49 mm) est couronné par un large bandeau (88 mm) très faiblement évasé. Les anses de section ronde ont une rainure faiblement marquée. La pâte brun-rouge, beige en surface et contenant un dégraissant quartzeux abondant, rappelle celles d'une des deux variantes issues du

^{263.} Voir p. 226 et fig. 89.

Grand Bassin B ²⁶⁴. Ce type d'amphore a été largement importé à Narbonne durant toute la période augustéenne et le 1^{er} siècle de notre ère ²⁶⁵ (fig. 93).

3. — Marques et graffites (fig. 94).

SLDA, dans un cartouche rectangulaire (56×23 mm) imprimé verticalement sur un pied d'amphore italique du type Dressel 1 à base élargie. Pâte gris-beige dure contenant de fines par-



94. Mateille C: marques et graffites sur amphores.

^{264.} Supra, p. 61 et note 63.

^{265.} Cf. A. Bouscaras, I.c., p. 103-131. Sur les amphores de type Pascual 1, voir A. Tchernia, Les amphores de Tarraconaise, I.c., p. 38-57 et p. 85: R. Pascual Guasch, Centros de producción y difusión geográfica de un tipo de ánfora, dans VII Congreso Nacional de Arqueología (Barcelone), 1960, Saragosse, 1962, p. 334-345; M. Beltrán Lloris, o.c., p. 329-338. On sait que le type a été produit à la fois en Tarraconaise et en Languedoc, notamment dans l'atelier d'Aspiran: P.Y. Genty, Observations sur l'habitat lié aux ateliers de potiers galloromains d'Aspiran (Hérault), dans Bull. de la Soc. d'ét. scientif., de Sète, VI-VII, 1974-1975, p. 45-65, Par sa pâte et par la forme de sa lèvre, l'exemplaire de Gruissan est à rapprocher des productions ibériques: les amphores d'Aspiran ont une lèvre nettement plus évasée.

ticules de sable volcanique noir. Intérieur poissé. L'inscription est usée dans sa partie supérieure. Points triangulaires visibles entre D et A.

SLFCL. Cachet rectangulaire (32×14 mm) sur un fragment d'anse de section ronde. Pâte brun-rouge pâle, surface jaunâtre. La lettre S est mal venue, le F (ou E?) et le C usés. Il s'agit probablement de la marque SLFCL recueillie au Testaccio 200 et d'une amphore Dressel 20.

CAP, timbre rectangulaire partiellement imprimé (10×21 mm minimum), sur un pied massif à pâte brun-rouge recelant de nombreux points blancs. Il s'agit certainement d'une amphore de type Pascual 1.

A, à l'intérieur d'un timbre rectangulaire (15×24 mm) placé sur l'attache supérieure d'une anse fragmentaire, à pâte jaune-rouge, contenant un fin dégraissant quartzeux. Cette marque se rencontre sur des amphores Dressel I et Lamboglia 2 267 .

R, gravé à l'envers avant cuisson sur un pied d'amphore à pâte gris-brun, dure, très cuite, trouvée avec des débris d'amphores Dressel 7-11. Une marque similaire, également gravée sur un pied, est attestée à Ampurias ²⁰⁸ et au Cayla de Mailhac ²⁰⁹.

SPAVERVS (lettres AV liées), timbre rectangulaire (39×9 mm) imprimé avec soin sur une anse d'amphore du type Dressel 1A, pâte très dure de ton brun, surface claire. Une marque identique figure sur un deuxième fragment d'anse, offrant les mêmes caractéristiques que la précédente et trouvée dans le même secteur.

M. LOREI, et ..] VOS. Ces deux marques sont imprimées horizontalement, l'une au-dessus de l'autre, sur un fragment de col d'amphore à pâte brun-rouge foncé, contenant des particules blanchâtres et de rares micas. Le début du premier timbre est mutilé. On le rapprochera de la marque LOREI attestée à Arenys de Mar ²⁷⁰.

Fin d'un graffite ibère ...RE (?) sur une épaule d'amphore à pâte rougeâtre, renfermant de très nombreuses particules blanchâtres en surface. Il s'agit d'une amphore de type Pascual 1, poissée à l'intérieur.

Graffite relevé sur un fragment de panse à pâte grise dure appartenant vraisemblablement à une amphore Dressel 20. L'inscription en cursive latine, répartie sur deux lignes, est définie en haut et à droite par des traits qui paraissent correspondre à un encadrement. La fin de la deuxième ligne est mutilée par la fracture de la poterie. Les lettres de hauteur variable (6-7 mm à 15 mm) sont peu nettes dans l'ensemble et gâtées par des traits fins, apparemment accidentels. Il nous paraît imprudent de proposer une lecture.

Vase zoomorphe (fig. 95).

Brisé par la suceuse qui a rejeté les fragments au voisinage du chemin-digue. Une cinquantaine d'entre eux, dont plusieurs raccordables, ont pu être recueillis lors d'un sondage. C'est le côté gauche (aile et arrière-train) qui est le mieux représenté : il est conservé sur une hauteur de 118 mm et une longueur de 145 mm. Les dimensions d'origine devaient atteindre au minimum 25 centimètres.

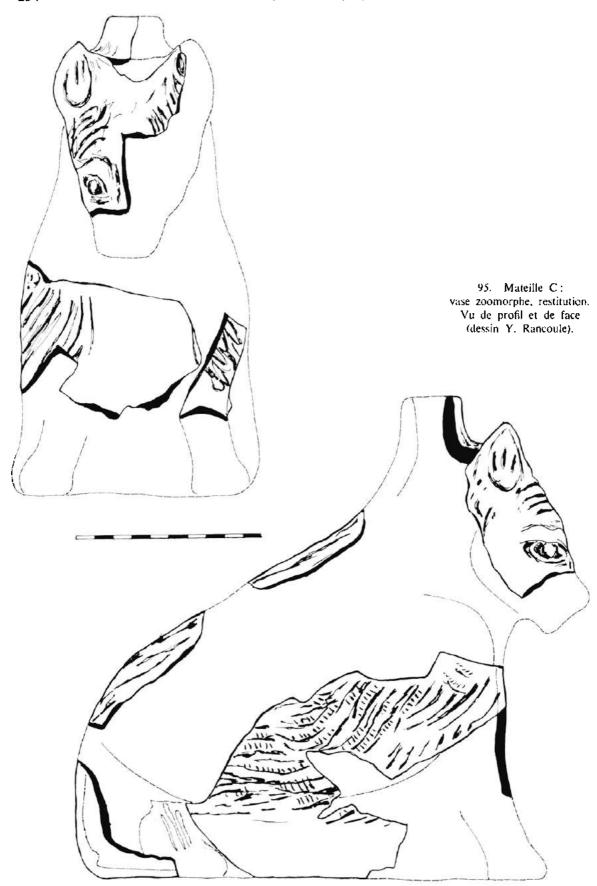
^{266.} CIL XV, 2974.

^{267.} M. Beltrán Lloris, o.c., p. 115, et M. H. Callender, Roman Amphorae, o.c., n° 2.

^{268.} M. Beltrán Lloris, o.c., p. 184, nº 414.

^{269.} O. et J. Taffanel, Marques d'amphores trouvées au Cayla de Mailhac (Aude), dans Gallia, V. 1947, p. 145-146, fig. 4.

^{270.} M. Beltrán Lloris, o.c., p. 156, nº 239. La partie manquante de la deuxième inscription est apparue sur un nouveau fragment pendant l'impression de ce volume, on lira donc M. LOREI et. d'autre part, ARCELAVOS (A et V liés). Dim. des timbres : 41 × 11 et 45 × 11 mm.



On devine un animal fantastique en position accroupie, à tête de lion (?) et au corps ramassé couvert de plumes. Ce corps constituait un vase à fond plat, pourvu d'un goulot qui était vraisemblablement placé un peu en arrière du sommet de la tête, selon une disposition courante parmi les terres cuites zoomorphes ²⁷¹. Cette poterie a été fabriquée à partir de plusieurs moules à l'aide d'une argile rosée qui tend à s'écailler par plaques. La surface, en partie corrodée, a une teinte beige qui vire au gris par endroits. On y décèle les traces d'un enduit marron qui recouvrait l'ensemble du vase et a coulé à l'intérieur, où sont visibles également en plusieurs points des empreintes de doigts laissées par le modeleur.

L'animal est ainsi reproduit : tête relevée (?), oreilles dressées, crinière peu fournie, œil rond exorbité au milieu d'une cavité creuse cernée par un trait en relief, griffe peu marquée indiquée par des stries parallèles. Le plumage est simulé par une combinaison de bourrelets sensiblement verticaux horizontaux ou sinueux, séparés par des sillons et garnis de fines incisions obliques. La forme générale de l'aile n'est pas restituable, mais on remarque vers le haut un pincement qui paraît suggérer le dessus du plumage.

En raison de sa fragmentation, cette pièce ne peut pas être rattachée à un type précis. Par son sujet d'inspiration gréco-romaine, elle semble plus proche des terres cuites d'Italie que des productions gallo-romaines à tendance naturaliste ²⁷².

Yves Solier.

Lampes

On a observé l'importance de la cargaison de lampes repérée aux points 5 A et 5 B (gisement du Grand Bassin C). En dehors de ces secteurs, le site a livré quelques rares fragments de lampes, épars et minuscules, dont une anse ornée d'une tête d'équidé : aucun d'eux n'est identifiable avec certitude. Les laissant de côté, nous décrivons trois échantillons, mieux conservés, individualisés par des marques : M. NOV(i) IVST(i), BASSA et C. IVN.DRAC(onis) (fig. 96). On est frappé par les ressemblances qui existent entre les formes et les décors de ces documents et ceux des productions de L. M(unatius) Adiec(tus) contenues dans l'épave des lampes. C'est vrai surtout pour l'« Hélios » de Bassa (fig. 96), dont le décor souligné par une incision est très voisin du même motif offert par une des lampes de L.M. ADIEC trouvée au point 5 A 273. Il est d'autant plus tentant d'attribuer nos trois échantillons au même gisement, que leur bon état de conservation et l'aspect des fractures invitent à les rattacher à une épave plutôt qu'aux dépotoirs. Mais l'incertitude subsiste pour deux raisons : les lieux de découverte ne coıncident pas, sauf pour la lampe de M. Nouius Iustus, recueillie à quelque 20 mètres à peine du point 5 A. Aucun des trois potiers reconnus n'est présent dans les lots fournis par la fouille. Quoi qu'il en soit, M. Nouius Iustus et C. Iunius Draco ont œuvré en Italie au 11" siècle 274. Bassa qui a produit des lampes d'un type assez rare (Deneauve VI A), fabriqué également par L. Munatius Adiectus, pourrait lui aussi être un potier italien 275,

1. — L. 9,5 cm; l. 6,5 cm; H. 2,6 cm. Bec cassé. Pâte beige, intérieur gris. Engobe orangé conservé seulement sur le disque. Anse perforée avec deux cannelures et deux points. Bec rond

^{271.} M. Rouvier-Jeanlin, Les figurines gallo-romaines en terre cuite au Musée des Antiquités nationales, XXIV Supplément à Gallia, 1972, p. 356-357, nºs 1096-1099.

^{272.} Ibidem, p. 29-35.

^{273.} Supra, p. 105 et 113, nº 52.

^{274.} J. Dencauve, o.c., p. 83-86; CIL, XV, 6579 et 6503.

^{275.} CIL, XV. 6337.



96. Mateille C: lampes des potiers Bassa, Novius et Iunius Draco (cliché R. Sabrié).

limité par un trait droit et deux points, type Deneauve 7 A. Disque limité par une incision et décoré d'un Hélios. Marque BASSA en creux.

Cette marque est connue à Béziers (Bailly, p.83), elle est fréquente à Rome.

Le décor est très courant.

2. — L. 7,8; l. 5,4; H. 2,3. Bec cassé. Pâte beige. Engobe brun-orangé sur le disque. Bec en forme de cœur (Deneauve VIII A). Disque limité par deux incisions. Décor : colombe sur une branche d'olivier. Marque [M.]NOVIVST.

Lampe identique à Carthage (collection G. Louis), p. 164 et pl. III - pl. IV, n° 31.

Ce décor est commun: Deneauve 777, Avignon 139, Vindonissa 666.

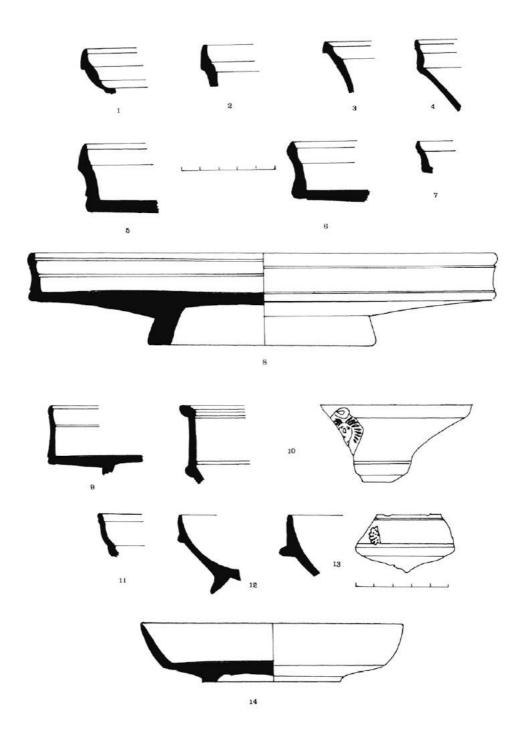
- M. Nouius Iustus a exporté aussi bien en Afrique qu'en Espagne, en Gaule (Narbonne musée n° 4442) et en Italie.
- 3. Fragment de fond de lampe. L. 3,1 cm. Pâte beige, traces d'engobe orangé à l'intérieur. Pied marqué par un sillon incisé. Marque C.IVNDRAC en creux. Connue en Afrique du Nord, en Espagne et en Gaule (Arles, musée n° 268), fréquente à Rome.

Sigillée arétine.

Les 161 tessons de sigillée de type arétin sont généralement de petites dimensions. Sur les 41 bords de tasse, d'assiette, ou de plat répertoriés, 31 appartiennent au service II de Haltern et seulement 3 au service I. Les 7 bords restant se répartissent entre les services III et IV. La plupart de ces objets ont donc été produits durant la période « classique » de cette céramique ²⁷⁶. On remarquera que les coupes à décor d'applique, plutôt rares à Narbonne, sont ici assez bien représentées : les importations de sigillée italique dans la région narbonnaise se seraient donc poursuivies postérieurement à 20 de notre ère.

- 1) Fragments caractéristiques (fig. 97).
- 1. Bord d'assiette. Pâte rouge-orangé. Bon vernis. Service I. Forme Goudineau 17. Division tripartite de la paroi.
- 2. Bord de tasse ou d'assiette. Forme Goud. 18 ou 23. La gorge est plus développée que celle du numéro précédent.
 - 3. Bord de tasse. Forme Goud, 18. Gorge suivie d'une paroi rectiligne.
 - 4. Bord de tasse, Service II. Forme Goud. 27.
 - 5. 6. 7. Bords de plats et d'assiette du service II. Goud. 26.
- 8. Le seul fond de plat dont nous ayons le profil complet. Ø 25 cm. Marque centrale sur 2 lignes : VETTI | [OP]TATI. Le bord et le pied sont caractéristiques du service II. Forme Goud. 26.
 - 9. Bord de coupe. Division intérieure de la paroi. Large bande plane à l'extérieur. Goud. 39.
 - 10. Bord de coupe avec relief d'applique. Décor : tête de lion avec crinière. Goud. 41.
 - 11. Bord de tasse.
- 12. Bord de tasse; profil presque complet. Précède la forme Drag. 24/25 de la sigiliée gauloise. Goud. 38.
 - 13. Bord de tasse du même type avec décor d'applique : rosette. Goud. 38.
- 14. Assiette presque complète. Paroi sans la moindre rainure. Fond épais, Pâte beige. Traces d'engobe orangé. Imitation d'une forme archaïque de la sigillée italique.

^{276.} Chr. Goudineau, o.c., p. 238 et s.



97. Mateille C : échantillons de céramique arétine.

2. - Marques de potier (fig. 98 a et b).

Proportionnellement au nombre de tessons de sigilfée italique recueillis sur la plage de Gruissan, les timbres de potier sont relativement nombreux : 18 au total.

L'officine d'Ateius est la mieux représentée avec 5 marques. Deux fonds de vase portent le nom d'Ateius seul ²⁷⁷, trois celui de ses esclaves ou affranchis: Xanthus (2), Zoilus (1). On ne peut attribuer avec certitude la marque CHRESTVS à la même officine. Les timbres n° 8 et 9 sont identiques, mais la lecture Cresti n'est pas absolument sûre. L. Rasinius Cirus est un potier de la vallée du Pô tandis que Mari(us) pourrait être de Pouzzoles ²⁷⁸. Le fragment qui porte le timbre Antero(s) a un vernis et une pâte très semblables à la sigillée de type arétin classique ²⁷⁹. Nous l'avons donc rattaché au groupe des productions italiques, bien que le cartouche présente une forme sud-gauloise ²⁸⁰. Il ne paraît pas possible de reconnaître dans cette marque la signature d'Anteros, potier de la 1^{re} période d'Arrezo ²⁸¹.

En l'absence de toute stratigraphie, il est difficile de tirer des conclusions d'ordre chronologique. Cependant nous pouvons faire quelques constatations. Les marques radiales, fréquentes à Narbonne 282, sont totalement absentes, ce qui peut être mis en parallèle avec la rareté des formes du service Haltern I. Le vernis et la pâte de l'ensemble de ce matériel sont assez homogènes et offrent toutes les caractéristiques de la période classique. Le tesson qui porte la marque in planta pedis en diffère assez nettement : la couleur du vernis est plus foncée et la pâte plus dure. Ce type de timbre apparu vers 15 ap. J.-C. est rare dans le Languedoc, car dès cette époque la sigillée de la Gaule du Sud y concurrence efficacement les importations italiques 283.

Les estampilles de Mateille peuvent se situer dans une période allant de 15 av. J.-C. à 20 ap. J.-C.

- 1. Fond de tasse. Forme indéterminable. Cartouche presque rond ATEI (O.C. 144, ATEIVS).
- 2. Cartouche rectangulaire, XANTI, barre du A oblique, N rétrograde (O.C. 177, 205, XANTHVS de l'officine d'Ateius).
 - 3. Cartouche semblable au précédent. XANTI (O.C. 177, id.).
- 4. Fond de tasse. Pied totalement usé. Cartouche rectangulaire. Timbre mal imprimé. : ZOILJ (O.C. 181, ZOILVS de l'officine d'Ateius).
- 5. Sur petit fragment marque: CREHSTI. Le H est placé entre le E. et le S, ce qui paraît original (O.C. 425?, CHRESTVS).
- 6. Fond de tasse. Cartouche presque carré. ATEI rétrograde, forme peu courante (O.C. 144, 398, ATEIVS).

^{277.} E. Ettlinger, Vorbemerkungen zu einer Diskussion des Ateius-Problems, dans Rei Cretariae Romanae Fautorum. Acta, IV, 1962, carte 1, p. 38.

^{278.} A. Oxe et H. Comfort, Corpus Vasorum Arretinorum, Bonn, 1968, p. 251-253. Dans la mesure du possible, nous nous référons pour chaque marque à ce Corpus.

^{279.} Chr. Goudineau, o.c., p. 238.

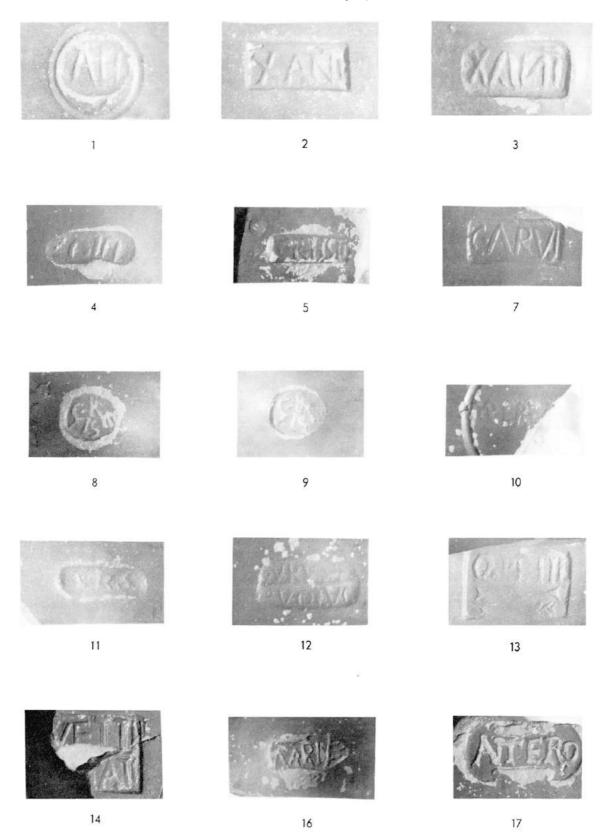
^{280.} B. Hoffmann, Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée, 1^{ee} partie (les ateliers de la Graufesenque et de Lezoux), Pl. III, n° 181-5, Pl. X, 181-20.

^{281.} Ibidem, 3º partie (les atcliers d'Arezzo et de Pouzzoles), p. 24, nº 37.

^{282.} L. Poncin et M. Guy, Marques de potiers arétins trouvées à Narbonne, Actes du 93° Congrès national des Sociétés savantes, Tours. 1968, Archéologie, p. 85-119.

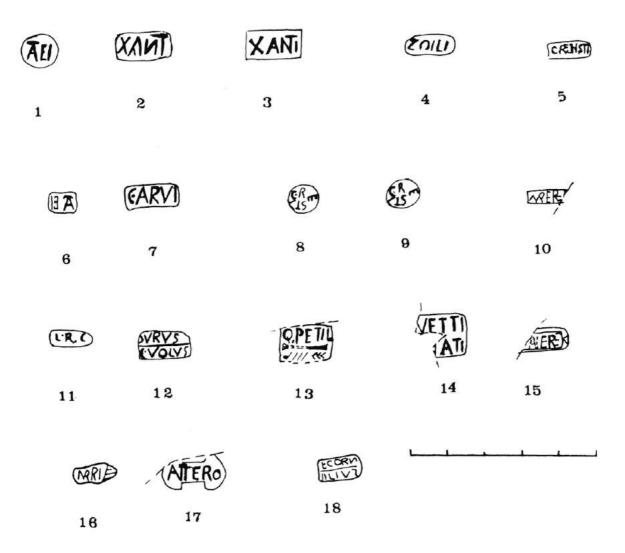
^{283.} J. L. Fiches, La diffusion des sigillées italiques en Languedoc méditerranéen à travers les timbres de potiers, dans R.A.C., 11, 1971, p. 260.

Y. SOLIER ET COLL.



98. Mateille C: les timbres de potiers arétins.

- 7. Fond d'assiette. Cartouche rectangulaire. C. ARVI. (O.C. 137, a. b. d. g. mm, C. ARVIVS).
- 8-9. Cartouche circulaire. Lettres disposées en cercle. C. RESTI. Le point entre le C et le R est bien marqué, mais sans doute superflu. Il s'agit sans doute de CRESTI, sans H, qui est bien attesté.
- 10. Fond de petite tasse. Cartouche incomplet dans un cercle; M PERE... (O.C. 1239? M. PERENNIVS..).
- 11. Fond de tasse. Cartouche allongé. L. R. C. Certainement les initiales de L. RASINIVS CIRVS (O.C. 1559).
- 12. Petit fragment. Cartouche rectangulaire. Timbre en très léger relief sur 2 lignes. SVRVS/C. VOLVS(eni) (O.C. 2491, SVRVS, esclave de C. Volusenus).
- 13. Fond de tasse. Cartouche rectangulaire en partie effacé. Estampille du potier soulignée d'un trait et d'une palme. Q. PETIL (O.C. 1293, Q. PETILLIVS).
- 14. Fond de plat. Service II, forme Goud. 26. Cartouche rectangulaire mutilé. Marque sur 2 lignes: JVETTI/... TATI (O.C. 2270 b, C. VETTIVS OPTATVS).
- 15. Fond de tasse. Timbre incomplet et usé: ...] ERE. Nous n'avons pas de lecture à proposer.



- 16. Fond de petite tasse. Timbre in planta pedis: MARI (O.C. 967 e, MARIVS de Pouzzoles? ou 968 b).
- 17. Cartouche rectangulaire terminé à chaque extrémité par un demi disque : ANTERO. La lettre O est plus menue que les autres (O.C. 94, ANTEROS).
- 18. Cartouche rectangulaire. Marque sur deux lignes séparées par un trait: L. CORN| IILIVS avec E archaïque, N et S rétrogrades (O.C. 473 d, L. CORNELIVS).

Sigillée de la Gaule méridionale.

Plus de 350 tessons appartiennent à ce groupe, mais, pour une bonne moitié, il s'agit de tessons minuscules dont la forme n'est pas identifiable. Ceux que nous avons retenus (196 fragments) se répartissent ainsi ²⁸⁴:

Formes lisses: Drag. 27 (31), Drag. 24/25 (17), Drag. 18/31 (13), Drag. 35 (12), Rit. 8 (2), Rit. 1 (1), Rit. 9 (1), Rit. 12 (1), Drag. 16 (1).

Formes décorées: Drag. 29 (72), Drag. 37 (42), Drag. 30 (3).

Nous nous sommes borné à reproduire les décors les mieux conservés, mais ils représentent assez bien chronologiquement l'ensemble de la céramique sud-gauloise ornée découverte à Mateille. Si quelques documents peuvent être datés de la première moitié du 1^{er} siècle ou du début du 11^e siècle, la majorité se situe entre 50 et 100 environ.

1. — Fragments décorés (fig. 99).

- 1. Lèvre et paroi de bol Drag. 29 a. Vernis brillant. Dessins nets. Profil peu caréné. La lèvre est formée de deux moulures guillochées d'une dimension sensiblement égale. Sur la frise court un rinceau réfléchi décurrent décoré de feuilles palmées et de tortillons. Au-dessous de la moulure bordée de points, le registre inférieur porte des volutes avec glands sans le bifol habituel. Ce vase peut être daté du règne de Claude.
- 2. Frag. de vase Drag. 29. Moulure médiane bordée de points. La panse du vase porte deux décors : un double rang d'oves formant imbrication et, séparée par une ligne tremblée, une guirlande trifoliée composée de palmettes et de tortillons.
- 3. Frag. de vase Drag. 29. Moulures guillochées de dimensions inégales. Décor du registre supérieur: panneaux à imbrications verticales séparées des panneaux animés par deux lignes tremblées. Petit chien à droite (Oswald 1970 ²⁸⁵, Hermet pl. 36, 9, 10 ²⁸⁶, Déchelette 924 ²⁸⁷). Au-dessous, moulure bordée de points.
- 4. Frag. Drag. 29. Lèvre évasée, moulure supérieure plus large que la moulure inférieure. Panse carénée. Registre supérieur : carrés alternant avec un motif cruciforme (Hermet pl. 17, 31) ²⁸⁸. Les angles du quadrilatère sont ornés de fleurons et le centre est occupé par un œilleton.
- 5. Frag. Drag. 29. Seul le décor de la panse est conservé. Sous la moulure bordée de gros points, palissade de strigiles et, séparée par une large ligne tremblée, scène flabellée. Panthère à gauche (Oswald 1573 a).

^{284.} Cette répartition n'a qu'une valeur très relative, surtout en ce qui concerne les formes décorées: les fragments de forme Drag. 29 sont généralement plus petits que ceux des formes Drag 37 aux parois plus épaisses, ce qui peut expliquer en partie le plus grand nombre de tessons de la première forme.

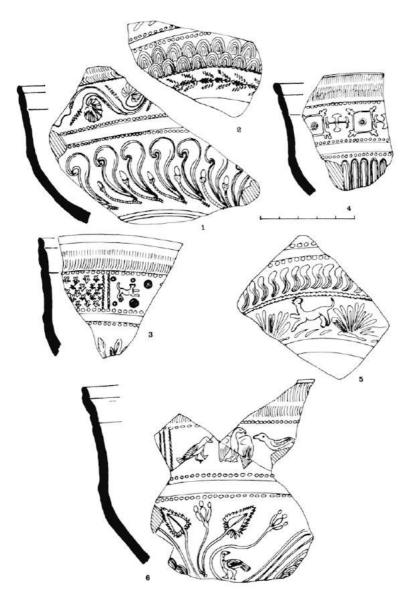
^{285.} F. Oswald, Index of Figures - Types on Terra Sigillata (Samian Ware), 1936-1937.

^{286.} F. Hermet, La Graufesenque, Paris, 1934.

^{287.} J. Déchelette, Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine, Paris 1904.

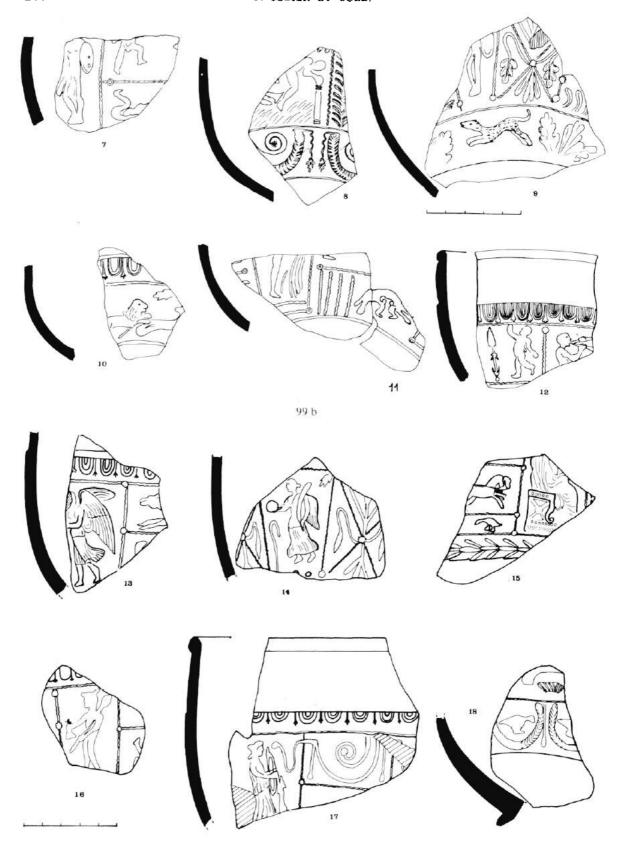
^{288.} Sur le vase dessiné par F. Hermet, o.c., pl. 53,33, le bras le plus long est vertical.

- 6. Trois frag. d'un vase Drag. 29. Forme carénée, lèvre évasée. Moulures bordées de points. Partie supérieure du décor avec panneaux séparés par au moins trois lignes tremblées verticales. Aigle aux ailes déployées (Hermet pl. 28, 7, 8, Oswald 2174, Déch. 986) entouré de corbeaux (Hermet pl. 28, 49, Oswald 2230, Déch. 1031). Sur la panse, rinceau réfléchi décurrent; la boucle supérieure est ornée de feuilles cordiformes (Hermet 41), de granités (Hermet pl. 13, 38) ²⁸⁹ et d'oiseaux (Oswald 2290).
- 7. Frag. de vase Drag. 37. Panneaux coupés de lignes tremblées. Guerrier nu (Oswald 165 A, Hermet pl. 87, 7, sur un vase hémisphérique de la décadence). A droite, jambes d'un guerrier?



99. Mateille C: céramiques sigillées de Gaule méridionale,

^{289.} Voir aussi L. Balsan et A. Vernhet, Une grande lagène de la Graufesenque, dans Gallia, 29, 1973, p. 85 n° 46.



- 8. Frag. de vase Drag. 37. Registre supéricur: Personnage faisant une offrande? Ligne tremblée et guirlande verticales. Registre inférieur: festons (Hermet pl. 31, 17) et pendentif en forme de grappe. A l'intérieur du feston, volute terminée par une étoile.
- 9. Frag. de vase Drag. 37. Décor empâté. Registre supérieur: panneaux avec guerrier (Oswald 165 A, Hermet pl. 87, 7). Au centre sautoir; à droite strigiles. Registre inférieur: chasse flabellée. Chien à gauche (Oswald 2015; Hermet pl. 26, 41, Déch. 926).
- 10. Frag. de vase Drag. 37. Oves avec dard à trois pointes. (Oswald et Pryce, pl. XXX, 63). Scène de chasse avec lion à droite (Oswald 1497 v?) terrassant une gazelle.
- 11. Frag. de vase Drag. 37. Décor empâté à panneaux coupés. A gauche jambe de personnage. A droite la louve avec Romulus et Rémus opposés (Oswald 849, Hermet pl. 25, 37, Déch. 494, Knorr (pl. 29, 16) ²⁹⁰.
- 12. Frag. de vase Drag. 37. Oves avec dards à trois pointes. Deux panneaux incomplets : à gauche feuille (Hermet pl. 10, 46) et faune (Oswald 646, Hermet pl. 18, 42, Déch. 253-352). A droite, joueur de flûte double (Oswald 609, Hermet 90, Déch. 310).
- 13. Frag. de vase Drag. 37. Oves avec dards à trois pointes. Décor à panneaux coupés. A gauche, victoire (Oswald 808 B, Déch. 479).
- 14. Frag. de vase Drag. 37. Décor à panneaux. Victoire à gauche avec couronne dans la main droite, palme dans la main gauche (Oswald 814. Hermet 104, Déch. 481). A droite et à gauche, sautoirs.
- 15. Frag, de vase Drag, 37. Décor à panneaux surcoupés. Le 2° à partir du haut à gauche est orné d'un bige, le 3° d'un petit oiseau à gauche. Le compartiment de droite, plus grand, est décoré de Jupiter à demi-nu (Oswald 5, Hermet 2, Déch. 6). Au-dessous, guirlande trifoliée qu'on peut rapprocher de celle d'Hermet pl. 47, 27.
- 16. Frag. de vase Drag. 37. Décor à panneaux surcoupés. Mercure à gauche (Oswald 528, Hermet 47, Déch. 299).
- 17. Frag. Drag. 37. Décor empâté. Panneaux coupés. A gauche Diane avec son arc (Oswald 104?). A droite le feston qui déborde de son panneau trahit un manque de soin du décorateur.
 - 18. Frag. de vase Drag. 37. Décor empâté. Oiseau dans feston.

2. — Marques de potiers (fig. 100).

Parmi les 14 marques recueillies, 3 se sont révélées totalement illisibles et n'ont pas été retenues, 11 ont été reproduites. L'officine de Silvanus avec 3 signatures est la mieux représentée, viennent ensuite celles de Vitalis et de Mommo avec 2 signatures ²⁹¹, enfin celles de Rufinus et de T. Iulius Apias avec une signature. Tous ces potiers sont attestés à la Graufesenque et leur production a été largement diffusée. Le dernier est le moins connu.

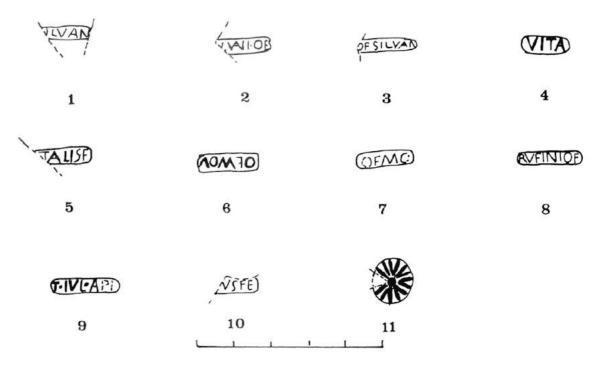
Le timbre n° 10 est trop incomplet pour permettre une lecture satisfaisante. Enfin la marque anépigraphe n° 11 paraît rare sur un fond de bol au pied bas (6 mm). Elle ne semble pas appartenir à un vase des services A ou F de La Graufesenque qu'A. Verhnet a soigneusement décrits et qui portent habituellement cette forme d'estampille ²⁹². On peut la rapprocher du type Verhnet 23 ²⁹³

^{290.} R. Knorr, Töpfer und Fabriken verzierter Terra sigillata des ersten Jahrhunderts, Stuttgart, 1919.

^{291.} La marque portant seulement les lettres Mo pourrait être attribuée à Modestus.

^{292.} A. Vernhet, Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, dans Figlina, 1, 1976, p. 13-27.

^{293.} Ibidem, p. 23, fig. 4.



100. Mateille C : timbres de potiers de la Gaule méridionale.

et également du type Hermet 195 294 ou Hoffmann 207 295. Nous ne pouvons attribuer avec certitude ce document aux produits rutènes, bien qu'il en ait les caractéristiques de la pâte et du vernis.

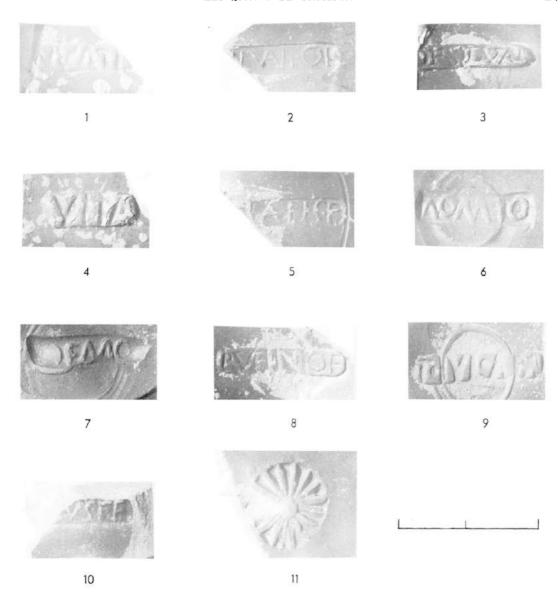
La période d'activité des potiers reconnus s'échelonne du règne de Claude à la fin du 1er siècle ap. J.-C. 298.

- 1. Fragment de fond d'assiette (?), cartouche allongé incomplet : .]ILVAN[.: [S]ILVAN[VS] de la Graufesenque,
 - 2. Fond de Dr. 29. Cartouche mutilé ...LVANI.OF: [SI]LVAN[VS].
 - 3. Forme indéterminable. Timbre incomplet : OF.SILVAN[i] : SILVAN[VS].
- 4. Fond de tasse, vernis écaillé. Cartouche à l'intérieur d'un cercle; VITA: VITA[LIS] de la Graufesenque.
 - 5. Fond de plat. Timbre mutilé, inscrit dans un cercle : ...ITALIS.F: [V]ITALIS.
- 6 Fond de tasse. Cartouche allongé, sur petit cercle. Marque rétrograde OF.MOM: MOM[MO] de la Graufesenque.
- 7. Fond de bol, Dr. 27. Timbre dans un cercle. OF MO. Peut être attribué à MOMMO ou à MODESTVS.
 - 8. Fond d'assiette, cartouche allongé. RVFINI-OF: RVFINVS de la Graufesenque.
- 9. Fond de bol. Timbre mal imprimé sur petit cercle en creux tracé à main levée, T. IVL.A(PI). Les deux dernières lettres sont peu visibles : T.IVLIVS.APIAS de la Graufesenque.
 - 10. Petit fragment. Cartouche mutilé, ... VS.FE.
 - 11. Timbre anépigraphe mutilé. Rosette.

^{294.} F. Hermet, o.c., pl. 113, nº 195.

^{295.} B. Hoffmann, Catalogue des estampilles sur vaisselle sigillée, notice technique du T.C.F. nº 21, p. 9, pl. IV, nº 207.

^{296.} Datations admises: Mommo, Modestus, Silvanus: 40-80; Vitalis: 40-95; Rufinus: 55-95.



Sigillée hispanique 207.

Les deux fragments reproduits (fig. 101) appartiennent aux formes ornées de la sigillée hispanique.

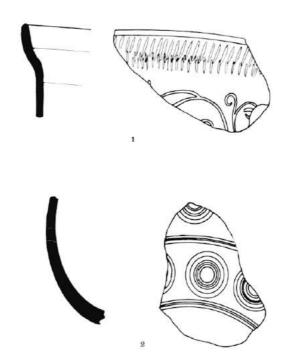
Le premier a une pâte et un vernis qui rappellent plus la sigillée italique que la sigillée de la Gaule méridionale ²⁹⁸. Le bord évasé portant une seule moulure sans ligne perlée est caractéristique de la forme Drag. 29 hispanique ²⁹⁹. Le décor de guillochis est plus rare sur ce type de céramique ³⁰⁰,

^{297.} Nos remerciements vont à A. Vernhet, qui nous a aidé à identifier cette céramique et a orienté nos recherches.

^{298.} Cette ressemblance a été notée par M. Beltrán Lloris, à propos de l'atelier de Merida: Cerámica Romana, tipologia y classificación, Saragosse, 1978, p. 115.

^{299,} M. A. Mezquiriz de Catalán, Terra sigillata hispanica, Valence, 1961, p. 81.

^{300.} Ibidem, p. 89.



101. Mateille C : fragments de sigillées hispaniques.

sans être exceptionnel ³⁰¹. Quant au rinceau ornant la paroi, il se rencontre sur les productions les plus anciennes, et relève du style « d'imitation » ³⁰². Ce vase a pu être fabriqué entre 50 et 70 après J.-C. ³⁰³.

Le second fragment offre une pâte et un vernis typiques de la forme Drag. 37 hispanique ³⁰⁴. Le décor de cercles concentriques, des plus courants ³⁰⁵, a duré de la fin du 1^{or} à la fin du 111^e s. ³⁰⁶. Il est donc difficile de préciser la date du vase.

Aucun de ces fragments n'est attribuable à un atelier déterminé. Notons que plusieurs tessons de sigillée hispanique ont déjà été découverts à Narbonne ³⁰⁷. Cette céramique est également attestée à Marseille, dans la vallée de la Garonne, à Saintes, à Dax ³⁰⁸.

D'une manière générale, elle est rare en Gaule. Les trouvailles de Mateille complètent les témoignages que nous apportent plus habituellement les amphores sur les liens commerciaux entre Narbonne et l'Espagne à l'époque romaine.

1. — Forme Drag. 29. Pâte beige-rosé bien épurée. Vernis rouge orangé. Bord évasé. A l'intérieur deux fines lignes incisées, l'une au milieu de la lèvre, l'autre au début de la paroi. Décor : une seule bande moulurée avec guillochis et rinceau voluté.

^{301.} Ibidem, p. 89, pl. 212, n° 10; pl. 239, n° 10; pl. 287, n° 27; pl. 147, n° 1. Mercedes Roca Roumens, Sigillata Hispanica producida en Andujar, Jaen, 1976, p. 33, fig. 9, n° 71; p. 69, fig. 17, n° 261.

^{302.} M.A. Mezquiriz de Catalán, o.c., p. 90, pl. 40 à 43.

^{303.} Ibidem, p. 93.

^{304.} Ibidem, p. 106.

^{305.} Ibidem, p. 129.

^{306.} Ibidem, p. 130.

^{307.} Fouilles du Condorcet et du Clos de La Lombarde.

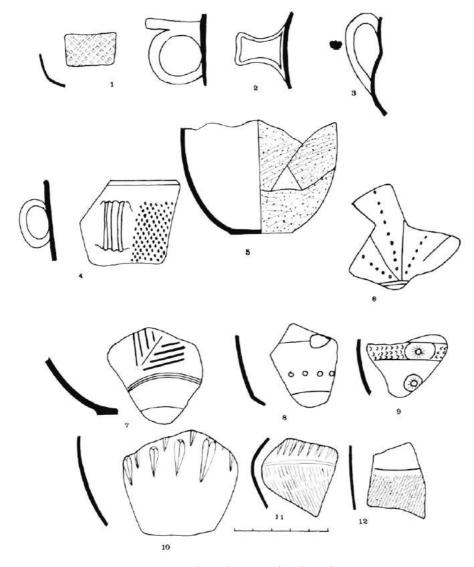
^{308.} Ibidem, p. 14, fig. 1. M. Beltrán Lloris, o.c., p. 119 et carte 9.

2. — Forme Drag. 37. Pâte rouge brique, cassure granuleuse. Vernis rouge orangé. Paroi incurvée. Décor de cercles concentriques sur deux registres. Entre les deux zones décorées et au-dessous, deux fines moulures. Intérieur lisse.

Céramiques à parois fines.

Les fragments de cette catégorie sont assez nombreux, mais de dimensions en général réduites. Nous avons dessiné les décors et les profils caractéristiques, tous bien connus dans la péninsule ibérique et la Gaule du Sud 300 et rapportables en majorité au 1et siècle de notre ère (fig. 105):

1. — Fragment de décor réticulé de losanges. Paroi légèrement carénée. Pâte beige. Engobe beige-rosé.



102. Mateille C: échantillons de céramiques à parois fines.

^{309.} Nous avons utilisé la classification typologique de F. Mayet, o.c.

- 2. Anse à poucier et paroi de petit canthare ou de skyphos.
- 3. Anse et paroi de vase qu'on peut rapprocher de la forme Mayet XC, p. 45 et pl. XIX, 146. Au-dessous du bord incurvé, panse lisse. Anse cannelée. Pâte beige rosé. Pas d'engobe.
- 4. Frag. de bord de tasse avec anses. Décor réticulé très fin. Anse cannelée. Pâte et engobe beiges. Type Mayet XXXVIII.
- 5. Bol sablé dont il manque la lèvre. Paroi assez haute, pied à peine marqué. Décor extérieur passé au pinceau. Pâte ocre, engobe orangé. A rapprocher du type Mayet XXXVII. Pl. XL, 328.
- 6. Fragment de tasse décoré à la barbotine : points et traits qui pourraient être les pétioles de fleurs (Décor : Mayet XXXVII B, pl. LIII, n° 440).
 - 7. Décor barbotiné représentant la base d'une fougère (Mayet XXXVII, pl. LII et LIII).
 - 8. Décor barbotiné de points et de feuilles (Mayet XXXVII ou XXXVIII, pl. LVI).
- 9. Décor d'applique guilloché que l'on rencontre sur des petits canthares (Mayet X, pl. XVI).
 - 10. Décor rappelant un semis d'épines ou d'écailles de pommes de pin.
 - 11. Panse décorée de guillochis sur 2 registres séparés par une ligne incisée.
 - 12. Paroi rectiligne avec fin guillochis.

Sigillée claire.

Comparativement à la sigillée de la Gaule du Sud, la sigillée claire découverte est peu abondante (60 tessons, souvent de petite dimension). Les quelques types représentés sont très communs sur les côtes de la Méditerranée occidentale : formes Hayes 8 et Hayes 23 en sigillée claire A, forme Hayes 50 en C ³¹⁰. Nous avons rattaché à cet ensemble la forme Hayes 197 généralement classée dans la céramique commune importée ³¹¹. Seule la forme Hayes 140 est assez rare. La production de cette céramique commence à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. pour la forme la plus ancienne (Hayes 8), et s'étend jusqu'au 1^{ve} s. pour la forme la plus récente (Hayes 50) (fig. 103).

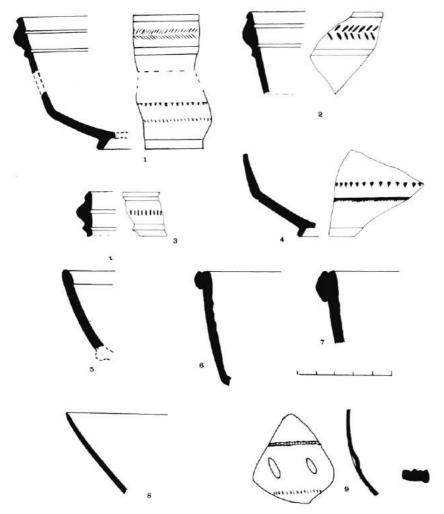
- 1 à 4. Fragments de vases de sigillée claire A: Hayes 8 A Lamboglia 1 a. Cette forme est datée de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. au milieu du 11^e s. ³¹².
 - 5. Frag. de sigillée claire A. Bord et paroi de la forme Hayes 23 B Lamboglia 10.
- 6 et 7. Bords de vase. Lèvre en amande avec rainure au-dessus. Paroi externe brunie, sillons suivis de moulures sur la face interne. Forme Hayes 197.
 - 8. Bord de plat de sigillée claire C. Forme Hayes 50. Lamboglia 40. Pâte et vernis très fins.
- 9. Panse de petit vase à forme fermée. Forme Hayes 140. Lamboglia 14. Décor de guillochis et de dépressions. Vernis extérieur seulement.

Raymond Sabrié.

^{310.} J.W. Hayes, Late Roman Pottery, o.c., Voir aussi A. Carandini, dans Ostia I, Studi miscellanei 13, Rome, 1968, p. 25-63.

^{311.} Mercedes Vegas, Cerámica común, o.c., p. 22-23.

^{312.} N. Lamboglia, Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara, dans R. Et. Lig., XXIV (1958), p. 257-330 et XXIX (1963), p. 145-212.



103. Mateille C: échantillons de sigillées claires.

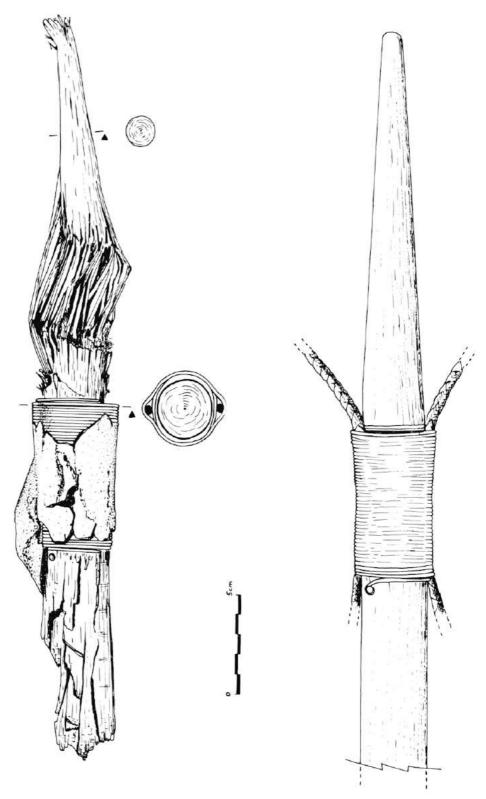
Annexe

Découverte de 6 pièces de bois avec ligatures (fig. 104)

Ces pièces, trouvées au même endroit par E. Mignard ³¹³, sont constituées par des tiges de bois non tournées (branches ou jeunes troncs) d'un diamètre variant de 30 à 35 millimètres et de 200 à 400 millimètres de long ³¹⁴. Sur chacune des pièces, on note une extrémité cassée et usée anciennement, et une autre extrémité brisée récemment, à l'occasion du dragage. Ce fait laisse supposer que ces objets étaient groupés dans la même position au moment des travaux. L'extrémité cassée

^{313.} Entre la digue du bord de mer et les vestiges du Grand Bassin B.

^{314.} Ce bois semble être du tamarin.



104. Mateille C: pièce de bois avec ligature métallique.

fraîchement correspond à une pointe de 200 mm de long ajustée à la rape. Une épissure constituée par un enroulement de fil de bronze de 1 mm de section sur une longueur de 69 mm maintient dans le sens longitudinal une corde de 4,5 mm de diamètre, dont les extrémités, tournées vers la pointe, sortent de l'épissure quelques tours avant la fin de cette dernière. La corde était maintenue par de petits clous, le fil de bronze présente des raccords également fixés à l'aide de clous. Le tout était recouvert d'une pièce de cuir assez fin lui-même protégé par un enduit de poix ou de résine. L'enroulement de fil de bronze est maintenu à chaque extrémité par une petite cheville de bronze de 40 mm de long, matée aux deux extrémités, et qui traversait la pièce de bois de part en part.

Nous n'avons pu identifier ces pièces qui ne correspondent à aucun élément connu. Appartenaient-elles à une embarcation (au gréement en particulier?): l'hypothèse pourrait être envisagée, mais on doit noter à ce propos que la finesse de la réalisation ne permettait pas apparemment une résistance mécanique importante. Ne pourrait-on penser que la pointe servait à l'emmanchement d'un outil, la corde contribuant à la fixation? En fait la pointe et l'épissure ne semblent pas avoir eu de relation directe. En fin de compte, l'état incomplet des objets ne permet pas une interprétation précise. Leur datation est non moins énigmatique.

Rémy MARICHAL.

CONCLUSIONS

Nous sommes conscients qu'il n'est pas possible de tirer de nos analyses des conclusions ambitieuses et définitives en raison des circonstances mêmes des trouvailles et des incertitudes qui planent tant sur le nombre, la nature et la capacité des navires naufragés, que sur la composition exacte des chargements et la chronologie. Mais, mêmes lacunaires, les informations apportées nous paraissent enrichir notablement le dossier du commerce maritime de Narbonne et de ses ports.

C'est un total de cinq épaves sûres et de deux ou trois probables que nous ont révélé les travaux d'aménagement du nouveau Gruissan. Comme le met en évidence notre tableau annexe (fig. 105), l'ensemble illustre admirablement l'importance du trafic et sa continuité, au travers des vicissitudes historiques et géologiques, du 10° s. av. J.-C. au VII° s. de notre ère, tout en nous offrant un bon résumé des relations commerciales que Narbonne a entretenues avec la péninsule ibérique, l'Italie, l'Afrique et la Méditerranée extrême orientale.

Seul le gisement du Grand Bassin A, élément d'épave ou d'un dépotoir marin, est rapportable à la période préromaine, qui vit la naissance et le développement de Naro/Narbo, tête de ligne de la route de l'étain, l'une des villes les plus importantes de la Gaule, dès avant la conquête romaine 315. Si modestes soient-ils, les documents livrés par ce gisement sont précieux : de tous les nombreux témoins de l'apport grec dans la région narbonnaise, ne sont-ils pas les seuls qui aient été découverts dans un milieu marin? Ils coïncident avec une période où Ampurias exportait en abondance dans tous les oppida-comptoirs du littoral élisyque, Montlaurès, marché principal, Salles d'Aude, Peyriac de Mer, Pech Maho (Sigean), les vases attiques et italiotes à figures rouges ou à vernis noir, ainsi que les imitations pseudo-campaniennes fabriquées dans les ateliers de l'Ampurdan, notamment dans l'officine de Nikias. La présence dans le gisement Grand Bassin A de coupes

^{315.} Selon le témoignage de Polybe (XXXIV, 10, 6-7). Narbón comptait avec Massalia et Corbilo, parmi les villes les plus importantes de la Gaule.

dues à ce potier, outre qu'elle confirme la diffusion maritime de ses produits, laisse entrevoir que, vers le milieu du III^e s., les navigateurs pouvaient emprunter la passe de Gruissan ³¹⁰ pour rejoindre les débarcadères narbonnais. Où ceux-ci étaient-ils alors situés? Très probablement en retrait de la côte aux abords mêmes des comptoirs: dans le delta de l'Aude, entre Montlaurès et Narbonne ³¹⁷, au pied du Moulin de Peyriac ³¹⁸ et à l'embouchure de la Berre, non loin de Pech Maho ³¹⁰ (fig. 106). En effet, il faut considérer que les phénomènes eustatiques envisagés par Max Guy ³²⁰, auxquels correspondent le déplacement du port de Montlaurès/Narbonne ³²¹ et l'abandon des mouillages de Peyriac - Pech Maho, ne s'étaient pas encore produits: vers le milieu du III^e s., le golfe de Narbonne était toujours aussi étendu et aussi largement ouvert qu'à l'époque (vie s.) où les sources d'Aviénus le décrivaient ³²².

Contrairement à l'opinion la plus courante, nous devons écarter l'éventualité de débarcadères pré-romains voisins de la mer. Certes, depuis H. Rouzaud 323, on localise traditionnellement l'un des plus anciens dans l'Ile Sainte-Lucie, dont la côte occidentale dessine une large baie à l'abri des vents marins. Mais aucun argument archéologique ne justifie cette opinion : parmi les nombreux fragments céramiques que nous avons recueillis sur les pentes qui conduisent à la crique ou sur le plateau, nul n'est antérieur au milieu du 1er siècle avant notre ère 324. La même remarque peut s'appliquer au mouillage de l'îlot Pujol 325, qu'il est tentant de mettre en relations avec l'exploitation des salines voisines 326. Les amphores qu'on y ramasse en abondance — réutilisées peut-être pour le transport du sel — sont toutes du type gréco-italique récent et Dressel 1 A, attribuables au plus tôt à la fin du 11e siècle av. J.-C., à en juger d'après le contexte 327. Quant à la crique Ouest de

^{316.} P. Verdeil admet que la terrasse villafranchienne qui relie la Clape à l'Île Saint-Martin est restée émergée durant toute la période préromaine, c'est-à-dire avant la remontée du niveau marin. Cf. P. Verdeil, Essai de paléohydrographie..., l.c., p. 78. A vrai-dire, la découverte de vases grecs à elle seule ne peut suffire à infirmer l'hypothèse, d'autant que nous n'avons pas la certitude d'être en présence des témoins d'un navire naufragé. Mais c'est un indice supplémentaire à ajouter à un dossier qui n'est pas clos. On sait que pour G. Denizot le grau de Gruissan était ouvert dans l'Antiquité: G. Denizot, Le rivage de Provence et Languedoc aux temps ligures, dans Rev. Et. Lig., XXV, 1959, p. 23-86, notamment p. 81.

^{317.} Peut-être sous les méandres du Gua, au Nord de Narbonne selon M. Guy: Le cadre géographique et géologique de Montlaurès, l.c., p. 38.

^{318.} Probablement entre l'oppidum et l'Ilette, zone où furent trouvés fortuitement à grande profondeur des pieux et des madriers, restes d'une ancienne installation portuaire: Cf. E. Bonnet, L'étang de Saint-Paul près de Peyriac de Mer, dans Bull. Com. arch. de Narbonne, XXIII, 1951-1952, p. 41.

^{319.} Sur ce site, en dernier lieu Y. Solier, Pech Maho, oppidum préromain (VI-IIIe s. av. I.-C.), dans IX Congrès UISPP, Livret guide Provence et Languedoc Méditerranée, sites protohistoriques et gallo-romains, 1976, p. 253-262. Le rôle de débarcadère qu'a joué Pech Maho est illustré par la découverte d'un graffite reproduisant un bateau grec.

^{320.} M. Guy, Le cadre géographique..., l.c., p. 27-43.

^{321.} Voir infra, p. 257-258.

^{322.} Ora maritima, vers 575-590. Sur ce texte qui a donné lieu à de nombreux commentaires, et les variations eustatiques, voir M. Gayraud, Narbonne antique, des origines à la fin du III^o s., 1977 (thèse de Doctorat d'Etat, à paraître), p. 96-106 des ex. dactylographiés.

^{323.} H. Rouzaud, Note sur les ports antiques de Narbonne, dans Bull. com. arch. de Narbonne, XIII, 1914-1915, p. 279-285. H. Rouzaud s'est fondé essentiellement sur la toponymie, en rapprochant l'ancien nom de Cauquéne, donné à l'île, de Cauco Illiberis, toponyme signifiant Port d'Illiberis; R. Cairou, L'emporion narbonnais (ouvrage polycopié), p. 35-38, et M. Gayraud, o.c., p. 159, admettent que ce port a pu servir à partir du III° s. av. J.-C.

^{324.} Nous remercions M. Seguy, ancien propriétaire de l'île, qui a bien voulu nous autoriser plusieurs fois à prospecter les lieux.

^{325.} Signalé par M. Guy, qui date le mouillage des IIt^e-11^e s. av. J.-C.: Les ports antiques de Narbonne, dans R. Et. lig., XXI, 1955, p. 215.

^{326.} Salines d'Estarac, dont l'exploitation dans l'antiquité est attestée par une épitaphe: CIL, XII, 5360. 327. A savoir des fragments de type campanien A: 2 de la forme 5/7 à bord épais; 2 formes 31/33, à

décor de cercles blancs.

l'île de l'Aute 328, elle représente un mouillage plus ancien, utilisé dès le début du 11e siècle, mais il n'a eu aucune fonction commerciale. Il desservait simplement un petit habitat de pêcheurs, beaucoup plus modeste qu'on ne l'a signalé 329, qui s'est maintenu jusqu'au rer siècle 330.

Ce n'est sans doute pas l'effet du hasard si notre documentation est nettement plus riche pour la période romaine: l'importance numérique des épaves qui s'y rapportent trahit l'intensification des échanges, qui fit de Narbonne, au 1^{er} siècle avant notre ère, le port de toute la Celtique ³³¹. Deux des épaves, celle du *Grazel A* et plus sûrement celle du *Grand Bassin B*, sont contemporaines de la première colonie romaine. Leur cargaison est une nouvelle illustration du rôle de plaque tournante que joua le port de Narbonne dans le transit des vins italiens et des vaisselles campaniennes. Les mobiliers recueillis sont absolument semblables à ceux que l'on retrouve dans les sites lagunaires, à l'emplacement des mouillages et d'anciennes salines ³³², dans les secteurs miniers des Cévennes et des Corbières ³³³ et surtout le long des grands axes de communication, dans les marchés et exploitations rurales ³³⁴ qui jalonnent la route Narbonne-Toulouse-Bordeaux. A travers ces mobiliers uniformes et leur répartition, on voit se dessiner quelques aspects du trafic portuaire au lendemain de la conquête : importation de vins d'Italie et de céramiques, exportation de minerais et de denrées alimentaires, notamment du sel et des salaisons.

C'est durant la période augustéenne et le rer siècle que le commerce narbonnais atteint son apogée. Comme on le verra, son accroissement est allé de pair avec une réorganisation du système portuaire, marquée par l'aménagement de l'anse de la Nautique au Sud de la ville. Cet avant-port servit à l'embarquement des sigillées de la Graufesenque, à destination des pays méditerranéens : Italie, Espagne, Afrique du Nord, et au débarquement des produits italiens et ibériques, vins de Tarraconnaise notamment, transportés dans des amphores de type Pascual 1 et Dressel 7-10 335. Il n'est pas inconcevable que le navire chargé d'amphores du dernier type (Mateille B) ait cherché à gagner la Nautique au moment où il a fait naufrage. Mais on peut penser tout autant à le mettre en rapport avec le port présumé de Tintaine, près duquel gît l'épave. Au vrai, on est surtout frappé par la très faible proportion des vestiges du 1er siècle parmi les mobiliers attribuables aux épaves. Sans omettre la part insaisissable qui revient au pur hasard, on peut voir dans ce fait la preuve que

^{328.} M. Guy, o.c., p. 216; Idem, l'île de l'Aute, dans le Bull. com. arch. de Narbonne, XXIII, 1951-1952, p. 70-77.

^{329.} Des sondages réalisés en 1955 nous ont montré que l'habitat se réduisait à quelques petites cabanes de pêcheurs aménagées sur le bord du talus qui domine la crique. Le matériel le plus ancien comprend des fragments de céramique campanienne de forme 36 et des céramiques ibériques (olpés en céramique grise et sombreros de copa).

^{330.} Nous ne croyons pas possible d'ajouter à cette liste l'îlot des Oulous (embouchure de la Berre), comme le fait R. Cairou, en partant de la toponymie (oule en languedocien = « pots »), o.c., p. 37. Aucune trace de céramique antique n'a été décelée pour l'instant sur ce site. En revanche, quelques fragments d'amphores italiques sont visibles sur l'îlot Mouisset, lui aussi voisin de l'embouchure de la Berre.

^{331.} Selon Strabon, IV, I, 6 et 12.

^{332.} Aux sites déjà signalés, îlot Pujol (salines d'Estarac), îlot Mouisset, l'Aute, on peut ajouter l'Ilette de Peyriac (amphores et trésor monétaire), le Grand Salin (Sigean), le lieu-dit l'Angle (Sigean), la Goule d'Aude à Gruissan, et l'île Saint-Martin...

^{333.} Cf. l'ouvrage Mines et mineurs en Languedoc-Roussillon de l'Antiquité à nos jours, Montpellier, 1977, p. 23-39 (Corbières), p. 41-87 (Montagne Noire et Cévennes).

^{334.} Il n'est pas possible de citer les multiples gisements qui ont livré des amphores vinaires de type Dressel I et des céramiques campaniennes. Une excellente synthèse nous est présentée pour la région toulousaine et au-delà par M. Labrousse, Toulouse antique, 1968, p. 143-160. Pour l'Aude, des exemples significatifs sont donnés par M. Passelac et G. Rancoule, Les fosses à amphores du Pech et de Saint-Jacques à Castelnaudary, dans Bull. de la Soc. scientif. de l'Aude, 68, 1968, p. 127-129; M. Passelac, Le Vicus Eburomagus, Eléments de topographie, Documents archéologiques, dans R.A.N., III, 1970, p. 71-101.

^{335.} Sur le trafic de Port La Nautique, voir A. Bouscaras, Les marques sur amphores de Port La Nautique, l.c., p. 103-131; J.-L. Fiches, M. Guy et L. Poncin, Un lot de vases sigillés, l.c., p. 185-219.

La Nautique était plus facilement accessible par les graus de La Nouvelle ou de Vieille Nouvelle que par la passe de Gruissan. L'Aude se déversant alors dans le secteur de Mandirac ³³⁶, on peut supposer que des zones d'alluvionnement, comprises entre le delta et la mer, entravaient la liaison Gruissan - La Nautique.

D'après les données de l'archéologie, ce port d'étang a brusquement perdu toute importance vers la fin du 1^{er} siècle, probablement au profit d'un autre avant-port non encore localisé. En effet, le déclin de Port La Nautique imputable aux aléas géologiques — nous y reviendrons — n'est pas celui du commerce narbonnais qui reste très florissant dans le courant du 11^e siècle. Le gisement du Grand Bassin C nous en fournit un nouveau témoignage pour le milieu de ce siècle ; à cette époque, les naviculaires narbonnais entretenaient des relations privilégiées avec Rome, l'Italie méridionale et la Sicile, ainsi qu'on peut le déduire de plusieurs inscriptions du Musée de Narbonne ³³⁷, de la mosaïque d'Ostie, et surtout d'une série d'amphores du Testaccio ³³⁸. Ces documents nous révèlent que les armateurs narbonnais contribuaient à alimenter l'Italie en blés et vins de Gaule méridionale et en huile de Bétique ³²⁹. Nous avons avec l'épave du Grand Bassin C un aperçu des produits qui étaient importés en retour à Narbonne : tout un chargement homogène de lampes et de mortiers fabriqués respectivement dans les ateliers de L. Munatius Adiectus et du groupe de Domitia Lucilla Minor, à l'exclusion de toute amphore vinaire : le vin italien qui constituait la base du trafic au 1^{er} siècle n'est plus guère importé en Narbonnaise...

Des trois dernières épaves, échelonnées du début du 1ve s. au milieu du VIIe s., émanent quelques lueurs sur l'activité des ports narbonnais durant la longue période de crise qui s'ouvrit vers la fin du 111e s. L'image que l'on a alors de Narbonne est celle d'une ville en net déclin, affectée par les premières invasions et le déplacement du mouvement des échanges vers l'axe Rhône-Rhin, qui tend à devenir prépondérant au profit d'Arles et de Marseille. Néanmoins, les sources littéraires montrent que la métropole avait encore conservé un grand rayonnement économique. Au IVe siècle, Ausone dans son éloge de la ville note que les produits de l'Orient, de l'Espagne, d'Afrique et de Sicile assurent la prospérité de son commerce 340. Au ve s., Sidoine Apollinaire vante la richesse de la ville et de son port 341, Sulpice Sévère nous apprend qu'elle est toujours en contact avec l'Afrique et le Levant 342. L'importance commerciale de Narbonne est également suggérée par le caractère très cosmopolite de sa population qui comprend, d'après les canons conciliaires, une forte communauté juive, des Syriens et des Grecs 343.

N'est-ce pas une confirmation de ces données écrites que nous trouvons dans les trois plus récents gisements de Gruissan, Grand Bassin D, et surtout Mateille A, Grazel B?

Il n'est guère douteux que, sur le plan de l'histoire, le plus précieux témoignage est celui que nous procure l'important trésor contemporain de la défaite et de la mort de Maxence. Mais il semble difficile de tirer parti de cette découverte, sans avoir repéré et étudié l'intégralité de l'épave qui contenait les monnaies. Pour l'instant, nous pouvons simplement supposer que le navire a

^{336.} Infra, p. 000.

^{337.} CIL, XII, 4393 (Sextius Fadius Musa); ILGN, 573 (Aponius Cherea); CIL, XII, 4398 (Iunius Eudoxus)...

^{338.} CIL, XV, 3863, 3873, 3856, 3874.

^{339.} Sur les naviculaires narbonnais et leur activité au II s., cf. A. Héron de Villefosse, Deux armateurs narbonnais, Sex. Fadius Secundus et P. Olitius Apollonius, dans Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, 8 série, 1914, p. 153-180; A. Grenier, Carte archéologique de la Gaule Romaine, Aude, o.c., p. 31-32; J. Rougé, Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain, Paris, 1966, p. 250-251; M. Gayraud, Narbonne aux trois premiers siècles après J.-C., dans Aufstieg und Niedergang der römischen Welt, II, 1975, p. 849-850.

^{340.} Ordo urbium nobilium, vers 118-128.

^{341.} Epistulae et Carmina, XXIII, vers 44.

^{342.} Dialogues, I, 1, 3 et 3, 1 (Voyage de Posthumien).

^{343.} Canon 4 du concile de Narbonne de 589 (Mansi, IX, c. 1015).

sombré au tout début de l'année 313, alors qu'il portait dans ses flancs un trésor constitué à l'issue de la bataille du Pont Milvius et destiné à la métropole de la Narbonnaise première.

L'épave de Mateille A, datée elle aussi par un intéressant pécule, dénote clairement l'existence, au tout début du ve s., de rapports entre le littoral narbonnais et la côte africaine. Sulpice Sévère indique fort explicitement qu'à cette date une route directe unissait Narbonne et Carthage 344. A constater la présence d'amphores de Byzacène, de lampes et de sigillées claires D, fabriquées en Afrique du Nord, on serait tenté d'imaginer que le bateau de Mateille A avait bien suivi cet itinéraire direct; mais est-il permis d'être affirmatif, alors que l'origine des mobiliers métalliques, bronzes et lingots de fer, est très incertaine? Le navire a pu en prendre livraison au passage, soit en Italie, soit en Espagne selon la route suivie. Il n'est pas exclu en particulier qu'un trafic de cabotage ait pu longer les côtes africaine et ibérique, avant de rejoindre Narbonne ; le cabotage semble avoir été actif à toutes les époques dans ces secteurs 345, comme le laisse supposer, par exemple pour le premier siècle, l'échelonnement le long de ces côtes des sigillées de la Gaule méridionale 346. Quoiqu'il en soit, on soulignera avec intérêt la pérennité des mouvements d'échanges entre Narbonne et l'Afrique 347. Elle est non moins manifeste pour les relations avec l'Orient, qui, attestées dès les débuts de l'Age du Fer par nombre d'importations de la Grèce de l'Est, sont encore une réalité au milieu du VIIe siècle. Celle-ci transparaît dans les restes du navire échoué au milieu du Grazel. Les monnaies qu'il recèle montrent clairement que son point de départ se situait à Constantinople, d'où il avait gagné la Sicile avant de suivre probablement la côte occidentale de l'Italie. La position actuelle de l'épave autorise à penser que le navire cherchait à atteindre la capitale de la Septimanie par le grau de Gruissan, celui que justement rencontraient en premier lieu tous les navires venus de la Méditerranée orientale.

On ne peut manquer à ce propos de s'interroger sur la topographie et l'organisation du port romain de Narbonne, qui, comme on l'a souvent souligné, demeurent très incertaines 348.

Quels indices peut-on tirer aujourd'hui de la concentration d'épaves que l'on constate dans les parages du grau de Gruissan et d'un important groupe d'habitats implantés sur les bords du rivage antique? Avant de présenter nos conclusions sur ce point, nous ne pouvons éviter de brosser un tableau d'ensemble du système portuaire, sans chercher pour autant à rouvrir le dossier 349. Nous nous contenterons d'en rappeler les éléments essentiels.

Avant tout, il convient de ne pas perdre de vue que le complexe portuaire narbonnais est resté tributaire, au long de son existence, des variations du delta de l'Aude et de la puissance des dépôts alluvionnaires 350. Grâce aux travaux des géologues 351 qui ont cherché à préciser les causes des « vicissitudes » de la basse vallée du fleuve, on sait qu'une des phases les plus cruciales se place entre le 111° s. et le début de notre ère. D'après les observations de Max Guy 352, le réajustement

^{344.} Dialogues, I, 3, 1. Voyage en 5 jours de Narbonne à Carthage. Cf. J. Rougé, o.c., p. 96-97.

^{345.} Ibidem, p. 84-85.

^{346.} F. Laubenheimer, La collection des céramiques sigillées gallo-romaines estampillées du Musée de Rabat, dans Antiquités Africaines, 13, 1979, p. 208.

^{347.} Elle est en particulier attestée pour le premier siècle par la présence de céramiques de la Graufesenque en Afrique et pour les siècles suivants par une large diffusion des sigillées claires à Narbonne: Th. Martin, La céramique sigillée claire D du Musée archéologique de Narbonne, dans Narbonne, archéologie et histoire, o.c., p. 222.

^{348.} Cf. A. Grenier, o.c., p. 105. J. Rougé, o.c., p. 155-156.

^{349.} On trouvera une étude exhaustive de ce dossier, dans la récente synthèse de M. Gayraud sur Narbonne, o.c., p. 71-126 et p. 950-965 des ex. dactylographiés.

^{350.} Supra, p. 8.

^{351.} Travaux de P. Verdeil et Max Guy. Voir supra, notes 316 et 317.

^{352.} M. Guy, l.c., p. 38-42.

du niveau marin, qui marqua cette période ³⁵³, a favorisé le colmatage des zones deltaïques et transformé le vaste golfe décrit par Avienus ³⁵⁴ en un étang, le *Lacus Rubresus* ³⁵⁵, de surface plus réduite et isolé peu à peu de la mer par un cordon ³⁵⁶. Le réseau hydrographique fut profondément modifié : en corrélation avec le comblement de son embouchure dans la plaine narbonnaise, le fleuve changea de lit et se dirigea vers le Sud-Est. Progressivement il devint moins propice à la navigation, comme on peut l'inférer de l'examen des textes : alors que, d'après le témoignage de Posidonios ³⁵⁷, l'Aude est encore navigable jusqu'en amont de Narbonne au début du 1^{er} siècle avant J.-C., nous savons par Pomponius Mela qu'au 1^{er} siècle de notre ère la navigation cesse à la ville, où, selon Lucain, ne parviennent pas les navires de gros tonnage venus d'Italie ³⁵⁸.

Conséquence inéluctable des faits géologiques, il n'y avait donc plus à Narbonne, au moment de la fondation de la colonie romaine, un port maritime mais un port fluvial, accessible seulement aux embarcations légères. Les navires les plus lourds accostaient dans des avants-ports où avaient lieu les transbordements.

Ce schéma proposé par H. Rouzaud ³⁵⁹ est retenu aujourd'hui par tous les chercheurs ³⁶⁰, hormis P. Verdeil pour qui la transgression marine a favorisé le maintien jusqu'au Bas-Empire d'un port urbain maritime installé, non loin du port préromain, dans la baie Nord qu'abrite le môle miocène sur lequel est bâtie la ville ³⁶¹. Mais cette thèse ne prend appui pour l'instant sur aucun argument archéologique ³⁶².

Au contraire, l'opinion de H. Rouzaud, précisée par M. Guy, J. Rougé et M. Gayraud, est confortée par les données littéraires et les « realia ». Outre les textes déjà cités, on peut mettre en avant les indications sur Narbonne fournies par Diodore de Sicile et Strabon suggérant l'existence d'une place de commerce (*emporion*), bien distincte du port (*epineion*), la première dans l'agglomération, la seconde à quelque distance ³⁶³.

Plus probants sont les vestiges portuaires découverts dans la partie septentrionale du Lacus Rubresus, à La Nautique: de nombreux documents témoignent que ce port d'étang, aménagé probablement après la déduction césarienne, fut très actif jusque vers 70 de notre ère. Il présentait des avantages considérables, une position très en retrait favorable à la défense, la proximité de l'embouchure de l'Aude 364 et de la ville, à laquelle le port était relié à la fois par une route

^{353.} Il y aurait eu successivement une remontée des eaux vers le 10° s. av. notre ère, une brusque descente au 111°-11° s., puis une nouvelle remontée à l'époque romaine.

^{354.} Supra, p. 255 et note 323.

^{355.} Selon Pomponius Mela (II, 5, 6). Pline le désigne sous le nom de Rubrensis (N.H., III, 5, 2).

^{356.} L'étang va tendre aussi à se compartimenter sous l'action conjuguée des alluvionnements et de la houle.

^{357.} Rapporté par Strabon, IV, 1, 14.

^{358.} Pomponius MeIa, II, 5, 81; Lucain, Pharsale, I, 403. Cf. A. Grenier, o.c., p. 2 et 105; M. Gayraud, o.c., p. 105.

^{359.} H. Rouzaud, I.c., p. 285-290.

^{360.} M. Guy, Les ports..., l.c., p. 213; A. Grenier, o.c., p. 108-109; J. Rougé, o.c., p. 142, 155-156; M. Gayraud, Narbonne aux trois premiers siècles après J.-C., l.c., p. 843-846.

^{361.} P. Verdeil, Essai..., I.c., p. 74-78.

^{362.} La confirmation de cette thèse pourrait expliquer le groupement des activités artisanales dans le secteur Nord de la ville, ainsi que les fouilles de Razimbaud ont permis à R. Sabrié et nous-même de le constater, après M. Jouela et Th. Héléna.

^{363.} Diodore de Sicile, V, 38, 5 et Strabon, IV, 1, 6 et 12. Cf. J. Rougé, o.c., p. 108-110; G. Barruol, Les Elisyques et leur capitale Naro-Narbo, dans Narbonne, archéologic et histoire, o.c., p. 56 et note 26; M. Gayraud, o.c., p. 950.

^{364.} Des traces d'embouchure se distinguent nettement sur la photographie aérienne dans l'ancienne lagune de Saint-Laurent. H. Pineau, La cartographie moderne et les photographies aériennes verticules appliquées à l'étude du littoral du Languedoc, de l'Agly au Rhône, à l'époque antique, dans 96° Congrès national des sociétés savantes, 1961, p. 147-149; M. Gayraud, o.c., p. 84-86.

directe et le fleuve. De plus, si l'ancienne rade était fermée entre l'île Saint-Martin et le Cap Romarin par un cordon sablonneux, les navires pouvaient pénétrer aisément dans le lacus par les graus de La Nouvelle et de Vieille Nouvelle.

Mais, inconvénient majeur, les approches de La Nautique étaient sous la menace constante des alluvions contre lesquels on dut lutter par la construction d'une digue reconnue par Rouzaud ³⁶⁵ et aussi, peut-être, d'un chenal de direction Est-Ouest assurant la communication avec la passe de Gruissan ³⁶⁶. Ce sont le colmatage progressif du delta et son corollaire, l'orientation du cours du fleuve vers les étangs de Campignol-Gruissan ³⁶⁷, qui expliquent la décadence de La Nautique, et par contre coup l'aménagement ou le développement de nouveaux ports.

Quels sites ont pu jouer ce rôle? Jusqu'ici on a proposé principalement ceux de Mandirac, des îles Sainte-Lucie et Saint-Martin 368 (fig. 106).

On peut éliminer sans hésiter la crique Ouest de l'île Sainte-Lucie, déjà citée pour la période préromaine, trop éloignée de Narbonne et des bouches de l'Aude. Sainte-Lucie ne fut à l'époque romaine qu'un mouillage privé desservant un grand domaine rural et peut-être des salines. Son débarcadère est à mettre sur le même plan que ceux du Clamadou (desserte du domaine de Saint-Michel de Caussagues), de Peyriac de Mer, des Pesquis (desserte du « Castellas »), de Bages (villa Baiae), de Berrière (villa de l'Illette), de Planasse... 369. En revanche, le port de Sainte-Lucie, attesté dans une charte de 844 370, connaîtra un certain essor au Moyen-Age avec l'exploitation intensive des carrières de l'île et des salines voisines. C'est probablement à la même époque que fut construite la jetée de Port Mahon, dans laquelle nous voyons volontiers le lieu d'embarquement du sel extrait des salines d'« Ad Signa » 371.

La fonction du Castellou de Mandirac est plus énigmatique. Dans cet ancien îlot ³⁷², placé en face de l'embouchure de l'Aude du rer siècle et dans le prolongement de la digue signalée par Rouzaud, le rivage de l'étang est jonché de débris de céramiques sigillées datables de la fin du rer siècle avant J.-C. et du rer siècle de notre ère. Mais aucun vestige de construction n'étant décelable sur la terre ferme, l'existence d'un avant-port semble très problématique ³⁷³.

La crique Sud de l'île Saint-Martin en remplit certainement mieux les conditions : abritée des vents du Nord et tournée vers le débouché des graus de Vieille Nouvelle et de La Nouvelle dans

^{365.} H. Rouzaud, I.c., p. 171.

^{366.} M. Guy, Les ports..., l.c., p. 232.

^{367.} Il est possible que les bouches de Mandirac et de l'étang de Campignol aient fonctionné simultanément; on s'expliquerait ainsi que Strabon situe Narbonne « en arrière des embouchures » (IV, 1, 6). Mais d'autres explications sont possibles : Cf. M. Gayraud, o.c., p. 84-88,

^{368.} Max Guy, Les Ports..., l.c., p. 218-232.

^{369.} Sur ces sites, cf. la Carte archéologique de l'Aude, o.c., p. 139-143.

^{370.} Il s'agit d'un diplôme cité par H. Rouzaud, par lequel l'Empereur Charles le Chauve confirme à David, ancien abbé de Saint-Martin de Cauquène, diverses possessions et notamment cella quae dicitur Caucana quae est super litus maris ... cum portu secus monasterium in maris littore sito (cf. G. Mouynes, Archives communales de la ville de Narbonne, série AA, p. 12).

^{371.} L'abbaye d'Aniane reçut en 822 de Louis le Débonnaire salinas quae sunt in loco muncupante ad Signa, in pago Narbonensi. Cf. A. Dupont, Exploitation du sel sur les étangs de Languedoc, dans Annales du Midi, 70, 1958, p. 10-17. Ces salines nous paraissent correspondre à celle du Grand Salin de Sigean. La jetée de Port Mahon servait encore au xviii" s., comme en témoigne la présence d'amers identiques à ceux du canal de Sainte-Lucie dit « des Romains » (voir infra, note 388).

^{372.} Cf. H. Pineau, La Cartographie..., I.c., p. 148-149.

^{373.} Nous avons remarqué que les poteries sont en général « roulées ». Compte tenu de la violence de la houle dans ce secteur, on peut penser qu'elles proviennent d'un gisement immergé (épave, dépotoir, ou construction enfouie dans la vase à la suite d'un affaissement ?).

l'étang, elle offre des céramiques éparpillées sur la plage et les ruines d'un habitat ³⁷⁴. De plus, la photographie aérienne montre à l'emplacement de la crique des « traces sans rapport avec la topographie actuelle » délimitant un bassin ³⁷⁵. Il est très vraisemblable que ce site a servi de cadre à une installation portuaire, mais nous ne saurions affirmer, étant donné la superficie relativement réduite de l'habitat ³⁷⁶ et la faible quantité de céramiques qu'on y découvre actuellement, s'il s'agit réellement d'un avant-port ou d'un débarcadère privé. Le port commercial éventuel devait recevoir principalement les navires venus de la péninsule ibérique, qui pouvaient entrer directement dans l'étang par les graus de La Nouvelle. Leur utilisation dans l'Antiquité ne fait pas de doute ³⁷⁷.

Plus convaincants sont les arguments que l'on peut invoquer en faveur des sites du Bouis et surtout de Tintaine à Gruissan. Enumérons-les:

- Une forte concentration de mobiliers dans chacun de ces sites, sans commune mesure avec les découvertes que l'on fait habituellement dans les domaines ruraux de la région narbonnaise.
- Une masse de rebuts, céramiques arétines, sud-gauloises, sigillées claires, déversés dans les lagunes de Mateille et signant, comme les trouvailles faites à l'emplacement du « vicus », une longue occupation qui s'est étendue de la deuxième moitié du 1^{er} siècle avant notre ère au début du v° s.
- Une portion de côte à l'abri du vent dominant et présentant au voisinage des bouches de l'Aude deux sites naturellement favorables à l'installation de ports : une grande crique entre Tintaine-le-Haut et Tintaine-le-Bas, protégée des vents par des collines ou des falaises, une anse au S. Ouest de la colline du Bouis, moins bien abritée, mais plus proche de l'estuaire. Les forages ont confirmé que ces sites étaient ouverts sur la mer ; le cordon littoral de Mateille et le fond d'étang signalé par une couche d'argile sont d'époque médiévale.
- La présence au fond de la crique de Tintaine des ruines d'un important édifice (trophée, tour ?).
- Un groupement d'épaves dans la lagune à quelque 500 mètres du Bouis et 800 mètres de l'entrée de la crique de Tintaine.
- La position de ces épaves dans les parages de la passe du Grazel et de l'étang de Gruissan, issue naturelle de l'Aude après le déplacement de son lit 878.
- H. Rouzaud avait pressenti l'importance du rôle de Gruissan dans le complexe portuaire de Narbonne, en étudiant la toponymie et les archives de la ville: le passage resserré qui s'intercale entre l'étang de Gruissan et l'étang de Campignol ³⁷⁹ ne s'appelle-t-il pas au Moyen-Age goule d'Aude et Portes de la Mer ³⁸⁰? Un rapport d'expert de 1316, établi à la suite d'une inondation

^{374.} Mur en petit appareil régulier et vestiges d'une grande citerne appelée « Le Vieux Château ». Les céramiques s'échelonnent du 1^{et} s, avant J.-C. jusqu'au 1v^e s, de notre ère. Cf. M. Guy, Les ports, l.c., p. 225-230. 375. Ibidem, p. 230.

^{376.} Les vestiges s'étendent sur plus d'un hectare, mais à en juger d'après le caractère sporadique des trouvailles, l'habitat n'est pas très dense, à l'inverse de ce que l'on observe au Bouis ou à Tintaine.

^{377.} L'existence du grau de la Nouvelle est déduite généralement d'un passage de Pline l'Ancien (N.H., III, 4) signalant que Narbonne se trouve à 12 milles de la mer, soit la distance (18 km) qui sépare la ville de ce grau. Son utilisation dans l'Antiquité, notamment par les navires venus de la péninsule ibérique a été confirmée lors d'un récent élargissement du chenal par la découverte de nombreux débris d'amphores, dont une forte proportion du type Dressel 20, originaire de Bétique. En 1976, un premier dragage avait déjà exhumé un lot abondant de lingots en plomb. Quant au grau de Vieille Nouvelle, dit « grau de Narbonne » au Moyen-Age, son antiquité semble également certaine: de nombreux débris d'amphores et des vestiges de constructions antiques ont été observés par M. Guy. Les ports..., l.c., p. 233-234.

^{378.} Lors de l'aménagement du port du Nouveau Gruissan, on a mis au jour un lit de gros galets, rapportable à l'ancienne embouchure de l'Aude. Cf. A. Bonnery, o.c., p. 51.

^{379.} N'est-ce pas à ce passage resserré que fait allusion Pomponius Mela (II,5), lorsqu'il note l'étroitesse de l'entrée du Lacus Rubresus?

^{380.} H. Rouzaud met aussi en avant le toponyme « las leignas » (dérivé de ligna, les vaisseaux), donné au tènement qui s'étend entre les Portes de la Mer et Gruissan.

catastrophique, n'indique-t-il pas que le fleuve se jette désormais dans l'étang de Bages-Sigean, tout en confirmant qu'il débouchait auparavant dans l'étang de Gruissan ³⁸¹? Sur la base de ces données, H. Rouzaud avait placé le port maritime au Pech de Conilhac qui s'élève au Nord-Ouest de l'Île Saint-Martin, face aux « Portes de la Mer » ³⁸². Mais cette hypothèse, difficile à justifier dans l'état des recherches, en l'absence du moindre vestige gallo-romain sur le site, est rejetée par tous les chercheurs qui s'accordent par ailleurs à reconnaître que l'Aude s'est détourné vers le Grau du Grazel à partir du 111° siècle ³⁸³.

Grâce aux découvertes de Gruissan, rapprochées de celles de La Nautique, il semble légitime d'admettre que cette modification s'est opérée dans les dernières décennies du 1er siècle ou au tout début du 11e s. Dès lors, le trafic semble avoir été draîné vers le complexe portuaire qui s'étendait aux abords de la nouvelle embouchure. Les navires de haute mer devaient décharger leur cargaison dans le secteur de Tintaine-Le Bouis, tandis que les allèges et les navires de faible tonnage se dirigeaient vers le port fluvial de Narbonne en empruntant l'étroit passage qui sépare l'îlot de Gruissan et l'île Saint-Martin 384. La présence de hauts fonds rocheux 385 est vraisemblablement à l'origine de certains des naufrages: à coup sûr, la navigation dans l'estuaire de Gruissan exposé au vent dominant, devait être particulièrement délicate lorsque le Circius, célèbre par la violence de ses rafales 386, venait à se déchaîner. Dans ce cas, les navires en difficulté pouvaient trouver refuge dans les anses abritées de Tintaine ou du Bouis.

En bref, on peut considérer aujourd'hui que le système portuaire de Narbonne a évolué de la manière suivante :

- 1) Durant la période préromaine, jusqu'à la fin du III° s. environ, la rade narbonnaise reste largement ouverte sur la mer. Le port principal est établi au Nord de Narbonne, près de l'embouchure de l'Aude.
- 2) Les faits géologiques imposent au 1st siècle avant notre ère aux colons romains l'aménagement d'un port fluvial à Narbonne, et d'un port d'étang en partie artificiel (digue, canal) à La Nautique non loin du delta de l'Aude. Dès cette époque, d'autres avant-ports ont pu fonctionner occasionnellement au voisinage des passes, l'un, maritime, à Tintaine, l'autre, intérieur, à l'île Saint-Martin, au débouché du grau de Vieille Nouvelle.
- 3) Le comblement de la zone deltaïque et l'ouverture d'un nouveau lit orienté vers Gruissan entraînent l'abandon de La Nautique au profit des avant-ports maritimes de Mateille. Le port de l'île Saint-Martin est probablement encore utilisé, mais uniquement par les navires en provenance de la péninsule ibérique.
- 4) Avec l'engorgement de la « Goule d'Aude » et le retour du fleuve dans l'étang de Bages au XIII^e s., La Nautique renaît sous le nom de Port des Capelles ³⁸⁷. Le compartimentage de l'étang

^{381.} La crue de 1316 détruisit 300 maisons à Narbonne et changea complètement l'orientation du fleuve. A la suite de cette crue, d'importants travaux seront entrepris pour aménager son cours: le fleuve est divisé en deux bras: l'un coulera vers Narbonne et l'étang de Sigean, l'autre en direction de l'étang de Vendres: P. Verdeil, Données nouvelles..., l.c., p. 422. Concernant le rapport des experts, cf. A. Mouynes, o.c., série AA, p. 86.

^{382.} H. Rouzaud, I.c., p. 167-173

^{383.} M. Gayraud. o.c., p. 88; M. Guy, I.c., p. 231-232; R. Cairou, o.c., p. 21.

^{384.} Des forages entre la Clape et le Pech Maynaud ont montré que ce secteur, où le sol affleure sous les marécages, n'était pas ouvert à la navigation.

^{385.} Ce sont les témoins de la terrasse villafranchienne qui relie la Clape à Saint Martin. Le grau de Gruissan correspond à une étroite ouverture, imputable à une transgression marine.

^{386.} Sa violence a été notée par plusieurs auteurs: Caton l'ancien (mention rapportée par Aulu-Gelle, II, 22, 28), Sénèque (Nat. quaest., V, 17, 5), Pline (N.H., II, 46, 121).

^{387.} Plusieurs documents des archives de Narbonne font état de ce port, notamment une lettre de Louis XI, de l'année 1469, indiquant que les navires abordent au lac des Capelles (G. Mouynés, o.c., AA, 103, fol. 106).

par les alluvions nécessite alors pour faciliter la navigation à partir des graus, la mise en place de canaux 388.

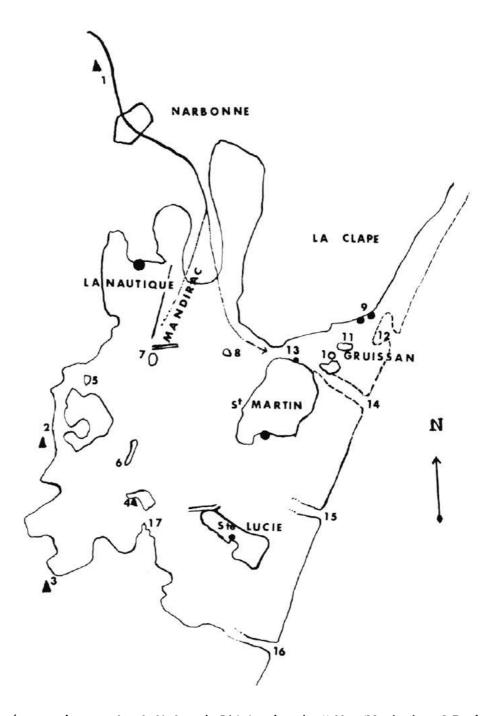
Par la force des choses, nous sommes donc contraints de nous en tenir à un schéma très incomplet qui repose trop souvent encore sur de simples présomptions. Seules des recherches systématiques à l'emplacement des ports présumés et des épaves pourraient nous procurer les arguments décisifs qui nous font aujourd'hui défaut.

Yves Solier.

^{388.} Canal de l'île de l'Aute et canal de Ste Lucie. Ce dernier construit au xvi° s. met en communication l'étang de l'Ayrolle et celui de Sigean. Il est considéré comme d'origine romaine par M. Guy, R. Cairou et M. Gayraud, qui s'appuient sur un texte de 1570 (G. Mouynés, o.c., BB p. 560), indiquant que la nouvelle construction s'articule à de « vieilles murailles faites par les Anciens ». En fait, aucun indice ne laisse présumer que ces vieilles murailles sont romaines, elles peuvent avoir été construites au cours du Moyen-Age, peut-être au xiv° s., après le retour de l'Aude dans l'étang de Bages. Comme l'a bien vu P. Verdeil, la construction d'un tel canal à l'époque romaine était sans objet, puisque l'Aude débouchait alors dans l'étang de Campignol. Au demeurant, l'appareil n'est pas manifestement antique. Sur ce canal voir M. Guy, Les ports..., p. 219-225 et fig. 4 à 8; R. Cairou, Note et observations sur les canalisations romaines en général et sur le canal des Romains en particulier, dans Bull. Com. Arch. Narbonne, 35, 1973, p. 117-136; M. Gayraud, o.c., p. 962-964; P. Verdeil, Essai..., l.c., p. 93-98

	Nature du gisement	Origine des mobiliers	Date	Nature des trouvailles						
				Bois	Amphores	Lampes	Mortiers	Céram. fines	Métal	Monnaies
Grazel A	Epave possible	Italie	100-50 av. J.C. env.		1 A			Camp. A		Ampurias
Grazel B	Epave	Constantinople	630-640						Balance	Folles
Grand Bassin A	Epave ou dépotoir marin	Grande Grèce	350-250		Massaliotes- Catalanes			Fig.rouges vernis noir		
Grand Bassin B	Epave	Italie	100-70 av. J.C. env.		1 A et divers	×		Camp. A et B	Ustensiles Casque	Cese
Grand Bassin C	Epave	Italie Espagne	129-150	x		A bec rond	Italiques		Clous	
Grand Bassin D	Epave probable Trésor monétaire	Italie	313						Clous	Emissions de Maxence
Mateille A	Epave	Afrique	400-425 env.		Byzacène	"Chré- tiennes"		Claires D	Ornements Lingots	Petits bronzes Bas-Empire
Mateille B	Epave	Espagne ?	1 ^{er} siècle ?	x	Dr 7-10					
Mateille C	Dépotoirs		fin 1 ^{er} s. av. J.C. à IVe s. ap. J.C.	x	Dr 7-10 Dr 20	×		Arétines Sud- Gauloises claires	×	Diverses

105. Tableau récapitulatif des gisements.



106. Les étangs et sites portuaires du Narbonnais. Période préromaine (1 Naro/Montlaurès — 2 Peyriac de Mer — 3 Pech Maho — 4 Ile de l'Aute). Période romaine (5 Ilot Pujol — 6 Planasse — 7 Castellou, chaussée et canal de Mandirac — 8 Roc de Conilhac — 9 Sites du Bouis et de Tintaine — 10 Pech de Gruissan Il Pech Maynaud — 12 Etang de Mateille — 13 Goule d'Aude — 14 Grazel — 15 Grau de Vieille Nouvelle — 16 Grau de la Nouvelle — 17 Clamadou et Port Mahon).